هكذا من الأصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10700 42 PAGES — MARDI 26 JUIN 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,60 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

Après la tuerie d'Alep

LES AUTORITÉS SYRIENNES ONT ARRÊTÉ DES CENTAINES DE PERSONNES

LIRE PAGE 42

BULLETIN DU JOUR

« Étroite concertation » franco-algérienne

La visite de M. Jean François-Poncet à Alger avait un objectif *à la fois ambitieux et modeste.* Le ministre des affaires étrangères se proposait d'améliorer un climat qui s'était grandement détérioré depuis le voyage en Algérie, en avril 1975, du président Giscard d'Estaing. Mais il ne prétendait nullement apurer un contentieux complexe. Il cherchait plutôt à remettre en marche des procédures de règlement négligées, condition préalable à ces « retrouvailles franco-algériennes » qu'il assurait, en quittant Paris, vouloir préparer.

A cet égard, le bilan est satisfaisant. Le chef de la diplomatie algérienne, M. Benyahia, vieux militant du F.L.N., a participé à la négociation des accords d'Evian. Il connaît bien le dossier. M. François-Poncet a pu cerner avec lui les difficultés, recenser les litiges et préciser les positions, qu'il s'agisse du Sahara occidental, de l'émigration algérienne en France ou de la situation des derniers « pieds-noirs » résidant en Algérie. Sur ce point précis, M. Benyahia s'est dit disposé à rechercher enfin des solutions à des situations personnelles souvent douloureuses.

Des négociations doivent s'engager *dans* les prochaines semaines. Des mécanismes de concertation en sommeil depuis des années devraient reprendre vie, notamment en commissions mixtes sur la main-d'œuvre et sur la sécurité sociale, qui ne s'étaient pas réunies, la première depuis 1973, année où le président Boumediène décida de suspendre les départs d'ouvriers algériens vers la France, et la seconde depuis 1974. Les discussions porteront surtout sur le problème des travailleurs algériens en France qui s'estiment menacés par la nouvelle législation sur l'immigration. M. François-Poncet a rappelé que la France devait tenir compte d'un « environnement économique nouveau » et indiqué que des solutions « seront recherchées *dans le cadre d'une étroite* concertation ». Il a insisté aussi sur le fait que « la dignité, la sécurité et le statut des travailleurs algériens constituent la préoccupation constante des autorités françaises ». Le ministre a invité M. Benyahia à venir à Paris, et cette invitation a été « accueillie avec plaisir ». Le voyage pourrait se dérouler à l'automne.

La volonté de dialogue paraît donc réelle, bien que les positions sur plus d'un sujet semblent toujours aussi éloignées. Certes, M. François-Poncet a fait état à propos des questions internationales d'un « très grand degré de convergence et d'une très grande similitude d'intérêts et d'objectifs ». Cette constatation vaut surtout, comme le note le communiqué commun publié à l'issue de la visite, pour la question du Proche-Orient. Les deux partenaires sont d'accord pour proclamer l'urgence d'un règlement global, sans toutefois dénoncer expressément le traité de Washington ni les initiatives du président Sadate.

En revanche, les vues des deux gouvernements sont loin de se rapprocher en ce qui concerne le Sahara occidental. Le ministre français a de nouveau défendu la position de neutralité de la France. Il est bien peu probable qu'il ait convaincu ses interlocuteurs. Le communiqué commun ne contient même pas le mot d'autodétermination, ce qui est un recul par rapport aux déclarations de M. Giscard d'Estaing en février dernier, reconnaissant qu'il s'agissait d'un « problème de décolonisation ». Les Algériens ont donc fait preuve — eux aussi — de compréhension et n'ont pas ménagé leurs efforts pour que le difficile dialogue franco-algérien soit renoué.

Dans des relations trop anciennes, trop étroites et trop passionnelles pour être jamais « banalisées », même si elles deviennent plus « normales », on peut espérer que le succès d'estime remporté par le ministre français des affaires étrangères prélude cette fois à une relance durable.

(Lire nos informations page 5.)

LA CRISE DE L'ÉNERGIE ET SES INCIDENCES

Les pays exportateurs de pétrole tentent de revenir à un prix unique de base du « brut »

Entre le sommet des Neuf à Strasbourg et celui des sept grandes puissances occidentales à Tokyo, jeudi 28 juin, les pays exportateurs de pétrole tentent, à partir du mardi 26 à Genève, d'unifier les prix du « brut ». La pénurie relative d' « or noir » entretenue par la baisse de la production iranienne — que le relèvement de l'extraction saoudienne ne compense pas — a fait monter les tarifs dans des proportions inégales selon les pays et les qualités. Le pétrole se vend aujourd'hui de 13,6 à 21,3 dollars le baril, sans même parler des prix libres de Rotterdam, qui sont allés jusqu'à 37 dollars le baril pour de petites quantités.

L'Arabie Saoudite penche pour un prix de base unique de 18 dollars (au lieu du tarif « de référence » de 14,546 dollars, fixé en mars), en soulignant les engagements d'économie d'énergie pris par les pays occidentaux et le risque d'aggravation de la crise mondiale que ferait courir une trop forte hausse du « brut » ; les pays réputés « durs » souhaitent plutôt 20 dollars, étant entendu qu'un effort spécial serait fait pour les acheteurs du tiers-monde.

M. Giscard d'Estaing, qui devait recevoir à l'Elysée, ce lundi 25 juin M. Ali Khalifa Al Sabbah, ministre kowétien du pétrole, a insisté, dans une déclaration à *Newsweek*, sur le danger d'inflation accru que comporterait un fort relèvement des tarifs pétroliers et souhaité que soient décidées à Tokyo des mesures économiques visant à « *atténuer les effets récessionnistes* » de la hausse de l' « or noir ».

De notre envoyé spécial

Genève. — Vingt dollars le baril : il y a quatre mois, ce prix symbolique semblait inaccessible avant plusieurs années aux pays producteurs de pétrole. Pourtant, aujourd'hui, es bruts africains — un cinquième de la production de l'OPEP — dépassent cette somme et ce renchérissement n'est vraisemblablement pas achevé.

Un trimestre a suffi pour que les conséquences de la révolution en Iran apparaissent pleinement et pour que des pays industrialisés « *cigales* » *commencent* à s'inquiéter d'un dénuement possible l'hiver prochain.

Le 27 mars, les pays exportateurs de pétrole réunis en conférence extraordinaire à Genève décidaient d'avancer au 1ᵉʳ avril l'intégralité de la hausse prévue au début de chaque trimestre de 1979 en vertu d'un calendrier adopté à Abou-Dhabi en décembre dernier. Le brut de référence — l'*arabian light* saoudien — coûterait désormais 14.546 dollars le baril (1). Le monde occidental parlait avec *soulagement* de modération.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 39.)

(1) 1 baril = 159 litres.

La France réorganise son dispositif militaire d'action extérieure

Tandis que les Etats-Unis mettent sur pied une force d'intervention dans les pays du tiers-monde (« le Monde » daté 24-25 juin), la France tire les enseignements de ses dernières expéditions en *Afrique* pour réorganiser son dispositif militaire d'action extérieure, afin de disposer, en permanence, de détachements interarmées, composés pour l'essentiel de professionnels, plus aptes à participer à ce genre d'opérations hors d'Europe.

Ces « cellules » d'intervention, constituées à l'avance dans les trois armées devront être entraînées pour être prêtes à répondre aux situations de crise les plus diverses, y compris *dans le cas où les approvisionnements pétroliers de la France* seraient menacés.

Des paras dans les champs pétrolifères ?

La dépendance énergétique de l'Europe et les menaces qui pèsent sur les voies de communications figurent, désormais, pour les états-majors français au nombre des faits sociaux, politiques et économiques qui sont perçus comme des facteurs de grave déstabilisation, de crise et de guerre dans le monde, au même titre que la rivalité entre les deux grandes puissances, l'entrée de la Chine dans le concert international, les déséquilibres démographiques entre nations industrielles et les pays les plus pauvres, ou encore l'existence de potentiels militaires inquiétants en Europe, en Asie et en Afrique.

Devant ces risques de crise ou de guerre, les états-majors français ont élaboré des plans d'emploi et inventorié des capacités militaires pour répondre à quatre hypothèses qui, aux yeux des militaires, ont apparemment, les unes et les autres, autant de probabilités de se réaliser.

Ainsi, l'action — traditionnelle — à la frontière nord-nord-est du pays et la défense — classique — des autres frontières sont considérées à égalité avec la sécurité de certains points jugés sensibles du territoire national face à un adversaire parachuté, infiltré ou débarqué et avec la protection des intérêts vitaux de la France hors du théâtre centre-Europe qui exige, selon l'état-major, des forces légères, limitées, bien équipées et immédiatement disponibles.

La semaine dernière, avant que le Pentagone ne vienne confirmer ce que l'on savait, depuis quelques mois déjà, de la constitution d'une force d'intervention américaine de cent dix mille hommes dans les pays du tiers-monde, M. Giscard d'Estaing avait estimé que, si les pays consommateurs étaient coupés de leur approvisionnement pétrolier, leur existence nationale serait effectivement en danger.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 13.)

Plus de 100 000 tonnes d'hydrocarbures dans la mer

LA CATASTROPHE DU GOLFE DU MEXIQUE DÉPASSE DÉJA CELLE DU « TORREY-CANYON »

Lire page 12 l'article d'YVONNE REBEYROL

Après la convention du P.S.

Les chances de réconciliation entre les leaders socialistes sont minces

Alors que MM. Mitterrand et Mauroy ont fait connaître dimanche leur souhait de donner suite à l'appel à la réconciliation lancé par M. Defferre, et donc d'accepter une rencontre, M. Rocard nous a Rocard d'une part, M. Mitterrand qu'il se rendrait à toute réunion de travail destinée « à faire le point sur l'état du parti socialiste », *mais n'avait encore été informé officiellement d'aucun rendez-vous précis.*

Près de trois mois après le congrès de Metz, le P.S. s'achemine-t-il vers une synthèse générale ? La question est posée depuis l'appel lancé par M. Gaston Defferre (*le Monde* du 23 juin) auquel M. Pierre Mauroy à répondu, dimanche à Liévin, « *oui, trois fois oui* ». Dans le même temps, invité du club de la presse d'Europe 1, M. Lionel Jospin a affirmé qu'il n'y a pas « *de divergences de fond entre MM. Mauroy et Rocard d'une part, M. Mitterrand d'autre part* » et que les difficultés internes du P.S. sont dues à « *une crise de croissance* ».

Peut-on pour autant considérer qu'une rencontre au sommet permettrait autre chose qu'un *gentlemen's agreement* destiné à éviter de nouveaux éclats sur la place publique ?

Les précédents n'incitent guère à l'optimisme. Déjà avant le congrès de Metz, un déjeuner entre MM. Mitterrand et Rocard puis une rencontre entre MM. Defferre, Mitterrand et Mauroy avaient été infructueux. Aujourd'hui, le pronostic ne peut guère être plus optimiste. Certes il existe des raisons de penser que l'on s'oriente vers un compromis.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 7.)

Le Japon dans l'attente du sommet

Arrivé dimanche 24 juin à Tokyo, où il participera au sommet des pays industrialisés les 28 et 29 juin, le président Carter a eu lundi un entretien avec l'empereur Hirohito. Les économies d'énergie et le problème des réfugiés d'Indochine *figurent notamment* à l'ordre du jour que le président des Etats-Unis *doit avoir avec M. Ohira, premier* ministre japonais (lire page 3).

I. — Le contre-modèle

De notre envoyé spécial
PAUL FABRA

Tokyo. — Si la maturité d'une nation se mesure à sa capacité d'accepter les critiques, fussent-elles acerbes, venues de l'extérieur, le Japon est bien devenu cette société évoluée que décrit le professeur Masahiro Sakamoto, dans une étude prospective dont la revue *Futuribles* vient de publier un résumé. Il serait exagéré de dire que les Japonais ont accueilli sans irritation l'image caricaturale qu'a, ce dernier printemps, donnée d'eux un rapport non officiel que la Commission européenne a laissé « fuir » sans déplaisir (*le Monde* du 31 mars). Cependant, ils ne l'ont ni unanimement rejeté *pour cause de* malveillance ni considéré sous son aspect purement négatif de charge *outrancière*. Au lieu de s'en offusquer, ils ont essayé de voir « *s'il y avait quelque chose à en tirer* ». Typique réaction nippone, en somme, mais sans nationalisme primaire.

M. Toshio Komoto est un ancien ministre du commerce et de l'industrie du gouvernement précédent, *dirigé* par M. Fukuda. Il occupe actuellement, au parti libéral démocrate, la fonction importante de président d'enquête des affaires politiques. Si, contrairement à ses prédécesseurs, l'actuel premier ministre, M. Masayoshi Ohira ne donnait pas l'impression de s'installer pour de longues années à la tête du gouvernement, on parlerait sans doute déjà de M. Komoto comme d'un éventuel successeur, tant il est *l'une des personnalités dominantes* du monde politique nippon. Une forte carrure ; du franc-parler, et un parti pris de se ranger du côté de l'aile marchante de la majorité conservatrice destinée, sans doute, après sa récente victoire aux élections municipales, à garder pendant longtemps encore les rênes du pouvoir.

« *Nous serions donc, à en croire l'étude officieuse de Bruxelles, dont les jugements à l'emporte-pièce ont vite fait le tour du Japon,* « *des maniaques du travail, vivant dans des clapiers* ». Notre interlocuteur donne bien le ton en nous déclarant que ce document « *publié par hasard* (exquisse politesse) *contient sa part de vérité* ».

(Lire la suite page 38.)

AU JOUR LE JOUR

Mirage à Beaurivage

C'était enfin les vacances : allongés sur la plage de Beaurivage comme beaucoup d'autres, Mme Durand s'essayait au bronzage intégral et M. Durand écoutait le transistor chanter la mer bleue et le golfe clair, les enfants lançaient un cerf-volant dans le ciel sans nuages, le marchand de glaces agitait sa sonnette et le loueur de parasols vendait de l'ombre, tandis que les maîtres nageurs à la peau brune veillaient sur les baigneurs. Tout était calme et douceur, et la crise de l'énergie se dissipait dans le lointain comme un mauvais rêve.

Soudain, Mme Durand saisit le bras de son mari et lui indiqua la mer : là-bas, surgissant entre les pédalos, les planches à voile et les hors-bords des skieurs nautiques, un incroyable rafiot rapiécé au point de chavirer, chargé à craquer d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards épuisés et hagards, regardant vers la terre. Des Vietnamiens peut-être... Mais les vacances étant un pays où le malheur n'existe pas, chacun reconnut qu'on avait eu affaire à un mirage, et le transistor chanta à nouveau la mer bleue et le golfe clair.

BERNARD CHAPUIS.

FRÉDÉRIC AGUESSY PRIX MARGUERITE-LONG

Une chasse gardée franco-soviétique ?

Le concours de piano *Marguerite-Long-Jacques-Thibaud, dominé* par un duel singulier franco-soviétique qui pourrait être dangereux pour l'avenir, *s'est achevé fort* justement par la victoire d'un Français de vingt-trois ans, Frédéric Aguessy, d'autant plus réjouissante qu'elle couronne un excellent musicien, qui allie harmonieusement l'héritage d'un père africain et d'une mère européenne. Et l'on *se plaît à saluer en lui l'avènement* pianistique d'un nouveau continent, dont les ressources musicales *propres sont considérables.*

Elève de Monique de la Bru*chollerie*, Yvonne Lefébure, Pierre Barbizet et (ces trois dernières années), Dominique Merlet, ce *jeune homme longiligne, au visage* fin et un peu sombre, en a reçu aide et confirmation d'un tempérament très personnel qu'on reconnaît *d'entrée.*

Il se recueille un moment, pénètre lentement dans les œuvres, et peu à peu les richesses sourdent des profondeurs. Trop détaillées ou brusques d'abord, ses « Variations-Haendel », de Brahms, s'emplissent bientôt de tendresse, de brio et de *ferveur ; les pages cent fois jouées* du « Tombeau de Couperin », de Ravel, apparaissent toutes neuves *dans la transparence d'une contem*plation très pure qui ne cesse de découvrir des sonorités ignorées.

Frédéric Aguessy a une qualité rare : il se fait écouter, sans doute *parce que lui-même écoute sans* cesse ce que dit la musique.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde

idées

PEINE DE MORT

Un droit inconditionnel à la vie ?

par BERTRAND DE MARGERIE (*)

DANS le débat actuel sur la peine de mort, et sur la doctrine et la position de l'Eglise à ce sujet, un manque de clarté et de précision voile deux points fondamentaux.

Des penseurs chrétiens mettent, en fait, sur le même pied le droit de l'innocent (non encore né ou nouveau-né) et le droit du criminel à la vie : l'un et l'autre auraient un droit également absolu et inconditionnel à voir sa vie protégée par l'Etat.

D'autre part on ne se demande pas si l'Etat aurait le devoir ou simplement le droit d'instituer légalement la peine de mort pour sanctionner certains crimes.

Face au premier point, il faut dire nettement que l'Eglise n'a jamais reconnu un droit inconditionnel et absolu à la vie et à la survie que chez les innocents.

Pie XI, dans son encyclique *Casti Connubii* en 1930, écrivait : « *La vie de la mère et de l'enfant est également sacrée ; même l'autorité publique n'a aucun droit de la supprimer ; c'est d'une manière tout à fait absurde qu'on invoque contre les innocents le droit du glaive, qui ne vaut que contre les seuls coupables.* »

On remarquera, soit dit en passant, l'allusion à l'épître aux Romains 13,4 : « *Crains, si tu fais le mal, car ce n'est pas pour rien que l'autorité porte le glaive : elle est un instrument de Dieu pour faire justice et châtier qui fait le mal.* » Mais surtout on notera le refus absolu d'identifier le cas des innocents et celui des coupables face au droit à la vie et face à la peine de mort.

C'est la même position que Pie XII et Paul VI ont réaffirmée avec force. Le premier a fourni une importante précision dans son allocution du 13 septembre 1952 : l'Etat ne supprime jamais le droit à la vie, mais peut prendre acte de la renonciation du coupable à l'exercice de ce droit. Autrement dit, il peut juger que l'exercice du crime, et notamment la méconnaissance du droit absolu et inconditionnel des innocents à la vie, signifie, de la part du criminel, même si celui-ci ne reconnaît pas une telle implication, la renonciation au caractère inconditionnel de son propre droit à la vie.

Paul VI, dans son discours du 9 décembre 1972 aux juristes italiens, au sujet de l'avortement, a lui aussi pris soin de souligner ce point : les « *innocents* » (1) ont un droit absolu à la vie ; ce qui ne veut pas dire que les coupables n'aient *aucun* droit à la vie : car même dans un *pays* où la peine de mort existe, pourrait-on ajouter, ils gardent le droit de n'être pas tués par des particuliers ou antérieurement à un jugement suivi d'une sentence de mort.

Notons-le avec force : à notre connaissance, aucune conférence épiscopale, ni même aucun évêque n'a jamais *dit reconnaître* un tel droit inconditionnel et absolu du criminel impénitent à la vie temporelle. Aucune affirmation doctrinale de l'Eglise universelle ne peut être citée en ce sens : au contraire, comme nous l'avons indiqué, l'enseignement constant du magistère ordinaire du pontife romain au cours des siècles et tout spécialement au cours du nôtre limite la reconnaissance d'un droit absolu et inconditionnel à la vie terrestre au cas des innocents.

Quant au second point annoncé, c'est aussi en vain qu'on chercherait dans les enseignements de l'Eglise universelle, sur le plan doctrinal, une quelconque affirmation d'un devoir *des Etats d'introduire dans leur législation la peine de mort.*

Avantages et limites de la non-violence

Sans doute peut-on dire que l'agir concret de l'Eglise, au Moyen Age, notamment dans le contexte de l'inquisition, a été dans le sens de la peine de *mort* ; encore faut-il ajouter, sous peine de fausser les données, que l'on ne peut citer aucun texte des papes, s'adressant à l'Eglise universelle, pour l'enseigner, et déclarant explicitement ou, moins encore, de manière irréformable, que l'autorité temporelle à l'obligation de légiférer dans le sens de la peine de mort (2).

Le seul document *médiéval* traitant de ce sujet est la profession de foi demandée par Innocent III, en 1210, aux Vaudois : ils devaient admettre et reconnaître que « *le pouvoir séculier peut sans péché mortel exercer le jugement du sang, pourvu qu'il procède non par haine, mais par un jugement exercé avec c a u t i o n* ». (Denz. Schönmetzer, *E n c h i r i d i o n Symbolorum*, § 795). Notons le verbe : le pouvoir séculier *peut* : il n'est pas dit qu'il *doive*.

Il est vrai que l'Eglise n'a jamais condamné les théologiens qui, comme saint Thomas d'Aquin, pensent que l'Etat doit légiférer dans le sens indiqué et qui peuvent s'appuyer sur le texte explicite de saint Paul : « *Ce n'est pas pour pour rien que l'autorité porte le glaive, elle est un instrument de Dieu pour châtier qui fait le mal* » (Romains 13,4). Face à ce texte, le *moins que l'on puisse dire* est que l'Eglise ne peut exclure et n'a pas nié que la Révélation divine, qui lui est confiée, contienne l'affirmation explicite du droit et même du devoir qu'a l'Etat de condamner à mort. C'est ainsi que ce texte a été compris jusqu'ici par presque tous les exégètes (cf. Lagrange, Ep. aux Romains, Paris, 1931, p. 313). L'Eglise n'a pas encore défini le sens de ce texte (3).

Dans tout le débat actuel, on ne cite guère un texte sur lequel il serait important de *réfléchir* : celui de Vatican II sur les avantages et les limites de la non-violence :

« *Nous ne pouvons pas ne pas louer ceux qui, renonçant à l'action violente pour la sauvegarde des droits, recourent à des moyens de défense qui, par ailleurs, sont à la portée même des plus faibles, pourvu que cela puisse se faire sans nuire aux droits et aux devoirs des autres, ou de la communauté* (Gaudium et Spes, *chap. V, § 79, 5).* »

La peine de mort est une action violente en vue de la légitime défense de la société comme telle, tout spécialement de ses membres faibles : les femmes et les enfants. L'Etat ne peut y renoncer que si une telle renonciation ne nuit pas aux droits des femmes et des enfants à la vie et à la survie terrestre, ni au devoir de la communauté par rapport à eux.

Le Nouveau Testament unit à l'affirmation du droit de glaive de l'Etat (cf. Rm 13, 4) la présentation du double exemple de Jésus, Dieu et homme. Jésus est le Dieu qui constitue toute autorité pour conduire au bien et châtier le mal (Rm 13, 1-5) même par l'usage du glaive ; mais il est aussi l'homme qui, dans une situation de légitime défense, n'a pas fait tuer (Jean, 18, 11 : « *Rentre le glaive dans le fourreau* ») mais a préféré mourir pour ceux qui le tuaient, et pour leur salut éternel. Son exemple invite les chrétiens et même tous les hommes, à préférer souffrir la violence contraire au droit, plutôt *que d'exercer l'action v i o l e n t e* conforme au droit, chaque fois que les droits des tiers, notamment des plus faibles, ne sont pas ainsi lésés. Jésus n'a jamais lésé, même indirectement, le droit des faibles à la vie terrestre ; ni affirmé un droit inconditionnel et absolu des coupables à cette vie. Ne mettons jamais la non-violence au service d'une injuste violence, mais seulement au service du droit, et surtout du droit des innocents.

(*) De la Compagnie de Jésus.

(1) Voici le texte de Paul VI, qui ne fait que reproduire un discours de Pie XII, en date du 29 octobre 1951 : « *Aucune autorité humaine ne peut exhiber ou donner un titre juridique valable pour disposer directement et délibérément d'une vie humaine innocente, en vue de sa destruction.* »

(2) De même l'Eglise anglicane, dans le trente-septième de ses célèbres trente-neuf articles de doctrine, reconnaissait la licéité de la peine de mort, sans parler d'obligation.

(3) Notons que Pie XII, sans prétendre définir le sens de Rm 13.4, l'a exposé plusieurs fois : *le* 3 octobre 1953, en disant : « *Ici, l'expiation est mise à l'avant-plan* » ; le 5 décembre 1954 : « *La Sainte Ecriture enseigne que l'autorité humaine, dans les limites de sa compétence, n'est autre, en ce qui concerne l'accomplissement de la peine, que l'exécutrice de la justice divine* » ; et surtout, le 5 février 1955, en rejetant explicitement et longuement la théorie suivant laquelle Rm 13.4 ne contiendrait que « *des idées correspondant aux conditions historiques et à la culture de l'époque* » et en maintenant que ce verset a « *une valeur générale et toujours durable* » car il se réfère « *au fondement essentiel du pouvoir pénal et de sa finalité immanente* ».

Garder l'épée de Damoclès

par PIERRE DE BOISDEFFRE

PERSONNE ne l'avait prévu, mais souvent c'est l'imprévu qui l'emporte : la peine de mort va... *mourir*, on n'ose dire de mort naturelle, mais tout simplement d'anorexie. Une fois de plus, les mœurs auront précédé la loi.

Qui ne s'en réjouirait ? Qui, vraiment, au fond de son cœur, ose se dire pour la peine de mort ? Qui admire l'affreuse guillotine ? Pour moi qui ai vu, en mon *enfance*, la mort frapper indistinctement les meilleurs et les pires, je me félicite de vivre dans une société qui essaie de *se montrer un peu moins* inhumaine.

Pourtant, comme Roger Ikor, je m'interroge. Je voudrais être sûr que la mort, sur certains êtres frustes, n'ait aucun effet dissuasif. Sûr aussi que des peines mieux appropriées pourront garantir la société et sinon venger, du moins protéger, réconforter les victimes.

Car on ne parle jamais des victimes ! Patrick Henry, grâce au talent de Mᵉ Badinter et à la sérénité des jurés, a sauvé sa tête, mais songe-t-on aux malheureux parents de sa petite victime ? Combien d'autres, au lendemain d'une agression stupide, resteront infirmes ou mutilés leur vie durant ?

Quelle « peine de substitution » pourrait être équivalente à la mort ? La mort est irréversible, elle est irrémédiable ; toute autre peine est nécessairement précaire et réductible. Au m o i n s peut-on souhaiter que celle qui viendra remplacer la mort soit réellement *dissuasive*, et qu'elle mette à l'abri le corps social pendant un temps suffisamment long — vingt ans par exemple, délai minimum qui ne serait susceptible d'aucune réduction.

Mais cela, c'est le *principe* ! Or, il y a gros à parier que ceux qui vont triompher de la peine de mort reprendront le combat pour alléger, humaniser, minimiser les peines qui subsistent. Je ne le leur reproche pas. C'est le combat de la civilisation. On s'étonnera demain qu'on ait si longtemps puni de mort les auteurs de crimes passionnels (qui ne songent guère à récidiver), des crimes politiques, voire certains criminels « accidentels ». Dans quelques années, la prison risque, *dans* un *grand* nombre de cas, de paraître aussi anachronique que l'est aujourd'hui la peine de mort. Mais aura-t-on, pour autant, *préparé* la réinsertion des criminels ? Leur aura-t-on donné la volonté de s'amender et de réparer ? Car tout est là. Hier, *la société* avait toujours raison contre l'individu. Elle avait tous les droits : elle pouvait *interdire*, contraindre, punir. Aujourd'hui, c'est l'individu qui a tous les droits. Mais est-il nécessairement plus heureux ? Il y a — c'est malheureux — des criminels irrécupérables. Qu'en faire ?

On me dira : avez-vous une solution ? Eh bien oui ! j'en ai une, mais les juristes l'estimeront inapplicable, et les politiques la diront inhumaine : c'est la peine de mort avec sursis, comme il y a des peines de prison* avec sursis — je veux dire la mort assortie d'un sursis d'exécution. D'abord, on limitera la peine aux seuls cas que recensait le rapport Peyrefitte sur la violence : rapt d'enfant et prise d'otage quand la victime n'est pas rendue vivante ; assassinat de toute personne chargée d'un service public ; assassinat d'une victime choisie en raison de sa faiblesse ; récidive de crime de sang. Même dans ce cas, on n'exécutera pas la peine si le jury *prononce* la condamnation. Mais lorsque l'on remettra le condamné en liberté (puisqu'il finit toujours par l'être), on gardera cette épée de Damoclès suspendue, *c'est le cas de le dire*, au-dessus de sa tête.

Sinon, comment ne pas craindre, si des assassins remis en liberté récidivent (comme Buffet), que des citoyens exaspérés n'attendant pas le bon vouloir des tribunaux et ne fassent justice à leur manière ?

L'enjeu international

par THOMAS HAMMARBERG (*)

IL est important que la France abolisse la peine de mort. Une telle mesure serait un pas décisif vers l'abolition générale. Elle renforcerait la position de l'opinion européenne contre ce châtiment cruel et dégradant. Elle influencerait les discussions au sein des Nations unies et d'autres instances internationales.

La France est l'un des derniers pays européens à maintenir la peine de mort. Au cours des années 70, des exécutions n'ont eu lieu qu'en Turquie, en Espagne et en France. L'Espagne vient d'abolir la peine capitale et le premier ministre de Turquie a déclaré qu'il œuvrait en faveur du même but. Reste la France.

C'est précisément ce problème qui sera inscrit à l'ordre du jour du congrès sur le traitement des prisonniers et la prévention du crime qui se tiendra l'année prochaine à Sydney. *Il* sera auparavant discuté au Conseil de l'Europe. Le parlementaire suédois Carl Lidbom soumet un rapport sur cette question au comité juridique du Conseil.

La position que prendra l'Assemblée nationale s e r a d'une grande importance pour ces discussions futures. De nombreux gouvernements qui ont des relations privilégiées avec Paris, les régimes pour qui la France (et l'Europe) est un exemple seront influencés par cette décision.

Dans de nombreux pays, en particulier en Afrique, la peine de mort est appliquée à des personnes qu'il f a u t considérer comme des prisonniers politiques. Les exécutions deviennent un outil de l u t t e politique. L'autre jour, au Ghana, l'ancien chef de l'Etat a été exécuté. Les tentatives de coup d'Etat au Maroc, au Soudan, en Somalie et dans d'autres p a y s ont été suivies d'exécutions massives. Les premiers ministres Ali Bhutto et Hoveyda ont été mis à mort pour des raisons essentiellement politiques (et à l'issue de procès à huis clos ou irréguliers).

Certaines exécutions politiques ont pour prétexte des inculpations de droit commun. Une campagne pourrait être menée plus efficacement contre de tels assassinats en se plaçant en position de refus absolu et en toutes circonstances de la peine de mort. En fait, d'a p r è s l'expérience d'Amnesty International, il est très difficile de tracer une ligne de partage entre les exécutions politiques et non politiques.

La lutte contre les assassinats politiques n'est pas la seule raison pour laquelle la France devrait abolir la peine de mort. Il y a d'autres arguments très forts.

Chaque exécution est un échec. Il p e u t *y* avoir des criminels notoires dont la rééducation semble impossible. Mais la mise à mort d'une telle personne n'est pas une solution : la racine du problème demeure. Lorsque la société tue un de ses citoyens, elle donne une démonstration publique que la violence est une « *solution* » aux problèmes sociaux et que la vengeance est préférable à un effort soutenu de rééducation.

Une telle attitude exerce aussi une influence sur les procédures judiciaires. Un procès qui mène à la peine de mort est un mauvais procès. Il est entouré d'une atmosphère de sensationnel, ce qui peut mettre en danger l'objectivité. Même le juge le plus sage et le plus expérimenté peut se tromper. Une fois exécutée, la peine de mort est, bien entendu, irréversible ; une erreur découverte après coup saperait gravement la confiance que le public place dans le système judiciaire.

La querelle au sujet de l'effet dissuasif de la peine de mort n'e s t toujours pas tranchée. Dans mon pays, en Suède, la fréquence des meurtres a, en fait, diminué après l'abolition de la peine de mort. Il s'agit peut-être d'une coïncidence, mais il est certain qu'on n'a jamais pu produire de preuves convaincantes que la menace d'exécution ait un effet dissuasif quelconque. Je pense que, dans ce débat, la charge de preuve doit incomber aux partisans du châtiment extrême.

(*) Président international d'Amnesty International.

Opinions

La peine de mort suscite traditionnellement un c o u r r i e r abondant. Nous donnons ci-dessous des extraits des lettres ou opinions les plus significatives :

La seule sanction

Quant à l'exemplarité de la peine de mort, la question est sans intérêt : le truand véritable, c'est-à-dire celui-là même qu'il s'agit d'éliminer, sait parfaitement qu'il risque sa vie pendant son forfait, pendant sa capture, après son jugement : il a pris ce risque. Il l'a accepté.

La mort est pour le criminel irrécupérable la seule sanction efficace et légitime, en même temps qu'à beaucoup près la moins barbare : elle délivre la société et délivre l'intéressé même de lui-même, sans souffrances prolongées et inutiles.

HENRI ESCARAVAGE.
(Paris.)

La victime sacrificielle

L'application épisodique de la peine capitale dans une société qui se prétend évoluée et avancée me paraît clairement expliquée — mais non justifiée ! — par l'anthropologie fondamentale de René Girard ; la France profonde de la majorité silencieuse immole périodiquement une victime sacrificielle ; que cette victime soit prise parmi les criminels n'enlève ici rien au rite qui a pour but et pour effet de ressouder et de réconcilier la communauté nationale. La distance qui nous sépare des peuples primitifs n'est pas large !

HUGUES COUSIN.
(dominicain.)

Deux observations médicales

En février 1962, Julien Green écrivait dans son *Journal* : « *Des souffrances des suppliciés nous ne savons à peu près rien. Il paraît que la tête séparée du corps continue à vivre. Pendant combien de temps ? On ne sait... Elle vit et souffre effroyablement puisque toute souffrance est dans le cerveau ; et tant que les centres nerveux ne sont pas détruits, l'extraordinaire machine à souffrir continue à fonctionner.* »

Deux observations médicales semblent corroborer un tel point de vue.

En 1803, en Allemagne, à Breslau, un médecin nommé Wendt tente une expérience sur la tête d'un d é c a p i t é qui s'appelait Troer. Et Wendt relate : « *Les yeux étaient ouverts et clairs, la bouche fermée... En tournant la tête du supplicié vers le soleil, je vis se fermer l'œil qui était touché par un rayon de lumière. Je criais alors fortement à deux reprises son nom « Troer » dans son oreille : après chaque appel les yeux, en train de se fermer, s'ouvrirent en se tournant doucement vers l'endroit d'où venait le bruit et la bouche s'ouvrit plusieurs fois. L'expérience avait déjà duré une minute trente (...)* »

Un peu plus d'un siècle plus tard, en 1905, à Montpellier, une nouvelle observation est encore plus impressionnante, car le médecin et le condamné, dénommé Languille, se sont mis d'accord avant l'exécution : à l'énoncé de son nom, la tête décapitée répondra en abaissant ou en soulevant les paupières par trois fois. Ainsi fut fait : « *La tête étant tombée*, dit le docteur Beaurieux, *je la saisis. Immédiatement les lèvres et les paupières s'agitèrent pendant cinq à six secondes. Puis les mouvements spasmodiques cessèrent. La face se détendit, les paupières se refermèrent à demi comme chez les agonisants. C'est alors que j'appelais d'une voix forte « Languille ». Je vis les paupières se soulever lentement d'un mouvement régulier, net et normal, comme cela se passe pendant la vie chez les gens qu'on éveille. Puis les yeux de Languille se fixèrent d'une façon précise sur les miens, non pas un regard terne et vague, mais des yeux bien vivants, avec des pupilles rétrécies. Au bout de quelques instants, je renouvelais mon appel : de nouveau, les paupières se soulevèrent et les yeux se fixèrent sur les miens.*

» *Au troisième appel, plus rien ne bougea. Le tout avait duré environ trente secondes.* »

J.-L. BRENIER,
de l'Académie de chirurgie,
et J. VAN DEN DRIESSCHE,
professeur à la faculté de Rennes.

Les beaux esprits

On ne compte plus, de nos jours, les « beaux esprits » qui se sont donné pour mission de nous faire croire que c'est la société qui est coupable d'avoir des criminels (la Société, c'est-à-dire, l'ensemble des gens qui n'en peuvent mais). Comment, dès lors, une telle menace pourrait-elle posséder l'efficience d'une dissuasion ?

YVES TOURAINE,
de la Société des gens de lettres.

Le droit de grâce

On peut espérer que la France se demandera, enfin, si elle doit, à son tour, accéder au rang des nations qui refusent à l'Etat le pouvoir de tuer ses citoyens.

Or, malgré cela, il y a encore des indécis. Qui ne se résolvent pas à rejoindre les abolitionnistes mais qui hésitent à rester en compagnie des partisans du couperet. A ces indécis, l'existence même du droit de grâce offre l'alibi le plus séduisant qui soit.

Ce pourrait donc être l'un des mérites du débat sur la peine de mort que de poser également la question du maintien de l'exercice du « droit de faire grâce ».

En effet, cette compétence n'est publiquement révélée qu'à l'occasion des commutations — ou de leur refus — des peines capitales. Ce n'en est pourtant que l'aspect le plus spectaculaire et le plus marginal. Et de beaucoup. En effet, le pouvoir qu'a le président de dispenser un condamné de l'exécution de tout ou partie d'une peine peut s'appliquer à toutes les sanctions corporelles ou pécuniaires, à peu près sans exception.

Personne, certes, n'a le droit de suspecter les motivations du président de la République lorsqu'il signe une telle mesure. Mais, sans offenser quiconque, il est permis d'affirmer que la loi a, ainsi, organisé les risques de l'arbitraire le plus redoutable.

BERNARD PREVOST,
avocat au barreau de Paris.

BIBLIOGRAPHIE

SANS HAINE ET SANS COLÈRE de Roger Ikor

Roger Ikor était autrefois hostile à la peine de mort. Il ne l'est plus. Mais il souhaite que, maintenue dans les codes, « *elle n'ait jamais à être appliquée* ». Tel est, décrit par l'auteur lui-même, l'itinéraire de Roger Ikor à propos de la peine de mort dans le livre qu'il vient de publier sous le titre *Sans haine et sans colère*.

Cependant..., plaider pour la peine capitale et souhaiter aussi qu'on ne l'applique pas, à l'instar de la Belgique, n'est-ce pas trop se fondre dans cette intelliguenzia (l'orthographe est de l'auteur) à qui Roger Ikor réserve le meilleur de son acidité ? — Ph. B.

★ Roger Ikor : *Sans haine et sans colère* ; Albin Michel, 160 pages, 27 F.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

AVANT LE SOMMET DES PAYS INDUSTRIALISÉS A TOKYO

M. Carter s'entretient du problème de l'énergie et du drame des réfugiés avec M. Ohira

De notre correspondant

Tokyo. — Ce n'est que la seconde fois depuis la guerre qu'un président américain se rend au Japon. Bien que les deux pays entretiennent des relations privilégiées et qu'une vingtaine de rencontres au sommet aient eu lieu entre dirigeants américains et japonais, seul M. Ford, en 1974, s'est rendu à *Tokyo* : la visite de Eisenhower, en 1960, avait en effet dû être annulée au dernier moment en raison des manifestations énormes qu'elle provoquait et qui entraînèrent d'ailleurs la chute du cabinet Kishi.

La venue à Tokyo de M. Carter se situe dans un climat beaucoup plus calme. Elle revêt d'autant plus d'importance pour les Japonais qu'elle a lieu à la veille du sommet des pays industrialisés. Elle témoigne que les relations avec les Etats-Unis se développent désormais davantage que par le passé sur un pied d'égalité.

Ce qui, en dernière analyse, reflète une *réalité*. Si *l'on se fonde* sur une conception classique de la hiérarchie des Etats, le Japon paraît, certes, encore une puissance au « petit pied » puisqu'il ne dispose pas d'une force militaire qui consacrerait son *autonomie, mais dépend des* Etats-Unis pour sa sécurité. En revanche, si l'on analyse la situation du Japon non en termes géo-politiques mais en fonction de sa capacité à s'adapter au marché mondial, à réagir aux *événements économiques* et *même* à influencer le cours, le Japon paraît incontestablement un acteur de la gestion de l'économie internationale. Par un ironique retour des choses, les premiers touchés par cette réémergence *du Japon ont été* les *Américains*, autrefois les tuteurs, comme en témoigne la tension qui s'est développée entre les deux pays dans le domaine commercial.

Mais la manière dont les Japonais, comme les Allemands, résistèrent à Washington — qui entendait leur faire jouer en 1977 le rôle de « locomotive » de la *relance, ce qu'ils ne voulaient pas*, craignant de déclencher chez eux un processus inflationniste, — puis affrontèrent les pressions américaines sur le yen, ont démontré aux Etats-Unis que Tokyo n'avait plus l'attitude soumise d'autrefois.

C'est un peu ce nouveau type de relations, basées moins sur une dépendance « franche et entière » que sur une concertation substantielle qui doit consacrer la visite de M. Carter. Le sommet *nippo-américain, qui ne devrait* pas donner lieu à un communiqué commun, sera avant tout, selon les Japonais, l'occasion pour les deux dirigeants d'approfondir leur compréhension mutuelle et de poursuivre le dialogue entamé *en mai lors de la visite* à Washington de M. Ohira.

Américains et *Japonais ont* voulu en fait ancrer la visite de M. Carter dans le passé commun de deux pays : le président se rendra à Shimoda, petit port du Pacifique, célèbre sans *doute* parce qu'il a servi de cadre au *roman* du *prix* Nobel *Yasunari* Kawabata, *la Danseuse d'Izu*, mais aussi et surtout parce que c'est là qu'en 1854 le commodore Perry et ses « bateaux noirs » obtint, après quelques démonstrations de force, l'ouverture du *Japon, pratiquement fermé aux* étrangers depuis trois siècles.

Les rapports avec Moscou

Mais c'est aussi à la demande des Japonais qu'auront lieu à Oizo, dans la maison de l'ancien *premier ministre Yoshida — qui* au lendemain de la guerre de Corée négocia avec les Américains le nouveau statut du Japon, qui allait faire du vaincu un allié des Etats-Unis, — qu'auront lieu les plus importants entretiens entre MM. Carter et Ohira. Rappel d'un côté que Washington a toujours des moyens de pression, de l'autre que même si les lieux sont identiques le temps passé où les Américains pouvaient dicter leurs vues à Tokyo... Symboles *destinés sans doute* à satisfaire les opinions respectives des deux hommes d'Etat, qui ont voulu d'autre part écarter de leurs entretiens les sujets de désaccord en déclarant d'entrée de jeu que les questions économiques *bilatérales* — *principaux* sujets de friction — ne seraient pos du côté japonais que le pros d ucôté japonais que le pro*blème de la participation des* Américains aux appels d'offres des entreprises publiques niponnes a donné lieu à un accord de principe le 2 juin et que celui de l'excédent commercial (qui a atteint 11 milliards de dollars en faveur du Japon en 1978) est en voie de résolution.

Cela dit, se déroulant à la veille du sommet de Tokyo, les entretiens Carter-Ohira porteront en partie sur la formulation d'une position commune nippo-américaine, notamment sur la question de l'énergie. Les Américains semblent sur ce point assez pressants, alors que les Japonais voudraient plutôt garder leur distance pour conserver vis-à-vis des *Européens* une position de conciliateurs. L'essentiel des conversations, pense-t-on du côté japonais, va donc être consacré à un tour d'horizon politique, l'attitude de l'Union soviétique au lendemain des accord SALT 2 en étant l'un des thèmes majeurs. Les rapports *avec l'Union soviétique sont pour* le Japon d'une importance primondiale, en raison du déséquilibre de la politique étrangère de Tokyo depuis la signature du traité de paix et d'amitié avec la Chine en novembre et à cause *du déploiement des forces navales* soviétiques dans le Pacifique, dont le dernier développement est l'arrivée du *Minsk* dans la région.

Sur le plan diplomatique, la rumeur circule dans l'entourage du premier ministre que M. Ohira pourrait évoquer son intention de se rendre à Moscou avant de *répondre à l'invitation que lui ont* faite récemment les Chinois. Une visite qui aurait une signification certaine, car, sur le plan du protocole, c'est normalement aux Soviétiques de venir d'abord au Japon (en 1973, M. Tanaka alors premier ministre s'était en effet rendu à Moscou). On interprète d'autre part à Tokyo comme un signe d'assouplissement de Moscou les déclarations faite la semaine dernière par des membres du Soviet suprême à une délégation *japonaise du parti* social-démocrate qui laissent penser que Moscou serait à nouveau disposé à discuter la question des territoires du Nord (quatre îles du *sud de l'Archipel des* Kourilles occupées par l'U.R.S.S. depuis la guerre).

Sur le plan de la sécurité en Asie, les Japonais voudraient savoir des Américains quelles sont à leur avis les intentions des Soviétiques dans la région : selon les déclarations de M. Carter, lors de son passage à Anchorage en route pour le Japon, Moscou n'aurait pas l'intention de construire des bases *militaires* au Vietnam, une initiative qui serait perçue du côté occidental comme un changement majeur dans les rapports de forces en Asie.

La question coréenne

Plus globalement, le Japonais voudraient insister auprès des Américains sur ce qui leur semble un point *crucial* : la *stabilité* régionale ne peut être assurée que *si la présence américaine* est crédible tant militairement que politiquement et si les pays de la zone ont des économies faibles. Sur ce dernier point Tokyo est prêt à jouer un rôle accru en développant ses liens commerciaux, *financiers et son aide* à la région (le récent accord de coopération avec les Philippines et le renforcement des rapports avec l'Indonésie en sont la manifestation). En même temps, le Japon entend essayer de jouer *un rôle de conciliation entre* le Vietnam et la Chine (deux missions se trouvent actuellement dans ces pays), et a indiqué son intention d'étudier les moyens de maintenir son aide au régime Pol Pot lors de la visite à Tokyo *de M. Ieng Sary qui s'est achevée* le 23 juin. (Le Japon n'a pas reconnu les nouvelles autorités de Phnom-Penh).

Mais cette politique qui vise à renforcer le statu quo en Asie et à réduire la tension ne peut être efficace, disent les Japonais, que si les Américains ne donnent pas *l'impression de se retirer. Les* Américains semblent favorables à une telle évolution. On fait remarquer qu'ils sont décidés à réaffirmer plus fermement qu'il y a deux ans à Tokyo et à Séoul leur intention de demeurer une *puissance en Asie*.

M. Carter devrait notamment *annoncer, sinon lors de* la visite le 29 juin en Corée du Sud, du moins dans un avenir proche, sa décision de suspendre le retrait des troupes américaines de ce pays, invoquant *notamment* le renforcement du potentiel militaire de *Pyongyang qui, selon la C.I.A.*, serait passé de quatre cent cinquante mille à cinq cent cinquante mille ou six cent mille hommes. En ce qui concerne un développement de l'armée japonaise, le président s'est contenté de *déclaré à la presse nippone* qu'il était « *satisfait de voir les Japonais s'engager à assumer davantage leur défense* », mais, a ajouté M. Carter « *le niveau des dépenses militaires japonaises doit être décidé par les Japonais eux-mêmes, et ce n'est pas à nous de les influencer* ». Selon *Akahata, organe* du P.C. *nippon*, les Etats-Unis demanderaient aux Japonais de participer davantage à l'entretien des bases militaires américaines sur l'archipel. D'une manière générale, les Japonais semblent disposés à apporter leur *appui économique* à la *stratégie* américaine en Asie et en Amérique latine. M. Sonoda, ministre des affaires étrangères doit se rendre en août dans six pays latino-américains et, en particulier, au Chili. L'éventualité d'une visite à Tokyo de M. Pinochet a été évoquée.

En revanche, une région du monde où les intérêts américains et japonais divergent est le Proche-Orient. Pour ménager leurs rapports avec les pays arabes producteurs de pétrole, Tokyo n'entend pas soutenir sans réserve la politique de paix de M. Carter, et notamment apporter une aide massive à l'Egypte. *Sur ce point*, M. Ohira, soumis à des pressions de la part des Américains, sera assurément évasif au cours des entretiens. On s'attend qu'il adopte une attitude *similaire en ce qui concerne la* Turquie pour ne pas compromettre sa politique à l'égard de l'U.R.S.S. Autre point sur lequel les Japonais seront moins conciliants que le souhaiteraient les Américains : le problème des *réfugiés indochinois*. Celui-ci devant être évoqué au cours du sommet, les Japonais ont annoncé samedi 24 juin des mesures d'assouplissement des procédures *supposées permettre aux* réfugiés de s'installer sur l'archipel (jusqu'à présent, bien que le Japon ait annoncé en avril son intention de recevoir cinq cents personnes, trois seulement se sont vu accorder un visa de résidence). Peut-être le baptiste Carter saura-t-il convaincre cet autre protestant qu'est M. Ohira de la nécessité pour son pays d'adopter une attitude plus *humanitaire et plus ouverte aux* drames d'autrui.

PHILIPPE PONS.

EN AFGHANISTAN

La première manifestation d'opposants dans la Capitale a été brutalement réprimée

Des affrontements armés ont eu lieu, pour la première fois, samedi 23 juin, à Kaboul. Ils ont commencé lorsque des opposants au *régime prosoviétique* de M. Taraki ont défilé *dans* le quartier Djodi-Mewan, à la limite du vieux Kaboul. Les forces de sécurité ont ouvert le feu. Environ une cinquantaine de personnes ont été tuées, indique l'A.F.P., au cours de combats qui ont duré plusieurs heures. La situation était redevenue calme dimanche et des renforts avaient été acheminés vers la capitale. Radio-Kaboul a *déclaré que* les *manifestants*, qui étaient, semble-t-il, peu nombreux, étaient des « *fanatiques ennemis de la révolution à la solde de l'Iran* » et qu'ils avaient été « *balayés* ».

Le parti islamique, l'un des *mouvements de rebellion*, a affirmé, d'autre part, samedi, que soixante-six militaires étaient tombés dans une embuscade et avaient été tués récemment au sud de la capitale. Il fait état d'accrochages entre forces armées et guérilleros dans plusieurs autres régions du pays.

Cependant, indique l'envoyé spécial de l'A.F.P. à Kaboul, Jean-François Le Mounier, la rebellion des tribus mohmands, dans l'est du pays, marque le pas devant le déploiement de moyens militaires des troupes gouvernementales — renforcées par des livraisons d'armements soviétiques — et en raison aussi du *manque de coordination* entre les groupes de maquisards. Les diplomates occidentaux estiment que les trois quarts environ des routes du pays sont sous contrôle des rebelles et que *l'insécurité est* grande dans la plupart des régions. Le gouvernement se contente le plus souvent de maintenir son contrôle sur les villes et *il a réorganisé* son *système* de défense en fonction de cette priorité. Kaboul est une véritable place fortifiée. Les autorités ont, d'autre part, mis en veilleuse un important programme de *réformes* en matière d'éducation, dont certains aspects avaient mis le feu aux poudres. En revanche, le gouvernement révolutionnaire *s'efforce* de mettre en place des coopératives agricoles afin de favoriser le succès de la réforme agraire, qui n'a pas été partout mal accueillie.

Devant le renforcement du potentiel défensif du régime, peu d'observateurs à Kaboul, rapporte encore l'A.F.P., imaginent que la rebellion musulmane puisse le renverser *militairement*. Un chanchangement ne semble possible que si l'armée « lache » l'équipe au pouvoir. Des purges systématiques éliminent les officiers soupçonnés de tiédeur révolutionnaire tandis que les militaires *réputés « sûrs » bénéficient* de traitements de faveur. Mais l'avenir du régime dépend, autant que du rôle de l'armée, de la continuité du soutien soviétique.

D'autre part, les arrestations et exécutions d'Afghans soupçonnés d'être contre le régime se poursuivent. Plus de douze mille prisonniers seraient incarcérés dans la prison de *Puli-Charkri*, près de la capitale, prévue pour en abriter environ la moitié, affirment des opposants. Une rebellion d'officiers détenus aurait été sévèrement réprimée au début du mois et le directeur de l'établissement aurait été remplacé à la suite de cette mutinerie. Les prisonniers ne sont jamais déférés devant un tribunal.

Enfin, l'armée a réquisitionné plusieurs hôpitaux, début juin, pour y soigner les militaires blessés. La rubrique nécrologique des journaux permet, d'autre part, aux observateurs dans la *capitale afghane, de constater* que des hauts fonctionnaires et des militaires disparaissent régulièrement. Il est probable qu'ils ont été victimes de la rebellion *musulmane. Les responsables estiment*, note-t-on à Kaboul, qu'ils doivent livrer une lutte impitoyable pour faire face à cette rebellion qu'ils considèrent comme une « *agression extérieure* ».

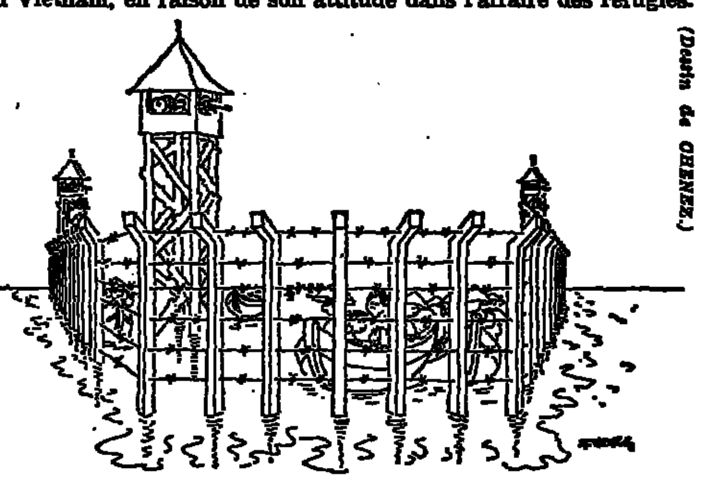
LE SORT DES « BOAT PEOPLE »

La Malaisie paraît assouplir son attitude

Les autorités malaisiennes ont, semble-t-il, assoupli les mesures prises à l'encontre des réfugiés indochinois en renonçant à renvoyer en haute mer plus de deux mille cinq cents d'entre eux qui avaient débarqué sur une île du sud du pays. Selon des responsables des Nations unies sur place, la Malaisie aurait ouvert certains des camps aux réfugiés arrivés ces dernières semaines. L'ordre de tirer sur ceux qui tentent d'accoster n'a *pas été donné, et aucun des quelque soixante-cinq mille réfugiés* dans les camps de transit n'a été expulsé, affirme, d'autre part, l'A.F.P. Une campagne de vaccination contre la peste va être engagée dans ces camps. L'Indonésie, la Malaisie et Singapour ont toutefois décidé de créer des patrouilles maritimes conjointes afin de décourager le débarquement d'émigrés.

La mission spéciale vietnamienne venue s'entretenir du problème des réfugiés est arrivée, dimanche 24 juin, à Djakarta. Son responsable a exprimé l'espoir qu' « une solution satisfaisante » à ce problème serait trouvée. Le Vietnam indique qu'il est prêt à discuter avec les pays concernés, au cours d'une réunion organisée par le Haut Commissariat pour les réfugiés, mais rejette l'idée d'une conférence internationale sur cette question. *L'organe du P.C. vietnamien* « Nhan Dan » écrivait, samedi, qu'une telle conférence représentait une « conspiration *des colonialistes anglais*, des expansionnistes *chinois* et des impérialistes américains pour mener une campagne de calomnies » *contre le Vietnam. Selon toute vraisemblance*, la *conférence* aura lieu à Genève les 19 et 20 juillet, indique-t-on au siège des Nations unies.

Le gouvernement norvégien a décidé, samedi, de « geler » 90 millions de couronnes (23 millions de dollars) d'aide destinés au Vietnam, en raison de son attitude dans l'affaire des réfugiés.



(Dessin de CHENEZ.)

Plusieurs centaines de Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens ont paricipé, dimanche 24 juin dans l'après-midi, au pied de la tour Eiffel, à une manifestation de soutien aux réfugiés du Sud-Est asiatique. Le Vietnam a été le grand accusé de la réunion organisée par différents comités d'aides aux rapatriés des trois communautés : « *Retrait des troupes d'Hanoï* », « *A bas l'impérialisme du Vietnam* », « *Halte à l'indifférence* », proclamaient les banderoles, tandis que des orateurs réclamaient la convocation d'urgence par les Nations unies d'une conférence internationale.

M. Victor Alaux, président du Comité d'aide aux réfugiés et rapatriés du Sud-Est asiatique, a tenu toutefois à « *remercier et non pas accuser* » la Thaïlande, la Malaisie et Singapour, *qui ont*, par leur prise de position alarmiste, sensibilisé l'opinion.

L'Humanité estime lundi que cette manifestation a été « *retransmise avec complaisance par la télévision giscardienne* » et que ceci souligne « *avec éclat comment certains font, sans vergogne, de l'affaire des réfugiés indochinois une misérable opération anticommuniste* ».

France-Inter a lancé, lundi 25 juin, une opération « *S.O.S. naufragés d'Indochine* » afin d'apporter une aide en vivres et médicaments aux réfugiés. Les dons doivent être adressés au Comité d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien (1).

La Fédération protestante de France (2) a invité, vendredi 22 juin, les protestants à venir « *instamment en aide aux réfugiés d'Indochine* » et demandé au gouvernement français de favoriser l'admission sur le territoire national du « *plus grand nombre possible* » de réfugiés.

L'abbé Pierre a adressé, remis un appel à M. Giscard d'Estaing en l'adjurant « *d'agir sur le champ, à la mesure de la honte qui sans cela nous accablerait* ».

La Fédération mondiale des villes jumelées-cités unies (3), lance avec le concours du comité « *Un bateau pour le Vietnam* », l'opération « *Une ville, une famille* ». Elle invite chaque ville jumelée, soit plus de six mille au tota, à prendre en charge au moins une famille et si possible plusieurs.

L'Association générale des Khmers à l'étranger (4) lance également un « *appel de détresse* » signé par des nombreuses personnalités invitant « *tous les amis français, cambodgiens et étrangers* » *à apporter leurs secours urgents en vue de l'envoi de produits alimentaires et de médicaments* » aux émigrés.

Enfin, la C.G.T. a demandé aux travailleurs de répondre « *à l'initiative humanitaire du Secours populaire français* (le Monde du *23 juin) en vue d'apporter une aide aux réfugiés du Vietnam, et particulièrement aux enfants* ».

(1) 42, rue de Cambronne, 75015 Paris. Tél. : 367-01-20. C.C.P. Paris 22 166 44 R.

(2) 37, rue de Clichy. Tél. : 874-15-08.

(3) 2, rue de Logelbach, 75087 Paris. Tél. : 766-75-10.

(4) 45 bis, rue des Acacias, 75017 Paris. Tél. : 380-34-27.

M. MITTERRAND DEMANDE AUX MUNICIPALITÉS SOCIALISTES DE « SE MOBILISER POUR ACCUEILLIR VINGT MILLE RÉFUGIÉS »

M. Mitterrand a demandé, dimanche 24 juin, à l'occasion de la convention nationale du P.S., aux municipalités socialistes de « *se mobiliser pour accueillir vingt mille réfugiés d'Indochine* ».

Il a estimé que le gouvernement doit « *abandonner la parcimonie* » dans cette affaire, car « *la France peut faire beaucoup plus* ». Il

Le premier secrétaire a précisé qu'une mission d'études du P.S. doit se rendre à Kuala-Lumpur et que le P.S. « *s'associera à toute initiative gouvernementale dans le seul but de la sauvegarde des exilés* ».

Il a ajouté que le P.S. saisira l'Internationale socialiste et l'Assemblée européenne de ce problème.

M. LIONEL JOSPIN : nous allons proposer une rencontre aux partis de gauche et aux syndicats.

M. Lionel Jospin, membre du secrétariat du parti socialiste, qui était dimanche 24 juin l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a notamment déclaré à propos de la situation des réfugiés d'Indochine :

« *Face à un drame humain, historique, le parti socialiste, avant même d'essayer d'expliquer pourquoi l'Asie du Sud-Est en arrive là, se doit d'agir.* (...)

» *Le parti socialiste n'est pas au pouvoir, il ne dispose pas des avions, du pétrole, des moyens techniques, de l'argent, de la possibilité d'offrir un travail : il peut, avec l'opinion, faire un certain nombre de propositions. Sur notre propre plan, en France, nous proposerons dans les jours qui viennent — j'ai signé la lettre personnellement avant-hier — une rencontre aux forces démocratiques, aux forces humanitaires, aux partis de gauche, aux syndicats, pour que nous voyions ensemble ce que nous pouvons faire, sans volonté d'utilisation politique.*

» *Sur le plan international, toujours socialiste, François Mitterrand, dès vendredi prochain à Bruxelles, saisira les leaders de l'union des partis socialistes et sociaux-démocrates de la Communauté économique européenne de propositions pour que nous agissions ensemble sur ce terrain. Nous allons mandater le groupe socialiste à Strasbourg à l'Assemblée européenne pour, dès l'ouverture de la session, demander là encore qu'une dimension européenne soit donnée à l'action en faveur des réfugiés, des hommes qui sont sur les bateaux ou dans les îles.*

» *Sur le plan intérieur français, nous voulons participer à un effort qui doit être entrepris. D'abord, nous demandons que le gouvernement revienne sur les mesures de restriction des visas, c'est-à-dire des capacités physiques d'accueil qu'il vient de prendre.*

ASIE

Thaïlande

Le P.C. pro-chinois propose au gouvernement « une coopération temporaire contre la menace d'expansion vietnamienne »

De notre correspondant

Bangkok. — Poussée par des forces intérieures et extérieures vers un engagement armé dans le conflit khméro-vietnamien, qui menace sa sécurité, la Thaïlande, sur la corde raide de la neutralité, se trouve placée dans une situation périlleuse. Alimentée par des informations tour à tour alarmistes et apaisantes, par des manifestations ultra-nationalistes et par l'envoi de renforts militaires en bordure de la frontière cambodgienne, la psychose d'une attaque vietnamienne se développe. Jeudi, certains journaux annonçaient une *« incursion » à 10 heures du matin* précises. Une carte détaillait l'itinéraire supposé des blindés de Hanoï sur les routes nationales thaïlandaises en vue de prendre à revers les unités des Khmers rouges adossées à la frontière. Le premier ministre affirmait une fois de plus que celle-ci avait été hermétiquement scellée. Des renforts de troupes étaient dépêchés dans ces parages, où la tension (du fait de l'offensive vietnamienne, des transits de Khmers rouges en armes et des arrivées et refoulements massifs des fugitifs) n'a pas baissé depuis des mois. L'attaque n'est pas venue.

Le lendemain, la presse et le premier ministre anon;çaient : *« Le calme règne sur la frontière »*, mais une vive inquiétude persiste. On ne saurait écarter le risque d'une contagion des combats et personne ne peut prévoir les initiatives vietnamiennes tant que les Khmers rouges continueront à bénéficier de la part de la Thaïlande d'un droit de passage et même du droit d'asile. En effet, plusieurs milliers de Khmers du régime déchu de M. Pol Pot, leurs familles et des civils qu'ils retiennent sous bonne garde, campent encore le long de la frontière sud-est du royaume. Ils continuent donc à faire peser sur la Thaïlande la menace de représailles, et la radio du régime de Phnom-Penh a, une nouvelle fois, accusé, samedi 23 juin, les autorités de Bangkok de *« provocations »*. La tension augmente de part et d'autre de la frontière à mesure que s'accroissent les forces armées.

La rencontre des extrêmes

Dans cet imbroglio explosif, un élément surprenant a été rajouté avec l'annonce du renfort proposé au gouvernement de Bangkok par ses ennemis du parti communiste thaïlandais, — pro-chinois, il est vrai. Selon un porte-parole militaire, le P.C.T., qui lutte depuis près de quinze ans les armes à la main contre les régimes au pouvoir, vient de suggérer *« une coopération temporaire contre la menace d'expansion vietnamienne »*. Cette alliance contre nature est la conséquence directe de deux bouleversements qui ont affecté récemment ce parti : une scission interne, provoquée par la domination d'une direction jugée excessivement pro-chinoise par les éléments les plus nationalistes, d'une part, et, de l'autre, les conflits qui ont mis aux prises les partis communistes de l'Indochine et de la Chine, alliés et pourvoyeurs d'aide au P.C.T. jusqu'à l'an dernier (*le Monde* du 12 mai).

Plusieurs centaines de cadres et de combattants dissidents ont depuis janvier cherché refuge au Laos, et il est fortement question qu'ils constituent un parti rival du P.C.T. maoïste *avec le soutien de Hanoï et de Moscou. Cela signifie à brève échéance* une double menace pour Pékin et pour Bangkok. Selon le porte-parole, *ce rapprochement viserait, dans l'op*tique du P.C.T., à entraîner le gouvernement dans une participation militaire directe contre les Vietnamiens au Cambodge. Si elle devenait effective, cette sainte alliance ne serait pas sans rappeler celle des armées de Mao Tse-toung avec le Kouomintang contre l'envahisseur japonais. Cependant, quelles que puissent être les garanties obtenues ici ou là, elles ne laisseraient pas d'inquiéter les militaires de l'armée royale, et cela d'autant plus qu'à l'autre extrémité de l'échiquier politique certains groupes d'extrême droite, viscéralement anticommunistes, se font également les avocats de solutions belliqueuses et lancent des appels à l'armement du peuple contre la menace vietnamienne. Les deux extrêmes se conjuguent pour faire contrepoids à la modération jusqu'ici prônée par un gouvernement conscient de l'inégalité des forces en présence sur la scène régionale.

Le Vietnam n'a jamais fait mystère de sa supériorité militaire sur celle des pays de l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande). Au contraire, il en joue comme d'une menace pour les dissuader de basculer dans le camp chinois. La Chine, pour sa part, semble souffler sur les braises du conflit cambodgien. Elle appelle l'ASEAN à remédier evidemment à son infériorité et à réaliser aussi une espèce de sainte alliance contre le Vietnam et l'Union soviétique, y compris dans le domaine militaire. Or ces pays se défendent de plus en plus faiblement de cette évolution que les circonstances peuvent en effet justifier. Chine nouvelle écrivait encore jeudi : *Etant donnée la gravité de la situation, les pays de l'ASEAN doivent prendre des mesures préventives.* » L'agence félicitait leur gouvernement pour avoir fait état, selon elle, *« de la nécessité d'un soutien militaire à la Thaïlande dans un moment critique »*. Tout comme les Etats-Unis, mais en des termes beaucoup plus vagues, la Chine a promis son « soutien » à la Thaïlande en cas d'agression.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

LE PORTE-AVIONS « MINSK » RENFORCE LA FLOTTE SOVIÉTIQUE DANS LE PACIFIQUE

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Le porte-avions soviétique *Minsk*, repéré dimanche 24 juin par les services de renseignements américains et japonais au large des Philippines, fait route vers le nord, rejoignant apparemment la flotte soviétique dans le Pacifique, dont la base est Vladivostok.

Cette unité de 44 000 tonnes, jusqu'à présent affectée à la mer Noire, semble désormais destinée à renforcer les forces navales soviétiques du Pacifique, qui compte sept cent soixante-quinze navires.

L'année dernière, les Japonais ont livré à l'U.R.S.S. un dock flottant de 80 000 tonnes qui devrait être utilisé pour les réparations du *Minsk* (*le Monde* du 6 octobre 1978).

Le porte-avions, la plus grosse unité de la flotte russe avec le *Kiev*, a à son bord une vingtaine d'hélicoptères anti-sous-marins KA-25 et une douzaine de chasseurs à décollage et à atterrissage verticaux YAK-36. Il est d'autre part équipé de missiles mer-mer S.S.N.-12 et air-mer SAN-3. Selon les Américains, sa présence dans le Pacifique n'entame pas la suprématie de la VII[e] Flotte dans la région. — Ph. P.

***

Le Minsk *a été surnommé par les marines occidentales le «* Tigre de papier *» en raison de son manque d'efficacité opérationnelle due, principalement, à l'inexpérience de l'aéronautique navale soviétique, peu entraînée à manipuler de telles unités; et à l'armement de ces bâtiments en avions qui ont démontré des performances très inférieures à celles de leurs équivalents occidentaux.*

En réalité, si le groupe naval réuni dans le Pacifique autour du Minsk *inquiète les états-majors occidentaux, c'est davantage à cause de la présence, à côté du porte-aéronefs soviétique, d'une nouvelle classe de bâtiments de guerre,* l'Ivan-Rogov, *un navire de débarquement de 14 000 tonnes, unique en son genre. Cette unité de la flotte amphibie est capable de missions outre-mer et son apparition, récente, traduit la volonté de l'état-major soviétique de mettre sur pied un corps de marines (commandos-marine), c'est-à-dire une infanterie de marine forte de douze mille hommes.*

PROCHE-ORIENT

Égypte

DEVANT LE NOUVEAU PARLEMENT

M. Sadate annonce une série de réformes intérieures

De notre correspondant

Le Caire. — Dans son discours prononcé le samedi 23 juin au Parlement, à l'occasion de la séance inaugurale de la nouvelle Assemblée, le président Sadate a annoncé un programme de réformes intérieures, notamment d'ordre juridique. La Constitution de septembre 1971 sera amendée *« sur la base de la déclaration des Droits de l'homme égyptien »*. La décentralisation, amorcée cette année par un accroissement *« encore insuffisant »* de la capacité de décision autonome des gouverneurs de province, sera accentuée. Des lois *« modifieront la politique de l'enseignement »* (des facultés ou instituts non gouvernementaux pourraient être créés, un peu sur le modèle de l'université américaine au Caire ou de l'ancienne école française de droit du Caire), *« procéderont à une nouvelle répartition des charges sociales »* et *« créeront un système fiscal plus équitable »* (pour commencer, le plafond des salaires non imposables a été relevé, dispensant de l'impôt plusieurs centaines de milliers de citoyens).

Selon le raïs, ce train de réformes *« sera couronné par la liberté de la presse égyptienne, afin qu'elle devienne un quatrième pouvoir »*. Le dernier rapport annuel du département d'Etat sur les pays bénéficiant de l'aide américaine estime qu'en Egypte toutes les publications sont rigoureusement contrôlées par les autorités. Deux hebdomadaires de l' « opposition officielle », esquissant quelques timides critiques, sont publiés depuis peu. Mais l'un d'eux, *Al-Ahrar (les Libéraux)*, organe du parti libéral, est déjà menacé, un règlement récent prévoyant que seules les formations ayant au moins dix représentants à la Chambre, ce qui n'est pas le cas des libéraux, auront, en principe, droit à un journal. L'autre publication est *Al-Chaab*, organe du parti du travail.

Le statut des femmes

Le gouvernement présidé par M. Moustapha Khalil, formé l'an passé, et très légèrement remanié la semaine dernière (*le Monde* du 21 juin), a pour mission de mettre à exécution sans plus attendre ce *« programme vers une vie meilleure »*, en liaison avec le *« premier Parlement de la paix »*. Cependant, comme s'il n'avait qu'une confiance limitée dans la capacité réformatrice de cette « *Chambre introuvable* » (environ 90 % des sièges y sont détenus par le parti de M. Sadate) composée pour une bonne part de notables ruraux dont le trait principal est l'attachement au *statu quo* social, le raïs avait promulgué par décret, et comme par surprise, à la veille de l'ouverture de la session parlementaire, les larges modifications préparées de longue date, mais sans cesse rapportées, devant l'opposition des intégristes, pour moderniser le statut personnel féminin vieux d'un demi-siècle. Approuvés *in fine* par les autorités islamiques, mais contournant habilement, sur l'insistance, dit-on, de l'épouse du raïs, Mme Jihane El-Sadate, certains obstacles des canons coraniques et de la tradition, ces nombreux amendements constituent, en réalité, une refonte totale de la loi sur les femmes

Celles-ci auront désormais des droits accrus en matière de divorce, de pension alimentaire, de garde des enfants et de limitation de la polygamie. Trente femmes, élues en tant que telles dans la nouvelle Chambre, sont plus spécialement chargées de surveiller l'application et l'approfondissement de la législation applicable aux Egyptiennes. Néanmoins, une seule femme, Mme Amal Osman, ministre des affaires sociales, continue de faire partie du gouvernement égyptien.

Selon l'usage, M. Sadate a nommé dix membres du Parlement avec tous les droits des députés élus. Il s'agit cette fois de dix coptes (huit pour la précédente législature), afin de compenser la faible représentation parlementaire de cette minorité. Quatre coptes ayant été élus par le peuple, le Parlement comptera donc quatorze chrétiens sur trois cent quatre-vingt-dix membres. Les coptes représenteraient approximativement 12 % des quarante et un millions d'Egyptiens.

Par 329 voix sur 379 présents, le président de l'Assemblée dissoute, M. Soufi Abou-Taleb, universitaire âgé de cinquante-cinq ans, qui fait profession de rigueur religieuse, a été élu à la tête de la nouvelle Chambre, dont l'un des deux vice-présidents, M. Mohamed Abdel Hamid Radouane, passe pour avoir des sympathies wafdistes (nationaliste modéré), malgré son affiliation au parti gouvernemental.

Dans son discours, le raïs est revenu plusieurs fois avec insistance sur le rôle de l'opposition légale dans le pays, bien que celle-ci ait été pratiquement éliminée du théâtre parlementaire lors des dernières élections, le plus souvent par des pratiques non démocratiques allant du vulgaire bourrage d'urnes aux pressions discrètes sur les électeurs. Le syndrome du parti unique reste tel que plusieurs des vingt-neuf députés du parti du travail, mouvement d'opposition parrainé par le pouvoir, ont manifesté le désir de s'affilier à la majorité. Le chef des « travaillistes », M. Ibrahim Chourri, a aussitôt menacé de porter plainte en justice contre la formation majoritaire, présidée par le raïs lui-même, si un tel « débauchage » de ses élus se précisait.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

OVATIONS A UNE OFFRE D'ASILE AU CHAH

Le président Sadate a invité le Parlement égyptien, lors de sa réunion inaugurale le 24 juin, à adopter un projet de loi accordant au chah et aux membres de sa famille le droit d'asile, et cela conformément aux « principes de l'Islam, du christianisme et de l'éthique du peuple égyptien ». *Sa proposition a été accueillie par une ovation des députés qui, en chœur, ont scandé :* « Vive l'éthique égyptienne ! »

Un seul parlementaire, cependant, a hurlé : « Au diable le chah ! Ce qu'il a fait aux musulmans suffit bien ! » *Le dissident a été rapidement réduit au silence par ses collègues.* — (Reuter, A.F.P.)

Israël

M. Weizman se retire de la délégation chargée des négociations avec l'Égypte

De notre correspondant

Jérusalem. — A la reprise des pourparlers sur l'autonomie, lundi à Herzliya, près de Tel-Aviv, l'équipe des négociateurs israéliens ne devait plus compter que quatre ministres au lieu de six. Le ministre des affaires étrangères et le ministre de la défense seront absents, ceux-là même qui, ces dernières semaines, se sont montrés les plus favorables à une politique de souplesse, critiquant la « ligne dure » de M. Begin et de la majorité du gouvernement. Il s'agit là d'une difficulté supplémentaire dans une négociation qui, depuis un mois, piétine sur la fixation de son ordre du jour.

L'absence de M. Dayan n'est pas volontaire. Il a été hospitalisé samedi pour subir, dimanche, une légère intervention chirurgicale. Il devrait pouvoir reprendre ses activités dans deux ou trois semaines.

Le retrait de M. Weizman est, lui, délibéré. Le conseil des ministres a « approuvé » dimanche la demande présentée par le ministre de la défense qui souhaitait, depuis le début des pourparlers sur l'autonomie, être relevé de ses fonctions de négociateur.

Plusieurs participants ont noté que le climat, lors de cette dernière réunion du conseil des ministres, avait été beaucoup moins tendu qu'ils ne le craignaient. Juste avant la réunion, MM. Weizman et Begin ont eu un entretien en tête-à-tête, au cours duquel ils ont apparemment décidé d'éviter un affrontement qui, quelques jours plus tôt, paraissait inévitable. Dans une singulière guerre de *« rumeurs »*, à la fin de la semaine dernière, l'entourage de M. Weizman avait fait savoir que ce dernier était prêt à quitter le gouvernement, tandis que dans les milieux proches du premier ministre, on laissait entendre que M. Begin était prêt à *« rappeler à l'ordre »* le ministre de la défense en lui signifiant qu'il devait *« appliquer la politique du gouvernement »*.

Le cabinet du premier ministre a pris le soin de publier dimanche une mise au point dont le ton traduit, à la fois, agacement et embarras. Ce texte précise que le premier ministre n'avait pas « besoin » d'adresser un tel rappel à M. Weizman, car *« le ministre de la défense respecte les décisions et la politique du gouvernement »*.

Ce n'était pas la première fois que le bruit d'une démission de M. Weizman courait au sein du cabinet. Depuis la formation de celui-ci, il y a deux ans, le ministre de la défense aurait menacé à cinq reprises de quitter son poste. Le différend qui oppose de plus en plus MM. Begin et Weizman ne porte pas tant sur le fond des choix du gouvernement que sur la manière de conduire les négociations depuis la visite de M. Sadate à Jérusalem. Dernièrement, avant les négociations sur l'autonomie, M. Weizman avait — ainsi que M. Dayan — fait savoir qu'il ne souhaitait pas que le cabinet définisse trop précisément — comme il devait le faire finalement — ses exigences et multiplie les prises de position sur les limites de l'autonomie.

D'autre part, M. Weizman a critiqué les décisions visant à développer, voire à multiplier les implantations civiles en Cisjordanie. Le ministre de la défense et le ministre des affaires étrangères ont jugé que cette attitude était inopportune, alors que s'engageaient des négociations, et qu'elle risquait de mettre en péril tout le processus de paix. MM. Dayan et Weizman se sont opposés à la création de l'implantation d'Elon-Moreh, près de Naplouse, et la crise a atteint la semaine dernière son paroxysme lorsque le premier ministre a demandé au chef d'état-major de témoigner par lettre devant la Cour suprême pour affirmer que l'implantation de la colonie d'Elon-Moreh se justifiait pour des raisons de sécurité (*le Monde* des 21 et 22 juin). M. Weizman a considéré que cette intervention de M. Begin portait atteinte à son autorité de ministre de la défense et remettait en cause ses responsabilités.

MM. Begin et Weizman ont décidé dimanche de mettre un terme à la polémique qui les oppose, mais les observateurs s'accordent à penser que ce pacte de non-agression n'est que provisoire, le ministre de la défense faisant de plus en plus figure de dirigeant d'une opposition au sein du cabinet.

FRANCIS CORNU.

A Tel-Aviv

Deux Arabes israéliens trouvent la mort en préparant un attentat

De notre correspondant

Jérusalem. — Une bombe de forte puissance a explosé dimanche matin 24 juin dans une camionnette qui circulait à proximité de la gare routière de Tel-Aviv. Le conducteur et les passagers du véhicule, des Arabes israéliens, ont été tués. Selon les enquêteurs, il s'agit de terroristes qui s'apprêtaient à déposer l'engin vraisemblablement aux abords de la gare routière, très fréquentée à cette heure-là quand l'explosion s'est produite accidentellement, ce qui semble avoir évité qu'un grand nombre de personnes ne soient victimes de cet attentat. Seuls, trois passants ont été blessés.

Près de quatre-vingts « suspects » ont été interpellés par la police dans le quartier, mais la plupart ont été relâchés avant la fin de la journée. L'attentat a été revendiqué par le porte-parole de l'O.L.P. Quelques heures plus tard l'aviation israélienne a effectué un raid dans la région de Saïda au Sud-Liban. Le communiqué officiel de l'armée indique que les bombardements ont atteint des *« positions et des constructions terroristes »*, mais ne précisait pas s'il s'agissait de représailles après l'attentat de Tel-Aviv. Désormais, le ministère de la défense ne fournira plus ce genre de précisions, ce qui correspond à une nouvelle politique de la part du gouvernement de Jérusalem qui a récemment décidé que l'armée israélienne pouvait *« attaquer à tout moment n'importe quel objectif palestinien au Liban sans que cela soit justifié comme une riposte »*. Selon des indications en provenance du Liban, vingt à quarante personnes auraient été tuées ou blessées au cours de ces bombardements. — F. C.

● *Le secrétaire général des Nations unies*, M. Waldheim, a exprimé vendredi 22 juin ses *« regrets sincères »* au gouvernement israélien pour l'incident dans lequel le lieutenant-colonel Gom, officier nigérian de la force de l'ONU au Liban (FINUL), avait été trouvé porteur d'un chargement d'armes et de munitions qu'il tentait d'introduire en Israël (*le Monde* du 20 juin). — *(A.F.P.)*

● *Le diplomate suédois Olof Rydbeck* a été nommé, mercredi 20 juin, par le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, au poste de haut commissaire de l'Agence de secours et de travaux publics de l'ONU pour les réfugiés palestiniens au Proche-Orient (UNRWA). M. Rydbeck succède à M. Thomas Mcelhiney (Etats-Unis), qui a donné sa démission de ce poste. Ancien directeur de la radiodiffusion suédoise, M. Rydbeck était ambassadeur à Londres depuis 1976. — *(A.F.P.)*

Iran

Nationalisation des compagnies d'assurances

Le gouvernement iranien a annoncé, le lundi 25 juin, la nationalisation des compagnies d'assurances opérant dans le pays. La mesure concerne les seize firmes privées sur dix-sept existantes. De ces sociétés, huit sont totalement iraniennes. Ces nationalisations intervenant après celles des banques le 8 juin, ont été décrétées à la demande du Conseil de la Révolution.

D'autre part, le Front national démocratique — formation nationaliste et laïque — a dénoncé samedi l' *« incapacité du gouvernement de garantir les libertés »*. Le groupement de M. Matine Daftari protestait ainsi contre l'attaque lancée par des *« groupes irresponsables »* contre une réunion organisée vendredi à l'université. Le Front, tout en s'en prenant à *« certains éléments réactionnaires dans l'entourage de l'iman Khomeiny »*, affirme qu'il respecte ce dernier ent tant que guide de la *révolution*. Il ajoute que la situation prévalant dans le domaine des libertés est *« incomparablement meilleure que du temps de la monarchie »*.

Cependant, la Commission iranienne de la défense des libertés a protesté contre l' *« arrestation illégale »* de deux dirigeants des organisations, Fedayin du peuple (marxiste) et Moujahidin du peuple (gauche islamique), l'un pour *« espionage en faveur de l'U.R.S.S. »*, l'autre pour l' *« importation clandestine d'armes »*. Les deux organisations ont rejeté ces accusations.

Les tribunaux révolutionnaires continuent leurs activités. Deux anciens tortionnaires de la Savak, Bahman Naderi, alias Téhérani, et Freydoun Avangar, ont été condamnés à mort et exécutés dans la nuit du samedi à dimanche.

Ils avaient fait appel à la clémence, faisant valoir qu'ils avaient lutté essentiellement contre des *« athées marxistes »*.

Le tribunal révolutionnaire d'Ispahan a, pour sa part, fait exécuter dimanche le général Morteza Chirani pour avoir donné des *« instructions de tueries en masse pendant les journées révolutionnaires »*.

D'autre part, six *« espions »* irakiens, qui auraient eu l'intention de saboter la raffinerie d'Abadan, ont été appréhendés samedi. Le même jour, des autonomistes arabes ont attaqué un poste de police près de la raffinerie, provoquant d'importants dégâts matériels. Les assaillants ont pris la fuite après avoir emporté des armes et des munitions. La radio iranienne a annoncé enfin que l'ayatollah Rezvani, envoyé à Nadjaf (Irak) par l'iman Khomeiny, avait été libéré par les autorités irakiennes après avoir été détenu quelques jours. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

AFRIQUE

Algérie

LA FIN DE LA VISITE DE M. FRANÇOIS-PONCET

Les conversations ont été « libres, ouvertes et approfondies »

déclare le ministre des Affaires étrangères

M. Jean François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, a regagné Paris dimanche 24 juin après une visite officielle de deux jours à Alger, au cours de laquelle il a rencontré les principaux dirigeants du pays. Le ministre français a été reçu par le ministre des affaires étrangères algérien, M. Benyahia, et par le chef de l'Etat, le président Chadli Bendjedid, le premier ministre, M. Abdelghani, et le président de l'Assemblée nationale, M. Rabah Bitat. A son départ d'Alger, M. François-Poncet a qualifié les conversations qu'il venait d'avoir de « libres, ouvertes et approfondies ». Ces entretiens, qui se sont déroulés dans une « atmosphère amicale », ont permis, a-t-il dit, de passer en revue « l'ensemble des problèmes intéressant la coopération entre les deux pays et les principaux sujets de l'actualité internationale ».

Selon le quotidien « El Moudjahid » du 24 juin, « le climat des entretiens n'est pas à la déception », et il convient d'espérer que « la volonté des deux pays de transcender l'éphémère se concrétisera positivement ».

Les derniers « otages »

Alger. — M. François-Poncet a rencontré, samedi 23 juin, à la villa des Oliviers, résidence de l'ambassadeur, des délégations représentant la communauté française en Algérie : dirigeants de la chambre de commerce et représentants des industriels et des milieux d'affaires, délégués des diverses associations de coopérants rattachés à des centrales syndicales françaises porte-parole, enfin, des « pieds-noirs » qui n'ont pu se résoudre à quitter l'Algérie après l'indépendance et qui paient bien cher un choix pourtant conforme à l'époque à l'esprit des accords d'Evian.

Les industriels ont manifesté leur inquiétude devant la diminution des échanges franco-algériens et les conséquences que pourrait entraîner dans ce domaine une nouvelle détérioration des relations politiques. Face à la crise qui sévit en Europe, nombreuses sont les entreprises françaises qui fondent de grands espoirs sur le marché algérien dans les domaines notamment du bâtiment et des constructions mécaniques. L'augmentation spectaculaire du nombre des exposants à la prochaine Foire internationale d'Alger en septembre en témoigne.

Les coopérants, en majorité des enseignants, ont exprimé de leur côté leur opposition aux lois discutées en France concernant l'immigration. Ils ont aussi fait part de leur angoisse concernant l'avenir. Nombre d'entre eux sont des contractuels non titulaires. C'est le cas notamment de 80 % des coopérants dans l'enseignement supérieur. Ils posent le problème de leur intégration à leur retour en France ; ils demandent au moins à pouvoir bénéficier de la législation sur le chômage, même lorsqu'ils rentrent volontairement, et réclament l'organisation de stages de reconversion.

De notre correspondant

Les porte-parole des Français restés en Algérie après l'indépendance ont dépeint quant à eux, une nouvelle fois, la pénible situation où ils se trouvent pour la plupart. Les « pieds-noirs » ne sont plus que trois ou quatre mille. Quelques centaines disposent encore de biens mobiliers. Quelques gros propriétaires mis à part, la quasi-totalité d'entre eux ne possèdent que des biens modestes ; qui une villa, qui un appartement, qui un petit fonds de commerce... Leur moyenne d'âge est de soixante-dix ans. Nombreux sont ceux qui voudraient vendre leur patrimoine pour pouvoir rentrer en France avec quelques ressources. Ils ne le peuvent pas. L'administration algérienne refuse en effet de leur délivrer les « certificats de non-vacance » *indispensables pour vendre.*

Ceux qui ont réussi, il y a de cela quelques années, à obtenir le précieux papier ne peuvent transférer leurs fonds, faute d'une autorisation du ministère des finances. « Nous ne demandons pas grand-chose, *nous a dit l'un d'entre eux.* Qu'on nous reconnaisse ici simplement les droits dont jouissent en France les émigrés algériens... Ou bien qu'on nous accorde la qualité de rapatriés et que l'on nous indemnise. Nous sommes si peu nombreux maintenant. Cela ne coûterait pas cher, mais pour avoir la qualité de rapatrié il faut être rentré avant le 1er juin 1970. » « Nous sommes des otages, *constate amèrement un commerçant encore « jeune »* (il n'a « que » soixante ans). Ni Alger ni Paris ne veulent liquider *ce dossier : les Algériens parce* qu'il « globalise » le contentieux les Français parce qu'il entretient ainsi un bon grief contre Alger. »

Alors ils meurent les uns après les autres, discrètement. Ou ils partent un beau matin, en mettant la clé sous la porte ou en la déposant au consulat, abandonnant appartement, voiture et magasin pour être recueillis par un fils ou une fille compatissants. Les nécessiteux, et ils sont nombreux, reçoivent une aide distribuée par le consulat : 600 francs par mois environ, moins que le SMIC algérien, qui est actuellement de 800 dinars (1). *Des vacances en France, pour ceux qui ont les moyens d'en prendre, ne doivent pas trop se prolonger. Au-delà de deux mois, en vertu de dispositions conjoncturelles arrêtées en... 1963 et jamais rapportées, leur appartement est déclaré automatiquement bien vacant.*

Au rythme où ont lieu en Algérie les voyages des ministres français des affaires étrangères (le précédent remonte à 1974), le prochain visiteur échappera sans doute, par extinction des intéressés, à un entretien traditionnel et désagréable, bien que réduit au minimum « en raison d'un emploi du temps chargé ». Le contentieux franco-algérien s'en trouvera allégé d'autant...

DANIEL JUNQUA.

(1) 1 dinar égale officiellement 1,20 F.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

- ACCORDS COMMERCIAUX ENTRE LA CHINE ET LE CHILI. — Pékin et Santiago-du-Chili ont signé, vendredi 22 juin, à Santiago, plusieurs accords aux termes desquels diverses missions commerciales chinoises se rendront dans le courant de l'année au Chili pour y étudier les possibilités d'achat de cuivre, de cellulose et de textiles. — *(A.F.P.)*

- ACCORDS DE COOPERATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ENTRE LA CHINE ET LES ETATS-UNIS. — Pékin et Washington ont signé, vendredi 22 juin, à Pékin, un accord de coopération scientifique de cinq ans dans le domaine de la médecine et de la santé publique.

El Salvador

- TROIS POLICIERS ET UN GUERILLERO ONT ETE TUES dimanche au cours d'un affrontement qui a opposé un détachement de la police nationale et des membres du groupe clandestin des *Forces* populaire de libération (F.P.L.), à 50 kilomètres au sud-est de San Salvador. — *(A.F.P.)*



Etats-Unis

- INTERVENTION DE SOLJENITSYNE EN FAVEUR D'IGOR OGOURTSOV. — Alexandre Soljénitsyne a écrit, au début de juin, au président Carter pour lui demander d'intervenir en faveur de la libération d'Igor Ogourtsov, quarante-deux ans, fondateur de l'Union chrétienne sociale russe, condamné en 1967, en U.R.S.S., à vingt ans de prison. Le « Comité Sakharov » de Copenhague, qui a donné cette information tente d'obtenir qu'un échange soit organisé entre M. Ogourtsov et un dirigeant communiste uruguayen, M. Massera. — *(A.F.P.)*

Inde

- DES AFFRONTEMENTS ENTRE HINDOUISTES ET MUSULMANS ont fait sept morts le jeudi 21 juin à Aligarh, dans l'Uttar-Pradesh, et quatre morts le même jour, dans le district de Nadia, près de Calcutta. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

- M. KLAUS SCHLESINGER, écrivain est-allemand récemment exclu de la Fédération des écrivains de la R.D.A. (*le Monde* du 15 juin), s'est vu refuser l'autorisation de se rendre à une soirée littéraire organisée à Berlin-Ouest samedi 23 juin. M. Honecker, chef de l'Etat, a justifié cette mesure en déclarant que ceux qui tentent d'occuper une position intermédiaire entre le socialisme et la bourgeoisie « *jouent perdant* ». — *(A.F.P.)*

R.F.A.

- EXTRADITION D'ASTRID PROLL DE GRANDE-BRETAGNE. — Astrid Proll, l'une des fondatrices de la Fraction armée rouge ouest-allemande, arrêtée à Londres en septembre 1978, a été extradée le 23 juin de Grande-Bretagne. La jeune femme, maintenant détenue dans une prison du Land de Hesse, devra répondre à la rentrée prochaine devant la justice ouest-allemande de deux tentatives de meurtre, d'une attaque de banque à main armée et de falsification de documents officiels. — *(A.F.P.)*

Turquie

- PAS D'U-2 AU-DESSUS DU TERRITOIRE. — Le général Kenan Evren, chef de l'état-major général turc, a affirmé que la Turquie ne pouvait, dans les conditions actuelles, autoriser le survol de son territoire par des avions de reconnaissance U-2. Il a souligné que le rejet par la Chambre des représentants du projet d'aide militaire supplémentaire à la Turquie de 50 millions de dollars était en rapport avec la question des U-2. « *Toutefois,* a-t-il ajouté, *nous ne saurons faire des concessions même si l'on nous offrait 150 millions au lieu de 50.* » — *(A.F.P.)*

Union soviétique

- LES PROBLEMES D'APPROVISIONNEMENT EN VIANDE de l'Union soviétique seront résolus en 1985, à la fin du prochain plan quinquennal, a affirmé, dimanche 24 juin dans une interview à l'agence Novosty, le vice-président du Gosplan, M. Goussev. A cette date, selon M. Goussev, la consommation « *se rapprochera de très près des normes scientifiques* ».

Ouganda

LE NOUVEAU CHEF DE L'ÉTAT S'ENGAGE A ORGANISER DES « ÉLECTIONS DÉMOCRATIQUES AVANT DEUX ANS ».

Un calme précaire règne à Kampala depuis l'éviction de l'ancien président de la République, M. Yusef Lule, et son remplacement par M. Godfrey Binaisa. Dès la tombée de la nuit, les rues deviennent désertes. Les rares véhicules qui circulent de nuit dans la capitale essuient parfois des coups de feu. Les actes de violence se multiplient de la part, notamment, des patrouilles militaires. Toute manifestation reste interdite depuis les troubles qui ont suivi la démission forcée de M. Lule.

Le président Binaisa s'est de nouveau engagé samedi à organiser des élections démocratiques « *d'ici à vingt-deux mois* ». « *Les Ougandais,* a-t-il ajouté, *ne nous ont pas élu. Nous sommes au pouvoir aux termes d'un accommodement qui durera au maximum deux ans* ». Il s'est déclaré partisan d'un « *socialisme volontaire* ». Affirmant appartenir au « *centre gauche* », il a poursuivi : « *Je ne suis pas favorable à ce que le gouvernement détienne tous les moyens de production, de distribution et d'échange. Mais un certain degré de contrôle est nécessaire. Toutefois, sans liberté d'entreprise le peuple ne sera jamais incité à se mobiliser entièrement en faveur du développement.* »

Pour sa part, M. Rugumayo, président du Conseil national consultatif — embryon du futur Parlement — et personnalité influente du régime, a déclaré, samedi, que le gouvernement serait « *plus progressiste* » que ne l'aurait souhaité M. Lule. Il a notamment préconisé la restriction des investissements étrangers en Ouganda, qui risquent de « *ruiner le pays* ». Il a ajouté que la principale raison de l'éviction de M. Lule tenait à son refus de soumettre ses décisions au Conseil consultatif.

A Dar-Es-Salam, M. Lule a eu, samedi, plusieurs heures d'entretien avec le président tanzanien, M. Nyerere. On a précisé, dimanche, dans la capitale tanzanienne que l'ancien président était libre de quitter la Tanzanie quand il le désirait. Cette mise au point semble répondre aux propos de M. Waswa Lule, fils de l'ancien chef de l'Etat, lequel avait affirmé dans une interview à des hebdomadaires britanniques que son père « *était gardé militairement en Tanzanie* ». — *(A.P., A.F.P., U.P.I.)*

Tchad

DES COMBATS OPPOSENT DES ÉLÉMENTS DE LA NOUVELLE « ARMÉE NATIONALE INTÉGRÉE »

N'Djamena (A.F.P.). — Des combats à l'arme *lourde ont opposé*, vendredi 22 juin, environ cinq cents hommes du Frolinat à quelque trois cent cinquante soldats de l'ancienne armée nationale tchadienne à Moussoro, sous-préfecture du Kanem, à à 30[0] kilomètres au nord-est de N'Djamena, a-t-on appris dimanche 24 juin dans la capitale ; ils ont fait une quinzaine de morts et plusieurs *dizaines de blessés. Les* quatre cent cinquante militaires français, stationnés à Moussoro, n'ont pas été *mêlés aux affrontements.*

Ces combats sont d'autant plus alarmants qu'ils ont mis aux prises deux mouvements appartenant depuis quelques jours, du moins en théorie, à la même armée. En effet, le gouvernement tchadien avait annoncé, vendredi, la création d'une « armée nationale intégrée » réunissant les troupes des quatre tendances *politico-militaires* représentées en son sein. Il s'agit des forces armées tchadiennes commandées par le général Djogo, des Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, des FAP-Frolinat de M. Goukouni-Oueddei et des Forces armées occidentales (F.A.O.) de la IIIe armée du Frolinat, qui remplacent l'ancien M.P.L.T. (Mouvement populaire pour *la libération du Tchad).*

On reconnait, en outre, dans les états-majors de N'Djamena, que les troupes gouvernementales envoyées dans le sud du Tchad pour « dissuader » les partisans de la sécession, conduits par le lieutenant-colonel Kamougué, ont regagné N'Djamena en ordre dispersé. Cet insuccès a deux causes principales : l'esprit de *tendance, chaque composante* de la coalition ayant, au bout de quelques jours, combattu pour son propre compte, et la vive résistance opposée par les « sudistes », bénéficiant notamment de l'appui des éléments de la fraction prolybienne du Frolinat, que dirige M. Ahmat Acyl.

DIPLOMATIE

La ratification de l'accord SALT 2

Le sénateur Byrd, chef de la majorité démocrate va demander des éclaircissements à Moscou

Washington *(A.F.P.)*. — Le sénateur Robert Byrd, chef de la majorité démocrate, a annoncé samedi 23 juin à Washington qu'il *allait se rendre* jeudi à *Moscou* pour tenter d'obtenir de M. Brejnev des assurances supplémentaires *sur la limitation des armements* stratégiques soviétiques.

M. Byrd, dont le rôle pourrait être capital dans le débat de ratification par le Sénat du traité SALT 2, a expliqué que la principale de ces assurances concernait le nouveau bombardier soviétique « Backfire ».

M. Byrd a précisé qu'il ne demanderait pas aux Soviétiques d'accepter des amendements au traité tel qu'il a été négocié par les deux gouvernements, mais que sa ratification par le Sénat soit assortie de « *réserves et d'interprétations* ».

Le chef du groupe démocrate au Sénat n'a pas encore pris publiquement position sur le traité. Il a simplement exprimé l'espoir que le débat sur la ratification permette d'éclaircir « *les problèmes qui apparaissent pour le moment* ».

D'autre part, M. Bush, ancien directeur de la C.I.A. et candidat déclaré à l'investiture du parti républicain pour les élections présidentielles de 1980, s'est prononcé samedi contre le traité SALT 2. Il a *affirmé que le traité* ne garantissait pas suffisamment l'égalité entre les deux superpuissances et que son respect par l'Union soviétique n'était pas suffisamment vérifiable par les Etats-Unis.

Selon le *New York Times*, l'administration Carter serait d'autre part « furieuse » à l'égard de M. Toon, l'ambassadeur américain à Moscou, présent au sommet de Vienne, car celui-ci a refusé d'approuver totalement le traité *SALT* 2. Selon le département d'Etat, M. Toon a approuvé le texte sous réserve que toutes ses *clauses soient* vérifiables ; l'ambassadeur refuserait de se satisfaire des assurances données par M. Carter à ce sujet. M. Toon aurait aussi critiqué à Vienne la décision de M. Carter de nommer comme prochain ambassadeur à *Moscou* M. *Thomas Watson*, l'ancien président d'I.B.M. ; selon M. Toon, il est important que l'ambassadeur américain en U.R.S.S. soit un diplomate de carrière et qu'il parle russe. La nomination de M. Watson n'a pas été officiellement annoncée.

Toujours en marge des SALT, l'agence japonaise Kyoto a publié dimanche une interview de M. Carter dans laquelle le président américain révèle que M. Brejnev lui a personnellement assuré que l'Union soviétique n'établirait pas de bases militaires permanentes au Vietnam. Le chef de la Maison Blanche précise que le président soviétique lui a affirmé à Vienne que l'utilisation actuelle par l'U.R.S.S. d'installations navales et aériennes (Cam-Ranh et Danang) dans *ce pays ne sont que des opérations* de routine.





AMÉRIQUES

LA GUERRE CIVILE AU NICARAGUA

La garde nationale réduit progressivement les positions sandinistes de Managua

De notre envoyé spécial

Managua. — Cinq jours après le début de la contre-offensive de la garde nationale contre la zone de la capitale occupée par les sandinistes, ceux-ci ont perdu un peu de terrain *mais leurs défenses principales* n'ont pas été touchées. Le garde a repris plusieurs quartiers qui étaient défendus par des milices populaires, mais l'essentiel du camp retranché des sandinistes demeure intact, ainsi qu'en ont témoigné des journalistes qui s'y sont rendus. La garde avance derrière des voitures blindées ou des jeeps équipées de mitrailleuses lourdes. Elle a perdu deux véhicules blindés et n'a finalement pris d'assaut aucune barricade. Toutefois, si son avance est lente, elle est continue et si rien ne change, la garde finira par gagner à l'usure.

En attendant, le bombardement des quartiers occupés par le front a été intensifié. Aux roquettes et aux mortiers sont venus s'ajouter des bombes de 250 livres, lâchées depuis des hélicoptères qui ne descendent pas au-dessous de 1 000 mètres d'altitude, ce qui rend ce largage imprécis. Le carnage des populations civiles commencé voici quinze jours continue. Un photographe se trouvait dimanche à côté d'une *maison où avaient été recueillis* des enfants, au moment où une roquette est tombée sur cette maison. La photographe a vu près d'une vingtaine de cadavres, depuis un nourrisson jusqu'à un enfant de sept ans.

Dans le sud, le front semble progresser, mais avec une très grande lenteur. Ailleurs, en revanche, sa situation ne cesse de s'améliorer. Après la prise de Léon — la seconde ville du pays — ce sont les villes de Diriamba et Masaya qui sont tombées aux mains des insurgés. Des journalistes ont pu voir la ville de Diriamba peu après sa « libération ». Le drapeau sandiniste flottait sur les décombres de la caserne de la garde. Une colonne de quatre-vingts guérilleros sandinistes en armes et en uniforme ont rendu un hommage à trois de leurs camarades morts au combat. La ville — trente mille habitants — est administrée par le Front. Le rapport des forces est donc relativement équilibré. Car si la garde conserve son avantage à Managua, elle s'attend d'un jour à l'autre à une offensive d'envergure contre la capitale.

Une déclaration du dictateur

Le général Somoza pourrait toutefois tirer parti des réflexions du secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, sur l'*« engagement excessif des Cubains »* au Costa-Rica pour solliciter une aide militaire du Salvador et du Guatemala. Cela pourrait lui redonner l'avantage et favoriser *une internationalisation du conflit* car, Panama, le Venezuela, le Costa-Rica et le Mexique ne resteraient sans doute pas indifférents.

Deux cargos de la Mamenic, ligne appartenant au clan Somoza, avec cinquante-huit hommes d'équipage, se sont réfugiés au Panama avec plusieurs millions de dollars de fret. Un Boeing-727 de la compagnie aérienne Lanica, contrôlée par le clan Somoza, s'est réfugié au Costa-Rica.

Le vote de l'O.E.A. a été accueilli par la population du Nicaragua pour ce qu'il est : une condamnation de la dictature (sans reconnaissance du gouvernement provisoire constitué par le Front). Dimanche, M. Somoza a prononcé une allocution dans laquelle il a indiqué que son gouvernement était disposé à rechercher une *« solution pacifique »* à la situation actuelle, *« comme il l'a toujours fait »*, avant d'affirmer que son régime était victime d'une conspiration *« du communisme international »*, comme le montrait bien le vote des pays latino-américains *« où le communisme a une influence considérable »*, tels que le Costa-Rica, le Pérou, l'Argentine, etc. Quelques heures après le vote de l'O.E.A., dans une interview *téléphonique* accordée à une station de radio du Honduras, M. Somoza a expliqué *que ce vote* était *« politique et non juridique »* et que, par conséquent, il n'avait aucune valeur et qu'en tout état de cause, c'était une *« pure masturbation »*.

Déconsidéré sur le plan diplomatique, M. Somoza ne trouverait plus personne dans son pays pour former une alliance politique avec lui. Ses ministres même ressemblent désormais davantage à des otages qu'à des collaborateurs volontaires. Quant à l'extrême droite, elle pense que le président faiblit et qu'il est en train de perdre le contrôle de la situation. Cette fraction est représentée par des gens comme le directeur du quotidien *Novedades*, M. Luis Pallais de Bayle, cousin du président.

La presse continue d'ailleurs de tirer à boulets rouges sur les journalistes étrangers, dont plus de la moitié ont regagné leur pays, « dissuadés » par l'exécution du journaliste américain. Sur le plan économique enfin, chaque jour de guerre ajoute à la ruine du pays, alors que la social-démocratie européenne, allemande et scandinave principalement, a déjà mis au point avec le Front sandiniste des programmes de reconstruction.

ALAIN-MARIE CARRON.

L'O.E.A. réclame le « remplacement immédiat et définitif du président Somoza »

Les Etats-Unis se sont ralliés samedi 23 juin, à Washington, à une résolution préconisée par une majorité de pays membres de l'Organisation des Etats américains réclamant le « remplacement immédiat et définitif du président Somoza », mais écartant toute intervention directe au Nicaragua. Les Etats-Unis, qui ont modifié leur position, ont été particulièrement sensibles aux mises en garde du Mexique, de la Jamaïque et des pays andins. Washington a cherché à atténuer la portée d'un sérieux échec diplomatique à l'occasion d'une conférence interaméricaine convoquée par la Maison Blanche.

Le vote de l'O.E.A. met donc en évidence une sérieuse perte d'influence des Etats-Unis au sein de cet organisme, et il laisse implicitement l'initiative aux combattants pour régler le problème sur le terrain. Or la situation au Nicaragua, après trois semaines de combats, reste confuse, aucun camp ne paraissant capable de l'emporter. Les sandinistes résistent dans Managua soumis aux bombardements de la garde nationale et ils ont occupé Masaya, à une centaine de kilomètres au sud de la capitale. Des combats sporadiques se poursuivent à la frontière avec le Costa-Rica.

De notre correspondante

New-York. — L'Organisation des Etats américains (O.E.A.) a voté, samedi 24 juin, par dix-sept voix sur vingt-sept et à l'issue de laborieuses négociations, une résolution demandant le *« remplacement immédiat et définitif du président Somoza »*. La résolution votée à l'issue de la réunion extraordinaire de l'O.E.A., qui avait été demandée par les Etats-Unis pour tenter de trouver une solution à la crise nicaraguayenne, a été rejetée par le Paraguay et le Nicaragua, le Guatemala, le Honduras, le Salvador, l'Uruguay et le Chili se sont abstenus.

Le texte adopté ne donne aucune précision cependant sur la façon dont le président Somoza pourrait être contraint d'abandonner le pouvoir. *Il ne fait pas davantage allusion* à la force d'intervention interaméricaine dont le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, avait suggéré la création d'urgence.

La résolution indique seulement que *« les pays membres de l'Organisation prendront toutes les mesures qui sont en leur pouvoir pour faciliter une solution pacifique durable des problèmes du Nicaragua »*.

Le texte adopté est plus proche de la résolution présentée vendredi *par treize des Etats caraïbes et* d'Amérique latine que de celle proposée par M. Vance à l'ouverture de la session. Le secrétaire d'Etat américain adjoint, M. Warren Christopher, n'en a pas moins salué le *« large consensus »* qui s'est dégagé à l'organisation pour *« condamner la conduite inhumaine du régime dictatorial du Nicaragua »*.

Le département d'Etat se félicite de la fermeté avec laquelle l'O.E.A. demande le départ du président Somoza et on voit dans la confortable majorité par laquelle la résolution *a été adoptée* la *preuve que* la voie est maintenant ouverte à une médiation internationale au Nicaragua. *On précise* à ce sujet que la *résolution adoptée* samedi est très proche de celle que l'O.E.A. avait votée à l'automne dernier lorsqu'elle avait donné son accord à la tentative de *médiation* des Etats-Unis, du Guatemala et de la République Dominicaine auprès du gouvernement de Managua.

Quelles que soient les limites de la résolution adoptée samedi, on *estime* à Washington que c'est la première fois que l'O.E.A. prend une position aussi ferme depuis qu'elle avait condamné en 1962 les menées de M. Fidel Castro sur le continent américain.

Interrogé par le *New-York Times*, M. Sergio Ramirez Mercado, membre de la junte provisoire nicaraguayenne installée au Costa-Rica, a démenti que Cuba aide les sandinistes comme certains milieux gouvernementaux de Washington l'avaient déclaré vendredi. Pour M. Ramirez, cette accusation n'était destinée qu'à justifier une intervention militaire américaine au Nicaragua. M. Ramirez a démenti que trois des membres de la junte sur cinq aient été formés à Cuba. Il a précisé *qu'il était lui-même ancien étudiant* de l'université du Kansas, que M. Hassan Morales avait été étudiant à l'université de Caroline du Nord et M. Callejas à l'université Georgetown à Washington. De son côté, M. Robelo, un industriel connu, qui est lui aussi membre du gouvernement provisoire sandiniste, a annoncé que la junte pourrait prochainement s'installer à Leon, la seconde ville du Nicaragua qui est depuis deux semaines aux mains des sandinistes.

NICOLE BERNHEIM.

● *L'O.L.P. appuie le gouvernement de reconstruction nationale.* — L'organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) a proclamé, dimanche 24 juin son appui au gouvernement de reconstruction nationale du Nicaragua en tant que *« représentant légitime du peuple nicaraguayen militant »*. Un porte-parole de l'O.L.P. a proclamé en outre l'opposition de la résistance palestinienne à *« toute intervention militaire dans ce pays parrainé par les Etats-Unis »*. — *(A.F.P.)*

● *Les funérailles du journaliste Bill Stewart.* — Plus de trois cents personnes ont assisté, dimanche 24 juin à Ashland (Kentucky), aux funérailles du journaliste de la chaîne de télévision A.B.C., Bill Stewart, tué au cours d'un reportage au Nicaragua. Le rédacteur en chef d'A.B.C., Frank Reynolds, a déclaré qu'il espérait que la mort du journaliste servirait au moins à *« hâter la fin des souffrances du peuple nicaraguayen »*. Il s'est félicité que la *« patrie de Bill ait demandé le départ du despote Somoza, qui a si cruellement abusé son peuple pendant si longtemps »*. *« Le nom de Bill Stewart*, a-t-il ajouté, *sera à tout jamais associé à la souffrance et peut-être à la délivrance du peuple du Nicaragua »*. — *(A.F.P.)*

● *M. Brzezinski ne se rend pas au Japon en raison de la situation au Nicaragua.* — Le conseiller du président Carter pour les questions de sécurité nationale, M. Brzezinski, n'a pas quitté Washington pour le Japon avec le chef de l'exécutif. M. Carter a décidé que M. Brzezinski ne l'accompagnerait pas en raison de la situation au Nicaragua, indique-t-on à la Maison Blanche. — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

La convention nationale du P.S. condamne l'absence de MM. Mauroy et Rocard

La convention nationale du P.S., réunie dimanche 24 juin à Paris pour débattre des *résultats du scrutin européen, du* « projet socialiste » et d'un calendrier d'actions pour les prochains mois, s'est achevée par un appel au rassemblement du parti, assorti d'un rappel à l'ordre des courants *minoritaires* sommés d'appliquer désormais la ligne adoptée par le congrès de Metz.

Comme ils l'avaient annoncé, MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard, ainsi que les responsables nationaux de leurs courants, n'ont pas participé aux débats d'une instance convoquée, selon eux, dans des conditions peu compatibles avec les exigences d'un débat démocratique. Leurs représentants fédéraux ont *toutefois* pris la parole pour exposer ces réserves. Ils ont exprimé la crainte de voir le P.S. renoncer à l'expression de sa diversité et devenir « un parti comme les autres ».

Mais, aux yeux de M. *François* Mitterrand, qui a souligné que seules trois fédérations manquaient à l'appel, la réalité du parti s'est trouvée rassemblée dimanche pour approuver *l'analyse et le programme qui lui ont été soumis* (quatre-vingt-deux des cent trois premiers secrétaires fédéraux se réclament en effet de la majorité). Tous les porte-parole de la majorité ont critiqué l'attitude de la minorité. Ils ont également fait état du « ras-le-bol » des militants, de leur désarroi face au développement des querelles internes, et de leur soif d'action militante. Les interventions des dirigeants étaient destinées à répondre à leur attente.

Dans un premier temps, les débats ont permis à MM. Lionel Jospin, Jean Poperen et Jean-Pierre Chevènement de tracer le cadre de l'action du parti pour les mois à venir. M. Jospin, secrétaire national chargé des relations internationales, a souligné la nécessité de « résister à l'offensive qui se manifeste contre le P.S. ». Sans doute, la presse (malmenée par la plupart des orateurs) *participe-t-elle de cette offensive puisque désormais l'idée que le parti puisse être* « une maison de verre » est, selon le numéro 2 du parti, « un mot d'ordre un peu irresponsable ».

M. Poperen a tiré des élections européennes la conclusion qu' « un ancrage accru dans une orientation de gauche » est nécessaire. Globalement, le secrétaire national chargé des élections a estimé que le P.S. a maintenu ses positions et que le rapport des forces entre la droite et la gauche est inchangé.

Hormis l'aveu par M. Mitterrand d'une « erreur d'appréciation », les causes de la stagnation enregistrées, le 10 juin, telles qu'elles ressortent des interventions des participants, sont à rechercher, pour la plupart, à l'extérieur du P.S. : dans la présence du M.R.G. sur la *liste socialiste*, dans l'attitude du P.C.F., dans « l'amalgame » qui a pu être fait entre les socialistes français et certains partis sociaux-démocrates européens, ou bien dans le fait que « les masses populaires n'ont pas ressenti la nécessité de l'Europe ».

Ces deux derniers points sont surtout mis en relief par le CERES, dont le chef de file, aujourd'hui secrétaire national chargé des études, a présenté le programme d'actions du P.S. Rappelant lui aussi que les choix politiques *ont été faits à Metz et qu'il convient de les* appliquer, M. Chevènement a insisté sur la gravité de la situation économique et sociale, alors que « *se dessine progressivement* l'image d'*une société virtuellement totalitaire* ».

A ce stade de la convention, il n'y avait eu ni « tribunal », comme le craignaient les minoritaires, ni « règlements de comptes ». Vint alors la « mise au point » du premier secrétaire. Ce dernier tint deux langages, pour finalement délivrer un message.

Acceptant, à l'initiative de M. Gaston Defferre, de rencontrer MM. Mauroy et Rocard, il lança un appel à l'unité et se « posa » en rassembleur. Mais il dressa contre eux, et plus particulièrement contre le député des Yvelines, un réquisitoire particulièrement dur, pour finalement leur signifier qu'il n'accepterait leur ralliement qu'à la condition qu'ils rentrent dans le rang.

Ainsi, il se fit tour à tour procureur (dénonçant « ceux qui veulent déshonorer le parti »), juge (« quelle attitude morale est-ce que de quitter un parti pour aller vers un autre parce qu'il a gagné, et de rester en lisière parce qu'il pourrait perdre? » — allusion à M. Rocard qui a quitté le P.S.U. pour le P.S.) et bourreau (« vous avez menti », dit-il à l'adresse des porte-parole des courants minoritaires *qui* avaient parlé de « centralisme démocratique », « et j'espère que vous êtes là pour recevoir le soufflet en pleine figure »).

Mais, d'un ton enjoué et presque bonhomme, il fut aussi le père qui accepte de pardonner. « Revenez, on a besoin d'être tous ensemble ! (...), nous ne ferons qu'un seul si l'action sait nous mobiliser. »

Enfin, célébrant « les bonnes retrouvailles » que fut, « pour l'immense majorité du parti », cette convention, il rappela que le débat sur le projet socialiste ne serait pas « une relance de Metz ». Une façon comme une autre de tracer les limites d'une éventuelle rencontre avec les minoritaires.

J.-M. C.

La convention nationale ayant été *ouverte* par M. Louis Mermaz, M. Lionel Jospin lit le rapport d'introduction. Il insiste sur la légalité de la convocation de cette instance et concède aux minoritaires qu'ils peuvent en discuté l'opportunité. Il souligne qu'une convention réunit la « *réalité du parti* » et fixe le cadre de la discussion : les difficultés du parti et surtout les problèmes du monde extérieur.

Sur le premier point, M. Jospin affirme : « *C'est une question de mesure à garder entre nous, mesure de la majorité, mesure des minorités pour que le débat soit possible, sans que soient remises en cause constamment des décisions tranchées par le congrès. La discussion, lorsqu'elle doit se poursuivre, peut être, doit être menée d'abord à l'intérieur du parti, dans les sections, dans les instances fédérales, dans les instances nationales. Là, il faut participer, critiquer, bien sûr, mais aussi proposer des idées, émettre des contre-propositions, offrir une alternative, s'il y en a une, à l'intérieur du parti.*

Au contraire, l'attitude qui consiste à tout projeter tout de suite à l'extérieur, consiste aussi à nier la réalité du parti, c'est-à-dire à faire éclater ses cadres naturels et à laisser le monopole de la parole aux leaders, rendant ainsi les militants spectateurs. Bien sûr, nos débats ont une dimension extérieure. Nous ne voulons pas fermer les portes et les fenêtres, même si je pense personnellement que ce mot d'ordre qu'on fait parfois courir d'un parti qui devrait être une maison de verre, est, dans les conditions de dureté présentes et surtout de dureté potentielle de l'action politique et sociale en France, un mo td'ordre un peu irresponsable. »

Il évoque « *le pourrissement de la démocratie* » dans le pays, citant notamment « *le développement du racisme officiel, les manipulations électorales* », puis dénonce l'attitude du P.C.F. et conclut : « *Il faut résister à l'offensive qui se manifeste contre le P.S. et se donner les moyens de dérégler le jeu politique actuel.* »

M. Poperen en fait le bilan des élections européennes. Il souligne que la liste socialiste « *n'a pas bénéficié de toutes les voix du M.R.G.* », qu'une partie de l'« *électorat populaire* » n'a pu être mobilisée, et que « *la cause de l'Europe a pu être assimilée* [du fait de certains partis sociaux-démocrates] *en un processus de collaboration de classes* ». *Il affirme qu'il faut* « *parachever* » l'œuvre du congrès de Metz grâce à « *un ancrage accru dans une orientation de gauche* ».

Un parti « comme les autres » ?

M. Bernard Poignant, premier secrétaire de la *fédération du* Finistère, intervient au nom du courant Rocard et regrette que toutes les sections n'aient pu être *saisies de l'ordre du jour de* la convention. « *Aucun de nous ne peut imaginer être là pour entériner les analyses de la direction* », affirme-t-il.

M. Jules-Louis Clermont dénonce l'attitude du M.R.G. dans le Tarn, dont le président du conseil général, M. Brives, a été élu avec les voix de la majorité. Puis il cite M. Mauroy comme l'« *exemple du cumul des mandats* ».

Mme Maryse Belly évoque, au nom de la fédération de la Dordogne « *le processus d'autodestruction* » du parti et demande à la direction et aux minoritaires de « *se concerter de toute urgence* ».

M. Jean Natiez (Loire-Atlantique) souligne « *le recul des thèses social-démocrates* » au scrutin européen et estime que « *les militants sont déboussolés* ».

Après l'intervention de M. Michel Jaurey (Val-d'Oise), *qui affirme* que le « *boycottage n'est pas une pratique démocratique* », M. Jacques Piette (Nord) critique la *proposition de M. Defferre*, car elle « *met en cause la direction* ».

Tour à tour MM. Jacques Rousseau (Cher), Paul Lussault (Indre-et-Loire), Jean-Pierre Michel (Haute-Saône), André Burelin (Haute-Garonne) et Yannick Bodin (Seine-et-Marne) réclament l'application de la ligne de Metz, et évoquent l'émotion de la base face au développement des querelles internes, dont ils attribuent la responsabilité à la minorité.

M. Jean Matouk (Gard) considère que les socialistes doivent « *apprendre à travailler* » avec les médias et qu'ils ne « *gagneront rien à dire sans cesse du mal de la presse* ». M. Louis Mexandeau, député du Calvados, critique vigoureusement l'attitude du M.R.G.

Puis M. Guy Allouche (Nord) demande que « *cessent les procès d'intention* », car le parti « *finira par en mourir* ». Il rappelle que M. Mauroy a remis son siège européen à la disposition du parti afin de permettre à M. Mitterrand et à Mme Fuillet de conserver le leur. Il fait état de l' « *inquiétude des militants* » face à la gravité des risques encourus par le parti.

A la reprise de la séance, dimanche après-midi, M. Jean-Pierre Chevènement *présente* le programme d'action du parti, axé autour de quatre thèmes : l'emploi, les libertés, la défense du service public et de la Sécurité sociale, la « *reconquête de l'indépendance pour redonner aux travailleurs et à notre pays la maîtrise de leurs affaires* ».

Il précise : « *Tout le monde laisse penser que c'est en renforçant notre parti, en étendant notre influence sociale que nous pourrons le mieux ramener le P.C. à l'union et créer les conditions du changement dans notre pays.* »

Le thème général des initiatives du P.S. sera « *vivre, travailler, décider au pays* ».

Après une intervention de Mme Véronique Néiertz, secrétaire nationale à la lutte des femmes, et de M. Delfau, secrétaire national à la formation, M. François Mitterrand évoque d'abord les élections européennes. Il estime qu'il a commis une « *erreur d'appréciation* » car « *les masses populaires n'ont pas senti que cette Europe était leur Europe* ». Il évoque la campagne « *poujadiste* » du P.C.F. et relève que les sondages ont montré « *une contraction* » de l'électorat lorsqu'a été annoncée la présence de radicaux de gauche sur la liste socialiste.

Puis il dénonce l'attitude des minorités au lendemain du scrutin. Il affirme : « *Il y a là la marque d'une dissociation d'intérêts inquiétante, d'objectifs différents, d'ambitions concurrentes. C'est tout cela qu'il fallait mettre au point, d'où l'importance de cette convention.* »

Il ajoute : « *Un certain nombre de nos camarades seulement semblent avoir considéré le parti comme un lieu de passage, et non comme l'instrument de la transformation de la société. (...) Cela arrive quand on n'est pas très sensible à ce qu'il y a de meilleur dans notre fraternité. (...) Ceux qui n'y sont pas sensibles, c'est qu'ils ne nous ont fait qu'une visite. Nous sommes d'accord pour qu'elle se prolonge. Mais on ne peut fonder un parti et le développer en acceptant qu'il soit constamment dévoré, rongé, diminué de l'intérieur. Je n'ai pas, je n'ai jamais eu l'humeur répressive. Je ne vais pas commencer maintenant. Mais il faut placer le parti en état de résister aux agressions inutiles et dangereuses venues de l'intérieur.* »

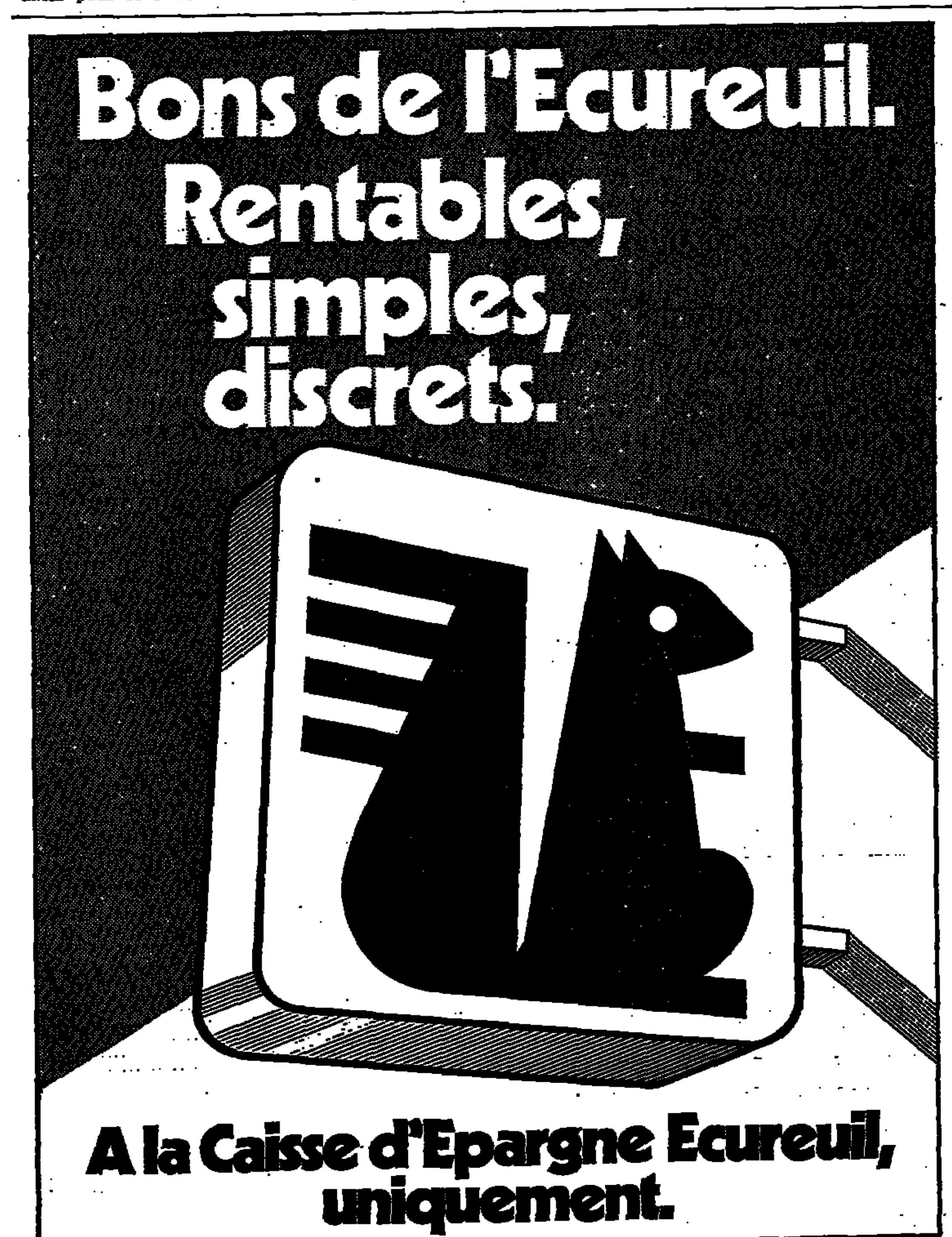
Après avoir critiqué les récits faits par la presse de la réunion du comité directeur du 16 juin à Bondy, M. Mitterrand précise qu'il n'est intervenu que deux fois pour modifier la décision des présidents des chaînes de télévision, une première fois pour demander à M. Chevènement de céder la place à M. Mauroy pour un face-à-face avec M. Michel Debré, une seconde fois pour demander à M. Mauroy de ne pas participer à deux émissions qui plaçaient le P.S. en difficulté, émissions auxquelles aucun socialiste n'a participé. Il qualifie d'« *effarant* » le texte qui évoque des minorités « *bâillonnées* ». Il lance : « *On veut déshonorer le parti, ou du moins ceux qui le dirigent. Quand nos camarades parlent de centralisme démocratique. Je leur dis : vous avez menti. (...) J'espère qu'ils sont là pour recevoir le soufflet en pleine figure.* »

Evoquant l'absence de MM. Mauroy et Rocard, le député de la Nièvre précise : « *Compte tenu de l'effet produit par leur absence, j'ai envie de leur dire : continuez, restez chez vous ! Mais je dirai plutôt : revenez donc, vous n'êtes pas devant des juges. On a besoin d'être tous ensemble.* » Il ajoute : « *Quelle attitude morale est-ce que de quitter un parti pour aller vers un autre parce qu'il gagne et de rester en lisière parce qu'il pourrait perdre ?* »

Après avoir souligné qu'il est « *condamné à apporter chaque fois des gains* » au P.S. pour éviter d'être critiqué, M. Mitterrand *dénonce* « *ceux qui fuient devant l'épreuve* », car « *ils ne valent pas grand-chose* ».

Il affirme ensuite son accord avec la proposition de M. Defferre : « *Je suis prêt à discuter avec Pierre Mauroy ou Michel Rocard à l'occasion du bureau exécutif ou ailleurs, quand nous aurons retrouvé leur adresse. Je les accueillerai avec le désir d'entendre tout ce qu'ils n'ont pas encore dit. Mais il ne peut s'agir d'une conférence à trois, décidant en lieu et place du parti.* »

Le premier secrétaire évoque ensuite le programme d'action du P.S. Il rappelle que le projet socialiste « *ne sera pas la relance de Metz* » et dénonce ceux qui veulent poser des problèmes de fond à l'occasion de l'élaboration de ce document : « *Ceux qui courent toujours après le problème du problème du problème, le fond du fond, sont ridicules. C'est du verbiage, de l'insignifiance. La somme de ces insignifiances ne doit pas donner mauvaise conscience aux militants. Nous ne sommes pas une association de clients de la psychanalyse.* » Il conclut en demandant aux militants de « *délaisser les incidents subalternes et les comédies* ». Il affirme : « *Il faut rassembler camarades présents et absents. Nous ne ferons qu'un seul si l'action sait nous mobiliser.* »



De minces chances de réconciliation

(Suite de la première page.)

MM. Defferre et Mauroy expliquent tous deux qu'élargir la majorité, « *ce n'est pas refaire le congrès, c'est au contraire s'inscrire dans une démarche d'après-congrès* », selon *l'expression* du maire de Lille. Et, fidèle à sa volonté de synthèse, M. Mauroy ne pose « *aucune condition à un rapprochement* », avec M. Mitterrand. De son côté, le premier secrétaire du P.S. trouve l'occasion de montrer qu'il reste le seul *fédérateur* possible du mouvement socialiste et accepte de rencontrer les chefs de file de la minorité. Il n'en demeure pas moins que les convergences s'arrêtent là.

Pour M. Mitterrand, il ne peut être question que les conclusions d'une « *rencontre à trois* » prévalent sur les décisions du parti et encore moins sur la ligne politique choisie à Metz. Ces deux conditions limitent les chances de succès d'une rencontre. D'abord il ne s'agit pas pour le premier secrétaire de s'entretenir avec MM. Mauroy et Rocard, mais de recevoir l'un *puis* l'autre : l'intention est *si évidente de séparer* le député du Nord de celui des Yvelines que le premier ne peut que se rebiffer. En outre, le cadre tracé par M. Mitterrand à une éventuelle discussion équivaut, pour les minoritaires, à abandonner leur discours politique au profit de celui de la majorité.

Enfin, l'intervention du premier secrétaire devant la convention du P.S. a, semble-t-il, été conçue pour conduire au moins l'une des minorités à perdre son sang-froid. M. Mitterrand a, en effet, fort habilement dosé les appels à l'unité et les admonestations, voire les *incriminations de caractère* humiliant.

Au fil de ce discours transparaissait la logique mise en œuvre au lendemain des élections législatives : isoler M. Rocard, l'enfermer dans un processus minoritaire qui peut conduire, à terme, à son rejet hors du P.S. Cette dernière intention est formellement exclue par la résolution finale. Mais la menace de sanctions était implicite dans les propos tenus *dimanche par* M. Mitterrand.

Il est difficile d'interpréter différemment la démarche de M. Mitterrand. La première partie de la convention avait été marquée par une relative ouverture et par un souci d'action qui avait naturellement débouché sur le discours-programme *de M. Chevènement*, destiné à jeter les bases d'un nouveau dynamisme. La majorité étant en position de force dans cette instance, il paraissait normal qu'elle fît preuve de modération à l'encontre des minoritaires.

Dans ces conditions, la tonalité de l'intervention de M. Mitterrand a quelque peu surpris, y compris certains de ses proches. Tout se passe *comme si le chef de file* des socialistes avait jugé opportun d'engager une épreuve de force avec le député des Yvelines, afin, non de l'exclure, mais de le faire plier définitivement.

La maîtrise qu'il s'est assurée sur l'appareil du parti et que la convention a mise en évidence, lui permet sans doute de prendre des risques. Les appels à l'unité paraissaient donc être restinés à M. Mauroy. D'autant qu'auprès du maire de Lille se trouvent des conseillers pour estimer que l'aval donné par M. Mitterrand, à l'initiative de M. Defferre, *indique que* le premier secrétaire s'inquiète des fruits de l'alliance nouée avec le CERES. Ils y voient la justi*fication* d'une éventuelle réorientation de M. Mauroy vers la majorité.

Il est vrai que le CERES peut apparaître comme le maître du jeu. Parce que, d'une part, sa défection priverait M. Mitterrand de la majorité. Parce que, d'autre part, *les thèses que défend* M. Chevènement paraissent devoir inspirer le « projet socialiste ».

Certes, M. Mitterrand a tenu à affirmer fortement qu'il a lui-même « *défini les grands traits* » de ce que deviendra le manifeste des socialistes. Mais la logique *éoconomique, qui sous-tend ce* texte, en l'état actuel de son élaboration, est celle que le CERES met en avant depuis près de deux ans : réduire la part du commerce extérieure par rapport à la production intérieure afin de « *reconquérir l'indépendance* » du pays et, dans ce but, appeler les Français à une « *nouvelle résistance* ». Un tel langage implique une stratégie politique visant à rallier au P.S. une fraction de la *bourgeoisie* nationale qui, traditionnellement, apporte ses suffrages au mouvement gaulliste. Reste à savoir si M. Mitterrand s'est totalement rallié à ce choix.

Force est cependant de constater que le souci majeur du premier secrétaire est d'« homogénéiser » le P.S., et d'abord sa majorité, à partir d'un programme « mieux ancré à gauche », selon l'expression de M. Poperen. Dans ces conditions, d'éventuelles « retrouvailles » avec M. Mauroy ne pourraient se faire que si le maire de Lille acceptait de rentrer dans le rang.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

POLITIQUE

LA RENCONTRE NATIONALE DE L'U.D.F.

M. Lecanuet souhaite un élargissement du « consensus politique »

Dirigeants de l'U.D.F. et des partis associés, élus de la liste UFE (dont Mme Simone Veil), militants et responsables départementaux, se sont rassemblés, samedi 23 juin au parc de Saint-Cloud, pour une *« rencontre nationale »* en forme de fête champêtre. Après un apéritif-concert et un pique-nique au soleil, M. Jean-Pierre Fourcade, vice-président de l'U.D.F., sénateur et maire de Saint-Cloud, a pris acte des *« bouleversements »* causés dans les *« autres grands courants politiques »* par les élections européennes.

Il a noté : *« A côté de nous, nos partenaires de la majorité connaissent quelques difficultés. Ne cédons pas à la tentation de les aggraver. Ayons plutôt la volonté de faciliter la cohabitation pacifique, à l'intérieur de la majorité qui soutient l'action du président de la République et du gouvernement qu'il a nommé, des deux grands courants qui la constituent. En ces temps d'épreuves, la guerre de tranchées et le combat fratricide n'arrangent rien : c'est à nous, que le suffrage universel vient de désigner comme le courant le plus important, qu'il appartient de tout mettre en œuvre pour que le pacte majoritaire devienne une réalité. »*

M. Michel Pinton, délégué général, a déclaré : *« Nous avons aussi nos démons. L'un est la tentation — qu'ont tous les partis — du monolithisme ; l'autre, c'est l'éparpillement en chapelles fermées et intransigeantes. Ne donnons dans aucun de ces excès. Soyons fidèles à l'esprit dans lequel nous sommes nés : l'unité dans la diversité. »*

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a prononcé le discours final : *« N'est-il pas possible de consentir pour la France et pour les Français un certain nombre de convergences historiques pour répondre à leur attente ? Espérons et préparons le moment, dût-il être lointain, où des socialistes, conscients de leur responsabilité, renonçant aux illusions de l'alliance avec le parti communiste, verront dans leur participation active à la politique de la France une possibilité de traduire concrètement leur idéal et de servir le pays. Ouvrons cette perspective, non pour opérer quelque machiavélique renversement d'alliance, mais tout simplement pour élargir le consensus politique dont ce pays a besoin. »*

● *Au cabinet de M. Raymond Barre* premier ministre, M. Gérard Barboteu, administrateur civil, est nommé chargé de mission.

● *Cabinets ministériels.* — Il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de conseiller technique que M. Dominique Gardin, ingénieur des ponts et chaussées, occupait au cabinet de M. Robert Galley, ministre de la coopération. Est nommé à ce poste M. Henri Chazalette, commissaire en chef de la marine.

LE CONTENTIEUX ÉLECTORAL SUR LE SCRUTIN DU 10 JUIN

Mme Veil : on cherche à créer des incidents autour d'une procédure normale

Mme Simone Veil a évoqué, samedi 23 juin à Saint-Cloud, la polémique suscitée par l'attribution d'un vingt-sixième siège à la liste U.F.E. au détriment de la liste socialiste. Elle a déclaré : *« Dans cette affaire, ce sont des magistrats que l'on met en cause. La commission nationale de recensement des votes n'a pas procédé en fonction d'un recours, mais d'un strict point de vue comptable. Dans certains départements, on avait comptabilisé les professions de foi, dans d'autres on les avait déclarées nulles. Ainsi, on me dit qu'à Dreux Mme Françoise Gaspard les a prises en compte. C'est bien qu'un problème se posait (...)*

» Je n'imagine pas qu'il y ait eu de pressions de l'Elysée et je n'imagine pas que des magistrats puissent céder à des pressions.

» Nous, nous attendons. La commission nationale a décidé de comptabiliser les professions de foi. Le Conseil d'Etat peut fort bien considérer que l'élection européenne est d'un type nouveau et que la jurisprudence ne vaut pas. Nous attendons sa décision. Ce que je regrette, c'est que l'on crée des incidents à propos d'une procédure normale. Il était normal que la commission nationale agisse comme elle l'a fait. Il est normal que le Conseil d'Etat ait été saisi par ceux qui sont mécontents. »

Mme Françoise Gaspard, maire socialiste de Dreux, a publié dimanche 24 juin une déclaration dans laquelle elle dément les propos de Mme Veil selon lesquels elle aurait validé, le 10 juin, les profession de foi de la liste UFE.

Mises au point de la commission nationale

A propos des accusations, selon lesquelles la commission nationale de recensement des votes aurait été l'objet de pressions, M. Daniel Videau, président de cette instance, a déclaré, samedi à TF1 : *« Nous n'avons reçu de pression de personne. Nous avons agi en magistrats libres, en toute liberté. Nous n'avons été saisis d'aucune réclamation, nous avons effectué notre mission au vu des procès-verbaux des élections, et c'est spontanément que nous nous sommes saisis de problèmes (...). Je n'ai pas été surpris des réactions consécutives à la modification des listes des élus, mais j'ai été ému du caractère personnel des invectives dirigées contre la commission, qui ne peut ouvrir de polémique avec quiconque. »*

● *M. Michel Jobert*, président du Mouvement des démocrates : *« La loi n'est pas la même pour tous. De tous côtés, la législation est modifiée, la réglementation interprétée, les instructions données pour que les conditions électorales, l'information, les résultats, soient aménagés pour le confort, les tendances dominantes et spécialement celles qui se réclament du président de la République. On vient d'en voir un nouvel exemple avec la manipulation des bulletins nuls au profit de l'U.D.F.*

» De multiples verrous sont mis pour interdire la vie publique à de nombreux Français. Ces dispositions se confirment — malgré les promesses faites par M. Valéry Giscard d'Estaing, durant sa campagne, en 1974 — avec le cumul abusif des mandats, quasiment intouchables et un financement de la politique qui étale ses excès sous les yeux du public. »

CORRESPONDANCE

« La volonté des électeurs »

A la suite de la publication, dans le Monde *du 22 juin, d'une lettre de M. Bernard Maligner, nous avons reçu de M. Alfred Coste-Floret, conseiller d'Etat honoraire, les commentaires suivants :*

Je suis d'accord avec M. Maligner lorsqu'il indique qu'une interprétation stricte de la loi conduit à une solution contraire et à l'annulation de ces votes. Mais je suis d'un avis opposé au sien lorsqu'il s'appuie sur l'interprétation de la volonté de l'électeur et la jurisprudence du Conseil d'Etat pour motiver une solution contraire que je crois erronée.

D'une part il est difficile de s'appuyer sur « la volonté de l'électeur » s'agissant d'une élection où plusieurs organisations, dont deux listes de candidats (P.S.U. et Régions-Europe), appelaient au vote nul. Comment prouver que l'électeur qui a utilisé la profession de foi litigieuse n'a pas voulu répondre à ces appels ? D'autre part, aucun des arrêts du Conseil cités par votre correspondant n'a été rendu alors qu'étaient utilisés des bulletins de couleur, ce qui était le cas pour les professions de foi de couleur bleue de Mme Veil. Les bulletins de couleur sont strictement interdits par le code électoral. Cette interdiction a une raison, c'est que leur utilisaiton risque de porter atteinte au secret du vote.

Ce principe général de respect du secret du vote doit être toujours, et en tout état de cause, appliqué. Il ne l'est pas si on valide les bulletins de couleur, qui peuvent être discernés au moment de l'introduction de l'enveloppe dans l'urne.

Si le Conseil d'Etat a toujours fait preuve de libéralisme dans ses appréciations au contentieux des litiges de ce genre, il a toujours respecté les principes généraux, et il est permis de penser qu'il le fera encore en l'espèce.

La décision lui appartient souverainement, et tous devront s'incliner une fois qu'elle sera rendue.

« Libéralisme »

M. Nguyen Trong Thuy (Paris) nous écrit notamment :

Le Conseil d'Etat ne peut (...) faire preuve de libéralisme que dans la mesure où l'absence de texte lui permet une certaine latitude dans son jugement. Or, nous sommes en présence d'un texte réglementaire récent (décret n° 79-160 du 26 février 1979) qui s'applique dans le cas d'espèce aux élections européennes, pour lequel le délai de recours en annulation est expiré et dont le juge du contentieux électoral doit scrupuleusement tenir compte.

LES COMMISSIONS SÉNATORIALES ÉCARTENT LE PROJET DE LOI SUR LES IMMIGRÉS

Le Sénat doit en principe discuter, mardi matin 26 juin, du projet de loi sur les immigrés adopté le 29 mai par l'Assemblée nationale. Mais il est possible que le débat ne s'engage pas en séance publique. En effet, les deux commissions sénatoriales saisies de ce texte, celle des lois et celle des affaires sociales, n'ont pas nommé de rapporteur et, à l'unanimité, ont voté la « question préalable », procédure qui équivaut au rejet du projet ou, du moins, à son report à une date ultérieure.

Europe-Écologie souhaite l'organisation d'un « vaste courant d'écologie politique »

Les animateurs d'Europe-Ecologie et les responsables d'associations qui avaient participé à la campagne des écologistes pour les élections européennes, ont examiné, samedi 23 et dimanche 24 juin, à Chilleurs-aux-Bois (Loiret), le bilan de cette campagne et les suites qu'elle pourrait avoir. Ils ont décidé de continuer leur action au niveau européen, dans le cadre d'Europe-Ecologie, dont le siège sera installé à Strasbourg (1), tout en conservant une « antenne » à Paris (2). Les quatre candidats de la liste (Mme Solange Fernex et MM. Philippe Dufetelle, Didier Anger et Benoît Fabiani), dont Europe-Ecologie estime qu'ils auraient élus si la proportionnelle intégrale avait été appliquée, se présenteront, le 17 juillet, à l'ouverture de la session de l'Assemblée européenne, et appellent à une manifestation, à cette occasion, *« contre le premier scandale électoral européen »*.

Europe-Ecologie entend, d'autre part, coordonner les mouvements et associations qui s'étaient reunis à l'occasion de l'élection du 10 juin, et tenter d'élargir cette convergence à d'autres courants. Des contacts seront pris avec des groupes féministes, régionalistes ou de consommateurs ; des rencontres seront organisées avec les militants des comités quart-monde, qui sont représentés au bureau d'Europe-Ecologie, ou les groupes de solidarité avec le tiers-monde. Europe-Ecologie organisera une réunion en octobre pour faire le point de son action et, en novembre, une rencontre de l'ensemble du mouvement dont elle souhaite le rapprochement. Ses animateurs ont pris soin de préciser, dimanche, que, *« courant d'opinion dynamique et diversifié, qui vient apporter la preuve de son audience, l'écologie ne peut être enfermée dans le cadre étroit et rigide d'un parti politique »*. Cependant, ils *« estiment qu'il est nécessaire d'étudier la création d'une nouvelle structure souple, qui permette l'organisation d'un vaste courant d'écologie politique »*.

Europe-Ecologie va également poursuivre son action pour obtenir le remboursement de ses frais de campagne (la collecte de fonds ouverte pour couvrir le déficit continue) et pour modifier les règles de préparation des candidats aux élections.

De son côté, le Mouvement écologique, réuni lui aussi pendant le week-end, a constaté *« qu'il manque un grand mouvement anti-productiviste et écologiste et qu'il est nécessaire de le constituer avec toutes les forces favorables, mais aujourd'hui dispersées dans de multiples groupes, écologiques ou non »*. — P. J.

(1) 2, quai de Mullenheim, 67000 Strasbourg. Tél. : (88) 35-45-51.

(2) 18, rue de Cotte, Paris (12e). Tél. : 307-75-56.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :	
Quinze jours	31 F
Trois semaines	40 F
Un mois	49 F
Un mois et demi	69 F
Deux mois	89 F
Deux mois et demi	108 F
Trois mois	128 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	63 F
Un mois	83 F
Un mois et demi	119 F
Deux mois	155 F
Deux mois et demi	192 F
Trois mois	228 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	57 F
Trois semaines	78 F
Un mois	103 F
Un mois et demi	150 F
Deux mois	197 F
Deux mois et demi	243 F
Trois mois	290 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

A L'EXTRÊME DROITE

Le P.F.N. veut réaliser « l'union de la droite nationale et de la droite modérée »

Les représentants départementaux et fédéraux du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite) ont participé, samedi 23 juin, à Paris, à une convention nationale au cours de laquelle ils ont débattu avec leurs leaders nationaux des résultats du scrutin du 10 juin.

M. Pascal Gauchon, membre du bureau politique, a souligné que la liste de l'Union française pour l'Eurodroite conduite par M. Jean-Louis Tixier-Vignancour avait « *permis à la droite de réaliser, dans les pires conditions, son meilleur score au niveau national depuis 1965* ».

M. Alain Robert, qui figurait en troisième position sur cette liste, a notamment déclaré :

« *Pour la première fois, la droite nationale et la droite modérée sont à égalité, puisque notre liste et celle de MM. Malaud et Médecin réalisent des scores identiques. La véritable union de la droite, celle qu'il faut réaliser, c'est celle de ces deux composantes complémentaires. (...) C'est l'union dans l'ouverture, l'union dans l'avenir !* »

Concluant les travaux, M. Tixier-Vignancour a rappelé que si la loi électorale française avait été semblable à la loi italienne il aurait été élu à l'Assemblée européenne : « *Elu du suffrage universel*, a-t-il estimé, *je suis écarté par une loi injuste et discriminatoire. Cela ne nous empêchera pas de poursuivre le combat, puisque ce scrutin a prouvé à tous l'existence de la droite, de notre droite.* »

La convention a fixé aux samedi 10 et dimanche 11 novembre le quatrième congrès national du P.F.N. qui doit marquer le cinquième anniversaire de la création du parti. Ce congrès sera précédé de douze séminaires régionaux afin d'associer aux travaux préparatoires « *toutes les personnalités se réclamant en France de la droite nationale* ».

LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE SOULIGNE « LES NOMBREUSES ATTEINTES A LA LIBERTÉ »

Le conseil national de la Nouvelle Action royaliste (NAR), réuni samedi 23 et dimanche 24 juin, à Paris, a dénoncé l' « *incapacité de la caste dirigeante* » face à la crise économique et souhaité « *une révolte des Français contre une société d'injustice* ».

Evoquant les « *nombreuses atteintes portées à la liberté* », M. Bertrand Renouvin et ses amis ont réclamé l' « *amnistie pour les personnes emprisonnées à la suite des manifestations du 23 mars et du 1er mai* », protesté « *contre la nouvelle politique de l'immigration, opposé à la tradition et aux intérêts profonds de la nation* » et critiqué « *la nouvelle loi sur l'affichage contraire à la liberté d'expression la plus élémentaire* ».

Le conseil national de la NAR se propose de « *mener les campagnes nécessaires à la défense de la liberté en liaison avec toutes les organisations politiques décidées à défendre les droits des citoyens* ».

Rappelant leur solidarité « *avec toutes les victimes des dictatures et des totalitarismes, qu'il s'agisse du Chili, de l'Argentine, du Brésil ou de l'Union soviétique* », les dirigeants du mouvement ont indiqué qu'ils soutiendront « *tous les efforts qui sont faits pour sauver la vie des réfugiés vietnamiens et cambodgiens* ».

● RECTIFICATIF. — Dans notre numéro daté 24-25 juin, « Il y a vingt-cinq ans, Mendès France » était de M. Thierry Coudert, et non Goudert comme nous l'avons par erreur indiqué.

L'ŒUVRE FRANÇAISE DÉNONCE L' « ÉCONOMISME DE LA BOURGEOISIE APATRIDE »

L'Œuvre française (extrême droite), réunie en congrès samedi 23 juin à Paris, sous la présidence de M. Pierre Sidos, a « *pris acte avec la plus vive satisfaction de l'échec manifeste* », lors du scrutin du 10 juin, « *des partisans de l'Union européenne fédérale ou confédérale, et singulièrement de M. Valéry Giscard d'Estaing.* »

Dans une déclaration rendue publique au terme de cette réunion, le mouvement nationaliste souligne notamment que les « causes » qu'il entend servir — « *l'indépendance nationale, la justice sociale et les libertés régionales, municipales et professionnelles* » — ne sont « *la chose d'aucun parti* » et ont « *des défenseurs parmi les électeurs de tous les partis* ».

L'Œuvre française « *dénonce l'économisme, idéologie de la bourgeoisie apatride, qui prend pour seules fins de la société l'augmentation sans bornes de la production et de la consommation des biens, pour inutiles qu'ils puissent être pour les hommes et pour les peuples, et le développement anarchique et illimité des échanges commerciaux.* » « *Le résultat de cette fausse doctrine est chaque jour davantage sous nos yeux : c'est le chômage d'un million cinq cent mille Français,* ajoute-t-elle. *Un système qui ne peut procurer du travail à tous ceux qui veulent travailler et qui jette les hommes au rebut est un système inique et intolérable.* »

Trois élections cantonales

CALVADOS : Troarn (2e tour).

Inscr., 21 145 ; vot., 11 652 ; suffr. expr., 11 250 ; M. Jean-Louis Fouque, P.C., 6 547, *élu* ; Dr Jacques Porcq, R.P.R., 4 703.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Jean-Claude Fissoun (P. S.), qui s'était démis de son mandat après avoir quitté son parti.

Au premier tour de cette élection partielle, les résultats avaient été les suivants : Inscr., 21 216 ; vot., 11 486 ; suffr. expr., 11 261. MM. Jacques Porcq (R. P. R., sout. U. D. F.), 3 454 voix; Jean-Louis Fouque (P.C.), 3 392 ; Jean Besse (P. S.), 3 116 ; Michel Lemoux (M. R. G.), 1 299.

Avec 58,19 % des suffrages exprimés, M. Fouque est élu facilement, comme le laissaient prévoir les résultats du premier tour. En revanche, il n'a pas fait le plein des voix de la gauche, qui avait représenté 69,32 % des suffrages exprimés lors du premier tour. Les voix radicales de gauche paraissent lui avoir manqué, bien que le désistement entre les deux tours ait été annoncé plus clairement au M. R. G. qu'au P. S. M. Fouque dépasse cependant le score réalisé au second tour de mars 1976 par le candidat socialiste, qui avait obtenu 57,38 % des suffrages. Ce scrutin laissera des traces dans la vie politique locale. Les socialistes reprochent aux radicaux de gauche d'avoir aidé les communistes à leur prendre un canton et à fortifier leurs positions dans un grand nombre de localités, notamment à Colombelles, qui est la plus vieille municipalité socialiste du Calvados et où M. Fouque est adjoint au maire.]

NIEVRE : Fours (premier tour).

Inscr., 4 254 ; vot., 3 050 ; suffr. expr., 2 961.

MM. Maurice Durif (P.S.), 1 246 ; Roger Schickel (s. étiq.), 866 ; Jean Amour (P.C.), 450 ; Bernard Hébert (maj. prés.), 419. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Pierre Charleuf (P. S.), décédé en mai dernier, après sa réélection à l'assemblée départementale. Le 18 mars, M. Charleuf, vice-président du conseil général de la Nièvre et membre du conseil régional de Bourgogne avait été réélu au premier tour avec 51,58 % des suffrages exprimés contre 28,10 % à M. Bernard Hébert (U. D. F.) et 20,31 % à M. Jean Amour (P. C.). Avec 41,79 % des suffrages, le candidat socialiste, M. Durif, est loin d'égaler un pareil score, mais la gauche doit conserver le siège à l'issue du second tour.]

PUY-DE-DOME : Lezoux (deuxième tour).

Inscr., 7 522 ; vot., 5 496 ; suffr. expr., 5 329. MM. Maurice Cunier (P.S.), 3 358 voix ; *élu* ; Régis Grimaud (Mod. Maj.), 1 971.

[Il s'agissait de pourvoir le siège de Louis Coutarel (P.S.), décédé, qui avait été réélu au premier tour le 18 mars dernier. Lors du premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 7 522 ; vot., 5 417 ; suffr. expr., 5 351. MM. Cunier (P.S.), 2 424 voix ; Grimaud (mod. maj.), 1 291 ; Mme Gagnadre (mod. maj.), 1 046 ; MM. Tizorin (P.C.), 528 ; Sevestre (sans étiq.), 62.

Par rapport au premier tour, M. Cunier (P.S.) obtient 7,84 points de plus que le total des voix de gauche mais perd 3 points sur le total des voix obtenues par la gauche au premier tour de mars dernier. Le représentant de la majorité perd près de 7 points par rapport au potentiel de la majorité au premier tour, mais il gagne 3 points par rapport aux suffrages recueillis par la majorité en mars 1979.]

● *Deux-Sèvres.* — Le tribunal administratif de Poitiers a confirmé le 23 juin l'élection de M. Jean Pineau (U.D.F.) dans le canton de Parthenay où il avait obtenu le 25 mars dernier, au second tour, 5 313 voix contre 5 203 à M. Michel Hervé (P.S.), maire de Parthenay. Ce dernier avait estimé que « *la sincérité du scrutin avait été faussée par les calomnies lancées contre lui, au cours de la campagne, par les supporters de M. Pineau* ». M. Pineau, qui est député de la circonscription, avait jugé pour sa part, que « *sa responsabilité n'était pas en cause* ».

● *M. Pierre Juquin*, député de l'Essonne, membre du bureau politique du P.C.F., s'est rendu à Longwy, vendredi 22 juin, pour « *manifester la volonté du parti communiste de s'opposer catégoriquement et dans les faits à la fermeture de radio Lorraine-cœur-d'acier et de radio S.O.S.-Emploi* », radios libres animées, l'une, par la C.G.T., l'autre, par la C.F.D.T.

M. PAUL DIJOUD INVITE LA RÉUNION A ROMPRE SON ISOLEMENT RÉGIONAL

(De notre correspondant.)

Saint-Denis-de-la-Réunion. — « *J'appelle de tous mes vœux un renouveau des relations entre la Réunion et ses voisins, c'est une des clés de l'avenir de l'île* », a déclaré vendredi 22 juin M. Paul Dijoud, au terme de son voyage de quatre jours dans le département (*le Monde* du 20 juin). Le secrétaire d'État aux DOM-TOM a ajouté qu'une telle coopération supposait un préalable politique : « *Que les uns et les autres s'acceptent tels qu'ils sont.* »

« *Je souhaite que la conscience réunionnaise s'habitue à cette idée*, a-t-il indiqué. *Les Réunionnais, forts et confiants, peuvent tendre la main les premiers aux autres pays de l'océan Indien.* »

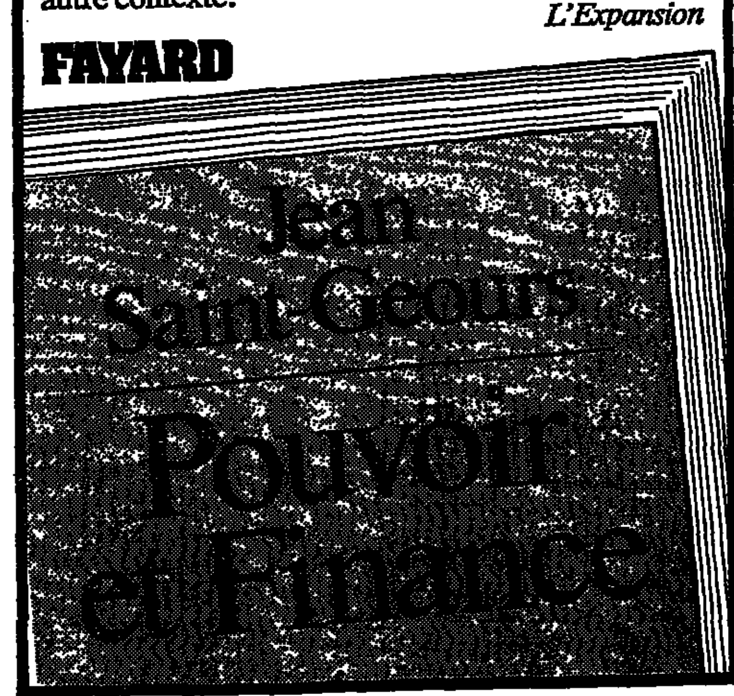
Cet appel de M. Dijoud, s'il n'est pas tout à fait nouveau, exprime toutefois clairement la volonté du gouvernement de *rompre* l'isolement régional dans lequel la Réunion s'était enfermée. La remise en cause par certains de ses voisins du « *statut colonial* » du département, ainsi que les réactions très violentes que celle-ci avait suscitées l'an dernier de la part des élus locaux — en particulier de M. Michel Debré — avaient créé un climat préjudiciable à l'image de marque que Paris entend présenter dans une région où la France possède des liens très anciens.

A propos de l'île de Mayotte, dont les habitants ont voté à 91 % le 10 juin pour la liste du R.P.R., marquant ainsi leur opposition au rattachement à l'ensemble comorien que prônent les partisans locaux de l'U.D.F., M. Dijoud a déclaré : « *Les Mahorais ont montré qu'ils voulaient rester français. Le gouvernement est bien décidé à honorer ses engagements vis-à-vis de Mayotte. Cependant, en ce qui concerne le statut et la manière de gérer les intérêts mahorais, il faut encore réfléchir.* »

Mayotte est actuellement une collectivité territoriale de la République et doit, au mois de décembre, se prononcer par référendum sur son statut définitif.

MAURICE BOTBOL.









société

LES ACTIVITÉS DU FRONT DE LIBÉRATION DE LA BRETAGNE

Les garnements du terrorisme

Après le chanteur Glenmor et M. Yann Le Calvez, directeur de la revue « Combat breton », qui font une grève de la faim depuis le 18 juin pour obtenir la libération de M. Yann Puillandre, incarcéré depuis *le 3 juillet 1978, et des autres militants bretons* arrêtés ces dernières semaines (« le Monde » du 20 juin), différents mouvements bretons ont lancé un appel à la solidarité.

Plusieurs associations culturelles et politiques — dont Argad Breiz (Combat de Bretagne), le Cobar (Comité breton anti-répression) de Paris, Skoazell Vreiz (Secours populaire breton) ainsi que l'Association des familles des détenus politiques — viennent de publier un appel commun au sujet des seize militants bretons membres présumés du Front de libération de la Bretagne (F.L.B.), incarcérés depuis juillet 1978, et qui « attendent encore la date de leur procès prévu depuis janvier, reporté en mars *puis en juillet, à nouveau relégué au 10 septembre* ».

Ces mouvements demandent aux militants politiques et syndicalistes « et à toute la population » de rejoindre les deux grévistes de la faim dans leur lutte. Ils appellent aussi « fraternellement » les syndicats et les partis de gauche à « changer leur langage sur les positions réitérées de désapprobation des attentats et de leurs auteurs ».

Châteauneuf-du-Faou (Finistère). — Le patron du Welcome peut se remémorer la scène à volonté : Jean-Charles Grall — dit « Charly » — s'asseyait toujours à la même place, une petite table ronde près de la fenêtre. Il commandait du thé pour deux. « *Toujours du thé et toujours pour deux.* » Ensuite, elle, la jeune fille qui a eu aussi sa photo dans le journal, venait le rejoindre et ils parlaient à voix basse. Cœur tendre, le patron pensait, à les voir, qu'ils parlaient d'amour. En fait, protégés par le vacarme des jeux électriques, ils complotaient.

Fidèles à la vieille loi de la *clandestinité qui veut qu'on n'ait* de rendez-vous qu'en des lieux animés, ils avaient leurs « contacts » à quelques mètres de leurs amis. Dans son café... Brave homme, le cafetier ne leur en veut pas de l'avoir induit en erreur. « *Charly est un copain* », dit-il en regardant la petite table près de la fenêtre.

« *Charly est un copain* » : le présent de l'indicatif a son importance. Jean-Charles Grall, un maçon au chômage âgé de vingt-quatre ans, « *militant breton* », inculpé par un magistrat de la Cour de sûreté de l'Etat, écroué depuis le 8 juin (*le Monde* du 9 juin) dans une « *prison d'exil, en France* », suspecté d'être le chef du commando qui aurait commis — entre autres — les attentats contre les renseignements généraux de Saint-Brieuc et contre la villa, à Plouezec (Côtes-du-Nord), du commissaire Roger Le Taillanter, patron du S.R.P.J. de Rennes, « Charly » donc, peut revenir demain au Welcome : on lui tendra, sans manière ni retenue, le verre de l'amitié. Il peut retourner en ville : les habitants de Châteauneuf-du-Faou (Finistère) lui conservent leur sympathie. Non qu'on approuve ici les attentats commis par le Front de libération de la Bretagne. « *C'est un moyen absurde de réclamer justice pour la Bretagne* », affirme la boulangère. « *Depuis l'attaque contre le château de Versailles, en juillet 1978, tous les Bretons rejettent ces méthodes* », confirme un autre commerçant.

Non, le jugement sur l'acte lui-même est sans appel. Même à gauche, même parmi les syndiqués, ou dans les rangs des plus nationalistes des « *Bretons bretonnants* ». Mais la sentence contre les acteurs est beaucoup plus nuancée. On ne retrouve ici dans ces réactions d'adultes ni le racisme anti-jeunes qui réclame vengeance, ni le rejet du « marginal-gauchiste-casseur » qui souhaite des années de prison. « *On ne condamne pas l'homme* », répète-t-on dans ce bourg du Pays Dardoup où l'on a pourtant le cœur du côté de la tradition et le vote à droite.

La bêtise et la souffrance

Le docteur Georges Marcel, âgé de cinquante-trois ans, traduit bien cette tendresse retenue, cette affection bourrue de Châteauneuf-du-Faou. « *Notre silence*, explique-t-il, *s'apparente à la gêne d'un père dont le fils se retrouverait à l'hôpital après avoir fait une bêtise : il le maudit pour la bêtise mais le plaint pour sa souffrance.* »

Ici, la plainte ressemble plutôt à un deuil. On se doute bien que « *les gosses* » sont allés se fourrer dans un enfer dont ils ne sont pas près de sortir. « *C'était une histoire pour grandes personnes* », dit, avec gravité, un ancien maquisard de la Résistance. Depuis la condamnation à quinze ans de prison des deux auteurs de l'attentat contre le château de Versailles (*le Monde* du 27 juillet 1978), l'arrestation de membres du F.L.B. ne fait plus sourire. « *Elle est finie*, dit le docteur Marcel, *l'époque où, s'il voulait être pris au sérieux, le nationaliste devait avoir à son actif une ou deux gardes à vue et quelques perquisitions.* » Le folklore de la clandestinité de papa a fait place à une lutte implacable où chacun sent bien que les commandos d'aujourd'hui partent battus d'avance. « *C'est trop dur pour nos jeunes* », dit une grand-mère bretonnante.

« Cloches marginales »

Trop dur, en effet. « *On sentait bien*, dit un autre ami de « Charly », *que la nouvelle génération de plastiqueurs était composée souvent de chômeurs ou de jeunes au travail incertain, que les milieux de la contestation politique ne faisaient plus les bons clandestins et que le F.L.B. devenait plus fragile qu'en 1973.* » Cette fois, pourtant, cela semble pire encore. « *On a l'impression d'une impatience à se faire prendre, d'une inconscience totale.* »

Bien sûr, le commissaire Le Taillanter s'abandonne à quelques outrances verbales lorsqu'il traite les derniers inculpés d'« *hommes de paille* », de « *cloches marginales* » ou de « *terroristes intérimaires* ». Mais il est dans le vrai. Le bourg est unanime : quand les brigands ne sont plus à la hau*teur de la rébellion, quand ils sont* balayés par les soldats du Roy, la pièce tourne au tragique et on souhaiterait qu'elle soit interrompue.

Les militants proches du F.L.B. et les quelques personnalités de l'« Ensav » (le soulèvement, terme breton pour désigner le mouvement) que la police soupçonne — sans doute avec raison — d'être des « *inspirateurs* » des « *soldats de l'ombre* » font désormais la même analyse. L'un deux, rencontré dans le Finistère, estime même que le F.L.B. est « *en totale désintégration* ». Ce militant affirme détenir la preuve que les diverses arrestations ont été provoquées par les « *clandestins* » eux-mêmes...

Un exemple parmi d'autres : au mois de mai, un commando s'en prend par deux fois aux locaux des renseignements généraux de Saint-Brieuc. Un témoin voit s'enfuir une voiture bleue. Les policiers se remettent à surveiller les habituels suspects. Parmi eux, le patron du « Bar Bu » à Rostrenen (Côtes-du-Nord) qui s'est déjà vanté à plusieurs reprises d'appartenir au F.L.B. On retrouve la voiture devant le bar. Son propriétaire, un militant fiché, est familier des lieux. Trois interpellations sont effectuées un vendredi après-midi. Jean-Charles Grall et six autres jeunes gens seront arrêtés à leur tour le lundi. Le commando du Sud-Finistère est tout entier sous les verrous.

« *Ils se sont donnés mutuellement*, affirme le militant du F.L.B. *Pas volontairement : simplement parce qu'ils n'avaient jamais envisagé de se retrouver un jour devant les enquêteurs, qu'ils se sont sentis en état d'infériorité, mal préparés, et qu'ils ont éprouvé, pour se sauver, le besoin de dialoguer avec l'adversaire.* »

Un an auparavant, M. Yann Puillandre, âgé de quarante-deux ans, l'une des principales figures du « *mouvement breton* », un ancien militaire de carrière suspecté d'être — ou d'avoir été — le principal responsable du F.L.B., était lui aussi arrêté, quelques jours après ses compagnons. « *On lui a montré des déclarations signées par ses camarades d'infortune, le désignant.* »

Quelques jours après l'inculpation du « groupe de Charly », un *commando du Finistère* que *la* police cherchait en vain depuis dix mois, tombait à son tour. Victime de l'inexpérience et de la candeur de militants de vingt-cinq ans, formés aux manifestations ou à la contestation non-*violente, qui avaient choisi*, par dépit, la clandestinité deux ou trois heures par mois, le temps d'un attentat souvent préparé à la hâte. « *Il faudra bien un jour*, note encore ce membre du F.L.B., *que notre mouvement règle ses comptes avec lui-même.* »

Une fois encore, la solidarité des amis des inculpés, des sympathisants plus ou moins avoués du F.L.B. s'est manifestée. Le chanteur Glenmor fait depuis six jours la grève de la faim avec un compagnon, dans l'ancienne salle de catéchisme du presbytère de Glomel, un petit village des Côtes-du-Nord. Mais, autour de lui, certains de ses proches, certains amis mêmes de Yann Puillandre refusent de se soucier du sort de ceux des emprisonnés suspectés d'avoir « *donné* » les responsables des réseaux. Même à vingt personnes, l'unité du mouvement de soutien reste fragile.

Dans son histoire récente, le F.L.B. avait déjà été contraint à *une amère prise de conscience :* la plupart d'origine révolutionnaire, certaines proches des thèses autogestionnaires, les « cellules » de ce mouvement ont été infiltrées depuis deux ans par des militants d'extrême droite. On a *trouvé, ainsi, des inculpés de* gauche et de droite au même banc des accusés, lors du procès, l'an dernier, du « groupe Rojinski ». Récemment encore, les policiers affirmaient pouvoir prouver les liens existants entre le F.L.B. et certains groupuscules nostalgiques du nazisme. Vrai ? Faux ? « *C'est une telle confusion*, note un ami des inculpés, *que tout est possible.* »

PHILIPPE BOGGIO.

Le dixième anniversaire du Mouvement pour les droits des homosexuels

Des dizaines de milliers d'hommes et de femmes ont défilé, dimanche 24 juin, dans les rues de New-York pour célébrer le dixième anniversaire du Mouvement pour les droits des homosexuels. Ce même jour, des homosexuels suisses ont réuni leur premier congrès national pour réclamer une réforme du code pénal. A Barcelone, deux mille homosexuels ont manifesté à l'occasion de la Journée internationale des homosexuels, et à Paris, vendredi 22 juin, plusieurs centaines de personnes ont également célébré l'anniversaire du mouvement Gay, à l'occasion du lancement de la revue « Masque ». Le samedi 23 juin, deux cents personnes environ ont défilé au quartier Latin pour protester contre « *toute forme de discrimination* ».

NEW-YORK : les « gay » dans la rue

De notre correspondante

New-York. — Le mouvement homosexuel américain a célébré avec éclat le dixième anniversaire de sa naissance. C'est en effet au 24 juin 1969 qu'il fait remonter sa création, au plus fort du mouvement de libération qui touchait alors un peu tous les groupes minoritaires. Ce jour-là, une bagarre éclatait entre la police et les clients d'un bar à Greenwich-Village. « *C'était la première fois que les homosexuels contre-attaquaient* », explique un de leurs leaders.

La manifestation de dimanche a été grandiose : plus d'une heure de défilé de Christopher Street à Central Park, en remontant toute la Cinquième Avenue. Un air de carnaval avec des costumes et des masques. Le style « *macho* » — *cheveux courts*, collier de barbe, cotte, tee-shirt et jean serré, — mais aussi le triangle rose et le chapeau de paille à fleurs

La revendication sociale était aussi présente avec les délégations précédées de pancartes : celles des enseignants, des membres du corps médical, des infirmières, des pères de famille (avec quelques enfants), des quakers, la communauté latino-américaine, les « sœurs saphiques » du New-Jersy. « Dignity », une organisation d'homosexuels catholiques qui passe en chantant des cantiques, — la « synagogue homoscexuelle avec l'étoile de Davis et, très applaudie, une délégation de parents d'homosexuels qui proclame : « *Nos enfants sont « gay » et nous les aimons.* »

La foule des spectateurs est dense, plus amusée que goguenarde. Une walkyrie blonde, outrageusement maquillée et déguisée en Miss America, [illegible] dit une pancarte sur laquelle on peut lire : « *Tous les hommes ne rêves pas d'enter aux marines.* »

L'un des organisateurs de la manifestation, M. Seth Lawrence, trente-quatre ans, réalisateur à la télévisioin, qui vit très bourgeoisement avec son jeune compagnon dans un immeuble moderne du « village », se considère comme un « *professionnel de la revendication homosexuelle* ». « *Les hommes et les femmes homosexuels veulent être protégés par la loi, comme les Noirs le sont maitenant au nom des droits civiques*, dit-il. *Nous réclamons la fin de la discrimination dont nous sommes encore l'objet, surtout dans le logement, l'emploi et les lieux publics. Il ne s'agit pas de nous « accepter », il s'agit pour nous d'obtenir une protection légale contre les abus qui nous accablent encore.* »

Si la loi sur les droits civiques des homosexuels a été repoussée sept fois au conseil municipal de New-York, la faute en est, assure M. Lawrence, à l'église catholique, qui « *a dépensé 2,5 millions de dollars pour cela* ».

— Aimez-vous qu'on vous appelle « gay » ?

— *Bien sûr, et c'est une autre provocation comme « black is beautiful ». Et d'ailleurs « gay » vient du français du seizième siècle...*

— Le mouvement homosexuel est-il politisé ?

— *Pas au sens traditionnel. Il y a des « gay » de droite, de gauche et du centre, mais ils ont tous la même préoccupation : vivre sans être obligés de se cacher. Les prochains candidats aux élections présidentielles feraient bien de se préarer à répondre aux questios de elurs électeurs « gay ».*

Et M. Lawrence assure qu'ils sont vingt millions...

NICOLE BERNHEIM.

UN SONDAGE D'OPINION

55 % des Français favorables à la peine de mort

A la veille du débat d'« orientation » qui aura lieu mardi 26 juin à l'Assemblée nationale — et qui sera retransmis en direct par Antenne 2, — *le Figaro* du 25 juin publie les résultats d'un sondage d'opinion réalisé par la SOFRES, d'où il ressort que 55 % des Français sont favorables au maintien de la peine de mort (1) ; 37 % sont d'un avis contraire et 8 % sans opinion. On trouve davantage d'hommes (60 %) que de femems (51 %) de cet avis. Sauf chez les jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, où l'on trouve 46 % d'abolitionnistes, contre 45 % et 9 % d'indécis, les partisans de la législation actuelle sont majoritaires dans toues les classes d'âge. Leur nombre atteint 63 % dans la catégorie soixante-cinq ans et plus.

Les anti-abolitionnistes les plus nombreux sont les agriculteurs et les salariés agricoles (66 %), les inactifs et les retraités (61 %), les artisans et les petits commerçants (60 %), ainsi que les ouvriers (59 %). La catégorie « *cadre supérieur, profession libérale, gros commerçants et industrie* » est la seule où les abolitionsnistes (53 %) l'emportent sur les partisans de la peine de mort (39 %).

Les personnes favorables au maintien de la peine capitale sont plus nombreuses que els abolitionnistes, quelles que soient leurs références partisanes. On trouve 68 % d'électeurs du R.P.R. favorables à ce maintien, 60 % à l'U.D.F., 54 % au P.C.F. et 48 % chez les socialistes.

Le niveau d'instruction influe sur les opinions à ce sujet : 65 % des personnes de niveau primaire sont favorables à la peine de mort, mais 32 % seulement parmi les étudiants ou anciens étudiants. Les « sans religion » *sont moins* nombreux (47 %) que les catholiques pratiquants réguliers (49 %)) à souhaiter le maintien de la législation actuelle et que les catholiques pratiquants occasionnels (67 %).

Le sondage aborde le problème de la peine de substitution : 48 % des Français, contre 42 % et 10 % d'indécis, sont partisans d'un emprisonnement d'environ vingt-cinq ans « incompressibles » pour remplacer la peine capitale.

(1) Le sondage a été réalisé entre le 9 et le 12 avril auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus.

○ *Le débat d'orientation sur la peine de mort* qui commence mardi 26 juin, est retransmis sur A-2, à 16 heures, en direct de

★ Accueil le 30 juin à l'Office du tourisme de Briançon. Tél. : (92) 21-08-50.

FAITS ET JUGEMENTS

Une disparition mystérieuse dans la Sarthe.

La police enquête sur une mystérieuse disparition, dans la Sarthe. On est, en effet, sans nouvelles de M. Henri Lelièvre, quatre-vingt-deux ans, qui a quitté son domicile de Mareschè (Sarthe), jeudi 21 juin, dans des conditions troublantes. M. Lelièvre, gérant de sociétés immobilières et propriétaire d'une centaine d'appartements à Paris, déjeunait en compagnie de sa femme et de l'un de ses fils, quand, vers 12 h 30, deux inconnus se sont présentés à son domicile et ont demandé à lui parler. Ils auraient alors montré de fausses cartes de police.

Après une courte conversation, M. Lelièvre a suivi les deux hommes, apparemment de son plein gré, dans une 504 de couleur grenat munie d'une fausse plaque d'immatriculation. Celui que, dans la région, l'on appelle « Le milliardaire » n'a pas reparu depuis.

Aucune demande de rançon n'aurait pour le moment été présentée à la famille. Selon ses voisins, M. Lelièvre est un homme paisible, affable, d'humeur égale et d'une santé éclatante.

La brigade financière et la *brigade criminelle du S.R.P.J.* d'Angers ont été saisies de l'affaire.

Évacuation des locaux de l'éducation surveillée.

Les locaux de la direction parisienne de l'éducation surveillée, occupés depuis le jeudi 21 juin par des élèves éducateurs, ont été évacués, samedi 23 juin après-midi, par les forces de police. Ces élèves, à la fin de leurs deux années d'études, reprochent à l'administration de leur proposer des postes « inacceptables », dont ils critiquent l... répartition géographique. Ils refusent également de perpétuer une « pédagogie dépassée » dans les gros internats et demandent la création de postes dans des institutions plus légères (« le Monde » du 23 juin).

Les élèves éducateurs ont reçu le soutien du Syndicat de la magistrature, qui demande l'ouverture de négociations sur la liste des postes offerts à la sortie de l'école et « s'étonne et regrette que les stagiaires de l'éducation surveillée soient les victimes de la pérennisation d'une politique contradictoire, qui peut apparaître comme maintenant artificiellement des équipements lourds souvent dépassés ».

● *Condamnée pour avoir giflé une enseignante.* — Le tribunal de grande instance de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) a condamné à 300 francs d'amende, à 1 franc de dommages et intérêts et au remboursement des frais de justice une jeune femme accusée d'avoir giflé, en avril dernier, un professeur qui avait réprimandé sa jeune sœur, élève de sixième au lycée Jean-Jacques-Rousseau, à Thonon.

● *Trois alpinistes sont morts*, samedi 23 juin, dans le massif du Soreiller (Isère). Il s'agit de *MM. Patrick Charreton, âgé de* vingt-six ans, de Villeurbanne (Rhône), Joannes Ciocca, âgé de trente-cinq ans, de Saint-Martin d'Hères (Isère), et Bruno Tissier, âgé de quarante-deux ans, de Grenoble, qui avaient quitté Gre*noble le matin même pour tenter* l'ascension du couloir de Burlan (3 206 mètres), ont vraisemblablement « dévissé » sur un massif neigeux.

● *Peine aggravée en appel pour le P.-D.G. de Thireau-Morel.* — La cour d'appel de Rouen a aggravé la peine prononcée en janvier par le tribunal correctionnel du Havre, qui avait condamné M. Jean Lemaire, soixante-dix-sept ans, ancien président de la *Chambre de commerce du Havre* et P.-D.G. de la société Thireau-Morel, à un an d'emprisonnement ferme (*le Monde* du 2 février). Cette peine a été portée à deux ans ferme et 10 000 F d'amende. Elle est toutefois confondue avec *une peine de cinq ans d'emprisonnement* dont trois avec sursis, prononcée le 20 avril 1977 par la cour d'appel de Rouen pour escroquerie et banqueroute (*le Monde* du 22 avril 1977).

M. Lemaire était accusé d'avoir versé des pots-de-vin pour la construction d'un parking (*le Monde* du 14 mai 1977). M. Claude Brault, directeur des services techniques de la ville du Havre, considéré comme le principal bénéficiaire de cette opération, a vu sa peine réduite de dix-huit *mois ferme et 5 000 F d'amende* à 12 mois ferme et 5 000 F d'amende. Vingt-six personnes au total avaient été condamnées. Sept peines ont été aggravées, trois confirmées, douze légèrement réduites et deux prévenus ont été relaxés.

● *Nouvelles manifestations en faveur des condamnés du 23 mars et du 1er mai.* — Quelques centaines de personnes ont participé samedi 23 juin, au centre universitaire Jussieu, à Paris, à un forum contre la « répression ». Plusieurs stands avaient été dressés sur le parvis en faveur des Corses et des Bretons traduits devant la Cour de sûreté de l'Etat et de la lutte des immigrés, des objecteurs de conscience et des *paysans du Larzac.*

Les « Radioteuses », une radio libre créée par des femmes, ont diffusé une émission consacrée notamment à Mme Annick Chapelière, enlevée et torturée à Caen par des inconnus le 25 mai (*le Monde du 30 mai*). *Les* organisateurs du forum ont annoncé deux manifestations en faveur des inculpés du 23 mars et du 1er mai : la première le 27 juin en fin d'après-midi, place de la Bastille, la seconde le 1er juillet, *sur le parvis de Notre-Dame.*

● *Le procès des nationalistes corses.* — Le Comité de soutien aux patriotes corses a réaffirmé son soutien au Front de libération national de la Corse (F.L.N.C.) au cours d'une réunion organisée le samedi 23 juin, à Villeurbanne, dans la banlieue lyonnaise. Il estime que le procès des nationalistes corses « *est l'occasion pour les inculpés de faire le procès du colonialisme* ». Selon le Comité, « *le peuple corse est en voie de disparition comme les aigles et les bisons aux Etats-Unis* ».

● *Le tribunal de grande instance de Marseille* a condamné, vendredi 22 juin vingt jeunes consommateurs de drogues dures, dont certains étaient aussi inculpés de trafic de stupéfiants. Plusieurs accusés qui s'étaient approvisionnés en Thaïlande, ont été condamnés à des peines allant jusqu'à deux ans de prison, dont un avec sursis.

Les principaux pourvoyeurs ont été condamnés à des peines allant de neuf mois à deux ans et demi. La plupart des accusés, issus de familles honorablement connues à Marseille, ont été condamnés à des peines de prison avec sursis. Leurs passeports leur ont été retirés.

● *Un mandat d'arrêt* a été lancé contre M. Daniel Souweine, P.-D.G. de la société Emesse, société grenobloise de prêt-à-porter, disparu depuis le 13 juin en laissant un passif de 40 millions de francs environ (*le Monde* du 16 juin). La société Emesse emploie deux cent trente-deux personnes à Grenoble, deux cent dix à Roanne (Loire). L'unité *de Grenoble* a déposé son bilan le 18 juin, le tribunal de commerce a prononcé le même jour la liquidation des biens. A Roanne, le tribunal de commerce a nommé un administrateur provisoire, et le nouveau conseil d'ad*ministration a décidé de mainte*nir l'activité pour assurer le paiement des salaires aux ouvriers qui occupent l'entreprise depuis le 13 juin.

● *Une information ouverte après le décès d'un nourrisson.* — Le parquet de Belfort a ouvert une information après le décès d'un nourrisson de cinq mois dans un établissement médical du territoire de Belfort. Le petit Cedrix Seurre, dont la mère est domici*liée à Montbéliard (Doubs)*, avait été admis au centre médico-familial de Delle (Territoire de Belfort) le 20 juin. Dans la journée, une injection de sérum avait été administrée à l'enfant, qui devait mourir le soir même. Le parquet de Belfort a ordonné une autopsie.

DEUX POLICIERS DE LYON INCULPÉS DE VIOL

Un moment d'égarement

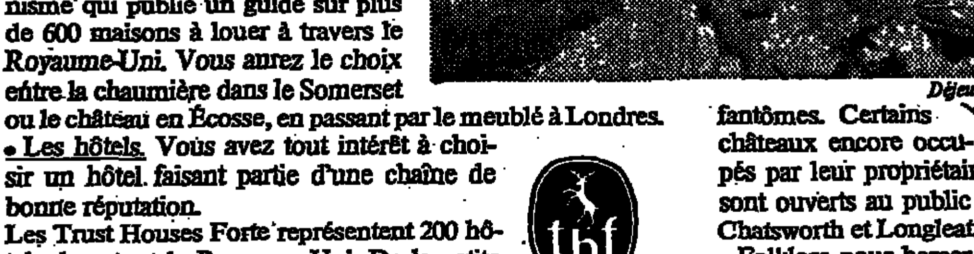
Deux gardiens de la paix des unités mobiles de sécurité de Lyon, MM. René Massia, vingt-sept ans, et Serge Ducros, vingt-cinq ans, ont été inculpés vendredi 22 juin de viol et écroués. Ces *deux policiers, mariés et* pères de deux enfants, qui sont dans la police depuis, respectivement, six et cinq ans, effectuaient une patrouille en compagnie de deux collègues à la lisière du parc de Parilly, à Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise dans la nuit du 14 au 15 juin. Ils aperçurent un couple. L'homme était dans une voiture garée près d'un bosquet et la jeune femme, entièrement nue, à proximité.

Pendant que leurs collègues conduisaient l'homme dans leur véhicule pour une vérification d'identité, MM. Massia et Ducros se sont approchés de la jeune femme, âgée de vingt-trois ans, actuellement en instance de divorce. Selon le directeur départemental de la police urbaine du Rhône, M. Henri Corsant, les deux gardiens de la paix ont alors conclu une sorte de marché avec cette jeune femme, lui promettant leur discrétion en échange de ses faveurs. M. Corsant a précisé que la jeune *femme n'avait subi aucune* violence.

Actuellement en stage dans un centre de formation professionnelle pour adultes, la jeune femme a conté sa mésaventure *à l'infirmière de l'établissement* qui, à son tour, en a parlé au directeur. La jeune femme a alors décidé de porter plainte.

Les deux gardiens de la paix n'ont fait aucune difficulté pour reconnaître les faits, indiquant simplement qu'ils avaient agi dans « *un moment d'égarement* ». M. Corsant nous a précisé que la complicité des deux autres gardiens dans le viol de la jeune femme « *n'avait absolument pas été établie* ». Les deux hommes ont néanmoins été placés en congé en attendant les suites de l'information.

Grande-Bretagne. Respirez un autre climat.



Déjeuner au Coach & Horse pub. Wicken Bonhunt. Essex.

Prenez voiture et bagages, traversez la Manche en ferry-boat et vous êtes sur un autre continent : la Grande-Bretagne. Un continent où les gens ne font jamais rien comme tout le monde. Un continent où tous les éléments de *la nature semblent conjuguer leurs efforts pour créer du bon* temps.

Le soleil fait pleuvoir les bons mots.

Venez au cœur de l'Angleterre, qu'il pleuve, vente ou neige l'humour n'y perd jamais ses droits. Alors, quand il fait beau...

• Des pubs, pour s'abreuver de bonnes histoires. Arrêtez-vous dans les pubs qui jalonnent les routes, vous y serez toujours bien accueilli. Commandez un "plat du jour" arrosé d'une bonne bière.

Faites un détour pour connaître les plus célèbres : Lords of the Manor, à Upper Slaughter, l'Old New Inn, à Bourton-on-the Water, the Bear of Rodborough. Ce sont les points de rencontre favoris des hommes de lettres et artistes d'Angleterre.

• Bonne cuisine anglaise. Les "fines gueules" découvriront que ceux qui dénigrent la cuisine anglaise sont de mauvaises langues. Goûtez le gigot sauce menthe, le Yorkshire pudding, et le Cockaleekie.

L'air souffle des idées d'évasion.

En Grande-Bretagne, pour couler des jours heureux, hors du temps, hors des modes, voici quelques formules originales.

• Vacances galloises à la ferme. Une occasion unique de redécouvrir la vie des champs et de bien connaître les gallois et leurs habitudes. Choisissez Penarth Farm, près de Newton, Pencopi près de Llanidloes ou encore Lower Dolwilkin Farm, près de Knighton.

1 semaine en demi-pension, traversée comprise : 1.030 F par personne.

• Logement chez l'habitant. Vous vivrez à l'hôtel comme en famille. Pour équilibrer votre budget de vacances, la formule "Bed and Breakfast" est une solution idéale. Chambre et petit déjeuner vous coûteront entre 25 et 40 F. Renseignez-vous auprès des syndicats d'initiative de la plupart des villages.



Hôtel Swan à Grasmere.

• Auberges de campagne.
Le Kent et le Sussex ont été baptisés "le jardin de l'Angleterre".
Alors choisissez de séjourner dans les auberges qui jalonnent les petites routes de la région. Choisissez le "Star-Inn" à Alfriston ou le "Rose and Crown" à Tonbridge. Chambre et petit déjeuner : environ 95 F par personne.

• Location de maison. Consultez le Tayling's Holiday Cottages, organisme qui publie un guide sur plus de 600 maisons à louer à travers le Royaume-Uni. Vous aurez le choix entre la chaumière dans le Somerset ou le château en Écosse, en passant par le meublé à Londres.

• Les hôtels. Vous avez tout intérêt à choisir un hôtel faisant partie d'une chaîne de bonne réputation.

Les Trust Houses Forte représentent 200 hôtels dans tout le Royaume-Uni. De la petite auberge de campagne au château-hôtel, vous êtes sûr de trouver une bonne qualité de service, de nourriture et de confort.

thf Hotels

Le printemps fait pousser les loisirs.

Au sud de l'Angleterre, la nature vous offrira toutes les occasions de vous distraire.

• Promenades et grands espaces. Parcourez les landes couvertes de bruyères du Dartmoor et de l'Exmoor.

Arpentez les Cotswolds en voiture. Vous aurez l'impression de pénétrer dans une toile de Constable : petites rivières enjambées de ponts en dos-d'âne, maisons ocre et miel, chemins étroits bordés de haies vives.

Rendez-vous à Burford, la ville des diligences et des vieilles auberges. Puis visitez Chester, Shrewsbury et Ludlow, trois petites villes riches de vestiges et de souvenirs : rues étroites et pavées, maisons à colombages.

• Sports. Tous se pratiquent à des prix raisonnables.

• L'équitation : l'Angleterre regorge de centres d'équitation pour débutants et cavaliers confirmés. Au programme, promenades et randonnées ou entraînement intensif à travers landes et forêts. 1 heure : 18 F. 1 semaine en demi-pension : environ 600 F.

• Navigation de plaisance : louez un cabin-cruiser, une péniche ou même un bateau-hôtel avec équipage, et découvrez l'Angleterre à travers la Tamise, Norfolk Broads, la Severn et l'Avon.

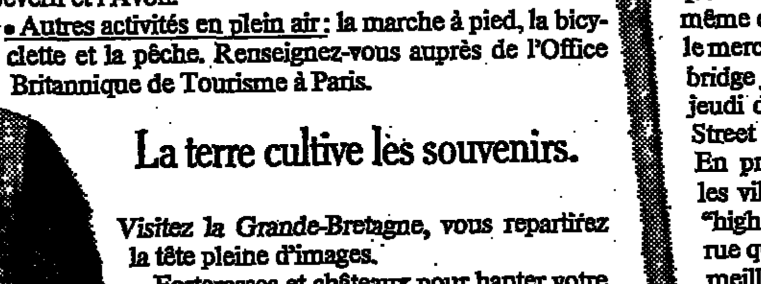
• Autres activités en plein air : la marche à pied, la bicyclette et la pêche. Renseignez-vous auprès de l'Office Britannique de Tourisme à Paris.

La terre cultive les souvenirs.

Visitez la Grande-Bretagne, vous repartirez la tête pleine d'images.

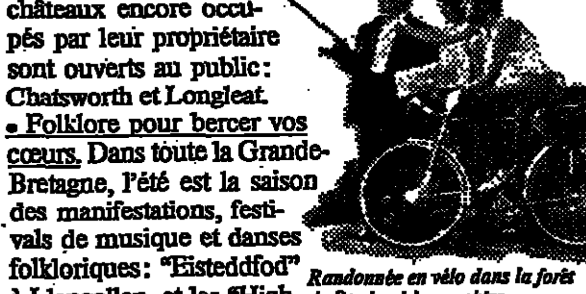
• Forteresses et châteaux pour hanter votre mémoire. Investissez dans la carte "Open to view". Pour 62 F, elle vous ouvre les portes de près de 700 châteaux et monuments historiques de Grande-Bretagne.

Le complexe médiéval de Conwy, au cœur de l'estuaire de la Tay ou le château de Caernarfon, forteresse datant de 1283. Le château de Eilean Donan sur le Loch Alsh, le château de Glamis, renommé pour ses fantômes. Certains châteaux encore occupés par leur propriétaire sont ouverts au public : Chatsworth et Longleat.



Lancement du tronc d'arbre : jeu des Highlands écossais.

• Folklore pour bercer vos cœurs. Dans toute la Grande-Bretagne, l'été est la saison des manifestations, festivals de musique et danses folkloriques : "Eisteddfod" à Llangollen, et les "Highlands Gatherings" à Aboyne, Braemar et Lonach, qui regroupent 74 clans éxécutant au son des cornemuses les célèbres danses écossaises "au sabre"



Randonnée en vélo dans la forêt de Bowland, Lancashire.

Bon à savoir.

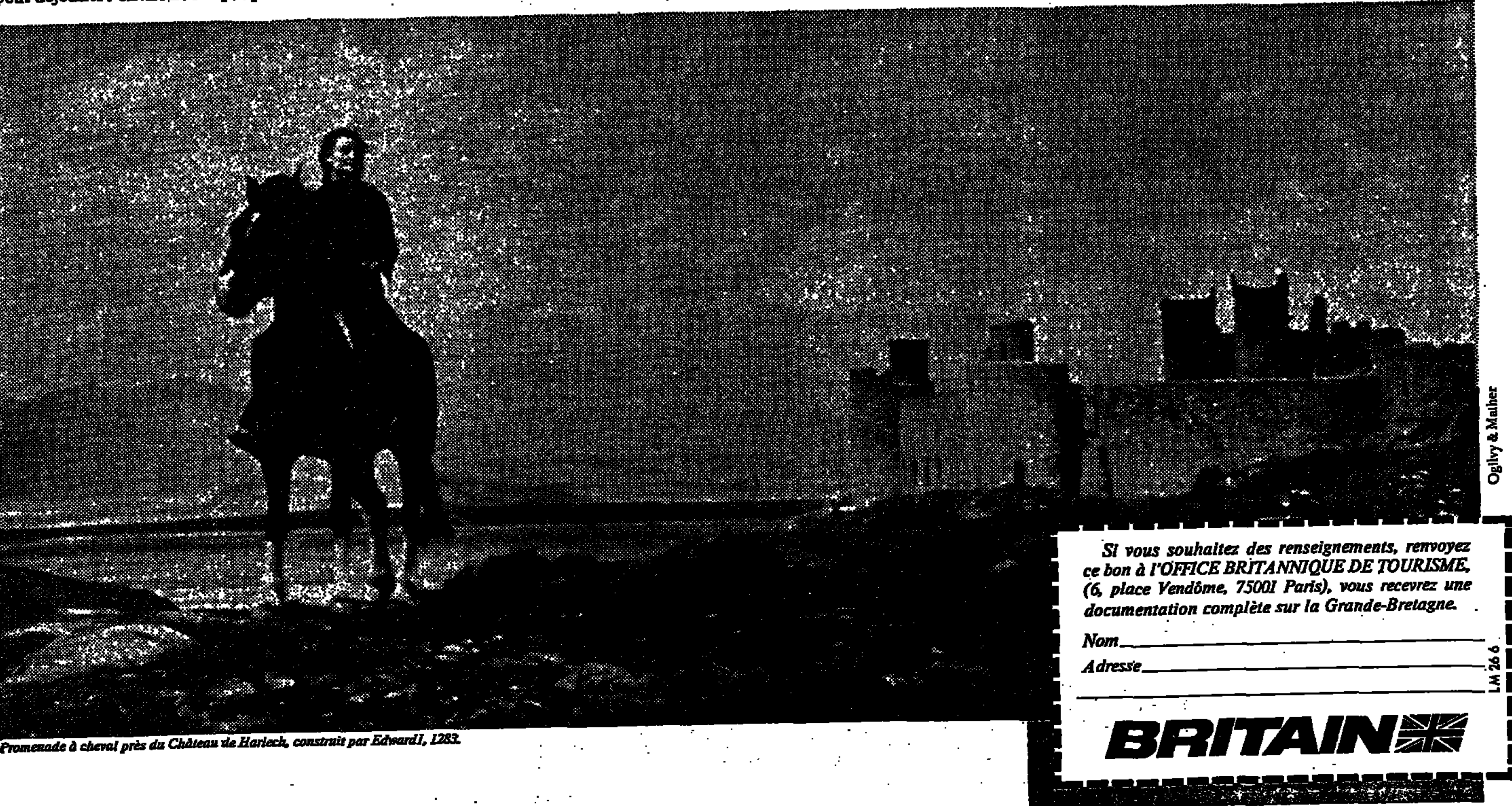
• Conduire en Angleterre. Roulez à gauche, dépassez à droite. Les routes sont généralement bien entretenues et bien signalisées. Vous profiterez d'un réseau de 2000 kms d'autoroute sans péage. Pour mieux connaître les règlements de la circulation, demandez à l'Office du Tourisme Britannique une copie du code de la route.

• Shopping. Ne vous encombrez pas de vos achats hors-taxes : ils peuvent être livrés directement au port d'embarquement ou envoyés à votre domicile. Faites votre shopping à Londres : du lundi au samedi de 9 h à 17 h 30. Certains quartiers offrent même des nocturnes : le mercredi à Knightsbridge jusqu'à 19 h, le jeudi dans Oxford Street jusqu'à 20 h. En province, toutes les villes ont une "high street", grande rue qui regroupe les meilleurs magasins.



• Townsend Thoresen effectuera 60 traversées quotidiennes au départ de Calais/Douvres, Cherbourg ou Le Havre/Southampton ou Portsmouth et Zeebrugge/Douvres ou Felixstowe.

• Brittany Ferries va de Saint-Malo et Roscoff vers Plymouth et Portsmouth.



Promenade à cheval près du Château de Harlech, construit par Edward I, 1283.

Ogilvy & Mather

Si vous souhaitez des renseignements, renvoyez ce bon à l'OFFICE BRITANNIQUE DE TOURISME, (6, place Vendôme, 75001 Paris), vous recevrez une documentation complète sur la Grande-Bretagne.

Nom ______________________________

Adresse ______________________________

____

LM 26 6

BRITAIN

CATASTROPHES

PLUS DE 100 000 TONNES D'HYDROCARBURES DÉVERSÉES DANS LA MER

La « marée noire » du golfe du Mexique a déjà dépassé celle du « Torrey-Canyon »

Depuis plusieurs jours, aucune nouvelle n'est parvenue sur le puits de pétrole en éruption depuis le 3 juin dans le golfe du Mexique (« le Monde » du 23 juin, nos dernières éditions), si ce n'est que le puits est toujours en feu (« Financial Times » du 22 juin) et que la nappe de pétrole flottant sur la mer a diminué sous l'effet des traitements aux dispersants Corexit (« International Herald Tribune » daté 23-24 juin). Il s'agit d'un puits d'exploration situé à 80 kilomètres au nord-ouest de la ville de Carmen, dans la baie de Campeche. Onze puits auraient déjà été forés sans problème dans la même zone.

Pourtant plus de 100 000 tonnes ont été déjà déversées dans et sur la mer, ce qui excède le déversement dû à l'accident du « Torrey-Canyon ». Si l'éruption se prolonge, elle pourrait engendrer la pire pollution de la mer par du pétrole puisqu'elle pourrait même surpasser celle de l'« Amoco-Cadiz » (230 000 tonnes de pétrole). Toutefois, selon une des très rares informations données par la compagnie nationale pétrolière mexicaine Pemex, la moitié du pétrole s'échappant du puits brûle, et la nappe flottant à la surface de la mer ne serait donc alimentée « que » par l'autre moitié (soit 2 250 tonnes par jour). En outre, la Pemex pense que 30 % du pétrole déversé s'évaporera.

Le feu a détruit la plate-forme semi-submersible qui était utilisée pour forer Ixtoc One. Mais les soixante-trois hommes qui se trouvaient à bord ont tous pu être évacués sains et saufs. Une autre plate-forme est déjà arrivée sur place pour forer un puits dévié, au cas où l'incendie ne pourrait être éteint.

Un accident extrêmement rare

Une éruption comme celle qui a commencé le 3 juin sur le puits Ixtoc One est un accident extrêmement rare. Sur les quelque vingt mille puits *off shore* qui sont en production ou en cours de forage depuis une trentaine d'années, sur les plateaux continentaux du monde entier, huit seulement sont entrés en éruption grave : sur la côte américaine du golfe du Mexique, dans le golfe Persique, devant Santa-Barbara (Californie) et à Ekofisk (en mer du Nord). Dans chacun de ces huit cas précédents, l'écoulement de pétrole dans la mer a été relativement peu important : du 22 au 30 avril 1977, 10 000 tonnes de brut sont déversées par un des puits de production d'Ekofisk sur lequel on procédait à des travaux d'entretien (plus 500 000 mètres cubes de gaz qui se sont répandus dans l'atmosphère) ; devant Santa-Barbara, à cause d'accident survenu en cours de forage, 7 000 tonnes de pétrole se répandent dans la mer et vont engluer quelques-unes des plages les plus huppées du monde.

Les autres déversements dus à des éruptions semblent avoir été encore moins importants, sauf, peut-être, celui du golfe Persique, où le puits endommagé a été en feu pendant plusieurs mois. Ce qui explique que, selon les données (forcément approximatives) publiées il y a quelques années par la National Academy of Sciences des Etats-Unis, les opérations de production *off shore* (exploration comprise) ne sont responsables que de 1,33 % de la pollution des mers par les hydrocarbures (80 000 tonnes sur 6 000 000). Selon l'avis de l'Institut français du pétrole, ce pourcentage serait même de 0,1 %.

La situation semble entièrement différente à Ixtoc One, puisqu'on en est déjà à plus de 100 000 tonnes de pétrole (un brut léger) déversées dans les eaux du golfe du Mexique. Et, selon les informations très fragmentaires qui nous sont parvenues, on ne voit pas comment on pourrait arrêter la « fuite » avant plusieurs semaines.

Heureusement, dans la plupart des champs, la pression interne du gisement ne fait jaillir que 20 % au grand maximum (10 % en moyenne) du pétrole présent dans la *roche-réservoir. Pour faire sortir plus* de pétrole lorsque la pression a diminué, il faut recourir à diverses techniques dites de récupération secondaire (pompage, injections de gaz naturel ou d'eau), ou tertiaire (injections de vapeur ou de produits chimiques) (*le Monde* du 10 janvier 1979). On peut donc raisonnablement espérer que tout le pétrole du gisement ne se videra pas de lui-même. En revanche, le débit du puits — 4 500 tonnes par jour selon les informations connues — est un facteur inhabituel et inquiétant : au Proche-Orient, dont les champs bénéficient d'une perméabilité et d'une porosité remarquable, le débit moyen d'un puits est de 780 tonnes par jour, mais on y connaît cependant des puits capables de produire plus de 10 000 tonnes par jour !

Huit cents fois la pression atmosphérique

C'est la pression interne du gisement qui est à l'origine des éruptions. Celle-ci, en général, augmente avec la profondeur de la couche-réservoir : 2,2 bars (la pression atmosphérique est de 1 bar à peu près) de plus tous les 10 mètres. A Ixtoc One, où la couche productrice est à 3 616 mètres, la pression interne devrait donc être de près de 800 bars. Mais il peut y avoir des anomalies locales dues à la forme du gisement et au volume de fluide contenu dans la roche-réservoir. A profondeur égale, la pression interne d'un gisement de gaz est souvent plus grande que celle d'un gisement de pétrole. Il est donc évident que des forages d'exploration qui s'attaquent à un gisement inconnu sont plus « fragiles » que les forages de production qui percent un gisement dont on connaît déjà les caractéristiques et que les puits de production déjà forés où on fait des travaux d'entretien.

La sécurité des puits en cours de forage ou ouverts pour entretien réside d'abord dans les tubages et dans les boues, ensuite dans les obturateurs.

● LES TUBAGES ressemblent assez à une longue-vue mal dépliée. Au fur et à mesure de la pénétration du trépan, on garnit le puits de tubes d'acier dont le diamètre décroît avec la profondeur, mais qui tous sont scellés sur la plaque de base fixée sur l'orifice du trou. Pour les 10 ou 20 premiers mètres, le tubage a, en général, un diamètre de 50 à 80 centimètres. Viennent ensuite des tubes dont le diamètre diminue (de 30 à 20 ou même à 15 centimètres environ) tandis que leur longueur grandit de quelques centaines à quelques milliers de mètres. Tous, rappelons-le, partent de la plaque de base. En outre, du ciment est injecté, d'une part, entre la paroi externe des tubages et la roche, d'autre part, entre chaque tubage. A l'intérieur de ces tubages emboîtés passe le train de tiges à l'extrémité inférieure duquel est fixé le trépan perçant les roches traversées. Pour les puits mis en production, un petit tuyau — le *tubing* — de 5 à 10 centimètres de diamètre qui amène le pétrole ou le gaz en surface, est lui aussi à l'intérieur des tubages.

● LES BOUES injectées par l'intérieur du train de tiges et remontant par l'espace annulaire situé entre ce train et la paroi interne du tubage servent à lubrifier le trépan, à entraîner vers la surface les débris de la roche et surtout à équilibrer la pression interne du gisement. Leur densité, en effet, est calculée de manière que le poids de la colonne de boue (du haut en bas du puits) contrebalance la pression du gisement. Lorsque l'on procède à des travaux d'entretien d'un puits de production, nécessitant la dépose de la tête de puits équipée des obturateurs, on réinjecte des boues qui équilibreront la pression interne du gisement.

● LES OBTURATEURS sont des dispositifs qui ferment le puits au niveau de la tête de puits juste au-dessus des tubages et qui sont suffisamment résistants pour contenir la pression interne du gisement. Pour les forages *off shore*, ils sont quadruplés, qu'ils soient installés sur les supports fixes (plates-formes reposant sur le fond de la mer) ou sur le fond de la mer (dans le cas de supports flottants comme les plates-formes semi-submersibles ou les bateaux de forage).

Une éruption (le *blow-out* des pétroliers) se déclenche lorsque le poids de la colonne de boue n'équilibre plus la pression interne. Le gaz (qui est toujours présent dans le pétrole) pénètre la boue sous forme de bulles qui non seulement remontent dans la colonne mais aussi allègent celle-ci d'autant. Ce qui contribue à accélérer le processus une fois qu'il est amorcé. Le plus souvent, on a le temps d'injecter des boues plus lourdes ou de fermer les obturateurs. Mais il arrive que toute la colonne de boue soit éjectée et l'hydrocarbure, liquide ou gazeux, jaillit hors du puits. Un tel accident est favorisé par la remontée du train de tiges qui contribue à aspirer vers le haut la colonne de boue.

Lorsque l'éruption n'est pas accompagnée d'incendie, on réussit, le plus souvent, à reprendre le contrôle du puits en injectant, par un conduit spécial prévu à cet effet sur les obturateurs et sous une pression supérieure à celle du gisement, des boues très lourdes. Parfois, il faut « tuer » définitivement le puits avec des injections de ciment baryté. Mais il peut arriver que les tubages aient cédé — soit qu'ils n'aient pas résisté à une pression imprévue, soit que leur cimentage ait été mal fait — et même que les roches encaissantes aient été fracturées. Dans ce cas, il faudra à proximité un puits dévié qui ira rejoindre le puits endommagé en dessous de la zone détériorée de façon à « tuer » celui-ci par injection de boue et de ciment.

YVONNE REBEYROL.

SCIENCES

L'information scientifique et technique par télé-informatique

Un centre national de banques de données est inauguré à Valbonne (Alpes-Maritimes)

De notre correspondant régional

Nice. — *M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, et M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche, ont inauguré, vendredi 22 juin, à Valbonne (Alpes-Maritimes), le « Centre serveur » national d'informations scientifiques et techniques, créé et exploité par la société Télésystèmes, filiale de l'administration des télécommunications. Ce Centre permettra la diffusion des informations bibliographiques et factuelles des principaux fonds documentaires mondiaux et disposera, à terme, de près de dix millions de références dans les domaines de la chimie, de la médecine, de l'agriculture et des sciences humaines.*

Construit en quatorze mois dans le parc d'activités internationales de Valbonne — Sophia Antipolis, entre Antibes et Grasse, le centre serveur exploité par Télésystèmes utilise un ordinateur IRIS-80 biprocesseur de la C.I.I. Honeywell-Bull. Sa capacité de stockage sur disques magnétiques correspond à plus de dix *millions* de références bibliographiques que l'on peut consulter à l'aide d'un téléphone et d'une console de visualisation. Les informations fournies transitent alors par des réseaux de transmission de données existants ou par ceux, récemment développés, de transmission de données par paquets : Transpac en France, Euronet pour la Communauté européenne et Tymnet pour l'Amérique du Nord. Coût du service : de 250 à 500 francs l'heure selon la richesse du fichier consulté.

Dans cette opération, Télésystèmes ne joue qu'un rôle de distribution et de commercialisation de l'information. La production reste l'apanage des propriétaires des banques de données mises en mémoire dans l'ordinateur. Mais il assurera également des prestations de formation et d'assistance technique auprès des divers utilisateurs, dont il s'efforcera de satisfaire « à la carte » les besoins spécifiques. Le centre serveur de Valbonne disposera à la fin de l'année de quinze banques de données parmi lesquelles des banques internationales : C.B.A.C. et Casearch, qui sont propriété du Centre national d'informations chimiques (C.N.I.C.), ainsi que des banques françaises originales comme Pascal (base pluridimensionnelle du C.N.R.S.), Cancernet (Institut Gustave-Roussy, de Villejuif), Titus (Institut textile de France), Noriane, Association française de normalisation), Bipa (Documentation française) ou Ialine (Centre de documentation des industries utilisatrices de produits agricoles).

Avec ce « serveur central », la France rattrape en fait un retard de plusieurs années dans le domaine des systèmes d'informations scientifiques et techniques par télé-informatique, dont les premiers ont été créés aux Etats-Unis dès 1970. Aussi, le centre serveur de Valbonne, qui a nécessité un investissement de 5 millions de francs, le coût d'exploitation annuel étant estimé à 15 millions de francs — dont 60% constitués par les redevances de location de l'ordinateur, — va-t-il se heurter à la concurrence des deux grands serveurs américains (System Development Corporation et Loockeed Information System) et à celle des serveurs allemands (Dimdi) et anglais (Blaise et Infoline).

Dans un premier temps, Télésystèmes espère passer des contrats avec les utilisateurs français qui ont actuellement recours aux serveurs étrangers (deux mille cinq cents heures par mois). Le marché potentiel national serait compris entre trente mille et cinquante mille heures par an, et sa croissance serait de l'ordre de 40 % chaque année. Pourtant, le centre de Valbonne ne deviendrait rentable, au mieux, qu'en 1983 avec soixante-dix mille heures de connection dont 50 % assurées par une clientèle française.

GUY PORTE.

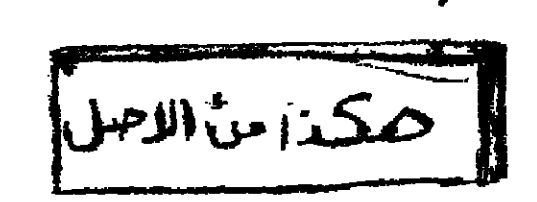
PRESSE

DE NOUVEAUX ACTIONNAIRES AU « PARISIEN LIBÉRÉ » ?

Les actionnaires de la société *le Parisien libéré*, réunis vendredi 22 juin en assemblée générale, sous la présidence de M. André Fosset, déclare un communiqué, « *ont noté avec satisfaction que les comptes de 1978 enregistrent un très net redressement que confirment les résultats des cinq premiers mois de l'exercice en cours* ».

Pour consolider ce redressement, on apprend qu'un banquier a proposé, au début de juin, de former un groupe financier avec de nouveaux participants. Parmi ceux-ci, on cite la Librairie Hachette et le groupe Béghin-Say (dont le P.-D.G. est M. Jean-Marc Vernes, par ailleurs P.-D.G. de la banque Vernes et commerciale de Paris).

Les principaux actionnaires de la S.A. le Parisien libéré — dont MM. Philippe Amaury et Jean-Claude Aaron — semblaient d'accord, à l'exception toutefois de Mlle Francine Amaury, fille de l'ancien P.D.G. du groupe. Ce qui avait conduit M. André Fosset à envisager de donner sa démission (*le Monde* du 22 juin). Le fait qu'il y ait renoncé tend à prouver qu'on s'achemine vers un compromis.



هكذا من الأصل

DÉFENSE

Des paras dans les champs pétrolifères ?

(Suite de la première page.)

« *Ces pays,* avait ajouté le président de la République, *seraient donc amenés à avoir des réactions proportionnées à ce danger.* »

Plutôt que d'envisager le pire *comme probable, voire comme certain,* le chef de l'Etat s'en est cependant tenu au rappel du nécessaire dialogue et de la concertation avec le cartel des pays producteurs de pétrole.

Mais peut-on interdire à des états-majors, dont *c'est précisément le rôle de se préparer aux éventualités* les plus conflictuelles, de concevoir *la pire des hypothèses et les moyens* d'y parer ? L'atteinte aux intérêts vitaux d'une nation, pour reprendre l'expression du président de la République, et la menace contre sa survie sont le paroxysme d'une situation que les militaires ont pris *l'habitude d'assimiler* à un acte délibéré d'agression extérieure caractérisé, qui doit déclencher une riposte appropriée.

Ce n'est pas un simple hasard si, après les interventions de 1977 et de 1978 en Afrique, l'état-major continue, aujourd'hui encore, d'insister sur la nécessité d'un entraînement, en permanence, des forces françaises au style des actions extérieures, dans les conditions les plus variées, et sur les enseignements à *tirer des engagements précédents* pour améliorer l'organisation du dispositif militaire actuel.

L'intervention de parachutistes ou de commandos-marine dans les sables des champs tétrolifères, le contrôle « à la source » du ravitaillement des pays consommateurs et la protection de leurs gisements *off shore* comme celle de leurs *lignes maritimes d'approvisionnement* sont autant de scénarios que les états-majors, malgré les évidentes difficultés pratiques de telles opérations, ont pour mission de retenir et d'étudier dans la liste des expéditions outre-mer qu'ils peuvent être appelés à monter si l'opportunité politique s'en faisait sentir.

On parle beaucoup, dans les états-*majors, de la création récente, au* sein des forces d'action extérieure, de détachements plus aptes à participer à ce genre d'interventions. Il s'agit de constituer à l'avance, dans les trois armées, des cellules ou des détachements d'intervention ayant les capacités et la disponibilité requises pour agir, avec discrétion, dans des situations de crise déclenchée avec *soudaineté. Ces forces auront* désormais leurs propres moyens aéroportés de transmissions à longue distance pour mieux rester en contact permanent avec l'état-major à Paris, *qui centralise les ordres* et tient à jour, grâce à l'informatique, une documentation importante.

C'est déjà le cas (*le Monde* du 8 juin) de la 11[e] division parachutiste qui vient de constituer un groupement aéroporté de trois régiments de professionnels disposant, en permanence, d'un état-major immédiatement opérationnel pour les missions extérieures — notamment l'aérotransport d'assaut — qui lui seront confiées par le gouvernement. C'est aussi le cas de la 9[e] division d'infanterie de marine, spécialisée *dans les débarquements d'assaut* avec leurs prolongements à terre. C'est, enfin, le cas de l'armée de l'air, qui a créé des « cellules aérotransportables » d'intervention, avec *leurs éléments de commandement et* de transmissions, juxtaposant des avions d'attaque Jaguar à des avions ravitailleurs C-135 et à des appareils de transport Transall.

Le cordon ombilical

Dans la marine, le problème est *plus complexe.* Si les avions Breguet-Atlantic se sont adaptés à des tâches nouvelles de reconnaissance et de renseignement opérationnel au-dessus d'une zone désertique, *il lui faut réduire les délais de transit* de ses navires pour éviter les contraintes *actuelles de ce que les spécialistes* appellent le « *prépositionnement stratégique* » et compléter ou renouveler sa force aéronavale comme c'est, au demeurant, l'objet principal de son prochain plan d'équipement étudié par les plus hautes instances politiques.

La surveillance du trafic énergétique de la France est un véritable casse-tête. Ce ravitaillement peut être interrompu dès la source, par la termeture même des puits de pétrole, *ou sur le trajet des pétroliers, à commencer par le* « passage obligé », entre le golfe Persique et *l'océan Indien, du détroit vulnérable* d'Ormuz, qui peut être rendu inutilisable par l'immobilisation volontaire, en travers de ce chenal étroit, de quelques navires.

Chaque jour, la marine nationale doit pouvoir être renseignée sur la position des centaines de bateaux marchands — on comptait, le vendredi 22 juin, trois cent seize bâtiments océaniques *français de plus* de 500 tonneaux, — qui, longeant les côtes africaines ou momentanément à quai, forment le cordon ombilical des approvisionnements énergétiques en tous genres. La protection et le contrôle du trafic pétrolier, qui en représente l'essentiel, ne sont plus à la portée d'une seule marine dans le monde parce qu'il est dispersé, étiré et fragile. En revanche, il pourrait devenir la cible d'une seule marine qui posséderait de nombreux sous-marins ou bâtiments lance-missiles surface-surface *et qui profiterait de l'effet de surprise.*

Dans les états-majors, on n'exclut *plus l'hypothèse d'un retour, en cas* de crise grave, comme lors du second conflit mondial, à l'organisation de convois maritimes escortés par des navires de guerre.

La *perspective* d'une neutralisation, par la force, du seul approvisionnement pétrolier français n'est guère crédible. Tous les pays consommateurs seraient logés à la même enseigne. Si la conjoncture internationale devait se crisper davantage, la logique militaire et les anticipations des états-majors voudraient qu'il y ait, à défaut d'une concertation pacifique entre les intéressés, une accélération des préparatifs et une coordination des actions éventuelles dans les Etats qui se croiraient les plus menacés dans *leur existence même.*

JACQUES ISNARD.

RELIGION

Marc Oraison est mort

On apprend le décès de l'abbé Marc Oraison, mort dans la nuit du 23 au 24 juin, à son domicile parisien, dans sa soixante-cinquième année. Les obsèques auront lieu mercredi matin à l'église de la Trinité, à Paris.

Quel dommage qu'il n'y ait pas plus de vocations tardives ; La richesse et l'originalité du corps sacertotal s'en ressentent. A être uniquement élevé dans le sérail, le prêtre risque — risquait surtout — de se dessécher et de déserter les réalités. Un clerc qui a eu une expérience professionnelle avant d'aller au séminaire ne ressemble guère aux autres. Marc Oraison, qui fut médecin avant d'être prêtre, ne dérogeait pas à la règle.

Son indépendance d'esprit à laquelle se mêlait une humeur taquine et beaucoup d'humour ne portait nullement atteinte à son sens de l'Eglise et à son esprit de soumission. N'a-t-il pas écrit qu' « une référence constante et harmonieuse à la structure hiérarchique de l'Eglise est nécessaire » *(*le Monde *du 9 février 1955). Au reste, malgré des apparences frondeuses, la théologie de Marc Oraison était des plus classiques et il ne ménageait pas son estime pour nombre d'évêques et de théologiens.*

Mais voilà ! Il avait gardé de sa jeunesse de carabin un tropisme pour la plaisanterie et même parfois pour la provocation. Choquer ne déplaisait pas à cet adolescent prolongé, on l'a bien vu par exemple dans un petit recueil scabreux « dossiers cocasses » *jugé déplacé par les pudibonds.*

Son thème principal d'étude — la sexualité — n'était pas de tout repos dans une Eglise de célibataires qui s'enflamme pour un rien lorosqu'on met en doute une morale ignorant les acquisitions de la psychologie contemporaine et faisant des questions sexuelles une sorte de tabou. A cet égard Marc Oraison a accompli un travail de débroussaillage considérable qui a rendu des services éminents non seulement à la théologie mais aux hommes d'Eglise et aux séminaristes, tantôt victimes de conceptions dépassées, tantôt eux-mêmes atteints de troubles mal élucidés.

Dès 1955, le Saint Office de Pie XII rendait publique la mise à l'index de l'ouvrage Vie chrétienne et problèmes de la sexualité. *L'auteur avait notamment eu l'audace (! de relativiser la culpabilité de la masturbation. Il écrivait :* « On ne guérit pas quelqu'un en lui ordonnant de recouvrer la santé sans délai ou en le punissant mais en le soignant. »

Depuis lors, beaucoup d'eau a passé sous les ponts de la Seine et du Tibre. Rome est devenu moins inintelligente de réalités psychologiques et Marc Oraison a continué imperturbablement sur sa lancée. « Je suis, disait-il en *riant,* le prêtre de Paris qui envoie le plus de femmes sur le divan. » *Et c'était vrai. Bien qu'il ne fut ni psychanalisé ni psychanalyste, Marc Oraison, qui avait conservé de sa première vocation la passion de guérir, recevait quantité de personnes nerveusement atteintes, aceptait de leur faire lui-même des psycholhérapies, mais surtout les dirigeait, quand l'opportunité s'en faisait sentir, vers des psychanalystes de métier.*

Freud avait incontestablement exercé sur Marc Oraison une profonde influence et il fut avec le docteur Françoise Dolto un de ceux qui ont le plus contribué à « reconcilier » cete anthropologie moderne avec celle du christianisme. Il le faisait à sa manière hâchée, inactive ne prétendant pas à l'exhaustivité. Marc Oraison était esentiellement un vulgarisateur ; ne s'y sont trompés que ceux qui le voulaient bien.

Touche à tout par tempérament, Marc Oraison était naturellement courageux. L'actualité le fascinait. Excellent journaliste, il était toujours prêt à occuper une brêche pour défendre une cause menacée. Ainsi le vit-on écrire tour à tour sur la foi, le monde, la peine de mort (et la mort), l'avortement, l'euthanasie, l'homosexualité, le célibat eccelésiatique, les guérisseurs, les blousons noirs, le cinéma.

Enclin à l'autobiographie, Marc Oraison écrivait volontiers sur son passé, ses déboires, et ses expériences. Sur un ton enjoué. Il aimait rire et faire rire, cachant peut-être ainsi un tempérament plutôt mélancolique et une certaine aversion pour la solitude. Infatigable boute-en-train, musicien, chanteur et conteur, il avait un sens aigu des contacts, de l'amitié mais ausi de la discrétion.

La voie qu'il avait choisie n'était pas encombrée dans les milieux ecclésiatiques. Il y a d'autant mieux réussi, provoquant ainsi la gratitude d'innombrables personnes qu'il a aidées à retrouver l'équilibre.

La pensée de la mort lui était familière. Il se demandait si elle avait « le sens d'une définitive naissance », *ajoutant :* « Au point où j'en suis, c'est la seule question qui me prenne tout entier. »

Sur la tombe de Marc Oraison on pourrait graver comme on le fit sur celle de Paul Claudel : « Ici reposent les restes et la semence »... *d'un prêtre fidèle.*

HENRI FESQUET.

[Né à Ambarès (Gironde) le 29 juillet 1914, Marc Oraison fit ses études médicales à Bordeaux. Interne des hôpitaux, docteur en médecine, il entre à la faculté de théologie de l'Institut catholique de Paris en 1943. Il est ordonné prêtre en 1948.

Attaché à la paroisse de la Trinité de Paris, l'abbé Oraison fut essentiellement un écrivain et un psychologue. Conseiller de nombreux ecclésiastiques, il a été appelé dans maints séminaires pour exposer ses idées sur les problèmes sexuels et pour aider des étudiants en difficulté. Il a fait d'innombrables conférences publiques et *dans* les groupements de psychologie auxquels il appartenait. Marc Oraison a collaboré à maints journaux. *Le Monde* a publié de lui nombre d'articles sur des thèmes très divers.

Parmi ses ouvrages, parfois écrits sans grand souci littéraire, citons : *Vie chrétienne et problème de la sexualité* (1953) ; *Médecine et guérisseurs* (1955) ; *l'Union des époux* (1956) ; *Amour ou contrainte* (1957) ; *Devant l'illusion et l'angoisse* (1958) ; *l'Harmonie du couple humain* (1960) ; *Amour, péché et souffrance* (1961) ; *Faux et vrai sens du péché* (1961) ; *Savoir aimer* (1963) ; *le Célibat* (1966) ; *le Mystère humain de la sexualité* (1966) ; *Etre avec... la relation avec autrui* (1968) *Psychologie et sens du péché* (1969) ; *Tête dure* (1969) ; *une Morale pour notre temps* (1970) ; *la Transhumance* (1970) ; *le Hasard et la Vie* (1971) ; *Dépasser la peur* (1972) ; *Jésus-Christ, un mort vivant* (1973) ; *la Christ, un mort-vivant* (1973) ; *la Culpabilité* (1974) ; *la Question homosexuelle* (1975) ; *Au point où j'en suis* (1978).]

AÉRONAUTIQUE

Retiré du service depuis un an

LE SUPERSONIQUE TUPOLEV-144 A REPRIS SES VOLS

Moscou (*A.F.P.*). — Une nouvelle version du supersonique soviétique Tupolev-144, qui avait *été retiré du service en juin-*juillet 1978, a fait un vol d'essai entre Moscou et Khabarovsk, dans l'evtrême-est du pays, en trois heures et vingt minutes, selon la télévision de Moscou qui a montré quelques images de ce vol sans préciser, pour autant, si les difficultés techniques qui affectaient l'exploitation régulière de l'appareil ont été résolues.

Après l'accident d'un prototype, en juin 1973 à Goussainville (Val-d'Oise), au cours d'un Salon aéronautique du Bourget, le *Tupolev-144 avait été mis* en service en novembre 1977 sur la ligne Moscou-Alma-Ata, longue de 3 000 kilomètres environ. L'avion avait d'abord, semble-t-il, transporté des passagers, puis uniquement du fret postal.

L'un des appareils, selon des renseignements de source occidentale, s'est ensuite écrasé au sol au cours d'un vol d'essai, provoquant la mort de son équipage. *En septembre 1978,* on apprenait, toujours de même source, que les vols du Tupolev avaient été suspendus dès juin-*juillet 1978. Il semble* que les techniciens soviétiques aient eu des difficultés dans la mise au point de la propulsion de l'avion et dans le contrôle de ses vibrations en vol.

Sans donner davantage de *détails* sur les *améliorations* apportées à la conception de ce supersonique, Radio-Moscou a indiqué que le nouveau Tupolev-144 avait parcouru les 6 000 kilomètres qui séparent Moscou de Khabarovsk en trois heures et vingt minutes de vol, alors que, sur ce même parcours, un appareil commercial subsonique met ordinairement sept heures et quarante-cinq minutes.

ÉDUCATION

RÉUNIS A LA HAYE

Les ministres européens souhaitent éliminer « l'influence des stéréotypes sexuels dépassés »

La Haye. — « Bien que presque tous les types d'enseignement soient formellement ouverts aux jeunes filles au même titre qu'aux garçons, de nombreux rapports ont mis en évidence les inégalités dont les femmes ont à souffrir. » C'est par cette constatation que M. Aaron Pais, ministre néerlandais de l'éducation, a introduit les débats de la onzième session de la conférence permanente des ministres européens de l'éducation réunie récemment à La Haye.

Les ministres des vingt et un Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que des délégations d'organisations inter-gouvernementales (conseil des ministres nordique, UNESCO, Communauté européenne) ont, pendant trois jours, confronté leurs expériences et recherché les moyens de parvenir à « une égalité des chances des jeunes filles et des femmes dans le domaine de l'éducation ».

De notre envoyé spécial

Le vœu du nouveau président de la conférence permanente des ministres européens de l'éducation, M. Aaron Pais, pour que la réunion de La Haye permette à des ministres, *« souvent confrontés aux mêmes problèmes, de débattre de questions d'intérêt permanent dans une atmosphère de franchise »*, ne s'est pas réalisé. Bien peu de représentants des différents Etats européens ont fait preuve de franchise en décrivant les situations des divers systèmes éducatifs.

Si l'égalité des chances entre les filles et les garçons était si manifeste dans ces pays, il y aurait sans doute eu plus de femmes siégeant à la table des ministres ou au rang des chefs de cabinet.

En réalité, comme le reconnaissait M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'éducation (France), chaque représentant avait tendance dans un long discours à vanter les bienfaits de son système éducatif où garçons et filles suivent les mêmes études.

Le ministre portugais expliquait ainsi que la discrimination en fonction du sexe n'existait pas dans la Constitution de son pays, avant d'ajouter : *« La non-discrimination est un fait acquis depuis 1972... du moins en ce qui concerne la législation, et elle est progressivement appliquée dans les écoles primaires et secondaires. »* Le chef du gouvernement princier du Liechtenstein, pour sa part, n'hésitait pas à parler d'égalité des chances dans un pays où les femmes n'ont pas le droit de vote.

Au-delà des grandes déclarations d'autosatisfaction, le véritable débat sur la politique à mener à l'école n'a pas vraiment eu lieu. Pourtant, Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine (France), a avancé un certain nombre de propositions. Citant l'exemple français, le ministre a insisté sur l'importance de la mixité dans les établissements scolaires, mais a précisé qu'il faut aller au-delà et s'interroger sur les options pratiques qui *« renforcent les différenciations sexuelles : les garçons suivent les cours de dessin industriel ou de menuiserie, tandis que les filles tapent à la machine ou cuisinent. »*

Le rôle des enseignants

Insistant sur le rôle des directeurs d'établissement, des orienteurs et des enseignants, Mme Pelletier a souligné que les réticences et les difficultés auxquelles ils se heurtent *« doivent être surmontées de façon positive Déjà la formation des instituteurs a été aménagée pour inclure des recommandations et une pédagogie de la constitution des images d'avenir chez les enfants. »*

Mais, pour le ministre, l'élément essentiel qui freine encore une réelle égalité des chances entre les hommes et les femmes reste la persistance de stéréotypes. Ce sont ces images traditionnelles qui perpétuent le modèle social que les gouvernements doivent combattre. Mme Pelletier a ainsi annoncé que *« dès l'enseignement primaires, qui, implicitement contient un élément d'orientation capital, à savoir la façon dont l'enfant envisage son rôle d'adulte, les manuels scolaires doivent être révisés. En effet, ils traduisent une très forte différenciation des rôles masculin et féminin qui conditionnent les filles à s'interdire toute ambition, tout projet personnel. »*

Le ministre néerlandais fut un des seuls à reprendre les propos de Mme Pelletier. Il est vrai que son gouvernement a publié, le mois dernier, un document qui mentionne quatre-vingt-dix mesures concrètes qui vont du recrutement des cadres supérieurs de l'enseignement à la promotion de manuels scolaires présentant le rôle respectif des hommes et des femmes d'une manière très éloignée des schémas traditionnels. *« De telles mesures illustrent notre façon d'essayer d'atteindre l'objectif de l'égalité entre les hommes et les femmes »*, a conclu M. Pais.

De longues discussions entre les hauts fonctionnaires de divers pays européens ont quand même permis aux ministres de se mettre d'accord sur une résolution qui souligne l'importance de la sensibilisation des enseignants, lors de leur formation, aux stéréotypes courants, pour leur permettre de les contrecarrer. Cette résolution précise aussi que des recherches approfondies doivent être menées pour chasser les opinions toutes faites et les clichés *« sexuels dépassés »* des méthodes d'enseignement, du matériel pédagogique et de l'orientation.

SERGE BOLLOCH.

« UN VÉRITABLE INSTITUTEUR »

Lors d'une soirée au Parlement de La Haye, Mme Evelyne Sullerot a raconté l'histoire d'un instituteur qui, enseignant dans une classe de garçons, donnait à ses élèves des sujets de rédaction et un programme de lecture faisant appel à l'esprit d'aventure et d'invention.

« Puis il a été nommé dans une classe de filles. Instinctivement, sans s'en apercevoir lui-même tout de suite, il a modifié la nature des sujets, des textes et des activités proposés à ses élèves, et s'est mis à privilégier dans ceux-ci plutôt la sensibilité, le sentiment, l'esthétique. Il ne s'en est avisé que, a posteriori, le jour où on lui a confié une classe mixte : il a alors mélangé constamment les deux tendances auxquelles il s'était insidieusement laissé aller, et, de son propre aveu « il est devenu un véritable instituteur » préparant une classe mixte à un monde mixte où coexistent toutes les valeurs.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par cheque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

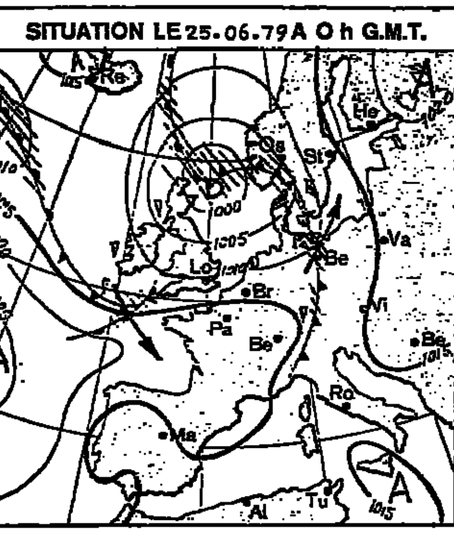
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 25 juin à 0 heure et le mardi 26 juin à 24 heures :

Un flux d'air maritime relativement frais circulera de l'Atlantique à l'Europe centrale. Il donnera un temps instable en France, surtout au nord de la Loire.

Mardi 26 juin, de la Manche à la Loire et à l'Alsace, le ciel sera passagèrement nuageux, et il y aura quelques averses près des côtes et dans le Nord. Les vents, de secteur ouest, seront modérés.

Sur le reste de la France, après quelques brumes nocturnes et matinales dans l'intérieur, le temps sera ensoleillé et les vents seront faibles.

Les températures varieront peu par rapport à celles de lundi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 juin ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 27 et 15 degrés ; Biarritz, 18 et 14 ; Bordeaux, 22 et 10 ; Brest, 17 et 11 ; Caen, 18 et 9 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 20 et 7 ; Dijon, 18 et 11 ; Grenoble, 27 et 17 ; Lille, 18 et 9 ; Lyon, 22 et 14, Marseille, 28 et 17 ; Nancy, 20 et 13 ; Nantes, 19 et 9 ; Nice, 23 et 17 ; Paris - Le Bourget, 21 et 10 ; Pau, 17 et 14 ; Perpignan, 26 et 17 ; Rennes, 19 et 9 ; Strasbourg, 21 et 11 ; Tours, 21 et 10 ; Toulouse, 20 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 23 (min.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 22 degrés ; Amsterdam, 18 et 11 ; Athènes, 28 et 20 ; Berlin, 29 et 16 ; Bonn, 34 et 9 ; Bruxelles, 19 et 11 ; Le Caire, 37 et 22, Iles Canaries, 24 et 15 ; Copenhague, 25 et 14 ; Genève, 23 et 14 ; Lisbonne, 25 et 14 ; Londres, 17 et 9 ; Madrid, 33 et 16 ; Moscou, 22 et 13 ; New-York, 19 et 14 ; Palma-de-Majorque, 29 et 18 ; Rome, 27 et 18 ; Stockholm, 26 et 19.

Visites et conférences

MARDI 26 JUIN

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 14 h. 30, place Saint-Sulpice, devant la mairie, Mme Pennec : « Rue du Cherche-Midi, rue du Four, rue du Regard ».

15 h., 211, avenue Jean-Jaurès : « A la Villette ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Meyniel : « Hôtel de Lauzun ».

15 h., 70, rue de Vaugirard, Mme Saint-Girons : « Souvenir révolutionnaire aux Carmes ».

21 h. 30, sortie métro Saint-Paul, Mme Meyniel : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., place des Fêtes : « Adieu Belleville » (Mme Hager).

15 h., cour Carrée, porche rue de Rivoli : « La cour Carrée du Louvre et la saint Barthélemy » (M. de La Roche).

CONFERENCES. — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (entrée libre).

18 h. 30, centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, Père Gérard Defois : « La doctrine sociale de l'Eglise aujourd'hui » (Evangile et Société).

19 h., 21, rue Cassette, M. François-Régis Perge : « L'origine des Turcs » (Arcus).

21 h., 36, rue Jacob, M. Pierre Chevallier : « Louis XIII, révélations d'un roi méconnu » (La Tisanière - Andrée Gautier).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 juin 1979 :

DES DECRETS

- Portant interdiction de la fabrication, de l'importation, de l'offre, de la vente, de la distribution à titre gratuit et de la détention des vêtements et textiles traités avec le produit Tris (tri (2,3 dibromopropyl) orthophosphate].
- Modifiant le décret du 10 décembre 1948 déterminant les prix de base au mètre carré des locaux d'habitation ou à usage professionnel ;

DES ARRETES

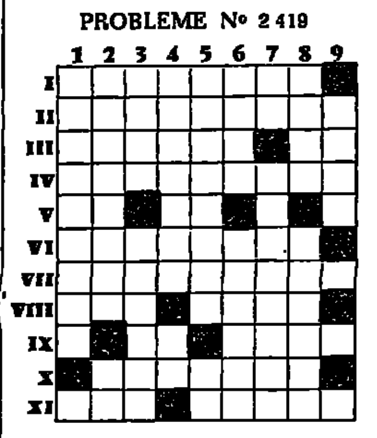
- Modifiant certaines dispositions du règlement intérieur modèle des caisses primaires d'assurance-maladie ;
- Portant affectation aux carrières des élèves de la promotion de l'Ecole nationale d'administration ayant terminé leur scolarité au mois de mai 1979.

Stages

- *Le Centre culturel communal d'Alès* (Gard) organise, du 16 au 28 juillet, des Ateliers populaires d'été (audiovisuel-communication et artisanat). Les stages, d'une durée quotidienne de cinq heures, sont organisés sur six jours. Coût : 170 F. Il reste encore quelques places (Renseignements : Jean-Michel Sauvag, Centre culturel d'Alès, 2, place Henri-Barbusse. Tél. (66) 52-56-81.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 419



HORIZONTALEMENT

I. Récipients où l'on mettait des morceaux de pain. — II. Où il n'y a donc plus de poussières. — III. On y trouve de beaux plateaux ; Zeus n'y fut pas insensible. — IV. Adverbe impliquant qu'on n'a pas de certitude. — V. Comme la voix de celui qu'on voit ; Abréviation donnant une indication sur le moment. — VI. Un long moment pour celui qui attend. — VII. Nom qu'on peut donner à un produit. — VIII. Endroit où l'on voit le jour ; Abréviation pour une affaire. — IX. Rigole parfois quand il grossit ; Assez gai. — X. Comme les poches de celui qui ne regarde pas. — XI. N'est pas reconnaissant ; Adverbe indiquant qu'il ne faut plus rien jeter.

VERTICALEMENT

1. Très utiles pour ceux qui ont des fonds à placer. — 2. Qu'il ne faut donc pas laisser traîner ; Exprime un rapport. — 3. Utile pour un arrêt ; Généralement discrète quand elle est de service. — 4. Ne fut guère apprécié par *Malherbe* ; Vieille ville. — 5. Qui n'ont donc pas été touchés ; Les pulsions inconscientes, pour les psychanalystes. — 6. Fromage de Hollande ; Qui sont donc très colorés. — 7. Participe gai ; Dont on ne parle plus. — 8. Nom qu'on peut donner au milieu ; Qui s'enfonce donc dans la grève. — 9. Pas fins.

Solution du problème n° 2 418

Horizontalement

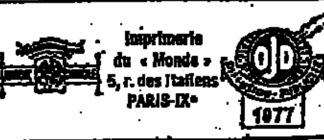
I. Callipyge. — II. Ariane ; Ru. — III. Semestres. — IV. Anerie. — V. Emincés. — VI. Ri ; Et ; Dû. — VII. Opacifiés. — VIII. Las ; Full. — IX. Erebus ; Io. — X. Strigidés. — XI. Sel ; Se.

Verticalement

1. Casseroles. — 2. Are ; Miparti. — 3. Limai ; Aser. — 4. Laennec ; Bis. — 5. Insectifuge. — 6. Pétré ; Fusil. — 7. Ris ; Il. — 8. Gréé ; Déliés. — 9. Eus ; Pus ; Osé.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



PA

RESPONSABLE ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT — 200.000 F

Equipements industriels — Un groupe français (plusieurs *centaines de millions* de francs de chiffre d'affaires) spécialisé dans la conception, la réalisation et la commercialisation d'équipements et de lignes de production s'adressant à différents types d'industries en France et à l'étranger, recherche le Responsable Etudes et Développement de l'ensemble de sa gamme. Rendant compte au Directeur Général Adjoint, il sera, avec son équipe, chargé de la conception des nouveaux *procédés et sous-ensembles ainsi que* de l'amélioration des lignes existantes. Partant des spécifications technico-commerciales, il sera responsable des dossiers de pré-industrialisation tenant compte des objectifs de réduction de coût et des contraintes de performance et de réalisation. Ce poste qui se situe au niveau du Comité de Direction, intéresse un ingénieur diplômé âgé de 35 ans *minimum, possédant une solide expérience de la conception* de machines ou lignes de fabrication mécaniques de petite série faisant appel aux techniques pneumatiques, hydrauliques et électroniques. Il aura à son actif des réalisations en matière d'innovation ou d'amélioration de procédés, et aura fait ses preuves dans l'animation d'équipe de développement. Le salaire est de l'ordre de 200.000 francs par an. Le poste est situé en proche *banlieue Nord-Est. Ecrire à J.-P. CHABAUD à Paris.* **Réf. A/2815M**

DIRECTEUR D'USINE — Nord

Chaudronnerie — Cette société, filiale d'un important groupe industriel français est spécialisée dans la fabrication d'éléments de chaudronnerie lourde destinés à l'exportation dans le domaine du pétrole et de la pétrochimie. Elle recherche le Directeur de son usine (150 personnes) située dans le Nord de la France. Il sera responsable de la production (qualité, coûts, délais), de l'organisation des ateliers et de l'animation des hommes. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 40 ans, de formation supérieure ou de niveau équivalent, *justifiant d'une expérience confirmée des fabrications de chaudronnerie* de qualité (traçage, formage, soudure...). Homme de terrain, il sera avant tout concerné par la qualité de sa production et le climat social de son usine. La rémunération annuelle, liée à l'expérience acquise, sera comprise entre 150.000 francs et 180.000 francs. Ecrire à J. MOUNIER à Paris. **Réf. A/2819M**

RESPONSABLE ASSURANCE-QUALITÉ — Paris

Une société nucléaire française de tout premier plan recherche un ingénieur de haut niveau pour organiser et contrôler la « qualité » d'un département qui étudie et réalise de très importantes installations nouvelles. En relation étroite avec la Direction de la Qualité, il devra mettre en place au sein de ce département un système d'« Assurance-Qualité », en élaborer les programmes et les conditions d'application et en surveiller le fonctionnement. Il interviendra tout particulièrement auprès des ingénieries et éventuellement des fournisseurs pour l'évaluation, l'agrément et le contrôle de leurs procédures. Ce poste *de premier ordre ne peut convenir qu'à un ingénieur diplômé, âgé d'au moins 35 ans et* possédant une solide et large expérience industrielle de la production, du contrôle ou de l'ingénierie. Des connaissances en Assurance-Qualité seront appréciées, mais une formation complémentaire spécifique sera assurée. La rémunération très ouverte, tiendra compte de l'expérience et de la valeur du candidat. Ecrire à P. POUGNET à Paris. **Réf. A/2817M**

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT ET APPLICATIONS — Pays-Bas

DSM **Matières plastiques** — DSM, très important groupe chimique néerlandais (chiffre d'affaires : 21 milliards de francs, 33.000 personnes), recherche pour contribuer à la progression rapide de sa filiale française de vente, deux responsables chargés du développement technique, l'un pour les applications du polyéthylène, l'autre pour celles du *chlorure de polyvinyle. Au sein du laboratoire d'application* du Groupe situé au Sud-Est des Pays-Bas, ils participeront aux travaux d'une équipe internationale pour le développement et la recherche d'applications nouvelles, et apporteront, pour la moitié de leur temps, une assistance technique sur le marché français en conseillant leur chef de produit respectif et l'équipe de vente auprès d'une clientèle de transformateurs. Ces postes conviendraient à deux jeunes *ingénieurs ou techniciens supérieurs, âgés d'au moins 29 ans,* chimistes ou mécaniciens de formation, possédant pour l'un une bonne expérience du *polyéthylène (basse et haute densité)* dans des applications relatives au film d'emballage ou encore à l'extrusion-soufflage, et pour l'autre une large pratique du PVC ou des problèmes de formulation. Le goût des contacts commerciaux et la pratique de l'anglais ou de l'allemand sont indispensables. La rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel des candidats. Leur installation et celle de leur famille aux Pays-Bas ou en *Belgique sera facilitée. Ecrire à P. POUGNET à Paris.* **Réf. A/2818M**

CHEF SERVICE ENTRETIEN — 130.000 F

Rhône-Alpes — La filiale française d'un important groupe international spécialisé dans l'industrie alimentaire, recherche pour une unité de fabrication localisée à Lyon, son chef de service entretien et travaux neufs. Il aura pour principale mission de développer l'entretien préventif, d'assurer la mise en place des nouvelles lignes de fabrication, *de gérer la distribution des fluides* et le dépannage. Ce poste *conviendrait à un ingénieur* mécanicien diplômé, d'au moins 30 ans, possédant de solides connaissances en électricité, en automatismes et si possible en électronique. Une expérience professionnelle de 5 ans minimum acquise de préférence dans l'industrie de la conserve ou au moins dans l'alimentaire, est nécessaire pour réussir rapidement dans cette fonction. Des perspectives intéressantes de carrière s'offriront à un élément de valeur. La rémunération annuelle brute de départ sera fonction de l'acquis professionnel du candidat retenu et pourra atteindre *130.000 francs. Ecrire à R. DAUDIN à Lyon.* **Réf. A/3496M**

CHEF DE PRODUITS — 130.000 F

Sportswear — L'un des grands du sportswear dont la marque est particulièrement renommée, crée pour faire face à son expansion, et pour la favoriser, le poste de Chef de Produits. *Le Directeur Commercial auquel il rapportera directement, lui confiera la* conception, sous l'angle marketing, d'une gamme de produits pour lesquels la fonction passe avant la mode ou le prix. En liaison avec les vendeurs et les revendeurs, mais aussi les fournisseurs, les ateliers de confection et le bureau du style et plus encore les utilisateurs qui sont des sportifs, il aura à définir les caractéristiques techniques, de formes, de tissus, etc... des produits. Ce poste *s'adresse à des candidats de 30 ans au moins, diplômés* de l'enseignement commercial supérieur et justifiant d'une expérience de marketing *opérationnel et de Chef de Produits* acquise si possible, mais pas nécessairement, dans le textile. Il est par contre indispensable de bien connaître le milieu sportif sinon d'en faire partie. La rémunération annuelle de départ sera négociée autour de 130.000 francs. Ce poste qui est à pourvoir en région lilloise et qui est à créer au sein d'une équipe de Direction Générale extrêmement légère, devrait évoluer à la mesure du potentiel de son titulaire. *Ecrire à S. BOSSUT.* **Réf. A/4449M**

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Cette société est spécialisée dans l'étude, la préfabrication et le montage de constructions métalliques destinées essentiellement à l'exportation. Son développement l'amène à rechercher deux cadres techniques de haut niveau basés à Paris.

Adjoint Direction Chantiers — 200.000 F

Il secondera le Directeur des chantiers pour l'animation et la supervision d'une équipe d'expatriés (encadrement et spécialistes) à laquelle *s'ajoutent des ouvriers recrutés localement.* Il sera responsable de *la gestion complète d'affaires* depuis la préparation préliminaire jusqu'à la réception des ouvrages construits dans les délais demandés, à la qualité exigée et au meilleur prix. Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur diplômé (ou équivalence), âgé d'au moins 35 ans, justifiant d'une excellente maîtrise de l'organisation et de *la gestion des chantiers à l'exportation, de préférence dans le domaine des constructions* métalliques. La pratique de l'anglais et une grande disponibilité pour les déplacements sont indispensables. La rémunération annuelle pourra atteindre 200.000 francs si l'expérience le justifie. Ecrire à J. MOUNIER à Paris. **Réf. A/2820M**

Responsable Estimations et Développement

Dépendant directement de la Direction Générale, il dirigera le service Devis et sera responsable des estimations (préfabrication, transport, montage), des études économiques *et du développement des méthodes actuelles. Il participera activement à l'amélioration* des productions et à la mise au point des nouveaux produits. Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé (ou équivalence), âgé d'au moins 35 ans, possédant une expérience confirmée des études, estimations et devis dans le secteur des constructions métalliques impliquant des montages sur chantiers. Une grande rigueur et l'utilisation de l'informatique sont nécessaires. *La pratique de l'anglais est souhaitée.* La rémunération annuelle, fonction de l'expérience, sera comprise entre 130.000 francs et 170.000 francs. Ecrire à J. MOUNIER à Paris. **Réf. A/2821M**

ÉTUDES DE MARCHÉ / PROMOTION IMMOBILIÈRE

WESTLAND/UTRECHT PROJEKTONTWIKKELING B.V., société hollandaise de promotion immobilière, *est une filiale à 100 % de la WESTLAND/UTRECHT HYPOTHEEK-BANK N.V.* (caisse hypothécaire). Sa division immobilière s'occupe de la promotion immobilière sur la base d'une collaboration étroite avec l'ensemble des parties concernées et notamment les autorités municipales. Sa vocation est de promouvoir la construction d'habitations, de magasins, de centres commerciaux, de bureaux, de résidences secondaires, d'entrepôts. WESLAND/UTRECHT PROJEKTONTWIKKELING a déjà à son actif de nombreux programmes immobiliers dans ces différents domaines. En particulier, *elle a réalisé de nombreux ensembles résidentiels modernes y compris leur infrastructure.* Dans le cadre de sa politique d'expansion elle recherche un spécialiste d'études de marché pour la société à Paris, qui sera chargé des études de faisabilité pour le développement de projets. Il rendra directement compte à la Direction. Il agira en tant que conseiller dans la phase préparatoire des projets sur la base d'analyses de marché. Il travaillera en étroite collaboration avec ses collègues, du quartier général, dans les projets d'une grande complexité. Ceci est une opportunité unique pour un jeune candidat *possédant une formation scientifique dans le domaine de la géographie socio-économique* ou de la planification urbaine. La préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience dans ce domaine. Ecrire à PA MANAGEMENT CONSULTANTS BV-184 Keizersgracht-AMSTERDAM-C. **Réf. B/5674M**

INGÉNIEUR ÉTUDE PRODUIT — 130.000 F

Équipement mécanique minier — *Une entreprise française réalisant un chiffre* d'affaires de l'ordre de 100 millions de francs dont l'essentiel à l'exportation, fabriquant et commercialisant des engins destinés à la mécanisation des mines et travaux souterrains, leader sur ses marchés, recherche le responsable de son bureau d'étude produit. Responsable devant la Direction Technique de la gestion d'une enveloppe budgétaire et de l'animation d'un *bureau d'étude employant 5 à 6 ingénieurs et techniciens, il participera très* étroitement à la définition du programme annuel d'étude. Il sera chargé notamment de l'amélioration des produits existants, de la définition et du développement des nouveaux produits jusqu'à la phase prototype. La réalisation de ces équipements mécaniques met en œuvre des technologies permettant des applications spécifiques en milieu confiné : hydraulique, Diesel, électricité, électronique... Ce poste doit motiver un ingénieur âgé de 30 ans, diplômé d'une grande école (Mines, Centrale). Il aura acquis une expérience *d'environ 5 ans soit au sein du bureau d'étude d'un constructeur de matériel minier ou* travaux publics, soit dans un service étude, matériel ou entretien d'une entreprise appartenant au secteur minier. Très créatif, il sera apprécié sur le nombre et la valeur des brevets que le bureau d'étude déposera. Pragmatique, il saura raisonner en industriel et sera notamment confronté à des problèmes de standardisation des composants permettant *d'augmenter la fiabilité* et de réduire les coûts des produits unitaires fabriqués. De réelles perspectives d'avenir sont offertes à ce candidat dont l'action participera largement au *devenir de cette entreprise. Une excellente pratique de l'anglais est indispensable.* Le poste est basé à Lyon. Ecrire à H. ZEBROWSKI à Lyon. **Réf. A/3498M**

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER — 130.000 F

Oyonnax — *Une moyenne entreprise de l'industrie des matières plastiques, leader* sur son marché, recherche son *Directeur Administratif et Financier.* Rendant compte au *Président-Directeur Général, membre* du Comité de Direction, il aura la responsabilité de tous les problèmes financiers (comptabilité, trésorerie, investissements), du contrôle de gestion, de l'informatique et devra animer une petite équipe de collaborateurs. Progressivement, *il aura à traiter les problèmes administratifs* et de personnel. Ce poste conviendrait à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur, type ESC, de 30 ans minimum, *possédant une expérience professionnelle diversifiée d'au moins 5 ans. Une pratique* du contrôle de gestion et de la trésorerie sont nécessaires pour réussir dans cette fonction; une bonne connaissance du calcul de rentabilité des investissements serait un atout supplémentaire. De réelles perspectives d'avenir seront offertes à un élément de valeur. La rémunération brute annuelle de départ, largement ouverte, sera fonction de l'acquis professionnel du candidat retenu et pourra atteindre 130.000 francs. *Ecrire à R. DAUDIN* à Lyon. **Réf. A/3497M**

SPÉCIALISTE AUTOMATISMES INDUSTRIELS — 130.000 F

Un groupe industriel réalisant des équipements lourds de fabrication, recherche un spécialiste des automatismes industriels. Au sein de la Direction Technique, il sera chargé du développement et de l'amélioration des systèmes d'automatisation propres aux machines et aux procédés (régulation, asservissements programmables, etc...). Il sera amené à travailler très étroitement avec la clientèle (analyse des besoins et des contraintes d'utilisation) *ainsi qu'avec le bureau d'études et la fabrication. Ce poste convient à un candidat* âgé d'une trentaine d'années possédant une formation d'ingénieur, complétée par une spécialisation en électronique et/ou en informatique industrielle. Il aura acquis idéalement une expérience analogue tant au niveau de la fonction que de la technologie (connaissance des microprocesseurs, etc...). La pratique de l'anglais serait appréciée. Le poste offre de bonnes perspectives *et le salaire de départ, fonction de l'expérience pourra* atteindre 130.000 francs. Le poste est situé en proche banlieue Nord-Est. Ecrire à J.-P. CHABAUD à Paris. **Réf. A/2816M**

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.

8, rue Bellini, 75782 PARIS - Cedex 16 - Tél. 505-14-30
9, rue Jacques-Moyron, 69006 LYON - Tél. (78) 52-90-63
19, Résidence Flandre, 59170 CROIX - Tél. (20) 72-52-25
1, rue Duguesclin, 44000 NANTES - Tél. (40) 48-48-82
3, quai Kléber, 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22-01-54

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Nantes - New York - Oslo - Paris - Rome - Stockholm - Strasbourg - Stuttgart - Turin - Zurich

MEMBRE DE SYNTEC

SPORTS

ATHLÉTISME

Plus de six mille participants au marathon de Paris

Plus de six mille concurrents, dont deux cents *femmes, ont participé,* dimanche 24 juin, au Marathon de Paris sur un parcours reliant les vingt mairies d'arrondissement. Une grande partie des coureurs se sont arrêtés à mi-course, comme l'autorisait le règlement, *tandis* que, devant une foule très nombreuse, plus de mille cinq cents participants poursuivaient pour franchir la ligne d'arrivée devant l'Hôtel de Ville. Disputée dans une *ambiance de kermesse en dépit de* plusieurs défauts d'organisation, la course a été gagnée par l'Alsacien Fernand Kolbeck.

Une fête quand même !

17 heures moins quelques minutes. Voilà bientôt une heure qu'une houle humaine multicolore — *vert,* blanc, *rouge,* bleu, mauve, jaune, grands, vieux, jeunes, petits, chauves, barbus, binoclards pêle-mêle — clapote sur la place de l'Hôtel-de-Ville, retenue seulement par le fragile barrage d'une ligne marquée départ. M. Jacques Chirac, le maire de Paris, est là pour ouvrir *les vannes. Soudain, un petit* vent de confusion forme des vagues, le flot déborde, la place se vide d'un coup comme une baignoire dont la bonde saute.

Le Marathon de Paris *nouvelle* version est parti. Avec cinq bonnes minutes d'avance sur *l'horaire. Et déjà douze mille* jambes galopent rue de Rivoli.

Ah ! quelle affaire ce marathon ! L'an dernier à la même époque, il n'y en avait que pour la planche à roulettes. Cette année, pour être dans le vent de l'histoire, il faut courir. Et puisque New-York a connu un succès fou, l'automne dernier, avec une course réunissant plus de vingt mille personnes, il fallait faire presque aussi bien. A vrai dire, les « fanas » de la course à pied n'ont pas attendu que les hommes politiques s'intéressent à eux pour tenter l'aventure des 42,195 kilomètres. En *France, on court régulièrement* le marathon dans l'Essonne, à Salvagnac, Cavaillon, Châtellerault, Montauban, Vandœuvre, Châteaudun, Creil, Metz, Montmoreau, Riom, Liévain, Cierrey, Angers, Sainte - Affrique. Charavines, Beauvais, Agen, Troyes, Sangdau, Toul, Brioude, Mérignac et même... Papeete. Les fidèles ont d'ailleurs depuis longtemps leur évangile mensuel, deux petites revues presque confidentielles : *Courir* et *Spiridon* (1).

Mais, bien sûr, un marathon organisé sous l'égide de la mairie de Paris se devait d'être différent. Certes, un marathon à Paris cela s'était déjà fait en... 1896, trois mois après la victoire du Grec Spiridon Louys, aux premiers Jeux olympiques modernes d'Athènes (2). Des athlètes professionnels s'étaient mesurés entre Paris et Conflans-Sainte-Honorine. Puis en 1900, *lors de* l'Exposition universelle, qui coïncida avec les deuxièmes Jeux olympiques, un marathon a été organisé sur *les* boulevards « stratégiques » — aujourd'hui boulevards des Maréchaux — aussitôt baptisé *marathon des « fortifs ».* L'épreuve reprise d'année en année fut « asphyxiée » en *1935* par la circulation automobile. Et on n'avait plus couru le marathon à Paris jusqu'en *1976,* année où l'on organisa les Championnats de France dans le bois de Boulogne. Depuis cette date, le Stade français a repris l'épreuve à son compte, mais guère plus de deux cents mangeurs de bitume se disputaient la victoire.

Si la mairie de Paris s'intéressait à l'affaire, il fallait immanquablement lui donner une toute autre envergure. On pensa donc tout d'abord à un tour de Paris par les boulevards périphériques, puis au parcours de la dernière étape du Tour de France cycliste. Enfin, il y a deux mois, on s'arrêta sur l'idée d'un parcours reliant les mairies des vingt arrondissements, départ et arrivée devant l'Hôtel de Ville.

(1) Courir, 45, chemin des Joncherolles, bâtiment D 1, 93380 Pierrefitte ; Spiridon (pour la France), 13 bis, avenue de Chanzy, 93340 Le Raincy.

(2) *42,195 km,* de Raymond Pointu, aux Editions du Seuil, retrace excellemment « les grandeurs et misères » des dix-neuf marathons olympiques.

Deux mois pour organiser à travers la capitale un marathon qui compte près de six mille concurrents, c'est peu. Ainsi on avait promis des postes de ravitaillement tous les kilomètres. Tant pis pour les imprévoyants, il n'y en aura eu que tous les *cinq* « bornes ». On avait assuré que la circulation automobile serait neutralisée. Dommage qu'il y ait eu sur la deuxième moitié du parcours autant de pots d'échappement en liberté. Mais c'est quand même la fête, la kermesse, la foire. A chacun des deux cent soixante carrefours, où *plus de mille deux cents gardiens* de la paix bataillent avec les automobilistes, la foule ravie applaudit et encourage. Les badauds se régalent de point en point d'un concours de saut à la perche, d'un match de basket, d'une démonstration de boxe, de sauts acrobatiques à ski. Ici c'est un concours de pêche à la ligne, là on joue à la pétanque. Combien sont-ils ainsi à bader devant les marathoniens ? Un million, plus ou moins ? Impossible à dire précisément.

Le garde-champêtre du Ve

Dans cette côte meurtrière qui longe le Père-Lachaise, les encouragements sont les plus vibrants. Kolbeck, le quintuple champion de France qui fait la course en tête avec Trouvat, est sur le point d'être rejoint par Cairoche et Emery. Ils arrivent à mi-course place Léon-Blum : Kolbeck file tout droit de sa foulée tressautante , les autres s'arrêtent là, comme plus tard les trois quarts des participants. Ils auront une breloque.

Au fait, on manifeste aussi devant cette mairie du onzième arrondissement : les parents et les élèves de l'école Decroly qui, eux, « *courent depuis sept ans après 6 millions de francs de subventions votés par le Conseil de Paris, mais bloqués* ». Et, non loin, d'anciens habitants des *Halles protestent contre leur « extradition ».*

Mais voilà Alain Mimoun qui arrive. Il ne s'arrête pas, le champion olympique de Melbourne. Diablement populaire ce bonhomme de cinquante-neuf ans, dossard n° 1, bandeau blanc sur *la tête et des mollets de poulet.* On se met à courir à côté de lui, à l'acclamer. « *Allez Mimoun !* » Un grand-père en cravate et béret, véritable caricature du Français moyen, l'accompagne, en exultant, une centaine de mètres et s'arrête, apoplectique.

On arrive derrière la gare de Lyon. Ici, on manifeste contre le maire, qui projette de construire un complexe sportif sur les entrepôts de Bercy. Mais, pour les *coureurs,* le plus dur reste à faire : grimper jusqu'à la palce d'Italie, atteindre le pont de Grenelle, escalader la rue des Boulainvilliers, redescendre sur les bords de Seine avant une dernière grimpette jusqu'au Panthéon. De là, dévaler la rue des Carmes, passer devant Notre-Dame, et c'est l'arrivée.

Kolbeck arrive. Le regard fixe, *les jambes raides, l'Alsacien est* aussitôt happé par la télévision, pressé de questions. Reste que 2 heures 18 minutes sur un parcours pareil, c'est une remarquable performance. M. Chirac est sur l'estrade pour prodiguer les félicitations. Le sport-spectacle tourne à plein régime. On en oublie presque le second, *Alt,* un Allemand. Quant au troisième, Marquet, qui a toutes les peines du monde à s'extirper de la cohue au moment du départ, son père a bien des difficultés pour franchir les barrières et lui apporter son survêtement.

La fête continue — trapézistes, bourrée auvergnate, — interrompue seulement par l'arrivée des vedettes : Mimoun, Michel Creton, Michel Leroyer et aussi la première femme, Foster, une Suissesse. Maintenant commence la *fête des obscurs, des sans-grades,* ceux qui ont simplement terminé pour la joie d'un gamin ou d'une épouse. A 21 heures, ils sont mille deux cents environ à avoir franchi la ligne d'arrivée : couple parti coude à coude qui arrive la main dans la main ; cet étudiant qui, sur le fil, laisse passer un *vétéran* ; ce petit *hargneux* qui sprinte les cinquante derniers mètres pour gagner quatre places ; ce contestataire dont la chemise indique à M. Chirac qu'« *il n'est plus dans la course* » ; « *Line* », la quinzième femme que son mari oublie de filmer tellement il est heureux de la voir là ; ce gosse de Migenne, quatorze ans et demi, tout fier d'avoir fait son parcours en moins de quatre heures ; et tous ces grands-pères qui trottent sur leurs soixante-quinze printemps et qui bouclent leur douzième marathon...

Décidément, M. Chirac peut être *satisfait.* Certes, à 21 h. 30, lorsqu'il a remis les coupes, il s'est fait siffler parce qu'il avait mis trop hâtivement dans le train du retour la Suissesse Foster, qui attendait sagement au pied de l'estrade ou bien parce qu'il a cru qu'Alain Mimoun ne s'entraînait plus alors qu'il fait quotidiennement ses quinze kilomètres. Mais quelle fête ! Et ce n'est pas le garde champêtre du cinquième arrondissement, M. Touzeau, soixante-dix « berges » sonnées, pataugas et bicorne, 42 kilomètres en à peine plus de cinq heures aux sons d'une guitare et d'un saxo classé « der des ders », qui le contredira. Ni M. Jean-Pierre Soisson, le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, qui organisera lui aussi sa petite fête en octobre prochain : 20 kilomètres reliant les monuments de Paris. Avis aux amateurs !

ALAIN GIRAUDO.

CYCLISME

Roland Berland, exemplaire champion de France

De notre envoyé spécial

Plumelec (Morbihan). — On attendait Bernard Hinault et c'est son équipier Roland Berland, l'un des vétérans du peloton, qui a gagné le championnat de France sur route professionnel, dimanche 24 juin à Plumelec. Ce coureur d'expérience, apprécié pour son courage et son dévouement, ne figurait pas sur la liste des favoris. A trente-quatre ans passés, il aspirait à une retraite qu'on disait imminente. Mais il n'avait pas abandonné toute ambition pour autant. Berland est un Vendéen coriace, qui ne part jamais battu et qui cède rarement à la résignation. Il sait que le difficile métier de coureur cycliste offre de temps à autre une chance aux hommes de bonne volonté et que, dans un championnat de France, il y a toujours une occasion à saisir pour les audacieux.

Le maillot tricolore qu'il va porter pendant un an ne désignera *sans doute pas le meilleur routier* de la saison, mais il sanctionne de toute évidence un acte de bravoure. A cet égard, la victoire inattendue de l'outsider-type nous paraît exemplaire.

Sur un circuit difficile de 13,900 kilomètres, qu'il fallait boucler dix-huit fois, Berland a, en effet, occupé le commandement de bout en bout, soit pendant plus de six heures trente minutes. Echappé dès le premier tour, en compagnie de Linard, Levavasseur et Beucherie, il les a ensuite lâchés pour accomplir seul les 70 derniers kilomètres et conserver 1 *min.* 38 *sec. d'avance.*

Hinault équipier

Au cours de la phase finale, fois encore, que, pour gagner le du peloton, il parvint à creuser un écart de cinq minutes, qui devait *le mettre définitivement* à l'abri des contre-attaques, en particulier de celle, trop tardive du reste, de son équipier Bernaudeau, qui convoitait lui aussi la plus haute marche du podium.

Ainsi on a pu constater, une fois encore, que pour gagner le *championnat de France,* une compétition très particulière où des rivalités de marque ont une *influence prépondérante,* il fallait faire la course en tête et disposer de la meilleure équipe. Roland Berland, qui avait déjà enlevé le titre à Censeau dans le Jura en 1972, possédait l'autorité nécessaire pour appliquer cet excellent principe. Placé en permanence en position d'attaque, il a reçu l'aide d'une formation puissante, ajoutant le nombre à la qualité, et, suprême avantage, il s'est offert les services de Bernard Hinault, inversant en la circonstance les rôles habituels.

L'épreuve de Plumelec a rappelé que le cyclisme était, selon une définition fameuse, un sport individuel qui se court par équipe. Or le groupe Renault-Gitane, auquel appartiennent Berland et Hinault, alignait au départ son effectif complet : quatorze coureurs contre treize à Peugeot, neuf à *la Redoute-Motobécane et huit à Mercier ;* quatorze coureurs dont la plupart pouvaient remplir indifféremment les fonctions de leader ou de faire-valoir.

Le championnat de France étant réservé aux soixante professionnels qui ont marqué le maximum de points dans les courses qualificatives, il importe de le préparer collectivement, de longue date. Cyril Guimard, directeur sportif d'Hinault, s'était astreint à ce travail préalable. Il a raflé les deux premières places et classé trois autres coureurs — Chassang, Villemiane et Chalmel — parmi les sept premiers. Il avait déjà obtenu un résultat comparable l'an dernier.

Deux adversaires ont réussi à s'intercaler dans ce bloc homogène : Marion Martinez, qui réapparaît opportunément à *l'approche du Tour de France* (auquel Berland ne participera pas) et Patrick Bonnet (vingt et un ans et demi), que nous avions découvert sur les routes du Grand Prix du *Midi libre.* On peut croire maintenant qu'il s'agit d'une authentique révélation.

JACQUES AUGENDRE.

SPORTS ÉQUESTRES

FONTAINEBLEAU : le poids des traditions

Les états de service du Grand Parquet de Fontainebleau où s'est achevé, dimanche 24 juin, le premier de ses deux concours hippiques annuels, ne sont plus à louer. Ils embrassent un demi-siècle d'his*toire traversé d'empoignades homériques* entre hommes de *la* trempe des Marion, Bizard, Saint-Maur, François Mathet, futur prince du turf à titre d'entraîneur.

Les plus anciens fidèles du vieil hippodrome — oh ! dérision — lui savent gré d'avoir gardé quelque chose de distingué dans ses mondanités. *« Comme il fait bon se retrouver entre soi »,* soupirent-ils, la main en conque et en clignant les yeux. Tout le « *drame* » du Grand-Parquet tient peut-être dans cette petite phrase. On s'y encroûte dans *les habitudes les plus désuètes.*

La fidélité au passé veut même que subsiste en 1979 le mirador chocolat où délibèrent et se trouvent enfermés apparemment ravis les juges comme jadis les guetteurs dans les beffrois. Concession au progrès, autant dire à l'ennemie : une sonnerie à commande électronique s'est enfin substituée à la cloche présidentielle. Beaucoup le regrettent. Cette cloche avait son langage et ses interprètes. Elle fournissait des indications précieuses sur les bonnes ou mauvaises dispositions du jury à l'égard des concurrents.

Tel est le schéma, voici le détail. Il n'est pas gai. Ayant besoin de joie comme les plantes de soleil, le Grand Parquet, faute de chaleur populaire, se meurt, du moins sur le plan vital du spectacle. Durant quatre journées consécutives, les *opérations ont débuté à midi* pour finir le plus souvent après 20 heures, les cavaliers tournant de bout en bout dans les marais plutôt frisquets de la solitude. On *nous* dit : le nouveau règlement torture les organisateurs. Il ouvre les grandes épreuves indistinctement aux cracks *authentiques comme aux fausses* valeurs non moins indiscutables. Mais le règlement n'est pas aussi draconien qu'on pourrait le supposer. Libre en effet aux sociétés organisatrices de mettre un frein à certains abus.

Or, qu'avons-nous vu à Fontainebleau ? Cent trente engagés en découdre durant presque trois heures dans une épreuve contre la montre et dans le lot, beaucoup de chevaux, de grosses masses et de légers bagages. C'était samedi, et, malgré un soleil resplendissant, la recette a été catastrophique : 2 040 francs pour cent trente-six entrées payantes. Médecins, vétérinaires, maréchaux-ferrants, contrôleurs à l'entrée une fois réglés, le portefeuille de la vénérable institution en charge du Grand Parquet a dû se dégonfler à vue d'œil.

Fontainebleau s'est tout de même racheté dimanche avec le Grand Prix de la Ville, magistralement remporté par l'actuel champion de France Hervé Godignon, en selle sur le pur-sang Faolo d'Escla. Merveilleux petit palefroi qui décompose à ravir chacun de ses sauts. *« Je lève mon épaule, je trousse mes antérieurs, je passe mon dos, woopee ! c'est gagné ! »* Un seul point faible en ce parangon de classe. La lame est trop *fine* pour le fourreau. Il est tellement pur-sang de toutes parts qu'il y a en lui en quelque *sorte* excès d'influx nerveux. De cet excès résulte un risque de vulnérabilité par trahison possible du tempérament. Tout le monde le sait et Hervé Godignon le premier. Au reste, la forme actuelle du jeune champion le conduit à mettre dans sa poche les meilleurs.

Le parcours comprenait douze obstacles, et à voir se comporter les nouveaux produits de notre élevage, on peut en déduire qu'à la grisaille des dernières années a succédé un beau soleil. Que de sujets de classe et aussi que d'excellents cavaliers.

Au terme de cette épreuve, le Dr Philippe Jouy, directeur technique national, en plein accord avec Marcel Rozier, entraîneur pour le saut d'obstacle, a désigné les cavaliers de l'équipe officielle chargée de défendre nos couleurs au Concours *hippique international officiel de* France disputé du 4 au 8 juillet sur l'hippodrome de Longchamp. Cette équipe sera composée de Gilles Bertran *de Balanda, Hervé Godignon,* Eric Le Royer, Hubert Parot. Le sort de Patrick Caron et de Michel Robert reste en *balance,* leurs chevaux n'étant pas actuellement au mieux de leur condition.

ROLAND MERLIN.

BOXE

Coetze, un Sud-Africain expéditif

Monte-Carlo. — Il n'a fallu que deux minutes trois secondes — cent vingt-trois secondes, — dimanche 24 juin, en Principauté, pour que le Sud-Africain Jerrie Coetze batte par arrêt de l'arbitre l'Américain Léon Spinks. Expédié deux *fois au tapis, catapulté dans les cordes,* à moitié assommé pour la troisième fois par les coups de *Coetze,* Léon Spinks a subi le plus rapide K.O. de sa carrière dans un combat qui devait pourtant lui permettre de disputer à nouveau le titre de champion du monde des poids *lourds laissé* vacant par la retraite de Mohammed Ali.

Ce sont les chaînes de télévision qui avaient acheté le combat Coetze-Spinks, demi-finale du championnat du monde des poids lourds, qui ont *le plus pâti de l'extrême rapidité* de l'affrontement et, au premier chef, une des trois grandes chaînes américaines, N.B.C., qui a dû passer le court combat une demi-douzaine de fois à vitesse normale et au ralenti pour ventiler au moins une partie du volume de publicité prévu, car ce n'est pas le maigre public de Monte-Carlo qui pouvait couvrir à lui seul les frais de la soirée, et notamment la bourse des deux boxeurs que l'on a dit se monter à 1 500 000 francs, deux tiers pour Spinks et un tiers pour Coetze.

Un dénouement aussi prompt a beaucoup surpris eu égard à la réputation de Leon Spinks. Même s'il accusait un handicap de poids important, — 91 kilos contre 100 kilos à son adversaire, — Leon Spinks avait dans un passé récent démontré qu'il savait encaisser et, le cas échéant, laisser passer l'orage. C'est lui qui avait battu Mohammed Ali, titre mondial des poids lourds en jeu, en quinze reprises et, pour la *revanche, bien que défait* par Ali, Spinks avait encore tenu quinze reprises. Sans doute ce Mohammed *Ali vieillissant n'était-il plus Cassius* Clay, mais Spinks semblait quand même en mesure, compte tenu de *ce palmarès et de son expérience*

De notre envoyé spécial

— Il avait été champion olympique *des poids lourds en 1976* à Montréal, — de mieux apprécier son adversaire, avant de se risquer à se *découvrir, comme il l'a fait dimanche* soir à Monte-Carlo.

Le plus beau jour de sa vie

Mais ce n'était pas tout à fait un match comme les autres. Comment aurait-il *pu* en aller différemment avec dans un ring un Américain de race noire et un Sud-Africain de race blanche ? Un springbok de la boxe, solide comme un roc, ne craignant apparemment ni Dieu ni le diable, boxant pour la *première* fois en Europe et accompagné par plus de six cents de ses compatriotes venus en deux charters, qui ont chanté l'hymne sud-africain avec la même ferveur et la même gravité que l'on célèbre une messe. Il *savait certainement que la principauté* de Monaco reste le seul refuge en Europe occidentale où *une telle manifestation* puisse avoir lieu sans choquer et sans déchaîner les mouvements anti-apartheid.

Cette sortie de Coetze hors de ses *frontières avait même* une telle valeur pour les Sud-Africains que le combat a été retransmis en quatre langues dans *son pays* et que, partout, du Cap à Pretoria, chacun a pu y assister. Les quatre reporters sud-africains s'exprimant en langues anglaise, afrikaans, bantoue et *xhoza,* ont bien démontré l'importance que l'on accordait à ce match à l'extrême-sud de l'Afrique, et on a remarqué, dès le K.-O. de Spinks, que le plus enthousiaste de tous était le reporter bantou, un énorme Noir débonnaire et bavard comme une pie.

Le premier, il a réussi à interviewer Coetze, et leur dialogue vaut peut-être d'être rapporté : « *Jerrie Coetze, vous avez parlé avec Spinks dans le ring pendant le match.*

— C'est vrai, il m'a dit tout de suite des choses désagréables, il s'est moqué de moi, cela m'a mis en colère. Alors je lui en ai dit autant, et voilà. »

Le reporter bantou sautait de joie, *et,* à *le* voir, c'était le plus beau jour de sa vie. Enthousiasme de commande dans un contexte aussi particulier ? Ce n'est pas sûr du *tout. Ce serait, en tout cas, la plus* grande vertu du sport que de rapprocher ainsi les communautés sud-*africaines* à *l'occasion d'un tel* événement.

C'est vrai que Coetze et Spinks ont une attitude peu aimable dès *le coup de gong, et il s'en est passé* des choses en deux minutes trois secondes. Car Spinks a tout fait *d'entrée pour surprendre Coetze et* l'a cueilli à froid avant de jouer *l'arroseur arrosé.* Il a trouvé le temps de lui expédier une volée de coups d'une grande violence, bien esquivés au demeurant *par* Coetze, un peu étonné quand *même* ; il a trouvé aussi le temps de le provoquer par l'attitude et par la voix, avant de se retrouver les quatre fers en l'air, fort marri de la mésaventure.

Il y a fort à parier que Leon Spinks aura bien du mal à devenir une deuxième fois champion du monde des poids lourds. En revanche, Jerrie Coetze, même s'il était difficile de le juger en si peu de temps, a produit une forte impression. *Sauf apparemment sur son futur adversaire pour le combat qui* décidera du titre mondial, John Big Tate, qui a assisté au combat à Monte-Carlo. Tate bénéficiera de l'avantage d'avoir vu boxer Coetze, et on peut parier qu'il ne prendra pas les même risques que son compatriote Spinks.

FRANÇOIS JANIN.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Relais Jacques-Cœur à Bourges :

4 × 800 m : 1. France, 7 min. 13 sec. 6, rec. de France — ancien record, 7 min. 16 sec. 4, par Taillard, Labeau, Gonzalez et Meyer — (Sanchez, 1 min. 49 sec. 1 ; Riquelme, 1 min. 47 sec. 8 ; Dupont, 1 min. 48 sec. 9 ; Milhau, 1 min. 47 sec. 8) ; 2. Etats-Unis, 7 min. 13 sec. 7 (Harbour, 1 min. 48 sec. 3 ; *Masterson, 1 min. 47 sec. 3* ; White, 1 min. 40 sec. 6 ; Casselmann, 1 min. 48 sec. 5).

4 × 1 500 m : 1. Etats-Unis, 14 min. 46 sec. 3, rec. — ancien record, 15 min. 3 sec. — (Aldridge, 3 min. 44 sec. 1, Clifford, 3 min. 43 sec. 2 ; Harbour, 3 min. 44 sec. 2 ; Duits, 3 min. 34 sec. 8) ; 2. France, 14 min. 48 sec. 2, record de France — ancien record, 14 min. 49 sec., par Vervoort, Nicolas, Jazy, Wadoux — (Begouin, 3 min. 44 sec. 5 ; Lequement, 3 min. 44 sec. 3 ; Philippe, 3 min. 42 sec. 2 ; Dien, 3 min. 37 sec. 2 ; 3. Grande-Bretagne, 14 min. 56 sec. 8 ; 4. Suède, 15 min. 32 sec. 7.

Marathon de Paris :

1. Kolbeck (A.S.P.T.T.), 2 h. 18 min. 53 sec. ; 2. Alt (R.F.A.), 2 h. 24 min. 26 sec. ; 3. Marquet (A.C.B.N.), 2 h. 28 min. ; 4. Nicles (Suisse), 2 h. 29 min. 16 sec. ; 5. Amarouk (A.S.), 2 h. 29 min. 44 sec. ; 6. Mounes (Ind.), 2 h. 30 min. 6 sec. ; 7. Bigot (U.S.M.T.), 2 h. 30 min. 23 sec. ; 8. Coutant (A.S.V.P.), 2 h. 31 min. 46 sec. ; 9. Caraby (A.S.C.), 2 h. 32 min. 1 sec. ; 10. Poncet (CUC), 2 h. 34 min. 48 sec. ; 11. *Blein (S.R.V.),* 2 h. 36 min. 15 sec. ; 12. Boudet (Ind.), 2 h. 36 min. 37 sec. ; 13. Herlem (P.S.), 2 h. 37 min. 55 sec. ; 14. Vaudron, 2 h. 38 min. 53 sec. ; 15. Pointu (U.S.N.), 2 h. 39 min. 40 sec. ; 16. Serre (Ind.), 2 h. 41 min. 11 sec. ; 17. Daunay (Ind.), 2 h. 41 min. 45 sec. ; 18. Monnat (A.C.B.B.), 2 h. 41 min. 45 sec. ; 19. Gerbeaux (S.F.), 2 h. 42 min. 6 sec. ; 20. Bourdon (C.S.M.C.), 2 h. 42 min. 49 sec. ... 104. Mimoun (Ind.), 3 h. 33 min.

Cyclisme

Championnat de France :

1. Roland Berland, 250,200 km en 6 h. 35 min. 17 sec. (moy. horaire 37,978 km) ; 2. Hinault à 1 min. 38 sec. ; 3. Martinez, 4. Chassang, 5. Villemiane à 1 min. 42 sec. ; 6. Bonnet à 1 min. 44 sec. ; 7. Chalmel, 8. Pescheux, 9. Martin, 10. Bazzo, 11. Seznec, 12. Becaas, 13. Vallet, 14. Bittinger, 15. Lelay, 16. Hézard, 17. Simon, 18. Meslet (tous même temps) ; 19. Bernaudeau à 1 min. 50 sec. ; 20. Duclos-Lassalle *m.t.* ; 21. *Oriona 1 min. 52 sec.* ; 22. Busolini, 23. Toso, 24. Le Guilloux, 25. Linard, 26. Durant à 2 min. 2 sec. ; 27. Vincendeau à 2 min. 10 sec. ; 28. Simonnot à 2 min. 15 sec. ; 29. Jourdan à 2 min. 43 sec. ; 30. Levavasseur à 5 min. 15 sec. ; 31. De Carvalho m.t. ; 32. Thévenard m.t. ; 33. Bossis à 7 min. 20 sec. ; 34. Beucherie à 11 *min. 15 sec.* (59 partants).

Football

Festival espoirs de Toulon :

Samedi à La Seyne. — 7e et 8e place : Yougoslavie bat Eire 2-1 ; 3e et 4e place : Hongrie bat France 2-0.

Dimanche à Toulon. — 5e et 6e place : Argentine bat Chine 2-0.

Finale : U.R.S.S. bat Pays-Bas 2-0.

Classement : 1. U.R.S.S. ; 2. Pays-Bas ; 3. *Hongrie* ; 4. *France* ; 5. Argentine ; 6. Chine ; 7. Yougoslavie ; 8. Eire.

Haltérophilie

Championnat de France :

52 kilos. — 1. Billet (S.P.O.D.), 185 kg (80 + 105).

56 kilos. — 1. Lebrun (Vernon), 235 kg (102,500 + 132,500).

60 kilos. — 1. J.-C. Chavigny (Orléans), 262,500 kg, record de France, ancien record, Bidard, 260 kg (115 + 147,500).

67,5 kilos. — 1. Senet (A.S.C.), 287,500 kg (130 + 157,500).

75 kilos. — 1. R. Chavigny *(Tours), 292,500 kg (135 + 157,500).*

82,5 kilos. — 1. Kluck (L.U.C.), 300 kg (140 + 160).

90 kilos. — 1. Coussin (Aix), 317,500 kg (147,500 + 170).

100 kilos. — 1. Mahieux (Orléans), 325 kg (145 + 180).

110 kilos. — 1. Hiller (P.T.T.L.), 325 kg (140 + 175).

Super-lourds. — *1.* Koller (Strasbourg), 305 kg (125 + 180).

CARNET

Naissances

— *M. et Mme Philippe Quennouelle* sont heureux de faire part de la naissance de deux petits-enfants,

Sarah de VILMORIN,
le 3 mai.
Marie MANGENOT,
le 9 juin.

141, *rue Perronet,*
Neuilly-sur-Seine.

Mariages

— M. et Mme Louis JOLY,
M. et Mme Jean BAMON,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Dominique
et
Philippe,

qui a été célébré le 22 juin, en l'église Saint-Sulpice, à Paris (6e).

Anne-Marie JOUANDON
et
Marcel HENON

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité à Montgeron, le 23 juin 1979.

Mme Ange SOLAL,
et
M. René BRUHAT,

sont heureux de faire part de leur *mariage, célébré le 16 juin 1979,* en la chapelle du Père-Chaminade à Bordeaux, dans l'intimité.

Château des Remparts,
33410 Rions.
Résidence Grand-Lebrun,
149, rue de l'Ecole-Normale,
33200 Bordeaux-Caudéran.

Décès

— Nous apprenons le décès de
Henry BARETAUD,
maire honoraire de Cherchell.

[Né à *Alger,* le 12 octobre 1894, M. *Baretaud, ingénieur agricole fut maire* de Cherchell (Algérie) de 1931 à avril 1958, conseiller général de 1929 à 1960 et président de cette assemblée à deux reprises. Ancien délégué financier, ancien vice-président de l'assemblée financière, ancien conseiller de l'Union française, M. Baretaud fut aussi délégué de l'As*semblée algérienne et président de la* Fédération des maires de l'Algérois. Il avait été expulsé d'Algérie le 2 août 1962 par l'Armée de libération nationale.]

— M. et Mme Bernard Bossard,
M. et Mme Maurice Lafont,
M. Jean-Pierre Bossard,
Mlle Frédéric Bossard,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. et Mme Robert BOSSARD,
survenu le 20 juin 1979, à Libreville.

— *Mme Frédéric* Courtel, ses enfants,

Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Frédéric COURTEL,
chevalier
des Palmes académiques,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
inspecteur général
de l'éducation nationale,
directeur de l'E.S.G.T. et I.T.,

leur époux, père et parent, survenu le 21 juin 1979, à l'âge de cinquante-sept ans, à Corbeil-Essonnes.

La *cérémonie religieuse* a eu lieu le vendredi 22 juin 1979, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul d'Evry, dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.

Une messe à sa mémoire aura lieu ultérieurement.

18, allée Jean-Rostand,
B.P. 77, 91000 Evry.

— Mme Pierre-Charles Dabouis, née Andrée Staath, son épouse,
M. et Mme Louis-Frédéric Dabouis,
M. Jean-Christophe Dabouis,
ses enfants,
M. et Mme Robert Dabouis et *leurs enfants,*
Mmes Alice Soëk et Madeleine Hautebert,
Mme Denise Roussel,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre-Charles DABOUIS,
artiste peintre,
ancien déporté à Dachau,
survenu à la suite d'une longue et pénible maladie.

L'inhumation a eu lieu le 9 juin au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau familial.
7, rue Le Bua, 75020 Paris.

— Le Révérend Père Pabot,
La famille (neveux et nièces),
Les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Marguerite Le VAILLANT de FOLLEVILE,
survenu à Paris, le 21 juin 1979.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle de la communauté des Dames de Saint-Maur, 12, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6e), le mardi 26 juin, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le lieutenant-colonel Jean Martin et Mme, et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Bocart, *et leurs enfants,*
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger MARTIN,
professeur honoraire
à la faculté des lettres
de Montpellier,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 18 juin 1979, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7 *bis, boulevard de la Croix-Rousse,*
69004 Lyon.
39, allée des Pompes,
72000 Le Mans.

Remerciements

— Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

M. Jean-Louis BORY,

prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.

— Marie-José et Paul-Henry Chombart de Lauwe et leurs enfants, très touchés des messages reçus, remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occa*sion de la mort de leur fils et frère,*
Jean-Marie
CHOMBART de LAUWE.

— Odette Ferjac, sa femme,
Anouk Ferjac, sa fille,
Jean-Christophe, son petit-fils,
actuellement dans l'impossibilité de répondre personnellement aux très nombreuses preuves d'amitié reçues lors de la disparition brutale de
Pol FERJAC,
profondément émus par le souvenir que tous leurs amis ont gardé de *sa personnalité* rayonnante, les remercient d'avoir ainsi partagé leur très grand chagrin.

— Mme Henri Parisot,
M. et Mme Jacques Parisot,
M. Claude Parisot,
Les familles de Pilenco, Zimmern et Florentin,
remercient tous ceux qui, à l'occasion du décès de
Henri PARISOT,
leur ont apporté leurs témoignages de sympathie et d'amitié.

— Mme F. Ostrynski-Schrager et ses enfants, très touchés des marques d'amitié et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Fajwel
OSTRYNSKI-SCHRAGER,

expriment leur profonde reconnaissance à ceux qui ont pris part à leur douleur.

Anniversaires

— En ce dixième anniversaire du décès de
M. Marcel VAN HELMONT,
à sa mémoire, un fidèle souvenir.

Avis de messe

— Une messe à l'intention du
baron Etienne de LASSUS SAINT GENIES,
grand officier
de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de la Compagnie Thomson-Brandt,
rappelé *à Dieu le 2 juin 1979,* sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Chaillot, le mardi 26 juin, à 18 h. 30.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-X (Nanterre), lundi 25 juin, à 14 h. 30, *salle C 26, M. Gilbert Faux : « L'expé*rience architecturale comme parcours philosophique ».

— Université de Paris-VIII, lundi 25 juin, à 14 h. 30, bâtiment D, salle 217, M. Roger Navarri : « La critique surréaliste ».

— *Université de Paris-V, mardi* 26 juin, à 14 h. 30, amphithéâtre de l'annexe, M. Bertin Razafimpahanana : « Sociologie du développement de la ville de Tananarive (approche sociologique de la migration vers Tananarive) ».

— Université de Paris-IV, mercredi 27 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jacques Noiray : « Le thème de la machine dans le roman français de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle ».

— Université de Paris-IV, mercredi 27 juin, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, Mme Emma Fernandez-Colmeiro : « Julio Herrera Y Reissig, œuvre poétique ».

— Université de Paris-II, mercredi 27 juin, à 9 h. 30, salle des commissions, M. Marc Schreiber : « L'axe mer du Nord-Méditerranée, la régionalisation française et l'Europe ».

— Université de Paris-IV, jeudi 28 juin, à 14 heures, amphithéâtre Milne-Edwards, M. Bernard Bergerot : « Daru en son temps (1767-1829) ».

— Université de Paris-IV, jeudi 28 juin, à 14 h. 30, amphithéâtre Cauchy, M. Jean-François Mattei : « La figure de la fondation dans la pensée platonicienne ».

— Université de Paris-IV, vendredi 29 juin, à 14 heures, amphithéâtre Cauchy, M. Adel Fakhouri : « La logique arabe du point de vue de la logique moderne ».

— Université de Paris-IV, vendredi 29 juin, à 14 heures, amphithéâtre Milne-Edwards, Mme Christine Moatti : « André Malraux. Une vision de la personne à travers les personnages de ses romans ».

— Université de Paris-IV, ven*dredi 29 juin, à 14 h. 30, salle des* Actes, M. Mohamed Hadi Cherif : « Pouvoir et société dans la Tunisie de H'usayn Bin Ali (1705-1740) ».

— Université de Paris-V, vendredi 29 juin, à 14 h. 30, amphithéâtre E.-Durkheim, M. Jean-Claude Guyot : « *Essai sur la définition et* le contenu de la sociologie médicale ».

— Université de Paris-IV, samedi 30 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean Gallet : « La seigneurie bretonne du quinzième siècle à la fin du dix-septième siècle. L'exemple du Vannetais ».

— *Université de Paris-I, samedi* 30 juin, à 10 heures, salle des Commissions-centre Panthéon, Mme Claudine Finkoff : « Le commerce extérieur soviétique : institutions et réglementation ».

— Université de Paris-IV, samedi 30 juin, à 14 heures, amphithéâtre de l'annexe, M. Abdellatif Abdelhamid : « Le mahdisme au Soudan ».

— *Université de Paris-II, mardi* 3 juillet, à 15 heures, cabinet 3, M. Marcos Vargos : « La séparation *de fait et* la condition juridique de l'enfant ».

Communications diverses

— Au cours d'une prise d'armes, qui s'est déroulée dans la cour d'honneur de l'Hôtel des Invalides, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a remis à M. Marc Boissière, président du golf de Villarceaux, les insignes d'officier de la Légion d'honneur.

— Jean Peyrole vous invite au vernissage de l'exposition des œuvres *des peintres de la galerie : Bibonne,* Gutherz, Iscan, J.-M. Queneau, Salzmann, Szeto, Wolf, de 18 heures à 21 heures.
Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné, Paris (4e). Tél. : 277-74-59. Jusqu'au 28 juillet.



Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Sonnettes chinoises.

Fermé depuis deux ans pour d'indispensables travaux, le Musée instrumental du Conservatoire a rouvert ses portes le 22 juin. La construction d'une mezzanine aura permis de gagner 50 mètres carrés, soit environ un dixième de la surface actuelle, qu'il faudrait décupler pour mettre enfin en valeur les quelque trois mille pièces de la collection, une des plus importantes du monde. Faute de place, en attendant la construction d'un véritable musée de la musique, on ne peut en exposer que le tiers, par roulement et en serrant un peu...

Pour rendre la présentation attrayante malgré tout, on a tenté de créer des ensembles — instruments, documents, outils — autour de la production d'un facteur (Stradivarius, Adolphe Sax) ou d'un centre de factures (cuivres de Nuremberg, lutherie « Vieux Paris » ; on a retracé l'évolution de certaines catégories organologiques : « De la trompe de chasse au cor à piston », et reconstitue des familles de flûtes à bec ou de bassons. Parmi les acquisitions récentes, on découvrira un clavecin mécanique unique au monde, un pianoforte à queue et un piano à jeu-tambourin et sonnettes chinoises.

Des cartes postales, plans d'instruments, d'enregistrement, sont disponibles au musée ou envoyés par correspondance. Chaque samedi après-midi, le personnel assure un service public de renseignements ; pour les demandes spéciales (relevés, études, jeu des instruments exposés ou en réserves), s'adresser à la Conservation par écrit ou par téléphone (290-15-20).

★ Musée instrumental, 14, rue de Madrid, Paris-8e. Entrée gratuite pendant les premières semaines, ouvert les mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 14 heures à 18 heures.

La vraie manière.

Les traités fleurissaient au dix-huitième siècle et parmi eux celui de Carl Philippe Emmanuel Bach (La vraie manière de jouer des instruments à clavier) *est peut-être le plus complet et le plus artiste. Réédité partiellement au dix-neuvième siècle et plus ou moins intégralement depuis, il n'était jamais paru en français et la traduction que propose ici Dennis Collins a le double mérite d'être un travail de musicien et d'avoir su conserver le charme du style d'epoque.*

Ce n'est pas là un luxe inutile car il s'agit bien d'un traité avec tout ce que cela comporte de développements peu frivoles. On le lira toujours avec profit, mais celui-ci ne pourra qu'être augmenté si l'on possède déjà une pratique du repertoire, de l'instrument et un peu d'esprit critique. La préface de John Kirkpatrick pourra d'ailleurs y aider : familier du traité de Bach depuis 1932, il a pu apprécier la spécificité de certains aspects de l'ouvrage, directement liés à la musique de son auteur et ce qui est d'une portée générale sans être universel pour autant.

Publié en deux parties, celle qui nous occupe en 1753 et l'autre traitant de la basse continue en 1762, l'ouvrage venait à la fois trop tard — la pratique de la basse continue tombait en désuétude — et trop tôt : le clavecin allait disparaître et le piano remplacerait bientôt le clavicorde. Ainsi est-on frappé par la solidité du discours et la fragilité de la position historique. Pourtant il s'agit pour nous d'un véritable document sur la conception que l'on pouvait avoir du rôle de l'interprète ou de la musique elle-même au dix-huitième siècle. Les exemples musicaux publiés autrefois séparément, ce qui rendait la lecture malaisée, sont ici insérés dans le corps du texte et on trouvera en complément les six sonates pour clavier que C. Ph. E. Bach avait composées et doigtées à titre d'exemple.

★ C. Ph. E. Bach : *Essai sur la vraie manière de jouer des instruments à clavier*, éditions Jean-Claude Lattès, 216 p., 65 F.

■ Le festival de jazz Newport à New-York s'est ouvert le 22 juin au Carnegie Hall par un récital du pianiste Al Haig. Un spectacle a réuni dans la soirée la plupart des grands noms du jazz autour du trompettiste Dizzy Gillespie sur le thème « Unité dans la diversité ». La journée de dimanche a été consacrée à un hommage au « Black Broadway : 1900-1945 ».

Musique

Pour un « check-up » du concours Long-Thibaud

Le concours Marguerite-Long-Jacques-Thibaud qui s'achève suscite quelques inquiétudes pour l'avenir. Nous les avons évoquées brièvement en ce qui concerne les épreuves de violon (le Monde du 19 juin) *; mais alors que celles-ci souffraient d'anémie, c'est au contraire une pléthore qui menace les épreuves de piano.*

On peut s'en réjouir à première vue : soixante-seize concurrents de vingt-quatre nations (chiffres sans précédent), voilà qui donnait l'assurance d'un lauréat de grande classe. Mais la composition du plateau final a laissé un certain malaise : sur huit candidats, quatre Français, trois Soviétiques et une Japonaise. On dira que c'est parque qu'il y avait au départ vingt-trois concurrents français, près du tiers de l'effectif. Soit, et nous n'avons pas de raison, au vu des deux dernières épreuves, de mettre en doute l'impartialité du jury, présidé par Daniel Lesur, qui a rendu un verdict très satisfaisant.

Cela signifie donc que les quatre Français étaient supérieurs aux quarante-neuf concurrents (non-Français et non-finalistes) des vingt et une nations non représentées en finale (1). Ce qui semble indiquer que le concours Long est perçu à l'étranger comme une sorte de « chasse gardée » franco-soviétique et que les meilleurs pianistes des autres pays (tels l'Allemagne, l'Autriche, les Etats-Unis, la Hongrie ou l'Italie) préfèrent ne pas s'y présenter.

Le palmarès du concours a pu les ancrer dans ce sentiment : depuis 1953, année où les Soviétiques sont venus pour la première fois, sur dix-huit lauréats premiers nommés, huit ont été soviétiques et six français, ne laissant de place qu'à un Hongrois, un Japonais, un Américain et un Cubain (encore les Soviétiques furent-ils absents par deux fois).

La prépondérance soviétique s'explique aisément par la qualité exceptionnelle de l'enseignement et des candidats dans ce pays mais aussi par l'archarnement que mettait Marguerite Long à les faire venir pour valoriser son concours et ses élèves, ce qui n'a pas été sans donner l'impression parfois que les concurrents soviétiques évoluaient en pays conquis (non sans d'ailleurs quelques péripéties délicates, en 1953 et 1955 notamment). Il s'en est suivi une certaine inflation de pianistes soviétiques dans les différentes finales.

Du côté français, et c'est l'aspect bénéfique de la chose, un effort considérable a été fait, notamment par le Conservatoire avec l'instauration du « troisième cycle », pour s'élever au niveau international (on en a constaté le résultat dans nombre de concours à l'étranger). N'oublions pas qu'en 1977 encore, l'école française de piano avait subi une véritable déroute au concours. Long avec une seule finaliste pour onze candidats ; et il fut un temps où les pianistes de chez nous n'osaient pas affronter les Soviétiques à Paris de peur de se ridiculiser. Il n'y aurait donc pas lieu de se plaindre que cette année la mariée fût trop belle si l'on n'était tombé dans l'excès inverse et si deux des Français n'avaient paru d'un niveau un peu inférieur à la finale.

Si l'on veut que le concours garde son prestige international, il faut éviter qu'il tourne au dialogue franco-soviétique et agir pour que les meilleurs pianistes des autres pays viennent s'y présenter (les successeurs des Brendel, Barenboïm, Pollini, Eschenbach, Argerich, Demus, Lupu, Rankl, Pires, qui n'ont jamais éprouvé l'envie d'y participer...). Par ailleurs, le fait que l'on n'ait jamais revu en concert la quasi-totalité des lauréats soviétiques n'a sans doute pas été sans stériliser le concours et affaiblir son rayonnement.

Après trente-six ans, le concours Marguerite - Long - Jacques - Thibaud a peut-être besoin d'un check-up, d'un « bulletin de santé ». L'Etat ne saurait s'en désintéresser (2) et particulièrement les services culturels des affaires étrangères. Il serait judicieux de confier cet examen à trois ou quatre personnalités (dont deux a moins indépendantes du corps professoral), avec pour mission de repenser le concours du point de vue des prix (cf. le Monde du 19 juin)*, du programme des épreuves (écrasantes pour de jeunes candidats), de la composition des jurys (peu de grands concertistes en leur sein), du système de notation, etc., sans oublier la prospection et la propagande en un domaine où la concurrence est extrêmement vive. Sinon ce grand concours risque bientôt de n'être plus qu'un sujet de fierté nationale un peu vain, sans retentissement à l'extérieur de l'Hexagone.*

J. L.

(1) Notons que les seize candidats japonais n'ont eu qu'une finaliste, classée dernière.

(2) Depuis 1963, le concours Long-Thibaut, qui est placé sous le haut patronage du président de la République, dépend de deux fondations d'Etat, reconnues d'utilité publique.

Une chasse gardée franco-soviétique ?

(Suite de la première page.)

Sa virtuosité pleine de fermeté et d'éclat donne un admirable relief à son interprétation du « Concerto en mi bémol », de Liszt, tantôt quasi improvisée, tantôt étincelante, mais toujours expressive, sans jamais se livrer aux dangereuses séductions de la vitesse.

Avec lui, le Soviétique André Nicolsky (dix-neuf ans, élève de Stanislas Neuhaus), a dominé le concours. On retrouve chez lui, le fond technique et l'autorité de l'école russe, avec une grande poésie sonore, le sens du rêve et du silence, toutes qualités qui scintillaient dans un prélude de Messiaen ou tourbillonnaient dans le « Troisième Concerto », de Prokofiev. Pourtant, sa « Sonate », de Liszt, relevait un peu trop du championnat de vitesse et de l'antithèse du cyclone et du murmure ; mais est-on bien à même, à cet âge, de reconstruire un tel monument lyrique ?

François Kerdoncuff (France, vingt-cinq ans, élève de Vlado Perlemuter), s'est heurté au même sphinx lisztien dont il a donné une interprétation plus conformiste, sans grand démon intérieur. Mais, c'est un beau pianiste au jeu sonore et coloré, qui dominait aisément, dans le « Deuxième Concerto », de Rachmaninov, un orchestre jouant beaucoup trop fort.

On a placé à son niveau Yrina Ossipova (U.R.S.S., vingt-quatre ans), technicienne impeccable, qui produit industriellement une quantité fabuleuse de notes parfaites que le fantastique de Ravel ou de Prokofiev n'effleure guère.

Les autres finalistes ont paru d'un niveau inférieur. Le jeu fin d'Erik Berchot (France, vingt et un ans), qui s'est égaré dans le « Troisième Scherzo », de Chopin, manque d'aura et de nécessité intérieure. Gery Moutier (France, vingt-deux ans), malgré une technique sensible et délicate, s'est perdu lui aussi dans la « Sonate », de Liszt, qu'il déroulait consciencieusement selon des modèles trop connus et son « Troisième Concerto », de Prokofiev, a souffert du voisinage de Nicolsky. Nina Katamadze (U.R.S.S., vingt-trois ans), a de beaux moyens, mais une imagination sonore assez banale. Et la Japonaise Yukiko Takahashi, malgré toute sa conviction combattante, s'est effondrée à la fin des « Etudes symphoniques », de Schumann, ne pouvant ensuite marquer de sa personnalité un « Deuxième Concerto », de Rachmaninov, passablement filandreux.

JACQUES LONCHAMPT.

PALMARES. — 1er prix (et prix Jehan-Alain) : F. Aguessy (France) : 2e prix : A. Nicolsky (U.R.S.S.) ; 3e prix ex aequo : F. Kerdoncuff (France et prix Rachmaninov) et Y. Ossipova (U. R. S. S.) ; 4e prix : E. Berchot (France prix de musique française et de musique contemporaine) ; 5e prix : G. Moutier (France) ; 6e prix : N. Katamadze (U.R.S.S.) ; 7e prix : Y. Takahashi (Japon). Prix Alex-de-Vries : Bernard d'Ascoli (France). Trois mentions spéciales : Kristin Mersch (Allemagne fédérale) ; Jean-Yves Thidaubet (France) ; Jacques-Henry Gauthier (France).

Le concert final, mardi 26 juin, au Théâtre des Champs-Elysées, réunira S. Sladler (U.R.S.S.), second prix du concours Thibaud, A. Nicolsky et F. Aguessy, avec l'Orchestre de la garde républicaine.

Expositions

La sculpture de Zadkine

Paris, qui conserve des ateliers « sauvegardés » de sculptures comme Rodin et Bourdelle, sera bientôt — grâce aux dispositions prises par Mme Valentine Prax, épouse de Zadkine — en mesure de proposer aussi un atelier Zadkine. En attendant la grande présentation d'ensemble prévue, une exposition prologue, à l'Hôtel de Ville (1), offre un choix bien composé de pièces qui restituent en un raccourci éloquent l'originalité de tout l'ensemble de la production sculptée. A peu près simultanée, la Rétrospective Zadkine de l'Artcurial a mis en place une abondante sélection débordant la sculpture pour atteindre toutes les formes d'activité plastique d'un créateur dont la fécondité expressive s'étendait aussi, non sans charme, au langage parlé et écrit. Personnalité particulièrement vivace, Zadkine reçoit le double hommage d'une exposition-portrait et d'une exposition-panoramique.

L'exposition-portrait, celle de l'Hôtel de Ville, qui se tient dans la solennelle salle Saint-Jean, assez mal assortie à un tel art, est très soignée sous une apparence un peu négligée (titres et dates des œuvres placés trop bas et mal éclairés par exemple). En fait, elle réalise, avec tact et même émotion, un contact simple et direct, comme improvisé mais très réussi, avec tous les points chauds de la vie de l'artiste. C'est une illustration éloquente du travail d'une vie.

Chaque étape importante, du cubisme initial, vite tenu pour une gaine dont Zadkine se délivre, aux grandes compositions symboliques de la période finale, est présentée avec tant de naturel que les articulations majeures de l'œuvre, relatées en l'absence de toute prétention didactique, prennent l'accent confidentiel d'un récit aux riches péripéties coloriées. Aux têtes et nus en bois exotiques foncés de 1925, succèdent les très monumentaux bois clairs des années 50 où les formes prométhéennes flambent dans les trônes d'immenses ormes morts. Vers les années 60 un retour à la terre cuite s'associe au bronze des compositions souvent plus tragiques. La célèbre Ville détruite *(maquette demi-grandeur de l'original d'Amsterdam 1947-1953) et* l'Arlequin hurlant *de 1944 avaient auparavant mis en bronze les horreurs de la guerre.*

La courbe s'achève comme elle avait commencé : Zadkine, habile manipulateur de formes, semble revenir à leur méditation purement harmonieuse, celle qui avait donné en 1925 les séquences de rythmes du Cadran solaire *et de la nature morte sculptée sur pierre* la Main de l'artiste *(reprise en 1928 en bronze). Les derniers bouquets presque abstraits des* Demeures*, les élans plus concentrés et retenus des* Formes florales *(1966) font retour à un travail moins aérien dans la masse avec* la Vie intime *(1966) pour fermer cette boucle si singulièrement animée.*

C'est à la seconde exposition, celle de l'Artcurial (2), présentée avec un luxe de soins qui permet l'examen minutieux des pièces, qu'il sera possible de demander les recettes si variées du succès de Zadkine. Là cent vingt témoignages, dont environ soixante-dix sculptures, vingt gouaches, quarante-huit dessins et six tapisseries, étalent, entre 1916 et 1967, tout le savoir-faire d'un maître qui a enseigné à beaucoup l'art d'agencer et de faire parler les formes. On retrouvera, le plus souvent tirées en bronze, plusieurs des sculptures bien connues proposées à l'Hôtel de Ville. Mais, en plus, des reliefs qui sont rares et le large choix des pièces débordent la sculpture déjà signalée. Tandis que la première exposition offrait une sorte de récit animé très synthétique, l'autre facilite l'analyse du travail dans son détail.

Précisément aujourd'hui l'art de Zadkine semble séduisant par l'invention formelle qui préside à une exploitation sans cesse renouvelée des ressources du détail. Avec une ingéniosité qui touche souvent à l'exploit technique, la composition introduit toujours le plus grand nombre possible des mille et trois artifices destinés à communiquer l'émotion. Car Zadkine cherche avant tout le contact émotif. La surprise d'un vide actif ou d'un profil déplacé installe la communication. Déjà, les premiers nus montraient que l'ordre émotif était toujours préféré à l'ordre anatomique. Ni la rigueur cubiste ni la description académique ne convenaient à un artiste désireux que son œuvre, comme l'art roman qu'il avait admiré dans sa jeunesse, fasse rayonner « la palpitation de la vie bouleversée par le tragique dans l'humanité ».

Pour ce tempérament expressionniste sensible au drame, au « hurlement des ruines » *plus qu'à la beauté, la réussite d'une sculpture réside autant dans son efficacité de message que dans son équilibre esthétique. Du reste, sa définition de la* « famille des belles formes » *ne leur donnait comme valeur dernière que* « la faculté inexplicable d'émouvoir ».

PAULE-MARIE GRAND.

(1) Hôtel de Ville, jusqu'au 10 juillet.

(2) 9, avenue Matignon, jusqu'au 31 juillet.

Cinéma

« FLAVIA, LA DÉFROQUÉE » de Gianfranco Mingozzi

Né d'une vieille chronique historique et plus encore de l'imagination surchauffée du cinéaste italien Gianfranco Mingozzi (*les Trois Derniers Jours*), voici certainement le film le plus étrange de la semaine. Parfaitement ridicule, si l'on s'en tient aux faits, et cependant empreint de ce charme particulier (très à la mode) que suscite l'alliance du rocambolesque, du saugrenu et du mauvais goût. Une bande-dessinée délirante où l'on retrouve, parfumées de freudisme, les fureurs anticléricales de certains feuilletons du siècle dernier (*la Vie secrète des couvents*) et dont la perversité naïve rappelle les tableaux, chers aux surréalistes, de Clovis Trouille.

Cela se passe en Italie, dans les dernières années du quatorzième siècle. Sur l'ordre d'un père tyrannique et sectaire, une jeune fille, Flavia, a pris le voile. On lui a coupé ses beaux cheveux, on l'a vêtue de blanc, on l'a condamnée à la virginité. La révolte couve en elle. Révolte attisée par une de ses « sœurs », militante avant la lettre d'un M.L.F. moyenâgeux. « *Il n'y aura de bonheur sur la terre,* professe cette nonne, *que lorsque les hommes auront été privés de leurs pouvoirs.* » A ses yeux, Dieu lui-même est suspect, les trois personnes de la Sainte Trinité étant de sexe masculin...

Là-dessus, les Sarrasins débarquent. Flavia devient la maîtresse de leur chef, tandis que ses compagnes découvrent dans les bras des envahisseurs les délices de la chair. Est-ce la réconciliation générale ? Une orgie peut y faire croire, mais, lorsque Flavia retrouve chez son amant l'image d'un père exécré, elle rompt les chaînes du mariage comme elle a échappé aux horreurs du couvent.

Ces quelques lignes ne donnent qu'un bref aperçu d'une histoire terriblement compliquée et qui, précisons-le, se termine fort mal pour l'héroïne. Il y a dans ce film une profusion incroyable de symboles phalliques, des scènes de tortures et de castration particulièrement raffinées, une fièvre érotique que Gianfranco Mingozzi traduit en images baroques, beaucoup de sang et des dialogues auxquels seront sensibles les amateurs d'humour au second ou troisième degré. Tout cela, répétons-le, serait grotesque, si une sorte de poésie bizarre ne finissait par émaner de ces folles et de cette démesure.

Symbole de la rébellion féminine, Florinda Bolkan est aussi peu convaincante en vierge opprimée qu'en combattante inflexible. La nervosité de Maria Casarès convient à son rôle de nonne révolutionnaire. *Autour d'elles, tous les hommes sont* naturellement des affreux.

JEAN DE BARONCELLI.

P.S. La commission de contrôle a cru bon d'écourter deux scènes du film : celle où l'on voit un soldat subir le supplice du pal, celle (la dernière) où Flavia est écorchée vive. Gianfranco Mingozzi et la Société des réalisateurs de films (S.R.F.) ont justement protesté. Ce n'est pas parce que ce film se passe au Moyen Age que la censure était en droit de revenir à des pratiques moyenâgeuses.

★ Voir les films nouveaux.

LE MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS SERAIT PRÉSERVÉ

Alors que Maurice Béjart vient de confirmer qu'il acceptait de revenir travailler en France, où il ouvrirait vers 1981 une école de danse, la polémique autour du Musée des monuments français, où le chorégraphe pourrait s'installer (*le Monde* du 16 mai), semble marquer le pas.

Selon un communiqué du Syndicat de la presse artistique française, qui avait à plusieurs reprises protesté contre les risques de mutilation d'une partie du Musée, les dernières études architecturales menées par le ministère de la culture et de la communication permettraient d'être rassuré sur le sort de l'œuvre de Viollet-le-Duc. La surface des salles d'exposition ne serait pas modifiée, et il serait « *dans les intentions du ministère de mettre en valeur le Musée des monuments français* ».

De son côté, le comité pour la sauvegarde du Musée (9, rue de la Croix-Faubin) a récemment annoncé que sa pétition contre le démantèlement de cet ensemble avait reçu plus de dix mille signatures. De nombreuses autres manifestations individuelles — telle la lettre ouverte de Mme Geneviève Viollet-le-Duc, petite-fille du fondateur du Musée, au président de la République — ou collectives, allant d'une motion de l'Académie des beaux-arts à une pétition des Compagnons du devoir du tour de France, en passant par une lettre, non publiée, du président de l'association des conservateurs des collections publiques au ministre de la culture et de la communication, ont montré l'inquiétude qu'avait suscitée ce projet dans les milieux artistiques.

Jazz

Chico Freeman

Chico Freeman, saxophoniste venu de Chicago, fils du légendaire et méconnu Von Freeman, n'a pas attendu très longtemps, dès son arrivée à New-York, pour se faire connaître du public européen et des organisateurs de festivals. Invité du Festival Nancy Jazz Pulsations en octobre 1977, il s'est produit ensuite dans le quartette de Don Pullen et revient, aujourd'hui, à la tête de sa formation. Comme David Murray, il a suscité un espoir chez les amateurs de jazz avides de voix nouvelles au saxophone ténor, quasi inexistantes depuis la révolution coltranienne.

Chico Freeman, en toute sincérité, a opté pour une conception assez traditionnelle du swing, plus proche du bop que du free. Son discours, s'il n'est pas révolutionnaire, reste cependant différent, grâce à la présence de musiciens de très haut niveau, qui dominent toutes les formes de la musique contemporaine et sont donc particulièrement à l'aise pour revisiter un répertoire plus classique.

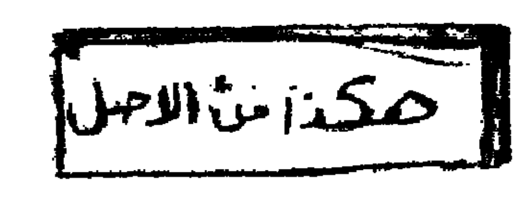
Avec Don Moye, batteur de l'Art Ensemble of Chicago, on découvre le vibraphoniste Jay Hoggard, et surtout le bassiste Rick Roozie, maître des sonorités graves, en même temps qu'exécutant souple et rapide, deux qualités rarement conciliées par un bassiste. Sur la base d'un tempo régulier et de thèmes simples, la musique de Freeman peut aussi s'envoler vers des horizons plus audacieux, mais refuse avec véhémence l'idée de liberté dans la musique, et clame à qui le lui demande que ses compositions sont parfaitement structurées.

Si les contrats se sont si vite multipliés pour Chico Freeman, devenu un des saxophonistes les plus actifs de sa génération, c'est peut-être parce que, dans le petit monde international du marché de la musique improvisée, il y avait une place à prendre, celle d'un jazz à la fois jeune, solide et direct.

PAUL-ÉTIENNE RAZOU.

★ *Jusqu'au 3 juillet, à 22 h. 30, à la chapelle des Lombards.*





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Centre Pompidou, 18 h. 30 : Revue parlée littérature (R. Munier).

Les autres salles

Artalect, 22 h. 30 : la Prose du Transsibérien.
Atelier, 21 h. : Siegfried 78.
Chapiteau de l'avenue de Breteuil, 21 h. 30 : Yerma.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Galerie de Nesle, 21 h. : la Belle et la Bête 79.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 22 h. : Journal d'une infirmière. — II, 18 h. 30 : Une heure avec R.M. Rilke ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : les Etoiles rouges.
Montparnasse, 21 h. : le Philanthrope.
Nouveautés, 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Saint-Georges, 20 h. : R. Magdane ; 21 h. 30 : les Nouveaux Garçons de la rue.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ? ; 22 h. 30 : la Forêt des âmes.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : la Prostitution chez la limace ; 22 h. 15 : Marie Bizet.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Au niveau du chou ; 22 h. : P. Triboulet ; 23 h. 30 : E. Rondo.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Campagne-Première, 20 h. 30 : Ah ! l'amour ; 22 h. 30 : B. Garcin.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Cour des Miracles, 20 h. : les Après-Midi d'Emile ; 21 h. 30 : D. Lavanant ; 22 h. 30 : Elle voit des mains partout.
Le Fanal, 21 h. : le Président.
La Mirandière, 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 30 : Zéphyr et Aquilon ; 22 h. : Un cœur sous une soutane.
Les Petits-Pavés, 21 h. 30 : Abel et Caïn et R. Baron.
Sélénite, I, 22 h. : Des chômeurs pleins d'ambition. — II, 21 h. : Lune de rire.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre
Petit Casino, 20 h. 45 : Douby ; 22 h. 15 : Ecilmont et Dodane.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : A. Ader (Scriabine ; Moussorgski) ; 21 h. : Y. Mori, K. Koerner (Debussy, Mozart).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. R. Tear ; Solistes de l'Orchestre de Paris ; Chœur mixte, dir. A. Oldham (Schubert, Hindemith).
Olympia, 21 h. : The Yale Whiffenpoofs (chorale de l'université de Yale).
Espace Cardin, 20 h. 30 : Ars Nova (Komives).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : R. Crespin, C. Ivaldi.
Eglise de la Madeleine, 20 h. 30 : Chœur et Orchestre de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne, dir. M. Corboz (Mendelssohn, Mozart).
Chapelle de la Salpêtrière, 16 h. 30 : M. Guyard (Bach, Pachelbel, Boivin).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : J. Léandre, A.-M. Fijal, A. Nosati ; 22 h. 30 : C. Freeman.
Le Bourdon, 21 h. : Vizontó.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : G. Lafitte et D. Doriz.

Lundi 25 juin

Le 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : Texture.
Petit-Journal, 21 h. 30 : Blues Makers.
Pianobar, 20 h. : F. Tusques.
Riverbop, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Trio A. Romano, J. Van T' Hof, M. Vitous.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. Rocca, J. Valton.

Festival du Marais

Essaïon, 20 h. 30 : l'Enfer à repasser ou les Grandes Sartreuses ; 22 h. 15 : Danse de mort.
Marché Sainte-Catherine, 19 h. 30 : Philippe Duval, mime ; 20 h. 30 : Blos Nan.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Christian Chanel, guitare ; 22 h. : les Yeux plus gros que le ventre.
Hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : André Navarra, violoncelle ; Annie d'Arco, piano (Saint-Saëns, Fauré, Vierne).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, Les grands maîtres du cinéma muet, 15 h. : Don Juan et Faust, de M. L'Herbier ; 17 h. : le Baiser, de J. Feyder ; Rétrospective Joris Ivens, 19 h. : L'Italie n'est pas un pays pauvre ; 21 h. : Carnet de voyage, Petit chapiteau, le Train de la victoire, A Valparaiso.

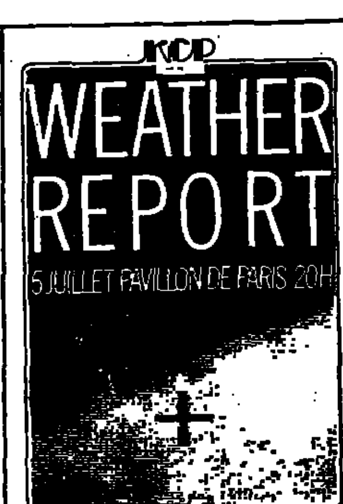
Les exclusivités

AGATHA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
AMERICAN COLLEGE (A., v.o) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
AMOUR DE PERDITION (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
A NOUS DEUX (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Marignan, 8e (359-92-82), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U G C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32)
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44), Normandie, 8e (359-41-18).
CE REPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), les mer., jeudi, vend.
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
DE L'ENFER A LA VICTOIRE (A., v.f) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Nation, 12e (343-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Capri, 2e (508-11-69), Français, 9e (770-33-88), Parnassiens, 14e (329-33-88), Calypso, 17e (754-10-68).
FELICITE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42), Murat, 16e (651-99-75).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v flam.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
GAMIN (Col., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03) H. sp.
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES HEROINES DU MAL (Fr., **) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Jean-Renoir, 9e (874-95-99).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE, (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MELODY IN LOVE (A., **, v.f.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-60).
MEME HEURE, L'ANNEE PROCHAINE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MIDNIGHT EXPRESS (A., **, v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64)
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagoda, 7e (705-12-15) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48)
NEW-YORK, SALSA CITY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
OLIVER'S STORY (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagoda, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

Les films nouveaux

UN PETIT MELO DANS LA TETE, film américain de Joseph Brooks. — V. o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE, film allemand de Bernhard Sinkel. — V.o. : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (539-52-43) ; Convention-Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA COLLINE A DES YEUX, film américain de Wes Craven (**). — V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-36-60).
TOUCHE PAS A MES TENNIS, film américain de Robert J. Rosenthal. — V.o. : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Berlitz, 2e (742-69-23) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS, film allemand de Helke Sander. — V.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).
FLAVIA LA DEFROQUEE, film italien de Gianfranco Mingozzi (**). V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
HORRIBLE CARNAGE, film américain de Brice Mack (**). — V.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-36-60) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PHOTOS SCANDALE, film français de Patrick Aubin (**). — Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; U.G.C. Gobelins, 13 (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).





SPECTACLES

QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ternes, 17e (380-10-41).
REBECCA (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03), h. sp.
LE RENARD DE BROOKLYN (It., v.f.) : Cin'ac, 2e (742-72-19).
RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SERIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.f.) : Cin'ac, 2e (742-72-19).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
TORRE BELLA (Port., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE TRESOR DE MATACUMBA (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
3e GENERATION (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), h. sp.
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
ANDREI ROUBLEV (A., v.o.). Cosmos 6e (548-62-25)
ANNIE HALL (A., v.o.), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Publicis Matignon, 8e (358-31-97).
AROUND THE STONES (A., v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34). S., D., L., Mar.
BELLE DE JOUR (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) : U.G.C. - Opéra, 2e ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Bambi (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Mistral, 14e (539-52-43) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.), Club, 9e (770-81-47).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.), Styx, 5e (633-08-40).
LE DECAMERON (It., v.o.), Champollion, 5e (033-51-60).
DUPONT LA JOIE (Fr.), l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55).
FELLINI ROMA (It., v.o.), Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Clichy-Pathé, 17e (522-37-41) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Montparnasse-14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-City, 8e (225-45-76).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
L'IMPERATRICE YANG KWEI FEI (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LE LAUREAT (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
JUGE ET HORS-LA-LOI (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62).
JULIA (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
MACADAM COWBOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MASH (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MEAN STREET (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) : Champollion, 6e (033-51-60)
O MADIANA (Ant.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
PLAYTIME (Fr.) : Paramount, 8e (359-49-34) (70 mm) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
LES PASSAGERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
LE PRIVÉ (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) — V.f : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-53) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A.), v.o.-v.f. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
ROMEO ET JULIETTE (It., v.f.) : Denfert 14e (033-00-11).
LE RECIDIVISTE (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
TRANS AMERICA EXPRESS (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
THEOREME (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Wepler, 18e (387-50-70).
UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées - Point Show, 8e (225-67-29) ; Action-Lafayette, 9e (878-80-50).
UNE FEMME LIBRE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), h. sp.
UN SAC DE BILLES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Omnia, 2e (233-29-36) ; Caméo, 9e (268-46-44) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
WILL PENNY LE SOLITAIRE (A., v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50).

Les festivals

CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Déchéance de Franz Blum.
CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COMEDIE MUSICALE U.S. (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Entrons dans la danse.
JACQUES RIVETTE, Olympic, 14e (542-67-42), Céline et Julie vont en bateau ; l'Amour fou.
ELIA KAZAN (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : le Dernier Nabab.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action-République, 11e (805-51-33) : le Petit Monde de Don Camillo.
FRED ASTAIRE ET Cie (v. o.), Mac-Mahon, 17e (033-50-91) : Roberta.
LES MARX BROTHERS (v. o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.
LA RELEVE AMERICAINE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Sleeping Beauty.
VINGT-CINQ ANS DE MOTO (v. o.), Broadway, 16e (527-41-16) : Electra Glide in Blue.
FELLINI (v.o.), Studio-Acacias, 17e (754-97-83), 17 h. : Fellini Roma ; 19 h. : Satyricon ; 21 h. : la Dolce Vita.
LA BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I, 16 h. 15 : Easy Rider ; 18 h. : le Dernier Tango ; 20 h. 5 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise. — II, 17 h. 45 : Luke la main froide ; 19 h. 50 : Bonnie and Clyde (v.f.) ; 22 h. : Retour.
SERIE NOIRE (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Le tueur s'est évadé.
LAUREN BACALL (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) ; en alternance : le Grand Sommeil ; le Port de l'angoisse.
CHATELET VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 16 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : Ma femme est une sorcière ; 20 h. 05 et sam., 0 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 15 : Orange mécanique. — II, 18 h. 10 : Psychose ; 20 h. 15 : Easy Rider ; 22 h. 10 : Pierrot le Fou.
LUIS BUNUEL (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Viridiana.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71). 16 h. 15 : Au-delà du bien et du mal ; 18 h. 20 : l'Homme araignée ; 20 h. 10 : Taxi Driver ; 22 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show.
HOMMAGE A LAUREL ET HARDY (v.o.), Noctambules, 5e (033-42-34) : les Conscrits.
JAMES BOND (v.f.), Maillot Palace, 17e (574-10-40) : L'espion qui m'aimait.
STUDIO DE L'ETOILE (v.o.), 17e (380-19-93), 16 h. : Casanova de Fellini (*) ; 18 h. 40 : Africa Queen ; 20 h. 40 : les Trente-Neuf Marches ; 22 h. 30 : le Cri du sorcier.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), 18 h. 30 : le Graphique de Boscop ; 20 h. 30 : le Coup de grâce (v.o.) ; 22 h. : Marathon Man (v.o.).
FESTIVAL MELIES : Seine-Cinéma, 5e (325-92-46).

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 25 JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LE FAISEUR DE PLUIE, de J. Anthony (1956), avec B. Lancaster, K. Hepburn, W. Corey, L. Bridges, E. Holliman, C. Prud'homme (rediffusion).

Dans un village du Texas, au début du siècle, un charlatan qui prétend avoir le pouvoir de faire tomber la pluie s'introduit chez des fermiers préoccupés par la sécheresse et le célibat prolongé de la fille de la maison.

Mise en images parfaitement neutre — pour ne pas dire nulle — d'une pièce qui eut du succès à Broadway. Seul intérêt : l'interprétation de Katharine Hepburn.

22 h. 10, Débat : La radiesthésie.

Sous la direction du professeur Louis Neel, prix Nobel de physique, une enquête est proposée sur le thème de la radiesthésie. Peut-on, à l'aide d'un pendule ou d'une baguette, trouver de l'eau, de l'or, retrouver une personne disparue et même poser un diagnostic médical ?

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Magazine : Question de temps.

Les réfugiés du Vietnam.

21 h. 40, Variétés : Exclusif, l'heure d'été.

Beaucoup de bons groupes, Plastic Bertrand ; Telephone ; Bernard Lavilliers ; les Who...

22 h. 40, Chefs-d'œuvre en péril : les monuments et le soleil.

Des critiques d'art, René Hugghe, Germain Bazin, Jean Phaure parlent du rôle joué par le soleil dans l'architecture.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Jacques Berque ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : L'HOMME PRESSE, d'E. Molinaro (1977), avec A. Delon, M. Darc, M. Duchaussoy, M. Guerritore, E. Labourdette, B. Kearns.

Un antiquaire, attaché à la conquête des objets rares, mène sa vie à toute allure et cherche à entraîner celle qu'il a épousée dans une course éperdue.

Adaptation modernisée, remise au goût du jour, d'un roman de Paul Morand. Un film spectaculaire galopant, mais qui préfère la comédie au drame.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Double Crime de Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, Présence des arts : l'Exposition Paris-Moscou ;

20 h., « Lucile pour mémoire », de S. Roumette ; 20 h. 45, Disques ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : le Testament de Dieu ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 5, Echanges internationaux... en direct de Vienne : « Six Pièces d'orchestre, opus 6 » (Webern), « Wozzeck, opus 7 », extraits (Berg), « Concerto pour piano en ré mineur, opus 15 » (Brahms), par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. C. Abbado. Avec M. Pollini, piano ; 22 h., Ouvert la nuit ; 23 h., La radio d'hier ; 1 h., Douces musiques.

MARDI 26 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Le regard des femmes (à 15 h. 45, Avoir quarante ans) ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Les aventures de David Balfour, d'après R.-L. Stevenson, réal. J.-P. Decourt (3e épisode) ; 22 h. 5, Documentaire : L'or du ciel (I. Ere spatiale... an 22), de Cl. Savarit et B. Gonner.

Cette série de trois émissions propose un bilan de ce que représente aujourd'hui, pour l'Europe, la conquête de l'espace et ses applications industrielles.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ; 12 h. 15, Série : Tang ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (les transports) ; 15 h., Série : Les Incorruptibles ; 16 h., En direct de l'Assemblée nationale, le débat d'orientation sur la peine de mort ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 45, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : le Fantôme du vol 401, d'après le roman de J. Fuller, réal. S. Stern et B. Rosenbaum. Avec E. Borgnine, G. Lockwood, K. Basinger.

Un jumbo volant vers Miami s'est écrasé. Le mécanicien rescapé meurt quelques heures plus tard, convaincu d'être responsable de l'accident... Son fantôme, sa voix, hanteront les appareils du même type, jusqu'à ce que deux pilotes-médiums le persuadent de son innocence.

Vers 22 h., débat : Y a-t-il une vie après la mort ?

Avec M. Luc Picon, représentant de l'Union rationaliste et professeur à Paris-VII, le voyant Belline ; l'écrivain Jean Prieur, auteur des Témoins de l'invisible, *et Robert Masson, directeur du Bureau d'information missionnaire.*

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des universités ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Terre des hommes ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : CARTHAGE EN FLAMMES, de C. Gallone (1959), avec A. Heywood, J. Suarez, P. Brasseur, D. Gelin, I. Occhini, M. Girotti.

A la fin de la troisième guerre punique, un Carthaginois proscrit sauve du sacrifice à Moloch une captive romaine. Elle s'éprend de lui, mais il en aime une autre.

Mélodrame en « peplum » par un vétéran du genre. Passions déchaînées, intrigues compliquées et grands morceaux de spectacle façon Châtelet.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Avenue des diables bleus », de L. Nucera ; 14 h. 42, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel : Drieu la Rochelle est-il un écrivain méconnu ? ; 17 h. 32, Boris Vian : le cabaret ;

18 h. 30, Feuilleton : le Double Crime du Valpinson, d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, La science au service de l'art ;

20 h., Dialogues franco-canadiens... avec J. Meisel et J. Dumazedier : culture et politique ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : P. Sciortino ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ;

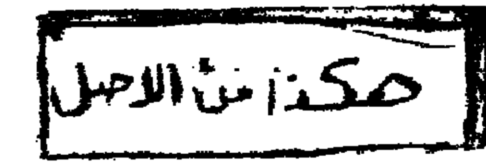
FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ;

13 h., Les anniversaires du jour : Wagner ; 14 h., Musique en plume : Ziehrer, Haydn, Saudauer, Fetras, Kreisler, Lanner ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Musique France plus : Brahms, Ravel ; 16 h., Musiques rares : Paderewski ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Royaume de la musique... Concours final : Jugend Musiziert ; 21 h., En direct de l'église Saint-Roch... Prestige de la musique : « Les Vêpres de la Vierge » (Monteverdi), par l'Orchestre et Chœurs de la Fondation Gulbenkian, dir. M. Corboz. Avec J. Smith, H. Vieira, J. Elwes, J.-C. Orliac, M. Brodard ; 23 h., Ouvert la nuit : la radio d'hier ; 1 h., Jazz pastel.



هكذا من الأصل



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

LE PATRIMOINE DES FRANÇAIS ET LA FISCALITÉ

La forte inégalité des fortunes confirmée par le CERC

Après des années d'un regrettable silence, les statisticiens français se sont lancés dans l'étude des fortunes. Ils mettent les bouchées doubles, pour rattraper le temps perdu et porter le degré de connaissance en la matière *au niveau qu'il atteint depuis longtemps déjà dans plusieurs pays étrangers*. Après l'INSEE, après le CREP (Centre de recherche sur l'épargne, de MM. Babeau et Strauss-Kahn), après Robert Lattès, le CERC (Centre d'étude sur les revenus et les coûts) publie son analyse du patrimoine des particuliers (1).

Il fait bonne mesure, allant, pour son coup d'essai, beaucoup plus loin que *la plupart de ses prédécesseurs*, au moins dans la fiabilité de son travail. Des cent soixante-dix-huit pages qu'il publie, plusieurs conclusions se dégagent. *Une confirmation d'abord : la forte concentration* du patrimoine en France. *Mais* aussi deux données relativement nouvelles : la grande différence de concentration selon les types de biens possédés ou les catégories des possesseurs ; un classement de divers éléments de patrimoine, selon leur fonction économique : usage domestique, usage professionnel, objectif de rapport, fonction de *réserve ou de spéculation.*

A la différence de plusieurs des travaux précédents, le rapport du CERC n'est pas fondé sur une enquête inédite. Le Centre, que préside M. Vedel, s'est, *au contraire, livré* à un dépouillement et à une confrontation systématiques de toutes les informations existant en France sur le sujet : quatre *enquêtes de l'INSEE*, trois autres du CREP, une étude menée par ses propres services il y a quatre ans, la documentation du fisc sur les revenus et les mutations, deux études de *la direction* de la prévision, diverses enquêtes des banques, les statistiques boursières, les dossiers de la COB (Commission des opérations de *bourse*) et des *SAFER* (sociétés d'aménagement foncier)... Enorme matériau, de qualité fort inégale évidemment : tel sondage auprès des ménages est entaché de minorations considérables, les déclarations au fisc *sont* fraudées, les montants de successions avancés sont rarement crédibles, les évaluations de biens sont souvent discutables, des actions de sociétés ne sont *pas cotées, d'autres éléments* de fortune ignorés...

On imagine la patience qu'il a fallu pour faire émerger de ce puzzle les chiffres les moins fantaisistes, à coups de vérifications, de recoupements innombrables ; souvent aussi d'hypothèses, que le CERC s'est efforcé de bâtir le plus plausibles possible... Tout cela n'est pas sans défaut. Mais *on* doit reconnaître à l'équipe qu'anime M. Philippe Madinier le triple mérite d'avoir dévoilé *tous ses éléments* de calcul (de façon précisément à permettre la contestation), d'avoir écarté des évaluations les données les plus incertaines (l'or, les *bijoux, les œuvres d'art*), *enfin* d'avoir refusé de mêler — tout en admettant qu'un problème existe à ce sujet — les biens connus et recensés avec les droits *à la retraite que possèdent* des millions de Français, qui sont, eux, incertains (si l'assuré meurt trop tôt, la retraite n'existe pas) incessibles et non mobilisables. Le *C.N.P.F.* critiquera peut-être ce dernier choix (il avait déjà reproché il y a un an à MM. Babeau et Strauss-Kahn de ne pas incorporer dans leurs calculs ces droits à *la retraite*) ; *mais* le CERC a pensé faire le « bon choix » en refusant de mélanger dans une même addition des éléments patrimoniaux de nature profondément différente.

Usage domestique : 39 % placement : 36 %

L'évaluation *méticuleuse* du CERC est regroupée dans le tableau *de* la page... *Le total* des patrimoines des particuliers y est chiffré (pour 1975) à près de 4 800 milliards, dont une petite moitié (2 236 milliards) correspond à *des constructions* et près d'un septième à des terres. Les biens mobiliers, les disponibilités monétaires, les placements liquides et les valeurs mobilières représentent *près de 40 % du total*, dont il faut déduire, pour obtenir le patrimoine net, près de 469 milliards de dettes des particuliers.

Le classement opéré par le CERC, en fonction de l'usage fait des divers éléments de patrimoine, confirme, comme le laissait prévoir la place importante occupée par les résidences principales (26 % de la fortune totale) ou *secondaires* (3 %), ainsi que par les biens durables (autos, équipement ménager... : 6 %), que plus du tiers de la fortune nationale (39 %) a une finalité domestique. Le patrimoine à usage professionnel (fonds de commerce, exploitation agricole ou artisanale, fonds de roulement) lui est inférieur de moitié (18 %). *En revanche*, le patrimoine placé pour procurer un revenu (immeubles de rapport, terres affermées, valeurs mobilières, placements financiers) a une *importance* probablement plus grande qu'on ne l'imaginait jusqu'alors : 36 % du total.

L'évaluation faite par le CERC diffère de celle qu'avait présentée, il y a un an, MM. Babeau et Strauss-Kahn (2) : *l'écart est* de l'ordre de 10 % sur les éléments financiers pris en compte et de 20 % sur les actifs réels. Les différences essentielles viennent des immeubles de rapport, du patrimoine professionnel et de l'immobilier non bâti ; pour *les* résidences *principales* occupées par leur propriétaire, la divergence est faible, mais c'est *par compensation* entre écarts inverses — le CREP enregistrant moins de ménages propriétaires, mais évaluant chacun de leurs logements à un prix supérieur. L'écart des chiffres du CERC avec les évaluations de M. Robert Lattès (3) est moindre ; mais cela semble en partie une coïncidence, les méthodes de calcul étant souvent assez différentes. Enfin, l'évaluation du CERC *s'écarte* sur de nombreux points de celle de *l'INSEE dans* ses enquêtes sur l'épargne ; en particulier s'agissant des logements loués ou vacants : l'INSEE a interrogé les propriétaires (qui ont tendance à *minorer* la valeur des appartements) et le CERC les locataires ; de plus, il s'agit de logements libres de location — donc plus chers — dans *l'enquête du CERC, alors que* l'INSEE ne spécifie pas la situation des logements.

Au-delà de ces problèmes de mesure globale, le CERC a ventilé les résultats obtenus en fonction d'un double critère : les catégories socio-professionnelles et les niveaux de revenu des Français. Cette répartition a posé à son tour de nombreuses difficultés méthodologiques, la *sous-estimation des revenus* déclarés étant beaucoup plus forte pour les titulaires de ressources élevées que pour les autres.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 23.)

(1) *Documents du CERC*, n° 49 : « *Le patrimoine des Français* », 24 F, en vente à la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07.

(2) *Le Monde* du 17 janvier 1978 : « La richesse des Français ».

(3) *Le Monde* du 15 décembre 1977 : « La fortune des Français ».

De l'impôt direct pluriannuel à l'impôt sur la dépense

Il ne faut pas avoir peur d'un système totalement neuf, *même s'il bouleverse la fiscalité traditionnelle*, pourvu qu'il soit rationnel et meilleur que le précédent. Ainsi l'introduction de la T.V.A. était révolutionnaire, mais *elle était logique et souhaitable*. Elle a prouvé que le législateur était capable d'accepter l'innovation fiscale. C'est une autre révolution qui est ici proposée pour l'impôt sur le revenu.

LA proposition que nous faisons *prend pour point* de départ la reconnaissance d'une injustice du régime actuel de l'impôt sur le revenu tenant au fait que le revenu est défini sur une période arbitraire d'un an.

Prenons, *en effet, l'exemple* simplifié d'un pays où le revenu annuel serait taxé au taux de 20 % jusqu'à un montant de 50 000 F et où la tranche supérieure *serait* taxée à *40 %* (à partir de 50 001 F). Prenons maintenant le cas d'un individu dont le revenu est égal à 50 000 F par an pendant deux ans. Il paiera chaque annte 10 000 F d'impôts, soit 20 000 F en deux *ans pour un revenu total sur* deux ans égal à 100 000 F. Son taux d'imposition sur deux ans est donc bien égal à 20 %.

Soit maintenant un autre individu *qui perçoit 20 000 F la première* année et 80 000 F la seconde année. Il paiera 4 000 F d'impôts la première année et 22 000 F la seconde, soit au total 26 000 F pour les deux années. Ainsi, deux individus qui auront *perçu exactement le même* revenu au cours d'une période de deux années, n'auront pas payé le même impôt. La progressivité de l'impôt sur un revenu mesuré au cours d'une période d'un an pénalise ceux qui ont des revenus variables par rapport à ceux qui ont des revenus stables.

PASCAL SALIN.*

* Professeur à l'Université Paris IX - Dauphine.

(Lire la suite page 22.)

Frère, il faut partir

FRÈRE, il faut partir. *C'est, au mieux, par cette formule désabusée* que bien des Français voudraient mettre un terme au problème des immigrés. Les pousser gentiment dehors sans qu'ils récriminent. Ainsi se dissimuleraient nos humeurs racistes ou xénophobes sans que l'on perde de vue pour autant les nécessités de rester entre soi pour mieux se partager le travail.

De là vient sans doute la pesante protestation des forces d'opposition traditionnelles, comparée à l'agitation des trente ou quarante *associations de défense des immigrés. A chacun son défilé, à chacun* son communiqué. Le grand mouvement coordonné tarde à se former, malgré la manifestation organisée lundi 25 juin avec le soutien des partis de gauche. Ceux-ci et les syndicats n'ignorent pas que, pour être accueillant, l'ouvrier français n'en vit pas moins dans l'angoisse du chômage. Et qu'à ce titre le travailleur étranger lui est suspect. Après tout, n'intervient-il pas dans la proportion de 10 % parmi les demandeurs d'emploi ?

« *Tout nouvel afflux d'immigrés augmenterait sans* conteste le *nombre* de chômeurs au préjudice des nouveaux postulants auxquels *on a mensongèrement promis du travail et des ressources (...). C'est* pourquoi le parti communiste français a demandé l'arrêt de l'immigration », déclarait récemment M. Jean Colpin, membre du bureau politique. Si le P.C. ne venait pas d'élaborer une proposition de loi tendant à définir un statut démocratique de l'immigration, on serait tenté de voir dans ces propos une pointe de xénophobie.

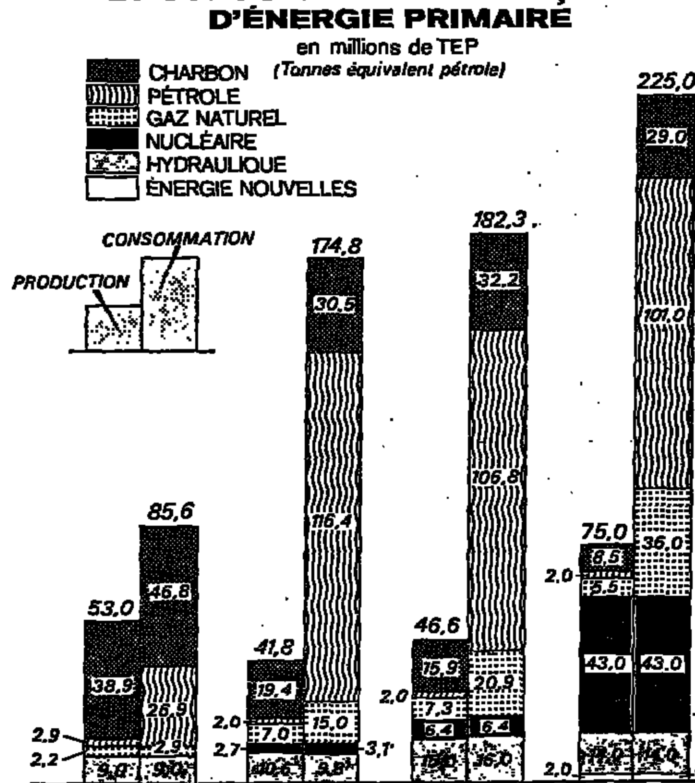
Mais qui ne s'interroge aussi sur la faiblesse des moyens au regard de l'urgence de la situation ? Une proposition de loi peut rester longtemps à l'état de... proposition. Tandis que les projets gouvernementaux ont toute chance d'être rapidement votés. Et les *nouvelles mesures appliquées.*

Les préfets deviendront-ils les exécuteurs des basses œuvres de la loi du marché ? Du temps de la « prospérité inflationniste », *rien n'était trop beau pour attirer la main-d'œuvre étrangère*. Les situations les plus illégales se régularisaient sans tarder. Le bâtiment allait bon train, les poubelles se vidaient sans à-coups. Ce *n'est plus* vrai aujourd'hui. Le « réalisme » commande sans doute de fermer les frontières, ou du moins de ne les ouvrir que dans le sens du retour. Mais la ligne de partage est bien mince entre ce qui paraît dicté par les difficultés économiques et ce qui subsiste de méfiance raciale. Le défaut de mobilisation réelle contre les projets en cours montre que l'indignation, jusqu'à présent, n'est pas telle qu'elle suscite une réaction unanime et spontanée.

On veut espérer que le pouvoir n'entend pas jouer de cette ambiguïté pour décider sans recours — et sans risque — quels seront les bons et les mauvais immigrés. Acharné à modifier dans le sens qui lui convient les statistiques du chômage, il ne peut laisser *croire pour autant qu'à un étranger expulsé correspondrait* aussitôt un emploi créé. Les études récentes démontrent qu'il n'y aura pas *d'effet mécanique en ce sens. A moins que les Français n'acceptent* les tâches que l'on s'était habitué à réserver aux « autres »...

FRANÇOIS SIMON.

Économiser le pétrole grâce à la croissance sobre



Source : ministère de l'Industrie
(1) Chiffre encore provisoire
(2) Prévisions établies avant les mesures annoncées le 20 juin 1979

La croissance « sobre » prônée récemment par le président de la République ne signifie pas tant un ralentissement du rythme d'augmentation de la consommation française d'énergie qu'une limitation de la demande de pétrole. Sur le rythme d'avant 1973 la consommation de pétrole aurait dû atteindre 132 millions de tonnes en 1978, et 165 millions de tonnes en 1982. N'acheter que 100 millions de tonnes de « brut » en 1985 signifie donc un transfert important vers d'autres sources énergétiques et d'abord vers le nucléaire (qui économisera sept fois plus de pétrole en 1985 qu'en 1978) et vers le gaz (dont la part dans le bilan énergétique français doit presque doubler entre 1973 et 1985).

Pour maintenir une croissance économique de 4 % (chiffre sur lequel sont calculées ces prévisions) il faut aussi réaliser de sérieuses économies (35 millions de tonnes d'équivalent pétrole).

CONSOMMATION D'ÉNERGIE PRIMAIRE PAR HABITANT
(en kilo d'équivalent pétrole)

1960 — 1973 — 1976

	1960	1973	1976
ÉTATS-UNIS	5 475	7 885	7 740
R.F.A.	2 475	3 940	3 970
U.R.S.S.	1 980	3 140	3 525
FRANCE	1 660	3 000	2 935
JAPON	385	2 625	2 465

Source : Nations-Unies

Niveau de vie et consommation d'énergie ne sont pas irrémédiablement liés. Un Américain « brûle » deux fois plus d'énergie qu'un Allemand, trois fois plus qu'un Japonais. La même année, un classement du P.N.B. par habitant donnait 8 640 dollars aux Etats-Unis, 8 160 en Allemagne fédérale et 6 100 au Japon. De même l'U.R.S.S. utilise-t-elle par habitude plus d'énergie que la France, dont le niveau de vie est pourtant supérieur.

Deuxième constatation : deux pays n'ont que peu subi la crise de 1974-1975. Ce sont bien sûr l'U.R.S.S., mais aussi la République fédérale d'Allemagne, dont la consommation a cru de 1973 à 1976.

La baisse de consommation dans les autres pays est due au seul ralentissement économique. Les plans d'économies d'énergie élaborés par les pays occidentaux après 1973 n'ont pas eu d'effets avant 1977.

LE PATRIMOINE

De l'impôt direct pluriannuel à l'impôt sur la dépense

(Suite de la page 21.)

Cette différence de traitement n'a evidemment aucune justification, ni économique ni morale.

La proposition que nous faisons consiste à reconstituer chaque année la « carrière fiscale » du contribuable pour tenir compte des revenus et des impôts antérieurement payés. L'assiette de l'impôt ne serait plus le revenu annuel, mais le total des revenus perçus dans le passé. La réforme proposée consiste à imposer non pas le revenu courant, mais le « revenu permanent ». Les tranches d'impôt pour l'application de la progressivité seraient définies à partir du revenu annuel moyen (c'est-à-dire le total des revenus perçus dans le passé divisé par le nombre d'années écoulées).

Quelques exemples chiffrés permettront de mieux comprendre le mécanisme de l'impôt progressif sur le total des revenus passés. Reprenons l'exemple simplifié ci-dessus, en supposant qu'au cours d'une troisième année le premier individu, individu A, reçoit encore 50 000 F, et que le deuxième, l'individu B, reçoit également 50 000 F. Le calcul de l'impôt se fera de la manière suivante à partir de la première année au cours de laquelle les individus A et B auront perçu un revenu :

EN MILLIERS DE FRANCS

	(1) Revenu de l'année t	(2) Somme des revenus annuels	(3) Revenu annuel moyen	(4) Taux de l'impôt %	(5) Somme des impôts dus	(6) Impôts payés antérieurement	(7) A payer en t
INDIVIDU A							
t 1 ..	50	50	50	20	10	0	10
t 2 ..	50	100	50	20	20	10	10
3 ..	50	150	50	20	30	20	10
							30
INDIVIDU B							
t 1 ..	20	20	20	20	4	0	4
t 2 ..	80	100	50	20	20	4	16
t 3 ..	50	150	50	20	30	20	10
							30

La première colonne donne le revenu perçu au cours de chaque année; la colonne (2) indique le total des revenus perçus au cours des années antérieures et de l'année en cours ; la colonne (3) indique le revenu annuel moyen, c'est-à-dire le chiffre de la colonne (2) divisé par le nombre d'années pendant lesquelles le contribuable a perçu un revenu ; la colonne (4) indique le taux de l'impôt : celui-ci a été supposé égal à 20 % si le revenu annuel moyen — chiffre de la colonne (3) — ne dépasse pas 50 000 F. Nous verrons dans l'exemple suivant comment fonctionne la progressivité. La colonne (5) s'obtient en appliquant le taux de l'impôt au chiffre de la colonne (2) : ainsi, en t 2, l'individu A a reçu au total 100 000 F depuis qu'il est contribuable ; étant donné que son revenu moyen est égal à 50 000 F, il doit payer un impôt à un taux de 20 %, c'est-à-dire qu'il devra avoir payé au total 20 000 F d'impôts. Or, il a déjà payé dans le passé 10 000 F d'impôts, comme le rappelle la colonne (6). Il lui reste donc à payer 10 000 F au cours de la période t 2 (1), comme l'indique la colonne (7), dont les chiffres sont obtenus par différence entre les colonnes (5) et (6), mais en fait cet impôt sera probablement payé au cours de la période suivante. En d'autres termes, un contribuable paie chaque année un impôt calculé sur la totalité des revenus qu'il a perçus jusqu'alors (le taux de l'impôt ne dépendant pas de ce total, mais du revenu annuel moyen). Les impôts qu'il a déjà payés dans le passé constituent une sorte de « crédit d'impôt ».

On constate que, grâce à ce système, deux individus qui ont perçu le même revenu annuel *moyen* paient exactement le même impôt annuel moyen, même si la variabilité de leurs revenus n'est pas la même, contrairement à l'actuel impôt sur le revenu. L'individu A et l'individu B, qui ont reçu en moyenne un revenu annuel égal à 50 000 F (mais avec un échelonnement dans le temps différent), ont payé en trois ans 30 000 F d'impôts, soit 10 000 F par an en moyenne. Dans le système actuellement en vigueur l'individu A aurait payé 10 000 F par an en moyenne, tandis que l'individu B aurait payé 12 000 F par an en moyenne.

Dans l'exemple ci-dessus le revenu annuel moyen ne dépassait jamais 50 000 F de telle sorte qu'aucun contribuable n'atteignait le taux de 40 % applicable à la tranche de revenu annuel moyen supérieure à cette somme. Un exemple simple permettra de comprendre ce qui se passe lorsqu'on atteint cette tranche d'imposition. Soit un individu ayant perçu 30 000 F en t 1 et 80 000 F en t 2. En t 1 il aura payé 6 000 F d'impôt. Son revenu annuel en t 2 est égal à 55 000 F — (soit 80 000 + 30 000)/2 — dont la première tranche, égale à 50 000 F, est taxée à 20 % et la seconde, égale à 5 000 F, est taxée à 40 %. L'impôt total dû pour les deux années est donc égal à (50 000 × 0,2 × 2) + (5 000 × 0,4 × 2), soit 24 000 F. Etant donné que 6 000 F ont déjà été payés au cours de l'année t 1, le contribuable resterait débiteur de la somme de 18 000 F. Il aura donc payé en moyenne 12 000 F d'impôt, somme exactement égale à ce que paierait un contribuable disposant de 55 000 F par an dans un système où l'assiette de l'impôt n'est pas définie de manière pluriannuelle.

Ce système de *reconstitution de la carrière fiscale* du contribuable permet de conserver le principe de progressivité tout en évitant les injustices dues à la variabilité du revenu. Mais sa portée semble aller bien au-delà, au point qu'il pourrait constituer une pièce maîtresse d'une fiscalité moderne.

L'impôt sur la dépense totale moyenne

Nous avons expliqué dans ces colonnes pourquoi il y avait équivalence entre revenu et capital, pourquoi, par conséquent, l'impôt sur le capital n'était pas justifié dans le cas où il existe un impôt sur le revenu et pourquoi, en définitive, le meilleur impôt semblait être l'impôt sur la dépense totale (à ne pas confondre avec l'impôt indirect, qui ne peut pas être progressif).

Nous pouvons maintenant rassembler l'idée de reconstitution de la carrière fiscale et l'idée d'imposition de la dépense totale. Il paraît rationnel de prendre pour assiette de l'impôt direct la dépense totale moyenne, c'est-à-dire la moyenne des dépenses effectuées par le contribuable depuis une certaine date qui peut être la naissance de l'individu, sa majorité ou l'époque à laquelle il a commencé à percevoir un revenu.

Le principe de ce que nous appelons l'impôt sur la dépense totale moyenne est simple : il se calcule exactement comme il a été indiqué ci-dessus pour l'impôt progressif sur le revenu annuel moyen, mais on remplace le total des revenus passés par le total des dépenses passées. Celui-ci se calcule à partir du total des revenus passés en soustrayant l'épargne et en ajoutant les emprunts. La progressivité s'applique aux dépenses moyennes annuelles ainsi calculées.

Un tel impôt rendrait caduque toute imposition des plus-values ou du capital. Il conduirait donc à une simplification de la fiscalité, en même temps qu'à une plus grande justice sociale.

Le fait de prendre pour assiette de l'impôt l'ensemble des dépenses d'un individu au cours de sa vie permet d'apprécier de manière rationnelle la *capacité contributive* de chaque individu. L'impôt progressif sur la dépense totale moyenne permet de corriger d'année en année des prélèvements qui, sinon, seraient en grande partie arbitraires, favorisant certains et défavorisant d'autres. Ainsi, à la fin de sa vie, chaque contribuable aura payé un montant d'impôts correspondant exactement à sa capacité contributive.

Cet impôt permettrait donc de tenir compte de l'ensemble des relations d'un citoyen avec l'Etat au cours de sa vie. Ainsi, les bourses et allocations d'étude et même, peut-être, toutes les dépenses publiques pour l'Université sont considérées comme un moyen de démocratiser l'enseignement supérieur. Il n'est certainement pas question d'empêcher la démocratisation du savoir. Mais on peut aussi se demander s'il est juste que ceux qui bénéficient de ce privilège soient financés par d'autres, y compris ceux qui auront été obligés pour d'autres raisons que financières de travailler avant de poursuivre des études supérieures. La possibilité de faire des études supérieures permet en moyenne à un individu de recevoir un revenu plus important dans le futur. Est-il normal que la collectivité paie ainsi pour un investissement dont le rendement est en grande partie privatisé ? Ne devrait-on pas considérer qu'il s'agit là de ce que l'on pourrait appeler un « débit d'impôt », qui viendrait s'ajouter dans le futur — au moins partiellement — au montant des impôts dus ?

De même, les droits de succession pourraient être supprimés, les héritages entrant dans l'assiette de l'impôt général sur la dépense moyenne. Ainsi, un individu qui recevrait un héritage ne paierait pas d'impôts spécifiques sur celui-ci, mais il paierait ensuite un impôt sur le rendement du capital hérité dans la mesure où il serait consommé et non épargné. L'impôt payé serait d'autant plus important que l'individu se trouverait dans une tranche élevée de l'impôt progressif sur la dépense moyenne. Ainsi se trouverait réalisé, de manière beaucoup plus nuancée, le vœu exprimé par la commission d'étude d'un prélèvement sur la fortune, à savoir une modulation des droits de succession en fonction des ressources de l'héritier. Mais on éviterait la triple taxation du capital, provenant de ce qu'il est imposé, dans le système actuel, lors de sa constitution, lorsqu'il a un rendement et lorsqu'il est transmis.

Bien entendu, l'impôt général sur la dépense moyenne soulève un certain nombre de problèmes pratiques, l'un des plus importants provenant de l'existence de l'inflation. Il est évident qu'un indice de prix adéquat devrait être utilisé pour annuler l'incidence des hausses de prix. Mais les problèmes pratiques ne constituent pas un argument valable contre une réforme qui permettrait de s'acheminer vers une gestion plus rationnelle des finances de l'Etat et d'éviter que les sommes considérables qu'il prélève à notre époque le soient de manière totalement arbitraire.

PASCAL SALIN.

DES FRANÇAIS ET LA FISCALITÉ

La grande inégalité des fortunes confirmée par le CERC

(Suite de la page 21.)

Au-delà de ces problèmes de mesur globale, le CERC a choisi comme hypothèses principale que chaque type de revenu était sous-estimé dans la même proportion par la population (quelle que soit la catégorie professionnelle ou la classe de revenu) et que le rendement du capital ne variait pas sensiblemnt d'un groupe à l'autre.

Selon ces postulats — et tenant compte d'autres hypothèses de moindre effet — la répartition à laquelle aboutit le CERC est la suivante :

LE PATRIMOINE BRUT EN 1975

	Moyenne en francs	En indice moyenne 100
● Non salariés :		
Professions libérales	1 334 500	625
Industriels et gros commerçants	1 322 300	619
Exploitants agricoles	619 350	290
Artisans et petits commerçants	503 600	236
● Salariés :		
Cadres supér.	466 850	219
Cadres moyens	198 250	93
Employés	100 600	47
Ouvriers .... / Salariés agricoles .... / Personnel de service	81 300	38
Autres catégories d'actifs	110 900	52
● Inactifs :	196 700	92
Moyenne des Français	213 423	100

L'écart des fortunes va, on le voit, de 1 à 16,4 entre le patrimoine moyen de l'ouvrier et celui des membres des professions libérales, le coefficient atteignant 16,3 pour les industriels et commerçants, 7,6 pour les agriculteurs, 6,2 pour les artisans, 5,7 seulement pour les cadres supérieurs et 2,5 pour les cadres moyens. On vérifie ainsi que les salariés, même disposant de revenus élevés, ont en moyenne un patrimoine nettement inférieur à celui des non-salariés. Ceux-ci ont, en effet, généralement besoin d'un capital professionnel pour exercer leur activité : exploitation agricole, boutique, locaux professionnels, fonds de commerce...

D'où l'intérêt d'une mesure des inégalités de patrimoines, selon d'autres critères de classement. Le CERC a choisi de ventiler les patrimoines selon le niveau des revenus de leurs titulaires. Le résultat est déjà beaucoup plus parlant : les deux cent vingt-cinq mille foyers (1 % de la population) qui déclarent les plus hauts revenus possèdent ensemble 11 % du patrimoine total, alors qu'à l'autre bout de l'échelle il faut rassembler près de 30 % des Français pour totaliser une part identique de la fortune nationale ; l'écart entre le patrimoine moyen des premiers (2 354 550 F) et celui des seconds (88 500 F) va de 1 à 26,6.

La répartition par dixièmes (déciles) de la population française, en fonction du revenu, donne les niveaux de patrimoines suivants :

	Patrimoine moyen en 1975 (en F)	Part de ce groupe dans le patrimoine total	
20 % de foyers ayant les plus bas revenus	70 450	6,6 %	12, 4 %
3e décile : foyers situés de 20 à 30 % dans l'échelle des revenus	124 650	5,8 %	
4e décile : de 30 à 40 % dans l'échelle ..	135 900	6,4 %	
5e décile : de 40 à 60 %	137 700	6,5 %	
6e décile : de 50 à 60 %	146 800	6,9 %	
7e décile : de 60 à 70 %	179 350	8,4 %	
8e décile : de 70 à 80 %	211 100	9,9 %	
9e décile : de 80 à 90 %	292 650	13,7 %	
Demi-décile : allant de 90 à 95 % dans l'échelle	434 300	10,2 %	
Trois centiles allant de 95 à 98 %	692 500	9,8 %	25,6 %
Centile : allant de 98 à 99 %	1 031 500	4,8 %	
Centile le plus élevé : de 99 à 100 % dans l'échelle de revenus	2 354 550	11 %	

Bien entendu, la répartition des patrimoines est fort inégale selon les biens. Elle n'est pas très disparate s'agissant des résidences principales, puisque près de la moitié des Français sont propriétaires de leur logement. Aussi, les 5 % de foyers ayant les revenus les plus élevés ne possèdent-ils ensemble que 10 % du capital correspondant à la totalité des résidences principales.

En revanche, sur les biens qui font l'objet d'une appropriation très sélective, les inégalités de possession sont considérables. Ainsi, les mêmes 5 % de foyers aux revenus supérieurs possèdent 25 % des terres agricoles de rapport, 30 % de la valeur totale des résidences secondaires, 45 % des immeubles de rapport, 68 % des actions mobilières et des parts de sociétés. Pour cette dernière catégorie, la concentration est énorme : les Français aux plus hauts revenus constituant le 1 % du haut de l'échelle possèdent ensemble 47 % du total des actions et des parts, et ont un portefeuille de ces valeurs égal en moyenne à 510 000 F, c'est-à-dire quatre mille fois supérieur à celui que détiennent en moyenne les 50 % de Français situés dans la moitié la moins fortunée de la nation.

Au terme de son étude, dont nous ne citons ici que les conclusions les plus significatives, le CERC se pose deux questions :

1) S'il avait pu classer les patrimoines en fonction de leur valeur même, et non d'après les revenus de leurs titulaires, n'aurait-il pas constaté une concentration des fortunes beaucoup plus grande encore ? La réponse est évidemment oui. Pour la raison simple que nombre de titulaires de hauts revenus (cadres supérieurs, par exemple) n'ont qu'un patrimoine limité, alors qu'à l'inverse des propriétaires de biens importants ont, en raison de leur âge (retraités) ou de leur métier (industriels, agriculteurs), un capital considérable.

De 1 à 1 000

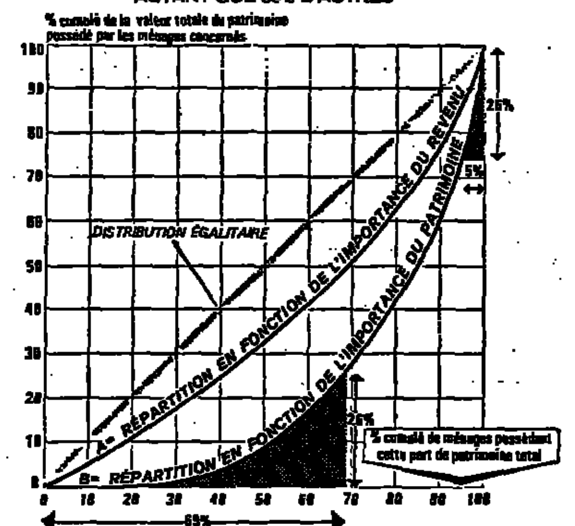
Le graphique ci-contre, établi par l'INSEE, confirme le phénomène. Il montre que 5 % des ménages possèdent, en France, autant que 69 % d'autres. Déjà, MM. Babeau et Strauss-Kahn avaient suggéré que, entre les 125 000 ménages privilégiés et les 10 % de Français du bas de l'échelle sociale, l'écart des fortunes moyennes allait de 1 à 1 000 ! Le CERC s'efforcera de vérifier ce point au cours des prochaines années.

2) Mais comment améliorer la fiabilité des calculs en la matière ? Le CERC formule toute une série de propositions pour accroître la qualité des informations sur le sujet : reprise des statistiques sur les successions (interrompues depuis 1964), amélioration des enquêtes sur les cessions de fonds de commerce, regroupement des documents fiscaux sur les patrimoines immobiliers, perfectionnement des fichiers cadastraux, enquêtes spécifiques sur la possession de tel ou tel bien (les résidences secondaires, par exemple, ou les biens durables), amélioration des statistiques de revenus, en incluant les revenus exonérés par le fisc (intérêts des caisses d'épargne) ou demeurant anonymes (bons de caisse, revenus faisant l'objet d'un prélèvement forfaitaire)...

Curieusement, le CERC ne propose pas la mesure qui vient d'abord à l'esprit, s'agissant de mieux connaître les patrimoines : un recensement des fortunes. Oubli ? Sans doute pas. Mais il est des limites qu'en un domaine aux connotations politiques aussi proches les fonctionnaires hésitent à franchir...

GILBERT MATHIEU.

LES DEUX COURBES DE RÉPARTITION DU PATRIMOINE ENTRE LES FRANÇAIS : 5% DES MÉNAGES POSSÈDENT ENSEMBLE AUTANT QUE 69% D'AUTRES



La concentration du patrimoine français peut être mesurée de diverses façons, qui donnent des résultats différents. Si l'on s'en tient, comme le CERC, à la mesure des fortunes en fonction des revenus des particuliers, on obtient une concentration inférieure à celle que fait apparaître une mesure fondée sur l'importance des patrimoines eux-mêmes. Les deux courbes ci-dessus, dressées par l'INSEE au terme de sa grande enquête de 1975 sur l'épargne, en fournissent une illustration : les 10 % de Français ayant les revenus les plus élevés (courbe A) détiennent à eux tous 23 % du patrimoine total des citoyens ; mais les 10 % de Français ayant les patrimoines les plus élevés (courbe B) possèdent ensemble 40 % (près du double !) de la fortune totale des Français. Autre exemple : les titulaires des 5 % de revenus les plus élevés possèdent à eux tous 15 % du patrimoine des Français, tandis que les 5 % de propriétaires les plus riches détiennent ensemble 26 % de la fortune totale des citoyens.

Si la répartition des patrimoines entre les Français était égalitaire, la distribution des fortunes se ferait selon la diagonale tracée sur le graphique : 10 % des Français posséderaient 10 % de la fortune totale, 20 % en détiendraient 20 %, etc. Plus on s'éloigne de cette diagonale, plus la répartition des fortunes est inégale. La courbe B, qui reflète la répartition des fortunes en fonction des niveaux individuels de patrimoine, traduit une inégalité plus forte que la courbe A, qui reflète, elle, la répartition des patrimoines en fonction des niveaux des revenus.

Pourquoi cette inégalité plus grande traduite par la courbe B ? Parce que bien des titulaires de hauts revenus (cadres supérieurs, par exemple) ont un patrimoine moyen (ou faible), tandis qu'à l'inverse des titulaires de revenus moyens (agriculteurs, commerçants, petits industriels, disposant d'une faible retraite) peuvent avoir un patrimoine important (terres, immeubles, portefeuille de valeurs mobilières...). La courbe B permet une lecture rapide du degré de concentration des patrimoines. Les 5 % de Français ayant les principaux patrimoines détiennent ensemble 26 % du total ; pour atteindre cette même proportion, il faut, à l'autre bout de l'échelle, additionner les fortunes de 69 % de Français.

Les constructions représentent près de la moitié de la fortune des Français

Fonction patrimoniale des biens	Nature des biens possédés par les particuliers (en milliards de francs, en 1975)					
	Constructions (1)	Terres	Biens mobiliers	Éléments financiers	Biens incorporels	Total
Usage domestique	Résidences (occupées par leurs propriétaires) — Principales 1 252 — Secondaires 138 = 1 390		Biens durables (2) 300	Partie des disponibilités monétaires 190		1 880
Usage professionnel	Bâtiments d'exploitation dont les chefs d'entreprises personnelles sont propriétaires 144	Terres agricoles (exploitées par leur propriétaire) 258	Matériels cheptel et stocks des entreprises personnelles 275	Partie des disponibilités monétaires 60	Éléments incorporels entrant dans la valeur des entreprises personnelles (3) 130	868
Fonction de rapport	Bâtiments donnés en location : Logements 472, Autres construct. 138 = 610	Terres mises en fermage 199, Bois et forêts 63 = 262		Placements liquides ou à court terme 528, Valeurs mobilières 342 = 870		1 742
Autres fonctions (de réserves, de spéculation...)	Logements vacants 103, Logem. dont l'usage est laissé à autrui à titre gratuit 123 = 226	Terrains non bâtis et non cultivés 75				301
● TOTAL (patrimoine brut)	2 236	595	(2) 723	1 120	130	4 791
● Endettement				Dettes à court et à long terme 456		456
● Patrimoine net (patrimoine brut-endet.)	2 236	595	723	664	130	4 335

(1) Y compris les terrains occupés par lesdites constructions.
(2) Non compris l'or, les bijoux et objets d'art.
(3) Dont les fonds de commerce.



COMMENT LES GRANDES

Une multinationale

Un bénéfice doublé en quatre ans, un autofinancement à 85 %, une marge nette après impôt voisine de 5 %, un endettement en diminution et un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs, réalisé dans cinquante-sept pays avec cent vingt filiales et quatre cents usines : cela peut-il exister en France en 1979, après une crise majeure en 1975, un ralentissement général de l'expansion économique et une montée inquiétante du coût de l'énergie ? Il faut bien le croire puisque ce sont les résultats qu'affiche discrètement L'Air liquide, étrange et brillant modèle de gestion « à la française », mais du genre conquérant.

DE plus, 6 scandales ! cette société vénérable, qui vit le jour au début du siècle, n'a connu que deux présidents en soixante-dix-sept ans : la dynastie des Delorme, Paul, le père fondateur, et Jean, le fils, qui vient gaillardement d'obtenir une prolongation de son mandat jusqu'en 1981, juste avant ses quatre-vingts ans. Il faut croire, également, que cette gestion et cette longévité des dirigeants, à une époque où on pousse les gens à la porte dès l'âge de soixante ans, n'ont pas trop mal réussi à l'entreprise la plus multinationale qui soit, puisque le chiffre d'affaires réalisé en France ne dépasse pas 50 %. Ajoutons, plaisanterie facile, que cette industrie, celle des gaz liquéfiés (oxygène, azote, hydrogène) vit de l'air du temps, puisqu'elle tire sa matière première de l'atmosphère, avec, il est vrai, une grosse consommation d'énergie. Les clefs de cette réussite ? Une diversification géographique amorcée dès l'origine, puisque les gaz liquéfiés ne voyagent guère, un marché porteur en renouvellement constant, et surtout un énorme et inlassable effort de recherche qui a débuté il y a plus de quatre-vingts ans.

C'est en 1899, en effet, que le savant Georges Claude, prenant la suite des travaux du Français Cailletet, du Genevois Pictet et de l'Allemand Linde, met au point le procédé de liquéfaction de l'air sous pression qui porte son nom et est toujours utilisé à l'heure actuelle. Il s'associe alors avec M. Paul Delorme et quelques amis pour fonder en novembre 1902 la société de L'Air liquide.

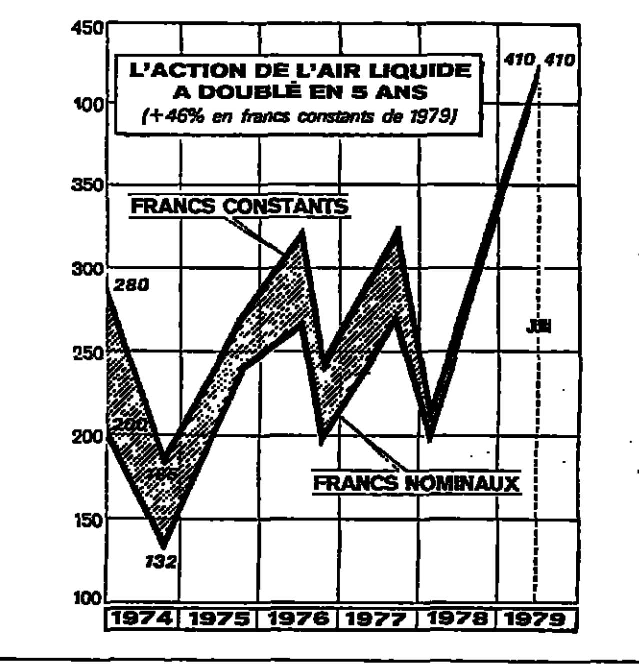
Dès le départ, et du fait que les gaz sous pression ou liquéfiés sont peu transportables, notamment sous forme de bouteilles lourdes et encombrantes, L'Air liquide s'engageait dans la constitution d'un puissant réseau de distribution régional, alimenté par de nombreuses unités de distillation de l'air. Parallèlement, et pour les mêmes raisons, la société essaimait progressivement sur toute la planète. En vertu d'un accord avec M. Linde, qui se réservait le marché allemand et s'interdisait d'aller à l'étranger, elle s'installait en Europe, puis en Amérique et en Asie bien avant la guerre de 1914. Aujourd'hui, L'Air liquide détient 60 % du marché en Italie et en Argentine, 50 % en Belgique, Luxembourg, Pays-Bas et Suisse, 45 % en Espagne, 40 % en Grèce, au Canada, 20 % en Suède, au Japon, 18 % au Brésil, 5 % en Australie et en Afrique du Sud, sans oublier le Portugal (75 %), et surtout les Etats-Unis, où la société vient d'effectuer une « rentrée » d'abord discrète, puis fracassante. L'histoire vaut d'être contée.

Comment la vieille dame a reconquis l'Amérique

Partir de rien il y a dix ans, et, au prix d'acquisitions successives payées en actions, c'est-à-dire en papier, se hisser au quatrième rang de producteur de gaz liquéfiés aux Etats-Unis, avec 10 % du marché, c'est, objectivement, une performance peu commune. Sans doute, les Européens ont-ils pris l'habitude, ces dernières années, par un ironique retour des choses, d'aller investir outre-Atlantique : les Allemands de l'Ouest, à coups de deutschemarks, les Britanniques et même les Français, avec Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, Lafarge, Rhône-Poulenc.

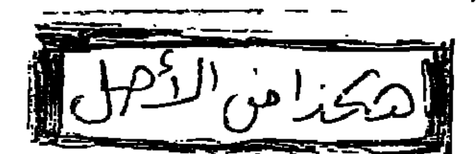
Au départ, il y avait un immense regret, et deux hommes. Implantée au Canada avant 1914, L'Air liquide, à la même époque, s'était associée avec Rockefeller aux Etats-Unis pour exploiter ses procédés et fonder Airco, aujourd'hui troisième producteur américain. En 1945, faute de pouvoir souscrire aux augmentations de capital, sa part tombe de 40 % à 22 %, et doit même être vendue pour rapatrier les dollars dont la France a un besoin urgent : il faudra plus de trente ans pour reprendre pied chez l'oncle Sam. Heureusement, il reste le Canada, où la succursale existante peut être maintenue et même très activement développée, avec 40 % du marché. C'est à partir de cette base que la reconquête pourra s'engager. L'offensive sera menée par un homme dynamique et expansif, Pierre Salbaing, ancien attaché naval à Washington et devenu patron du Canada, puissamment épaulé par le P.-D.G. du groupe depuis 1955, M. Jean Delorme, qui reste hanté par le formidable marché des Etats-Unis (cinq fois la France). Seul problème, la maison mère ne veut pas investir lourdement dans une aventure assez risquée, face à des géants comme Union Carbide (25 % du marché), Air Product (celui qui monte, avec 20 %) et Airco (17 %), l'ancienne filiale (hélas). Une seule solution : vendre son savoir-faire à des gens qui en ont besoin et, surtout, éviter les zones de forte consommation classique, l'Est et le Nord-Est, au profit des régions plus dynamiques et plus riches d'avenir, où il y a une place à prendre, comme la côte ouest, le golfe du Mexique, les Carolines, etc.

Une occasion se présente en 1969 : le géant pétrolier Exxon a racheté une petite société, American Cryogenics, qui, malgré de gros investissements, perd de l'argent (trop de petits clients et des problèmes de direction). L'Air liquide lui propose de lui reprendre l'affaire pour la redresser, et de la payer en actions de sa filiale nord-américaine, la Lacna, dont les actions seront mises sur le marché. L'affaire est conclue et sera suivie de nombreuses autres : Industrial Air Products, Dye Oxygene, Gulf Oxygene, pour finir avec un « grand coup », le rachat à la grande société sidérurgique américaine Alleghany Ludlum (aciers spéciaux et 1,5 milliard de dollars de chiffre d'affaires) de sa filiale Chemetron. Mises à part quelques diffi-



Le tableau de bord de l'économie française

	DATES de référence	UNITES	EVOLUTION en un mois	EVOLUTION en douze mois
PRIX	Avril 1979	Indice 215,1 (base 100 : 1970)	+ 1 %	+ 10 %
PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mars 1979	Indice 132 (base 100 : 1970)	+ 1,5 %	+ 3,1 %
COMMERCE EXTERIEUR				
— Importations	Mai 1979	38 301 millions de F (36 425)	+ 13,2 % (+ 9,45 %)	+ 27,7 % (+ 24,4 %)
— Exportations	Mai 1979	36 976 (35 202)	+ 6,1 % (+ 4,2 %)	+ 23,9 % (+ 18,4 %)
— Taux de couverture	Mai 1979		96,5 % (96,8 %)	100,4 %
EMPLOI. FRANCE				
— Demandes d'emploi :				
Données observées	Mai 1979	1 258 900	— 2,5 %	+ 21,4 %
Données corrigées	Mai 1979	1 376 100	+ 2,7 %	+ 21,3 %
— Chômeurs secourus :				
Données observées	Avril 1979	1 037 800	— 2,5 %	+ 20,5 %
— Offres d'emploi :				
Données observées	Mai 1979	91 098	+ 7,2 %	— 3,8 %
Données corrigées	Mai 1979	85 400	+ 0,6 %	— 3,6 %
— Licenciements économiques	Mai 1979	31 942	+ 3,3 %	+ 21,4 %
— Effectifs en chômage partiel	Mai 1979	148 281	+ 1,5 %	— 66 %
C.E.E. — Demandes d'emploi	Mai 1979	5 634 000	— 5,2 %	+ 1,5 %
DUREE DU TRAVAIL :			En un trimestre	En un an
— Hebdomadaire ouvriers	Avril 1979	41,2	0 %	— 0,7 %
— Hebdomadaire employés	Avril 1979	40,6	0 %	— 0,25 %
EFFECTIFS OCCUPES :				
— Indice 100 en décembre 1977	Mars 1979	98,5	— 0,4 %	+ 0,7 %
SALAIRES :			Par rapport à la dern. major.	En un an
— S.M.I.C.	Avril 1979	11,60 F	+ 2,62 %	+ 11 %
— Salaire horaire ouvrier (indice 100, janvier 1977)	Avril 1979	129,8	+ 2,8 %	+ 13,2 %
— Gain mensuel ouvrier av. impôt	Avril 1979	2 967 F	+ 5,2 %	+ 11,1 %
— Gain mensuel cadre av. impôt	Avril 1979	8 000 F	+ 6,3 %	+ 11 %
MASSE MONETAIRE :				Glissement depuis le 1.2.78
— Données brutes	Février 1979	1 112,6 millions de F	+ 0,3 %	
— Données corrigées			+ 1,2 %	+ 12,9 %
			Taux de mai 1979	Taux de juin 1978
TAUX D'INTERET (taux moyen)	Juin (du 1er au 21 de ce mois)	7,9107 %	7,2016 %	7,7625 %



هكذا من الأصل

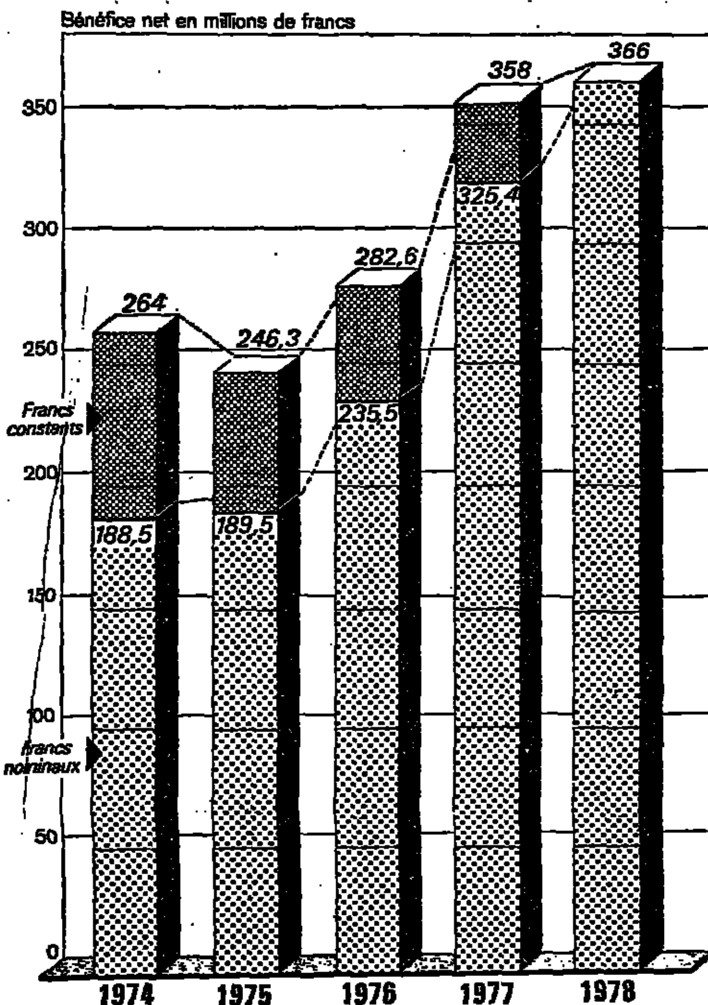
ENTREPRISES ONT RÉAGI A LA CRISE

archifrançaise, discrète et brillante : L'Air liquide

cultés de dernière heure, l'affaire a été légalisée le 8 juin dernier par les *autorités américaines*, très à cheval sur la législation antitrust. Elle permet à L'Air liquide de doubler son chiffre d'affaires « gaz industriels » aux Etats-Unis en le portant à près de 200 millions de dollars (850 millions de francs) en 1979-1980, le chiffre d'affaires total de la filiale américaine, avec le Canada, devant dépasser 400 millions de dollars (1,7 milliard de francs), *y compris la filiale U.S.* Divers (procédé Cousteau), premier fabricant américain de matériel respiratoire. En dix *ans, la maison mère, acceptant* de voir sa participation dans la filiale tomber à 53 %, n'a pas transféré plus de 20 millions de dollars (86 millions de francs), alors que son grand concurrent, British Oxygene, a dépensé des sommes énormes et éprouvé d'innombrables difficultés pour prendre le contrôle d'Airco. *Pour* l'instant, L'Air liquide va « digérer » sa nouvelle acquisition, mais elle en prépare déjà d'autres, payables comptant grâce *aux prêts* bancaires que sa « surface » lui permet désormais de contracter sur place. Voilà l'histoire d'une reconquête *fondée* sur le dynamisme, le savoir-faire et la bonne gestion dans un pays où ces qualités ont toujours été reconnues et appropriées : la « vieille dame » du 75, quai d'Orsay, son siège *social parisien*), a du ressort !

Cette dispersion géographique explique certes que L'Air liquide ait pu traverser la crise non seulement sans dommage, mais avec succès, comme le montre l'évolution des bénéfices, avec juste un petit tassement en 1973, une *stagnation en 1976 et un très* vif redémarrage en 1977. Mais une autre explication est fournie par la structure du marché des *gaz liquéfiés en général*, de celui de L'Air liquide en particulier. Pour la France, par exemple, où la société tient 70 % du marché *des gaz industriels et médicaux*, la création d'un réseau de canalisations long de près de 1 500 kilomètres reliant les unités de production de gaz aux utilisateurs en Lorraine et dans le Nord, notamment la sidérurgie, a constitué une clientèle d'autant plus captive qu'elle est liée par des contrats de livraison à long terme (généralement quinze ans).

Ajoutons que la crise de la sidérurgie, grosse *consommatrice* d'oxygène n'a guère touché L'Air liquide dans la mesure où les *progrès de la technologie ont* entraîné un usage accru de ce gaz dans l'élaboration de l'acier. Quant aux autres utilisations « de masse », elle n'ont pas fléchi, que ce soit pour la pétrochimie ou l'industrie du pétrole. De son côté, la vente « au détail » *se développe* régulièrement, notamment pour les hôpitaux, l'alimentation, l'agriculture, et l'industrie.



Le « boom » des applications nouvelles

Mais ce sont surtout les applications nouvelles des gaz liquéfiés, s'élevant à 40 % du chiffre d'affaires depuis dix ans, qui constituent le marché porteur de la société.

Au premier plan d'entre elles figurent les économies d'énergie, cheval de bataille du groupe *depuis son origine. Si la matière* première des gaz liquéfiés, c'est-à-dire l'atmosphère, est gratuite, sa distillation est dévoreuse d'énergie, qui est utilisée pour la compression de l'air et représente 60 % en moyenne du prix de revient des produits. L'Air liquide, on le sait peu, est le second consommateur privé d'électricité en France, après Pechiney-Ugine-Kuhlmann (pour l'aluminium), et l'un de ses *principaux soucis a toujours été de* réduire sa consommation propre. La société a donc, très naturellement, commencé par se soucier de l'amélioration de la combustion par soufflage d'oxygène chez ses clients, ce qui entraîne une économie de combustible. Elle *s'est surtout lancée dans la pro*duction d'oxygène en très grosse quantité pour la fabrication du pétrole à partir de charbon : en Afrique du Sud, elle a remporté il y a trois ans, devant l'allemand Linde et le japonais Hitachi, l'appel d'offres pour la construction de la plus grosse unité mondiale de production de ce gaz (13 000 tonnes/jour), destiné au complexe géant de la SASOL, et *discute actuellement* de son extension avec les autorités sud-africaines. Une telle réalisation constitue une référence de taille pour les projets de gazéification des énormes gisements de charbon qui existent en surface aux Etats-Unis, *dans l'Arizona et le Nouveau-*Mexique.

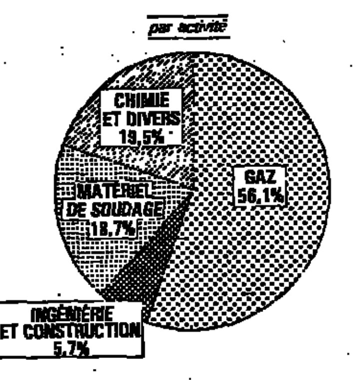
Vient ensuite la lutte pour la dépollution, grande mangeuse d'oxygène, que ce soit pour le *blanchir*[?]nt des pâtes à papier, le traitement des effluents industriels, l'é[?]uration des eaux usées, la régénération des lacs et des rivières, techniques qui prennent une extension grandissante au titre de l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement. *Autre domaine privilégié pour le* gaz liquéfié, l'industrie agro-alimentaire, qui réclame des quantités croissantes d'azote pour le refroidissement accéléré des denrées et des plats cuisinés ou leur conservation *sous* atmosphère inerte et stérile, sans *oublier l'oxygène des bassins de* pisciculture.

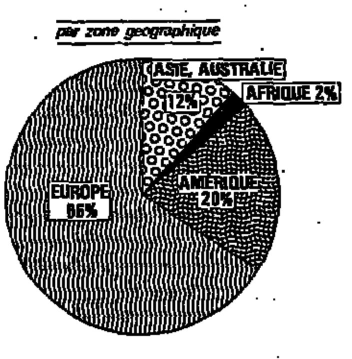
Quant à l'industrie tout court, plus on avance dans une technologie fine, plus on emploie de gaz, *constatent les responsables* de la recherche à L'Air liquide, surpris par la quantité des créneaux qui s'offrent à eux. Cette recherche, qui fut à l'origine de la société, emploie actuellement six cents personnes, dépensant 1,5 % du chiffre d'affaires total, soit plus de 100 millions de francs, dans les centres des Loges-en-Josas, près de Paris, et de Sassenage, près de Grenoble, et constitue en fait le principal atout du groupe pour les années qui viennent. Propulsion dans l'espace, exploitation de la *mer, mise en œuvre de l'hydro*gène, cette source d'énergie inépuisable, mais si coûteuse à produire et si délicate à manier : le champ d'action est inépuisable...

Etrange et brillante « anomalie », en vérité, que cette société *vénérable, dont le chef*, en dépit de son âge, se montre étonnamment sensible au devenir de sa technique ! Qu'on le veuille ou non, les faits sont là : dans un métier théoriquement à la portée de tous, L'Air liquide a non seulement traversé la crise, mais y a trouvé un terrain pour se développer : sans doute son quasi-monopole en France est-il battu en brèche assez vigoureusement par les américains Air Products et Union Carbide, qui se sont installés récemment en France, ainsi que l'allemand Linde. Mais ses dirigeants n'en sont pas trop mécontents : le monopole est mal vu de nos jours. Confiants dans la solidité de leur réseau national, ils se préoccupent surtout d'attaquer de nouveaux *marchés à l'étranger*. Après les Etats-Unis, c'est l'Allemagne fédérale, ancien domaine inter*dit, qui constitue l'objectif* du groupe. Pour ce faire, L'Air liquide n'a pas besoin d'argent, phénomène rarissime à notre époque. Ses *actionnaires*, publics et privés, le savent bien et lui témoignent un intérêt croissant, comme l'indique le graphique des *cours de bourse* : il n'est pas si commode de trouver un refuge contre l'inflation... Seul problème, peut-être, pour l'alerte « vieille dame » du quai d'Orsay : se trouver un nouveau président dans deux ans. Toutes les dynasties ont une fin, et les directeurs *généraux, M. Pineau et Salbaing*, ont l'un dépassé, l'autre atteint la soixantaine. Reste un gendre, *M. de Royère*, qui est administrateur-directeur : les paris sont ouverts.

FRANÇOIS RENARD.

VENTES NETTES EN 1978 : 7,3 milliards de francs





ERRATUM

« Vers le pluralisme des prévisions » *(le Monde* de l'économie *du mardi 19 juin 1979)*.

Des erreurs ayant été faites dans l'impression du premier tableau donné dans l'article du professeur Raymond Courbis (*« Vers le pluralisme des prévisions », le Monde* de l'économie, 19 juin 1979), il convient de rectifier celui-ci comme suit en ce qui concerne les perspectives du GAMA pour 1981 :

	1981
BIENS ET SERVICES (en volume)	
Produit intérieur brut marchand	+ 2,8 %
Importations	+ 6,1 %
Consommation des ménages	+ 3,1 %
F.B.C.F. des sociétés et entreprises individuelles	+ 1 %
Exportations	+ 7,5 %

Par ailleurs dans le deuxième tableau retraçant l'incidence d'un renchérissement du pétrole, celle-ci est relative à *une hausse de 10 %* du prix moyen 1979 des importations de pétrole. Pour un renchérissement plus élevé, les effets retracés dans le tableau sont à majorer en conséquence.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

EXPORT
ingénieur électronicien

Une société américaine, leader incontesté dans son secteur, spécialisée dans des applications très diverses (systèmes de purification des eaux, d'analyse, de diagnostic, micro-filtration,...), faisant appel à des technologies avancées recherche un jeune "customer services manager" pour sa division internationale. Sur les marchés qui lui seront confiés par son Directeur de Division (Europe de l'Est, Moyen Orient et Afrique), il sera responsable des aspects commerciaux et techniques relatifs à l'installation, la mise en marche et la maintenance d'appareils à forte composante électronique. S'appuyant sur ses interventions techniques, il profitera pour analyser et envisager les possibilités de développement en fonction des opportunités détectées. Ingénieur débutant ou ayant une première expérience professionnelle, il aura une solide formation de base en électronique et électromécanique et sera prêt à se déplacer à environ 50 % de son temps. La maîtrise de l'anglais est indispensable ; des bases en allemand seront utiles. Une première formation aux produits et à leurs applications aura lieu aux U.S.A. De larges possibilités de carrière pourront être offertes au sein du groupe à des personnes dynamiques et motivées.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous réf. 51-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP que nous avons chargés de l'examen des candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec

Vivre et travailler à Port-Harcourt

Vos années de service national comme coopérant en Afrique Noire sont peut être déjà loin. Mais vous en avez gardé une certaine nostalgie. Ingénieur diplômé, vous travaillez depuis dans la grande industrie, plus précisément dans la fabrication de série aux prises avec un personnel souvent peu qualifié. C'est cette expérience qui vous sera utile pour assurer la formation (mécanique, électricité, soudure...) du personnel nigérian de l'usine (50 personnes aujourd'hui, 90 demain) qu'un groupe industriel français de premier plan a construite et mise en route à Port Harcourt.

Parallèlement vous serez le représentant des intérêts de ce groupe localement et à ce titre vous aurez, ainsi que votre épouse qui comme vous parle bien anglais, à entretenir pas mal de relations. Des conditions de vie confortables vous y aideront : villa, voiture avec chauffeur, cuisinier, indemnités... et en même temps vous pourrez mettre de côté en France l'équivalent de votre salaire actuel d'ingénieur.

Résider à Port Harcourt est apprécié des nombreux Français qui y travaillent comme de leurs familles. Une école française prend en charge les enfants jusqu'à la quatrième. Mais vous n'y resterez que deux ou trois ans au plus. Vous continuerez votre carrière dans le groupe en expatriation (Côte d'Ivoire, Amérique latine, Extrême-Orient) ou à défaut en France (région parisienne ou province).

Les consultants du cabinet de recrutement SIRCA connaissent bien le Nigéria. Ils étudieront votre adéquation à ce poste avec soin et vous renseigneront vous et votre épouse. Ecrivez leur très rapidement sous référence 791 254 M.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

directeur filiale belge
immobilier

Un groupe immobilier de dimension européenne, occupant une place prépondérante dans le secteur «maisons individuelles» recherche le Directeur de sa filiale belge. Ce poste conviendrait à un candidat bilingue Flamand, possédant une solide expérience immobilière et ayant assuré avec succès la direction opérationnelle de programmes de construction. Ses activités de promotion s'exerceront sur l'ensemble du territoire avec l'objectif de réaliser 1000 logements d'ici à 1983.

Adresser lettre de candidature (c.v., photo, prétentions) sous référence 981/M à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra. Réponse et discrétion assurées.

Importante Sté internationale recherche

J.H. de préfér. CELIBATAIRE

Expérience 10 ans de

TRANSIT et GESTION

entrepôts de marchandises générales

Il sera chargé de suivre la construction d'un entrepôt en Afrique francophone et d'en assurer la gestion. - Conditions d'expatriem. Anglais souhaité.

Adresser C.V. ss référ. Fevt à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

POUR AFRIQUE NOIRE

2 INGÉNIEURS

DIRECTION DES MINES

HAUT SALAIRE
AVANTAGES SOCIAUX

Tél. pour rendez-vous 265-51-60, poste 210.

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique EMPLOIS INFORMATIONS DIVERS.

Importante Société TELECOMMUNICATIONS proche banlieue Nord-Ouest recherche

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS (H. ou F.)

titulaires B.T.S., D.U.T. ou équivalent, débutants ou avec première expérience, pour :

— Ses groupes d'essais ;
— Ses laboratoires ;
— Ses chantiers (activités de maintenance en pays arabes et africains).

Postes à pourvoir rapidement.

Ecrire avec C.V. détaillé à THOMSON C.S.F., Division Faisceaux hertziens, Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

NOUS RECHERCHONS LE

DIRECTEUR GENERAL

d'un important ensemble agro industriel de 2000 personnes situé en AFRIQUE (Francophone)

Agé de 40 ans minimum et de formation supérieure, le candidat aura exercé des fonctions analogues.

Base France : 200.000 +.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous No 16847 CONTESSE Publicité, 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

GROUPE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL

recherche

pour AFRIQUE NOIRE - CAMEROUN

1 CHEF DE CHANTIER

CONFIRME

28 ans minimum

Pour assister le responsable des études et travaux neufs dans le suivi des réalisations : installation usine, tuyauterie, mise en place gros matériel.

- Logement
- Contrat de travail expatrié

Adresser C.V. et prétentions à :
SERTEC 33, avenue de Wagram 75017 PARIS

GROUPE ALIMENTAIRE

recherche

pour AFRIQUE FRANCOPHONE

1 RESPONSABLE COMMERCIAL

avec mission d'animer et de contrôler la force de vente d'une région géographique et participer à la formation des vendeurs sous l'autorité d'un directeur d'agence.

Le candidat devra être impérativement diplômé ESSEC ou SUP. de CO et avoir une solide expérience dans un emploi identique.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à :
SERTEC 33, avenue de Wagram, 75017 PARIS.

Nous recherchons
DEUX SPECIALISTES DE L'HOTELLERIE

- UN PROFESSIONNEL DE L'EXPLOITATION
- UN COMPTABLE CONTROLEUR DE GESTION

Lieu de séjour : Pays d'Afrique francophone.

Ils seront chargés de participer à l'exécution du plan de développement touristique national.

Env. C.V. à S.I.E.I. - 52, r. de Dunkerque, Paris-9e.

« ALGEO »

Importante Société Algérienne de Géophysique recrute d'urgence pour l'ALGERIE

— DEUX (2) SENIORS GÉOPHYSICIENS (traitement des données sismiques)

- Diplôme : Ingénieur Géophysicien.
- Expérience : 10 ans dont 4 sur le traitement des données sismique sur ordinateur.
- Lieu de travail : Siège.

— DEUX (2) SENIORS INTERPRÉTATEURS

- Diplôme : Ingénieur Géophysicien.
- Expérience : 10 ans dans l'interprétation des données sismiques.
- Lieu de travail : Siège.

— DEUX (2) SENIORS GÉOPHYSICIENS

- Diplôme : Ingénieur Géophysicien.
- Expérience : 10 ans en Géophysique ou Ingénieur en recherche pétrolière par méthodes sismiques. connaissance des méthodes terrain.
- Lieu de travail : Siège et Sud.

— UN (1) TECHNICIEN SUPÉRIEUR

- Diplôme : spécialisé en mécanique hydraulique.
- Expérience : cinq (5) ans minimum.
- Lieu de travail : chantiers sahariens.

Adr. curriculum vitae à ALGEO, rue Finalteri, EL BIAR - ALGER (Algérie).

Arabie Saoudite
Chantiers de Génie Civil et de Bâtiments Industriels

Nous constituons une équipe de professionnels possédant de solides références de grands chantiers de construction à l'étranger, et nous recherchons pour la renforcer

1 Directeur Adjoint
Ingénieur Grande école, expérience de Direction de travaux. (Réf. 901 M)

3 Chefs de Chantier
Responsables de l'exécution et du contrôle des sous-traitances. (Réf. 902 M)

2 «Quantity Surveyors»
Préparation, établissement en anglais de documents quantitatifs et/ou estimatifs et suivi mensuel des métrés. (Réf. 903 M)

1 Ingénieur Electro-Mécanicien
Expérience établissement et gestion de contrats de sous-traitance. (Réf. 904 M)

1 Surveillant de Travaux Electro-Mécanicien
Supervision des entreprises, reception de travaux, maintenance. (Réf. 905 M)

1 Chef Mécanicien
Expérience de l'entretien d'un parc important d'engins et de véhicules. (Réf. 906 M)

2 Mécaniciens de Chantier
(Réf. 907 M)

La connaissance de l'anglais est indispensable. L'italien et/ou arabe seraient appréciés. Après période probatoire, les candidats retenus pourront faire venir leur famille. Contrats longue durée renouvelables. Avantages liés à l'expatriation.

Merci d'adresser rapidement votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., prétentions et numéro de téléphone pour contact rapide) en indiquant la référence du poste choisi à Frédéric FRANCOIS

algoe
Association Lyonnaise d'Ingénieurs-Conseil
24, rue Bonaparte - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Important groupe d'Entreprises construisant dans le Bâtiment les Travaux Publics et le Génie Civil

recherche

● POUR SON DÉPARTEMENT OPÉRATIONNEL ÉTRANGER

CHEFS D'AGENCE POUR PAYS D'AFRIQUE ET D'AMÉRIQUE DU SUD

possédant les références et la capacité d'animer et de diriger toutes les activités d'une P.M.E. indépendante

● POUR SON SERVICE FONCTIONNEL D'ESTIMATIONS

ESTIMATEURS

de haut niveau, capables de mener les études commerciales et économiques aboutissant aux soumissions d'affaires importantes en France et à l'étranger

Adresser curriculum vitae, photo, prétentions avec votre lettre manuscrite, sous le no 16.434, à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra, en précisant l'activité retenue.

emplois régionaux



Jeunes Ingénieurs
Rhône-Alpes

Un groupe métallurgique français (C.A. 600 Millions de francs, + de 2000 personnes) leader sur ses marchés (organes destinés à l'automobile et produits industriels consommables) crée, pour faire face à un développement régulier 2 nouveaux postes d'ingénieurs.

Ingénieur Attaché de Direction

Animant une petite équipe, il assistera le Directeur de la division aciérie et sera responsable de la gestion du flux [matières : administration commerciale, planning de production, suivi de la sous-traitance, relation avec les filiales, etc... Il participera à l'élaboration des plans et budgets et assurera le suivi du compte d'exploitation. Ce poste situé à un carrefour de communication de l'entreprise permettra à un jeune ingénieur diplômé d'une grande école de s'intégrer et d'évoluer rapidement dans un groupe dynamique.

Le candidat retenu possèdera une première expérience industrielle, technique ou commerciale. (Réf. 796 M).

Ingénieur Métallurgiste

Rattaché au responsable du service aciérie, il s'intégrera dans une petite équipe de spécialiste et se verra confier l'étude et la mise en oeuvre de nouveaux procédés de fabrication et contribuera au développement de techniques de pointe. Ce poste intéresse un jeune ingénieur (mines, Centrale, A.M....) possédant une spécialisation en métallurgie. Une première expérience d'aciérie électrique en production ou en maintenance serait appréciée. (Réf. 797 M).

Pour ces deux postes, une bonne pratique de l'anglais est souhaitée.

La rémunération annuelle de départ sera liée à l'expérience et au potentiel des candidats retenus.

Merci d'adresser votre candidature qui sera traitée confidentiellement par A. RICHARD en indiquant la référence du poste choisi

EMPLOI **centor** RHONE-ALPES
«Le Viking» 17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE Téléphone : (78) 89.37.16





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Le groupe des **ARDOISIERES D'ANGERS** poursuit son expansion et réalise aujourd'hui plus de 500 M. de Francs, avec ses Filiales de négoce, en France et à l'Etranger. Deux postes sont à pourvoir :

chef du B.E. marketing

120 – 140.000 F

Au sein de la Direction Commerciale, pour l'ardoise, le négoce et tout produit de diversification, en France et à l'Export, il est responsable : • des études qualitatives et quantitatives relatives à l'adaptation marchés-produits, • de la recherche de nouvelles gammes de produits de négoce, ou de nouveaux canaux de distribution en vue d'atteindre de nouveaux marchés, • d'actions de préparation ou de soutien à la vente : *argumentaires, lancements de nouveaux produits ou de nouvelles applications*, participation à la stratégie publicitaire, etc.

Ce poste requiert : Une formation commerciale supérieure, l'expérience du Marketing dans le Bâtiment, de préférence en produit de second-œuvre, une personnalité sachant concilier la rigueur des études et la volonté d'innovation *avec les contraintes du marché. Evolution possible vers un* poste de direction. (Réf. 47 D)

adjoint au contrôleur de gestion

60 – 70.000 F

Le contrôleur de gestion est rattaché à la Direction Générale. Les responsabilités de son Adjoint seront évolutives : • *assistance des services et filiales* à l'élaboration des budgets, • recueil et centralisation des informations nécessaires au suivi des budgets : élaboration des tableaux de bord, assistance dans l'interprétation des résultats, • évaluation et optimisation de la rentabilité d'opérations ponc*tuelles ou de projets d'investissement, • participation* progressive à l'aménagement du système de gestion budgétaire.

Ce poste peut convenir à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur de gestion ou commercial (option Finances ou DECS), très motivé par l'apprentissage d'un métier exigeant rigueur, sens des contacts hors hiérarchie, pouvoir de conviction et d'*incitation*. *(Réf. 47 E)*

Adresser un dossier détaillant formations, expériences, motivations et salaires à notre Consultant :

HERVE LE BAUT – ASSOR CONSEIL
11, rue La Boétie - 75008 PARIS



Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons, pour l'une de nos filiales régionales, un directeur administratif et financier.

Les responsabilités et les activités qu'il devra prendre en charge seront nombreuses et étendues. Elles comprennent notamment :
- le fonctionnement financier et comptable
- l'amélioration, l'application, la mise au point des procédures de gestion
- la supervision du contrôle budgétaire
- de larges responsabilités juridiques et sociales

Pour cette fonction importante, rattachée au directeur général, les candidatures souhaitées sont celles de personnes disposant d'une formation supérieure de type E.S.C., H.E.C., E.S.S.E.C., complétée par une expérience professionnelle d'au moins 4 années, acquise de préférence dans un cabinet d'audit.

Ecrire : GROUPE DARTY - Direction des Relations Sociales -
Tour Rosny II - 93118 ROSNY SOUS BOIS Cedex

SOUS-DIRECTEURS CLASSE V-VI

Banque de Dépôt

100 - 120 000 F

Paris - Nantes - Bayonne

Une banque de dépôt de moyenne importance — total de bilan : 600 millions de francs — recherche des Sous-Directeurs pour trois de ses agences situées à Paris, Nantes et Bayonne. Sous l'autorité d'un Directeur d'Agence ou d'un Directeur Régional, ils seront chargés de prospecter et suivre une clientèle de P.M.E. pour *laquelle ils étudieront* et réaliseront, en liaison avec le service des engagements de la banque, la mise en place des moyens de financement les mieux adaptés à leurs besoins (crédits à court, moyen ou long terme - crédits hypothécaires...). Ils en géreront les disponibilités (dépôts à terme, dépôts à vue...) Les candidats retenus âgés d'au moins 28 ans, si possible de formation supérieure E.S.C., Sciences Po..., posséderont surtout une expérience professionnelle d'au moins 5 ans acquise en tant que Sous-Directeur d'Exploitation au sein d'une agence importante d'une grande banque ou en qualité de Directeur d'Agence d'une banque de moyenne importance. Ecrire sous référence 274/M en mentionnant la ville choisie : Paris, Nantes ou Bayonne à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 Paris.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

KNOLL INTERNATIONAL FRANCE

spécialiste de l'environnement habitat et collectivité recherche dans le cadre de sa restructuration

DEUX DIRECTEURS RÉGIONAUX

140.000 F +

Région Centre — **Région Sud-Ouest**

Sous l'autorité du Directeur Général et en relation avec les autres Directions du groupe, ils participent à l'établissement des objectifs pour leur territoire (dans un cadre prévisionnel de C.A. et de profit) et sont responsables de leurs réalisations. Ils sont en liaison permanente avec les concessionnaires et revendeurs qu'ils animent et qu'ils aident. Ils ont aussi une mission de prospection de la clientèle potentielle et une action directe sur la vente.

Les candidats retenus, de formation commerciale supérieure, témoigneront d'une expérience d'animateur et de négociateur dans un poste similaire.

Pour la région Centre le lieu de résidence souhaité sera Orléans ou Tours. (Réf. 073.)

Pour la région Sud-Ouest le lieu de résidence souhaité sera Bordeaux. (Réf. 074.)

Ecrire en précisant la référence à : A.L. CONSEIL, 123, avenue de Villiers, 75017 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.

INGENIEUR CHEF DE PRODUCTION

La Société (217 personnes, 58 M de CA) filiale d'une Importante Société allemande, fabrique, depuis 1959, des matériels lourds pour mines et tunnels.

Le poste, *directement rattaché au Directeur Général*, convient à un ingénieur AM - ICAM - ECAM de plus de 35 ans, *possédant une solide expérience d'atelier* et des compétences en usinage et en soudure.

Allemand indispensable (certains personnels subordonnés ne parlent que cette langue).

Lieu de travail : Ville de Moselle.

Ne pas adresser de C.V.

France Cadres — 22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 825 M.

Nous sommes un important groupe alimentaire avec une usine proche

de STRASBOURG

Compte tenu de l'évolution de notre Département : RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous recherchons

un (une) ingénieur développement procédés de fabrication

MISSION :
- Support technique à la production ;
- Amélioration des procédés de fabrication actuels ;
- Développement de nouvelles technologies ;
- Développement de nouveaux produits.

PROFIL :
- Ingénieur industrie alimentaire, agronomie ou équivalent ayant une expérience industrielle d'un minimum de 3 ans. La connaissance de l'anglais est un critère apprécié.

Nous offrons un poste évolutif, un cadre de travail *très délégatif et une rémunération élevée* en ligne avec la politique générale du groupe.

Env. votre lettre de candidature + C.V. + photo + prétentions sous référence RD2 à :

Mars ALIMENTAIRE
Service du Personnel,
Boîte Postale 36. — 67501 HAGUENAU Cedex.

INGENIEUR
MOUSSES DE POLYURETHANES

La Société fait partie d'un groupe de 700 personnes orienté vers l'équipement automobile.

Elle recherche pour le développement de son département «mousses de polyuréthanes» un ingénieur chi*miste diplômé possédant au moins* quatre années d'expérience dans ce domaine.

Il sera chargé de la formulation, de l'installation d'un atelier pilote, de la définition et du contrôle des procédures de production.

Lieu de travail situé à 150 km de Paris environ.

Ne pas adresser de C.V.

France Cadres — 22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 908 M.

DEUX RESPONSABLES DE PROGRAMMES IMMOBILIERS

Ces personnes seront chargées de la réalisation de programmes : de la conception au service après-vente *inclus, et devront cumuler* les rôles de maître d'ouvrage et, parfois, de maître d'œuvre.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à :



URBIPLAN BREDERO SA
Réalisations et aménagements immobiliers
36, rue Tronchet - ***69006 LYON.***



Directeur Commercial France

MARSEILLE

Notre entreprise (C.A. : 65 M. - effectif 450 Personnes) fabrique et commercialise des vêtements de loisir sous une marque connue du public en France et à l'étranger.

En raison du développement de nos activités, notre Président recherche un homme capable d'assumer la Direction Commerciale France de l'entreprise. Ce nouveau collaborateur sera chargé de la définition de la politique commerciale et de la politique produit, de l'animation des ventes et du contrôle de l'administration commerciale.

Le poste sera confié à un homme justifiant d'une formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC...) et d'une expérience positive de la fonction acquise dans une entreprise de confection.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1088 M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

POUR UNE DIVISION
D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL DE
MECANIQUE

Directeur Contrôle de Production et Achats

180/220.000 F. an

35 ans min., de formation ingénieur, il dispose d'une solide expérience des fonctions production et achats ainsi que de bonnes capacités de gestionnaire. NUMERO 2 DE LA DIVISION, il animera des équipes dont l'effectif total dépasse 300 personnes. Après une réussite dans cette fonction clef, il est envisagé à moyen terme une sérieuse promotion pour un homme doté d'une forte personnalité et d'un tempérament de dirigeant.

Anglais souhaité.

Siège **VILLE MOYENNE AGREABLE (70 KMS DE PARIS).**

Envoyez votre CV *sous* **référence 683 M2** *aux consultants de* **GFC** *chargés de cette recherche.* **Discrétion** *totale assurée.*

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

DIRECTEUR FINANCIER

240/300.000 F an

Solide groupe de travaux publics, réputé dans notre domaine d'activité, nous *recherchons un Cadre d'excellente envergure pour lui confier la responsabilité* de notre fonction financière.

Agé de plus de 35 ans, disposant d'une expérience professionnelle indiscutable, il sera bien sûr le conseiller financier de notre Président mais également le superviseur et le coordinateur des services: financier, comptable, informatique et contrôle de gestion. Il aura de plus la charge de la planification financière, du contrôle juridique des participations et des études prospectives.

Ce poste de grand avenir est à pourvoir dans une ville moyenne située à 150 kms de Paris.

Envoyez CV et prétentions sous référence 725 M2 aux consultants de GFC chargés des premiers contacts. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC *110 rue de Sèvres 75015 Paris*

---

chef de service ordonnancement et entretien

Nous sommes une Société (270 personnes, C.A. 48 M de F) qui fabrique et *commercialise du mobilier - série et hors série -*. Notre "Usine-pilote" et notre Siège sont situés dans l'OUEST de la FRANCE. Dans le cadre de notre expansion, nous créons le poste de CHEF DE SERVICE ORDONNANCEMENT ET ENTRETIEN.

Directement placé sous l'autorité de la Direction, il constituera l'appui essentiel de l'organisation de production et de l'optimisation des moyens - entretien préventif inclus -, et animera une quinzaine de personnes. Notre usine est automatisée et possède des outils de gestion en mini-informatique.

NOUS RECHERCHONS un *Ingénieur de formation supérieure*, type Arts et Métiers, de compétence mécanique ayant quelques années d'expérience industrielle, dans une fonction Ordonnancement - Lancement - Méthodes. Les autres critères sont l'aptitude à planifier, les qualités relationnelles et le haut niveau d'activité.

LIEU DE RESIDENCE : *Région agréable proche de la mer.*

Adressez lettre manuscrite et C.V. détaillé en précisant votre niveau actuel de rémunération à *Mme EDELMAN, sous référence 2681-M*

CNPG
105 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

CADRE COMMERCIAL

Une importante société de distribution souhaite confier la direction commerciale de son département QUINCAILLERIE, FOURNITURES INDUSTRIELLES à un cadre expérimenté.

Une bonne connaissance de la distribution, alliée à un tempérament de gestionnaire et un sens commercial dynamique sont indispensables pour réussir à ce poste.

Lieu de travail : ville universitaire du Centre-Ouest.

Votre dossier de candidature (C.V., photo et rémunération souhaitée), qui sera traité confidentiellement, doit être adressé sous référence : GR - 517 à :

ROLAND DERKUM
48, rue de Margnolles
69300 Lyon-Caluire

Important cabinet juridique et fiscal à LYON, recherche

Collaborateur de Haut Niveau

Capable de s'intégrer rapidement pour prendre en charge et animer une équipe, et intéressé par une possibilité d'association rapide.

Nous souhaitons rencontrer un Responsable Juridique très confirmé (35 ans minimum), possédant plusieurs années d'expérience dans une fonction similaire acquise dans un cabinet.

Des compétences approfondies en droit des sociétés sont indispensables.

Les candidatures seront traitées très confidentiellement par ALGOE.

Merci d'adresser un dossier complet à C. de Chilly sous réf. 444

algoe
Association Lyonnaise d'Ingénieurs-Conseils
9 bis, route de Champagne
69130 ECULLY.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

INGÉNIEUR CONSEIL

Diplôme Grande Ecole ou équivalent

5 à 6 ans d'expérience industrielle pour Analyses diagnostic de Sociétés Industrielles ou Commerciales en vue d'études de financement. Ce poste nécessite de fréquents contacts avec des Entreprises en général *moyennes et situées dans la Région*

NORD PAS-DE-CALAIS

Ecrire avec C.V., photo et rémunération souhaitée à la S.D.R. - 108, *rue de Jemmapes* - 59800 LILLE.

Bordure Atlantique
Importante société mécanique recrute pour son département
ETUDES-RECHERCHE et DEVELOPPEMENT

Jeune Ingénieur

Débutant ou presque

Formation A.M., ENSM ou équivalent.
Larges possibilités d'évolution.
Adresser C.V. manuscrit + photo + prétentions

Michel AUBRY 10, impasse Pierre Loti
85000 La Roche sur Yon



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ORLEANS

LE SERVICE CENTRAL D'INFORMATIQUE DE LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS

offre une opportunité de carrière à de

JEUNES DIPLOMES (H.ou F.)

Les candidats sont des diplômés de formations diverses :
GRANDES ECOLES, MAITRISES ou DUT D'INFORMATIQUE, SUP ELEC, INSA, ESSEC, SCIENCES ECO, ETUDES SUPERIEURES DE MATHEMATIQUES ou CHIMIE...

Une formation complète aux méthodes et outils informatiques utilisés sur des systèmes batch et/ou transactionnels devra leur permettre d'accéder - sous 2 années environ - à des postes de responsabilité technique.

Ces propositions d'engagement assorti d'avantages divers, méritent certainement que vous adressiez votre candidature sous référence 2522/M à Jean PORRACCHIA



CSNCR

IMPORTANT GROUPE EUROPEEN IMMOBILIER recherche

ANALYSTES FINANCIERS

Les candidats devront avoir 2 ou 3 ans d'expérience dans un service d'analyses financières de banque ou d'agent de change.
Ils seront chargés d'élaborer le rapport annuel du groupe et de suivre la conjoncture boursière, ainsi que les titres des principales sociétés concurrentes côtées.
Ils participeront aux études de restructuration.
Postes très intéressants et d'avenir pour candidats dynamiques sachant s'intégrer dans une équipe jeune.
Lieu de travail : ville de province à 2h de Paris.

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 2979 à J.P. Marchelli - 75, rue Dutot 75015 Paris.

SELEX CONSEIL

COMBUSTIBLES Bourgogne

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Formation : école supérieure commerciale

Manager des équipes de vente réparties sur le territoire français, ce responsable devra animer et contrôler une vingtaine de Chefs d'agence et de vendeurs. Promoteur des ventes, il devra lui-même assurer des négociations de haut niveau.
Les candidats pourront être reçus à Paris ou en Bourgogne.

Envoyer C.V. et salaire actuel sous référence 61010 à Sélex Conseil — 16, rue Ambroise Croizat, 95102 Argenteuil.

Région Nord

Importante Société en expansion
Une des premières de France dans sa branche (production et distribution, plusieurs filiales)
recherche pour son département

CONTROLE de GESTION

CADRE DEBUTANT

E.D.H.E.C., E.S.C., E.S.C.A.E. ou équiv.

Poste très évolutif pour un jeune cadre de 26 ans environ qui sera plus particulièrement chargé au départ du contrôle des filiales. Intégration au sein d'une équipe de Direction jeune.

Ecrire avec C.V., photo et prét. sous réf. 2532M
65 avenue Kléber 75116 PARIS.

CORT — MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes 50 communes regroupées en

SYNDICAT MIXTE

Notre volonté : participer pleinement à la revitalisation de notre pays et concourir à son aménagement.

NOUS RECHERCHONS

LE DIRECTEUR

capable de :

- *synthétiser cette volonté,*
- *mettre en œuvre notre politique,*
- *animer une équipe de 20 salariés permanents.*

Expérience administrative indispensable. Poste assimilé aux Secrétaires Généraux des villes de 40 à 80.000 habitants.
Prise de fonctions le 1er octobre.

ADRESSER CANDIDATURES avec C.V. détaillé :
Parc Naturel Régional du Vercors
Boite Postale 14 - Lans-en-Vercors 38250
avant le 15 juillet

---

offres d'emploi

Eminence®

recherche pour son département marketing

1 CHEF DE PRODUIT JUNIOR

pour les marchés France et export,
de formation commerciale supérieure,
ayant une première expérience
chez l'annonceur ou en agence.

Anglais courant - Notions d'allemand si possible

Ecrire à EMINENCE S.A. avec C.V. + photo
DIRECTION DU MARKETING
9, rue Jean-Goujon, 75008 PARIS.



THOMSON-CSF

ACTIVITES PERI INFORMATIQUES
recherche

Ingénieurs commerciaux

ayant quelques années d'expérience dans le domaine informatique.
L'équipe est jeune et motivée, et au sein de celle-ci vous commercialiserez dans le secteur privé nos systèmes terminaux intelligents.
L'expansion du département implique pour des candidats de valeur une évolution de carrière certaine.

Ecrire sous référence 85 IC à Madame JAULIN
15, rue de la Baume 75008 PARIS
(CV, photo et prétentions).

IMPORTANTE SOCIETE AGRO-ALIMENTAIRE
leader sur ses marchés
recherche

UN INGENIEUR

destiné à prendre la responsabilité du Service Entretien de son principal Etablissement de Production.

De formation E.N.S.M. ou similaire, le candidat retenu possèdera une expérience de 4 à 5 ans en milieu industriel.

Poste situé dans la Nord de la France.
Mobilité ultérieure indispensable.

Rémunération annuelle de départ : 120.000 F.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous no 16743 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

---

service informatique

PORT AUTONOME DU HAVRE

recherche pour son Service Informatique
CADRE CHARGE DU TELETRAITEMENT.

ROLE : Conception et réalisation des études. Responsabilité de la programmation. Lancement des applications.

PROFIL DU CANDIDAT RECHERCHE : Niveau minimum D.U.T. Informatique et expérience Télétraitement sur série 64 CII HB, ou, à défaut, TOS 66 COBOL. Débutant M.I.A.G.E. ou équivalent.

Ce poste important exige une réelle aptitude aux contacts et le goût du travail en équipe.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous référence 7800-M à I.C.A. qui transmettra.



BANQUE D'AFFAIRES
à Paris

Il s'agit d'une banque renommée n'ayant pas encore de cellule Organisation mais disposant d'une équipe Informatique d'une dizaine de personnes. En vue d'améliorer la gestion de ses services, la Direction Générale cherche un

RESPONSABLE ORGANISATION 180 000 F+

qui lui soit directement rattaché. Il participera à la mise en place, la gestion et l'évolution de nouvelles structures et procédures administratives. Maître d'œuvre en matière d'Organisation, il supervisera également le bon fonctionnement de l'informatique ainsi que son développement.

Il aura nécessairement une excellente connaissance du traitement des opérations bancaires et, impérativement, des opérations sur Titres et de la Comptabilité.

Écrivez sous référence M 150 à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

OEM



---

wavin

Nous sommes leader en Europe
pour la transformation des matières plastiques.
Nous recherchons

RESPONSABLE SERVICE ACHATS

Chargé de :
- la mise en place puis de l'animation du service
- la recherche et du choix des fournisseurs et des produits, de la conduite des négociations, de la planification des approvisionnements
- l'administration des achats.

Ce poste conviendrait à un candidat possédant une expérience réussie de l'administration des achats, les qualités d'un bon négociateur.

Lieu de travail : **15 kms de VICHY (03).**

Transmettre C.V., salaire souhaité et photo à WAVIN, B.P. 5 - 45290 PRESSIGNY-LES-PINS.

---

c. a. s. m. p.

recherche

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ HOMME

pour petit internat enfants 6/16 ans caractériels.
C.C. 66 MARSEILLE SUD

Ecr. 20, bd des Salyens - 13008 Marseille.

STANLEY - MABO - BESANÇON

USINE FRANÇAISE D'OUTILLAGE A MAIN
LEADER SUR MARCHE NATIONAL ET INTERNATIONAL
AFFILIE A GROUPE MONDIAL

recherche
suite à promotion du titulaire du poste

UN « RESPONSABLE ORGANISATION »

pour mise en place :
- *nouveau système de gestion,*
- *relations entre service informatique et les utilisateurs,*
- *suivi et amélioration du système existant.*

De formation supérieure — Elément de valeur
SITUATION D'AVENIR

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo :
STANLEY MABO, Direction du Personnel
B.P. 1579 — 25009 BESANÇON Cedex.
DISCRETION ASSUREE

CABINET D'AUDIT FRANÇAIS

recherche

CHEF DE MISSION

CONFIRME

Expérience 4-5 ans.
Connaissance de la langue espagnole parlée, écrite.
Déplacements fréquents.
Discrétion assurée.

Envoyer C.V. et photo à M. BRAVARD, 128, bd Haussmann - 75008 PARIS.

Bordure Atlantique
Importante société mécanique de grande série, recrute

Ingénieur Etudes et Développement

A.M. ou équivalent.
Ayant acquis l'expérience de plusieurs années en milieu industriel.

Les candidats devront faire preuve de larges possibilités d'évolution afin d'accéder à des postes de responsabilités.

Des connaissances en électronique, hydraulique, thermique seront particulièrement appréciées.

Adresser votre C.V. manuscrit + photo + prétentions à

Michel AUBRY 10, Impasse P.Loti 85000 La Roche s/Yon

EST — VOSGES

ORGANISME SEMI-PROFESSIONNEL
recherche

ASSISTANT(E) FORMATION

- Sa fonction consistera à assurer progressivement l'analyse des besoins de formation dans les entreprises de la circonscription ainsi que l'organisation matérielle des stages et l'animation de certains d'entre eux.
- Cette personne (25 ans min.), diplômée ou non, possède une expérience en entreprise d'au moins 2 ans. Elle a pu approcher pendant ce temps tout problème lié à la formation, en particulier au niveau de l'animation de groupe.
- Statut cadre, rémunération fonction de l'expérience.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite + photo sous réf. 57.021 M.

Nous avons confié ce recrutement à :

EST CONSEIL
30 rue des CLERCS
57000 METZ

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour VILLE DE L'OUEST

JURISTE

EN DROIT SOCIAL

Expérience professionnelle exigée.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 2.250 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

Impt cabinet d'implantation régionale recherche

CONSEILS JURIDIQUES ET/OU FISCAUX

Sér. expérience professionnelle indispensable.
Ecr. ss réf. 8.481 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

GIAT - ARE, Ets d'Etat de fabrication mécanique

recherche

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

I.N.S.A., ENSI même débutant.
Nationalité française exigée.
Fonction : responsable de ts les problèmes de méthodologie au sein du bureau d'études informatiques, prospection produits programmes, mise en place des nouvelles méthodes, participation à la mise en place d'un système de gestion de bases de données pour supporter les applications existantes en gest. industrielle, format. du personnel et suivi de l'utilisation. Env. C.V. et prét. à ATELIER DE CONSTRUCTION B.P. 504 - 42328 ROANNE.

La Ville de BREST organise un concours sur titres et épreuves pour le recrutement d'un

DIRECTEUR à l'ÉCOLE MUNICIPALE DES BEAUX-ARTS

(première catégorie)

Clôture des inscriptions : 29 JUIN 1979.

Documentation à retirer Bureau du personnel, 7e étage de l'Hôtel de Ville de BREST.

Vous êtes originaire de

LYON ou sa RÉGION

Votre réussite

d'ANALYSTE-PROGRAMM.

sur IBM 370-OS/VS
est incontestable.
Venez nous voir,
nous vous aiderons à retourner au pays.

Adresser C.V., prétentions et photo à AMP, réf. no 7078/JN, 40, rue Olivier-de-Serres Paris (15e), qui transmettra.

L'Office municipal de tourisme d'Auron rech. pour son bureau tourisme : secrétaire hôtesse, bilingue, bonne présentation, niveau bac + 2 ans d'étude, faisant preuve d'initiative et souhaitant prendre des responsabilités. Env. demande d'emploi avec C.V. et photo à M. le Directeur de l'Office municipal de tourisme, 06660 AURON.

Ministère de l'environnement et du cadre de vie. Centre d'études techniques de l'équipement d'Aix-en-Provence,
recherche

INGENIEUR INFORMATICIEN GRANDE ECOLE

spécialisé dans les problèmes temps réel et ayant une expérience de plusieurs années dans la conception et la réalisation de systèmes sur mini ou micro-ordinateurs.
Candidatures à adresser au Service du personnel et des affaires sociales C.E.T.E., avenue de l'Europe, B.P. 241, 13605 AIX-EN-PROVENCE.

S.E.V.M.E. Informatique, Z. I. Les Paluds, 13400 AUBAGNE. Techn. Sup. pour Labo et maintenance équipements télétrans. Références. Bon salaire. Tél. (42) 82-33-05.

Société expertise comptable Toulouse recrute expert comptable diplômé pour fonction inspection interne.
Ecr. à 8.115, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Ministère de l'Education
Académie de Reims - recherche

ANIMATRICE CONTRACTUEL.

pour action d'éducation permanente en milieu urbain de l'agglomération de TROYES.
Forte motivation. - Expérience indispensable de la formation d'adultes, de l'animation sociale.
Adresser candidature et C.V. à M. le Délégué Académique à la Formation continue 34, boulevard Lundy 51100 REIMS. - T. (26) 88-01-79.

SOCIETE DE DIMENSION NATIONALE

SECTEUR PARACHIMIE

(C.A. : 500 millions) recherche pour une de ses usines, un

RESPONSABLE DE L'ORDONNANCEMENT

LA MISSION : élaborer et tenir à jour les plans de production à moyen terme en fonction des indications des Services commerciaux ; adapter en conséquence les niveaux des stocks et les approvisionnements ; superviser le planning de fabrication.

Effectif à encadrer : une dizaine de personnes.

L'HOMME : diplômé d'Enseignement supérieur, il allie à l'esprit d'initiative et à la rapidité de décision la persévérance et le sens de la précision. Quelques années d'expérience au sein d'un service de production seraient un atout supplémentaire.

Lieu de résidence : NORD DE LA FRANCE

Envoyer votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous la référence 2.264 : ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

REPONSE ASSUREE

Division 500 MF d'un groupe francais, usines : France, USA, UK.

être : **Plant Controller**

d'une usine de cette division

(sud-ouest)

C'EST BIEN SUR :
- traiter l'ensemble des informations comptables et de gestion généré dans l'établissement.
- diriger le personnel des services comptables et le prix de revient.

MAIS C'EST AUSSI :
- collaborer à la conception des procédures administratives et comptables pour les usines françaises de la division.
- assurer la comptabilité
- élaborer le budget, les analyses et les rapports mensuels.
- conseiller les dirigeants quant aux problèmes de gestion.

L'usine emploie 1100 personnes, un nouveau système informatique est en cours d'implantation, la division est profitable.

Pour participer à ce recrutement, envoyer votre C.V. avec photo et salaire sous réf. 51.09 à :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité assurée)

GIS

GESTION INFORMATIQUE SYSTÈME

- **SES CLIENTS :**
Parmi les plus grandes Entreprises Françaises.
- **SES ACTIVITÉS :**
Organisation, Conception, Réalisation...
- **SES POINTS FORTS :**
Suivi précis de son personnel et de ses clients. Haute technicité du personnel, en particulier dans les domaines : bases de données, télétraitement et réseaux, mini-ordinateurs.

RECHERCHE

INFORMATICIENS EXPÉRIMENTÉS

(Grandes Ecoles, DEA ou équivalent) (Réf. IE19)

Adresser CV détaillé (en précisant la référence) à GIS, 48, AVENUE RAYMOND POINCARÉ, 75116 PARIS

مكرر من الاصل

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

WANG FRANCE

Ordinateurs de gestion
Systèmes de traitement de textes

ayant triplé son chiffre d'affaires sur les trois dernières années et prévoyant la *même progression dans l'avenir*, recherche pour mettre en place de nouvelles structures et faire face à cette expansion

directeur de marketing

pour créer cette fonction

ingénieurs commerciaux

PARIS - LILLE - LYON

capables de vendre tous les produits de la société (ordinateurs de gestion et/ou systèmes de traitement de textes)

Vous avez acquis une expérience dans une de ces *fonctions, vous aimez le «challenge»!...*

Ecrivez à WANG France, Service du Personnel, Tour Gallieni I, 78/80 avenue Gallieni 93174 Bagnolet.

Nous recherchons également des techniciens de maintenance

Discrétion absolue de rigueur

Vers le marketing senior

Pour réussir en marketing, il faut : un, être doué. Deux, faire ses classes *dans* une firme réputée pour son marketing avancé. Vous l'avez bien compris... Et vous voici CP junior, prêt à donner votre pleine mesure et souhaitant une responsabilité plus complète.

C'est à ce point de votre évolution qu'une société comme la nôtre peut présenter bien des attraits. Chiffre d'affaires, réalisé dans le secteur santé / dermo-pharmacie / hygiène, important, non gigantesque. Taux d'expansion particulièrement sympathique. Une orientation marketing affirmée, des moyens publicitaires cohérents avec la politique de marque. L'équipe est jeune, enthousiaste, efficace. Et de larges possibilités d'action sont ouvertes aux chefs de produits, tant au niveau du développement que de la commercialisation.

Last, but not least : nous sommes filiale d'un groupe américain. Au moins, vous ne risquez pas de perdre votre anglais.

Nous avons confié aux consultants du cabinet SIRCA le soin d'étudier les candidatures. Merci de leur écrire sous référence 795 249 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Centrée sur les

BREVETS D'INVENTION

notre activité, exercée dans le cadre libéral, continue à se développer

Nous recherchons

COLLABORATEUR HAUT NIVEAU C.B.I.

pour participer et contribuer à ce développement.
Première lettre au n° 8.129, « le *Monde* » Publicité

5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.
Discrétion assurée.

Chef du Personnel
1800 personnes

120/150.000 F an

Nous sommes une solide entreprise de génie civil et de travaux publics et nous intervenons tant en France qu'à l'Etranger.
Adjoint direct de notre Directeur Administratif et Financier, vous animerez et coordonnerez l'ensemble de la fonction personnel de l'entreprise. Vous aurez de plus la charge de *missions administratives de type secrétariat général*.
Le siège du poste est situé à Paris.
Si vous disposez d'une bonne expérience de la fonction (avec de préférence une formation supérieure), vous pouvez envoyer votre CV sous réf. 729 M aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Discrétion totale assurée.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris



LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

recrute par concours

avec le BAC ou un diplôme équivalent

- 400 CONTROLEURS DES IMPOTS
(BAC toutes séries)

Épreuves 21 et 22 Novembre 1979 - Clôture des inscriptions 17 Septembre 1979.

- 80 TECHNICIENS GEOMETRES DU CADASTRE
(BAC C, D, E, de préférence)

Épreuves : 9 et 10 Octobre 1979 - Clôture des inscriptions : 23 Juillet 1979.

- 25 CONTROLEURS INFORMATICIENS
(BAC H de préférence)

Épreuves : 19 et 20 Septembre 1979 - Clôture des inscriptions: 30 Juillet 1979.

Les lauréats de la région d'Ile-de-France ont les plus grandes chances d'être affectés dans leur région

CONCOURS OUVERTS AUX CANDIDATS DES DEUX SEXES AGÉS DE MOINS DE 45 ANS

- *Formation rémunérée*
- *Promotion interne*
- *Fonctions variées*
- *Stabilité de l'emploi*

Renseignements et inscriptions :
- *Pour les départements de la région d'Ile-de-France* : Centre d'études de Paris (réf. M) 15, rue Scribe, 75436 Paris Cedex 09, Tél. 266.93.46 poste 326 ou 742.10.00 en permanence.
- *Pour les autres départements* : Direction des Services Fiscaux.

Johnson

Société internationale,
leader sur le marché des produits d'entretien
recherche
dans le cadre
de son organisation française

UN CHEF DU SERVICE PLANIFICATION
ET
CONTROLE DE GESTION

— Il coordonnera la préparation des plans financiers des différentes divisions de la société et assurera leur consolidation.
— Il informera les directeurs de division du résultat de leur gestion, attirera leur attention sur les écarts de réalisation et à travers ses analyses régulières ou ponctuelles, élaborera avec eux les actions de redressement.
— Diplômé d'une grande école de *commerce*, il aura une *expérience* de 3 à 5 ans en tant qu'assistant contrôleur de gestion ou contrôleur financier, dans une société où il aura pratiqué les méthodes de gestion anglo-saxonne.
— Son sens des contacts, sa diplomatie et son autorité professionnelle lui permettront de développer ses méthodes dans les différentes unités opérationnelles de la société comme au sein de son propre service.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Lieu de travail : Cergy-Pontoise.

Adresser lettre man., C.V. détaillé et prétentions à : O. de PREMARE, *Service du Personnel*, LA JOHNSON FRANÇAISE B.P. 606 95004 CERGY-PONTOISE Cedex.

SECOM

Société d'Electronique en pleine expansion spécialisée dans les télétransmissions et la sécurité électronique

recherche

pour *le Départ. Recherche et Développement*

2 INGÉNIEURS DE HAUT NIVEAU

ayant 5 à 10 ans expérience, excellentes connaissances en télécommunications, microprocesseurs et en particulier des systèmes de transmission téléphonique.

SALAIRE ELEVE en rapport avec expérience, PROMOTION RAPIDE, POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT, VACANCES ASSUREES.

Envoyer C.V., photo, prétentions et réf. à SECOM, 14, rue de Silly - 92100 BOULOGNE.

Nous sommes un groupe français (2600 personnes) à forte volonté exportatrice, leader européen dans notre spécialité.

Nous fabriquons et commercialisons des produits destinés aux Industries de pointe à vocation électronique. Nous avons des objectifs ambitieux et des résultats : 20% d'expansion par an.

L'une de nos divisions recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Nous souhaitons un homme de terrain, capable de transformer des objectifs en réalisation tout en maintenant les principes d'une gestion rigoureuse.

Une bonne connaissance de l'anglais, une formation supérieure sont des atouts nécessaires.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 16692, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.



CAREER OPPORTUNITY
FINANCIAL MANAGEMENT

Millipore Corporation, a high-technology growth company operating in the field of critical separations technology, markets in Europe through a series of nine wholly-owned subsidiary Companies. The opening of a new, Paris based Headquarters location is planned for September 15th.

It is desired to strengthen the European financial function by the immediate appointment of a high potential younger, professional **financial analyst**. This will be a staff appointment a the Headquarters location.

A recognized accountancy qualification will be an *advantage, but is by* no means essential. More significant emphasis will be placed upon musiness acumen, an understanding of profitability, and previous experience in a multi-national working environment. Fluency in the English language is a prerequisite. Fluency in French will be an added advantage.

Candidates should make a detailed written application in English to:

Mr. George Churchill, European Controller,
Millipore S.A., Z.I. 67120 Molsheim, France.
Interviews will be *conducted in Strasbourg*
on 17/18/19 th July.

informatique

Société réputée de service et de conseil, c'est par la qualité de nos prestations dans le domaine de l'informatique de gestion que nous avons établi notre image de marque. Nous recrutons un

responsable de projets

150.000 +

Ingénieur grande école, vous avez acquis une forte expérience de l'informatique de gestion chez un constructeur ou dans une SSCI, vous maîtrisez la direction complète de projets importants. Vous avez encadré des équipes d'opérationnels et vous avez su vous imposer par vos qualités d'animateur et votre autorité personnelle. Nous vous proposons de développer chez nous votre carrière en prenant la responsabilité d'importants projets,

de la conception de systèmes à l'encadrement opérationnel

Vous devrez :
- mener des missions de conseils de haut niveau,
- analyser, estimer, planifier les interventions que nous effectuons chez nos clients,
- encadrer, suivre, contrôler nos équipes d'intervenants.

Vous participerez avec notre équipe de direction technique aux décisions concernant la politique de développement produits de notre société. Nous souhaitons intégrer un homme à fort potentiel à qui nous offrons de réelles possibilités d'évolution.

Nous vous demandons de bien vouloir adresser vos dossiers de candidature sous réf. B 5750 à Madame Sigolet, 1, rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

MEMBRE DE SYNTEC



EQUIPEE DE 2 IBM 370
158 et 3032 MVS
TELETRAITEMENT IMS - VTAM

Vous souhaitez participer au DEVELOPPEMENT et à la DIVERSIFICATION de nos activités.
Nous recherchons des :

• ingénieurs d'affaires en informatique

(INGENIEUR GRANDE ECOLE : Centrale, Mines, Sup. Elec., Grenoble. . .).

Vous avez l'expérience de la conception, de la réalisation et de la mise en service de systèmes informatiques de gestion auprès des entreprises industrielles et commerciales (en particulier dans le cas de systèmes conversationnels ayant nécessité la direction d'une équipe). Nous vous confierons des responsabilités de vente et de conduite d'affaires dans le service et le conseil en informatique.

• ingénieurs en organisation et informatique

Vous êtes un praticien du conseil en organisation dans les entreprises industrielles et commerciales. Vous possédez une culture informatique approfondie et l'expérience des problèmes d'organisation et de formation impliqués par la mise en œuvre des systèmes de gestion.

Nous vous proposons une fonction de conseil et de vente de services complets s'appuyant sur l'outil informatique.

• analystes programmeurs

Possédant au minimum 3 ans d'expérience en informatique de gestion.

• programmeurs débutants

Niveau DUT ou BTS, spécialité informatique.

Tous ces postes offrent d'intéressantes perspectives à des candidats de valeur.

Adressez un dossier de candidature avec numéro de téléphone à :
S. P. I. — Service du Personnel
98, Boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY

PECHINEY UGINE KUHLMANN



PRODUITS ROCHE S.A.
NEUILLY-SUR-SEINE

recherchent pour renforcer leur Département Informatique équipé actuellement d'un IBM 370/148.

un responsable d'exploitation

de formation supérieure, ayant l'expérience du télétraitement et des bases de données.

des spécialistes système

(INGENIEURS — PROGRAMMEURS).
Connaissant DOS/VS, CICS/VS, DL1, VTAM et COBOL.

Envoyer C.V. détaillé, photo récente (retournée) et prétentions au Département du Personnel — PRODUITS ROCHE S.A.
52, boulevard du Parc — 92521 NEUILLY-SUR-SEINE

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SOCIETE PHYTOSANITAIRE
rang mondial recherche
POUR ASSISTER SON RESPONSABLE FORMATION COMMERCIALE

ANIMATEUR DE FORMATION

L'expérience de la vente acquise par ce cadre lui aura donné le sens des contacts humains et le goût de communiquer ce métier aux autres. Une bonne formation agronomique est souhaitable.

75.000 F./an

Adresser votre candidature sous No 16912, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 q.tr.

jeune fiscaliste

diplômé[e] de
L'ECOLE NATIONALE DES IMPOTS

Vous avez quelques années d'expérience professionnelle et de bonnes notions de la langue anglaise.
Vous souhaitez exercer votre activité de façon durable dans le Service Fiscal d'une grande Entreprise.
Nous vous proposons de rejoindre une petite équipe, basée à Paris, traitant de tous les aspects nationaux et internationaux de la fiscalité et ayant de nombreux contacts à tous niveaux au sein de la société.

Nous garantissons une totale discrétion et vous remercions d'adresser lettre de candidature et C.V. à :

Monsieur J. DUFLOS
Compagnie IBM France
5, place Vendôme - 75001 PARIS

IBM

INGÉNIEURS COMMERCIAUX EXPÉRIMENTÉS

SI VOUS AVEZ :
— UNE SOLIDE FORMATION ET EXPÉRIENCE EN INFORMATIQUE,
— DOUBLEE D'UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DE L'ENTREPRISE,
— SI, D'AUTRE PART, VOUS AVEZ UN SENS COMMERCIAL TRÈS POUSSÉ
— ET QUE VOUS ETES UN BATTANT,

ECRIVEZ-NOUS, VOUS NOUS INTERESSEZ.
LA CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS EST SOUH.
LES POSTES SONT A POURVOIR EN REGION PARISIENNE ET DANS LES METROPOLES REGIONALES RHONE-ALPES ET NORD.

Envoyer curriculum vitae détaillé et photo à Danièle VAN DE VALLE, MANAGER'S SERVICE, 15, avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS.

relations sociales et gestion du personnel

110 000 +

Le directeur du personnel et des relations sociales d'une entreprise de biens d'équipement (1000 personnes, 1 milliard de C.A.) recherche un Adjoint pour lui confier des missions précises : étude des rémunérations, préparation et participation aux réunions avec les partenaires sociaux, plans de formation, gestion des carrières... Ce poste doit permettre au titulaire d'évoluer à moyen terme vers la prise en charge de la totalité des responsabilités d'une direction du personnel.

Une expérience de gestion de personnel et de relations sociales dans une entreprise industrielle est indispensable.

L'anglais est très souhaitable ainsi qu'une première approche de mise en place d'un plan de formation.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence A 3753 à Monsieur Collet au 1 rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom
MEMBRE DE SYNTEC

Organisme Financier
situé à PARIS
recherche

DOCUMENTALISTE

diplômé de l'enseignement supérieur (Licence ou Maîtrise) + INTD ou DESS.
Il lui sera demandé d'assurer la gestion et la mise à jour d'informations financières et fiscales concernant la clientèle d'entreprises.
Envoyer C.V. et prétentions, sous réf. 76993, à HAVAS CONTACT - 156 bd Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Nous sommes la première entreprise française d'ingénierie, spécialisée dans la conception et la réalisation de grands ensembles industriels utilisant une technologie très avancée.
Outre les activités classiques de gestion, le Département Informatique met au point de nombreuses applications spécifiques pour résoudre des problèmes propres aux gros contrats d'Ingénierie.
C'est le rôle des sections d'études pour lesquelles nous recrutons plusieurs

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

connaissant la programmation transactionnelle et ayant déjà manipulé des bases de données (système Total apprécié, COBOL indispensable).
Notre équipement (ITEL-AS 3-5, télétraitement sur IBM 370/168) a déjà de très importantes capacités et il est appelé à se développer notablement pour faire face à notre expansion soutenue, en France comme à l'étranger.
Lieu de travail : Paris-La Défense.
Merci d'adresser candidature et C.V., sous la réf. 77013 M/LSJ à HAVAS CONTACT, 156, Bd Haussmann, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

JEUNES GENS
(libérés des obligations militaires)
et JEUNES FILLES

WINTERTHUR ASSURANCES, dans le cadre du développement de son département Informatique, vous propose, après une formation assurée par l'entreprise (COBOL - DOS/VS - CICS/VS - DL1) de devenir :

programmeurs

(avec possibilité réelle d'évolution)
pour les diplômés (es)
IUT INFORMATIQUE ou EQUIVALENT

analystes

POUR LES INGENIEURS, MIAGE ou EQUIVALENT.

Les candidats (es) devront être disponibles le 3/9/79.

Salaire évolutif suivant potentiel.

Adresser C.V. manuscrit sous référence 2225 à J.C. DIDON — Tour WINTERTHUR CEDEX 18 - 92085 PARIS-LA-DEFENSE

winterthur assurances

ERIA ECA AUTOMATION

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE
(320 personnes, C.A. 59 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Notre vocation est la pratique d'une informatique de qualité et de haute technicité, nous appuyant sur des méthodes rigoureuses et éprouvées depuis 13 ans.

Pour constituer nos équipes, nous avons su nous entourer d'Ingénieurs spécialisés, hautement compétents.

Pour faire face à notre expansion, nous offrons des postes à

des ingénieurs informaticiens

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maitrise...
Débutants, 2 à 3 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants:

- LES SYSTEMES DE COMMUNICATION
- LE LOGICIEL DE BASE
- LES SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à ERIA ECA AUTOMATION, Service du Personnel 315 Bureaux de la Colline - 92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Réunies



DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

A VOCATION ÉLECTRONIQUE

Pour la conception et l'étude de systèmes complexes et d'équipements modernes de communications.
S'intégrant à des équipes jeunes, ces ingénieurs utiliseront des techniques de pointe, spécialement en traitement du signal micro et mini-informatique et intégration à grande échelle.
Les dimensions de la division et du groupe ouvrent de larges perspectives d'évolution.

Adresser lettre de candidature avec curriculum vitae et photo à :
J.-M. ANTOINE, 11/16, rue du Fossé-Blanc. — 92231 GENNEVILLIERS.

Une des premières Sociétés Internationales de Conseil en Organisation et en Informatique recherche

INGÉNIEURS CONSEILS

pouvant justifier, dans un cabinet de Conseil ou dans une entreprise industrielle d'une expérience concrète dans au moins l'une des deux disciplines suivantes :

— GESTION DE LA PRODUCTION,
— ADMINISTRATION DES VENTES.

Une bonne expérience de la conception et du développement de projets de gestion informatique est nécessaire. Une connaissance du traitement distribué est appréciée.

Perspective de carrière intervenant dans un groupe en pleine expansion.

Une disponibilité rapide est demandée.

Envoyer C.V. + photo et prétentions à Mme AICH. 63, rue La Boétie - 75008 PARIS.

Ingénieur débutant

(Centrale, Mines, Ponts, X)

Une des sociétés d'un groupe industriel français particulièrement diversifié recherche un jeune ingénieur généraliste, capable de mener des projets de développement.

En relation étroite avec les services spécialisés il devra donc maîtriser, pondérer et synthétiser aussi bien les aspects techniques, économiques et commerciaux de l'étude et du lancement de produits.

Il s'agit de matériaux d'étanchéité et d'isolation.

Basé à Paris ce poste de recherche et coordination nécessite des déplacements de courte durée sur les lieux de production ou sur les marchés en France et à l'étranger. L'anglais est donc souhaité.

Si vous êtes intéressé par cette proposition, nous vous remercions de nous écrire sous référence ID 651 M.

SEFOP
11, rue des Pyramides 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC



ETABLISSEMENT FINANCIER SPECIALISE DANS LE CREDIT
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

débutants ou première expérience

Le développement de nos applications nous conduit à compléter l'équipe informatique recrutée cette année. Si vous possédez une formation en analyse-programmation (DUT, MIAGE) et si vous êtes intéressé par la mise en place de nouvelles applications sur IBM 30/33 - MVS/SE, adressez votre C.V. sous référence 412 à : COMPAGNIE BANCAIRE — Service Orientation-Recrutement — 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

compagnie bancaire

SOCIETE DE SERVICE PARIS
spécialisée dans le domaine médical
recherche

analystes programmeurs & programmeurs

ayant si possible une première expérience d'un langage assembleur.
Ils devront s'intégrer à une petite équipe de haut niveau pour développer des applications temps réel sur mini 6 et PDP 11.
Lieu de travail PARIS 11ème.
Rémunération intéressante, 13è mois, restaurant d'entreprise.

Envoyer CV, photo et prétentions s/réf. 2612 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

I M H EST UNE PETITE EQUIPE DE CONSULTANTS
liée à un groupe important de prestations de service (membre du Syntec)

Pour faire face à notre développement, nous recrutons un

Consultant en Organisation

ayant déjà acquis une expérience de ce métier, soit en entreprise soit dans un cabinet.

Adresser lettre manuscrite, C.V. précisant domaines d'expérience et centre d'intérêt, photo et prétentions à Agnès LE GUERNEC
I M H, 49, Avenue de l'Opéra, 75002 PARIS
Confidentialité et réponses assurées

imH

Publicités Réunies

Tektronix
COMMITTED TO EXCELLENCE

Pour sa DIVISION MESURE Orsay et Province
recherche dans le cadre de son expansion

DES INGENIEURS DE VENTE «INSTRUMENTATION»

- Solide formation électronicien
- Sens et goût de la mesure électronique
- Aimant les contacts humains.

Pour ces postes une bonne connaissance de l'anglais lu, écrit, parlé est indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions à TEKTRONIX, Service du Personnel, B.P. 13 - 91401 ORSAY.

ORGANISME PARIS (14e)
recherche

ASSISTANT(E) D'INGÉNIEUR

- Formation physique/chimie ;
- Niveau Maîtrise ;
- I.N.T.D. appréciée.

Pour activité technico-administrative dans le domaine du contrôle des produits chimiques (substances et préparations).
ANGLAIS ECRIT NECESSAIRE.

Adresser C.V. et prétentions à SWEERTS, N° 1.886, B.P. 269 - 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

ENTREPRISE DE BATIMENT DE PREMIER PLAN
Siège social PARIS, recherche

CADRE COMPTABLE

Il s'agit d'un véritable spécialiste des problèmes de comptabilité et de fiscalité, capable de prendre en charge l'ensemble de la fonction dans le cadre des activités de la Société tant en France qu'à l'étranger.

Le candidat que nous recruterons pourra justifier d'au moins 10 ans d'expérience dont plusieurs dans un poste de responsabilité qui lui auront permis d'acquérir une réelle compétence.

En outre des qualités personnelles de rigueur, le sens aigu des responsabilités et un réel esprit d'initiative seront des éléments déterminants de notre choix.

Les candidatures détaillant l'expérience et précisant les prétentions de salaire avec photo sont à adresser sous nº 8245 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER recherche pour l'une de ses Filiales

Son GESTIONNAIRE COMPTABLE

Il sera chargé d'assurer la gestion de la production, des stocks, de la trésorerie, l'établissement du budget et la comptabilité.

- Expérience de plusieurs années de la tenue d'une comptabilité d'entreprise et des problèmes d'ordonnancement exigée.
- Connaissances juridiques et fiscales souhaitées.

Adresser C.V., photo, prét. et salaire sous nº 16.634, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

La Direction Financière d'un grand groupe international, numéro 1 dans sa branche, recherche pour sa filiale française un

CONTROLEUR DE GESTION
(réf. 4510)

L'Entreprise pratique une gestion dynamique s'appuyant sur des outils de prévision et de contrôle rigoureux.

Le poste à pourvoir dans cet environnement exige des candidats à fort potentiel, d'une formation *supérieure scientifique ou commerciale + M.B.A.*

Une première expérience dans une société anglo-saxonne serait un plus.

Sa mission sera d'élaborer et négocier les différents plans de la société, d'évaluer la stratégie de l'entreprise et d'initier les études appropriées devant faciliter la prise de décision.

SPECIALISTE PREVISIONS PLANS
(réf. 4511)

Il (elle) aura pour mission la prévision du chiffre d'affaires et devra contribuer étroitement à l'élaboration des plans à court et moyen terme.

Ce poste, très vivant, au coeur même de la stratégie de l'entreprise, en liaison avec le siège international, exige :
- la pratique réussie du calcul économique avec l'utilisation d'outils mathématiques et informatiques,
- la compréhension de phénomènes complexes,
- de l'imagination et une formation supérieure scientifique (économétrie, I.S.U.P., E.N.S.A.E., ...).

Une première expérience professionnelle serait appréciée. Néanmoins, les candidatures de débutant(e)s seront examinées favorablement.

Dans une structure jeune, de larges possibilités d'évolution sont offertes à des candidats de fort potentiel.

La connaissance de la langue anglaise est requise.

Merci d'envoyer c.v. et prétentions sous référence respective à PLAIN-CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Plain Champs

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
en constante progression
(8000 personnes - 19 filiales à l'étranger)
recherche

CHEF de PRODUIT

Ce poste concernera un(e) professionel(elle) maîtrisant parfaitement les différents aspects de la fonction et intéressé (e) par la gestion de produits sophistiqués, pour lesquels les caractéristiques de technicité et de mode ont une influence déterminante.

Nous vous remercions d'écrire No 15.845
Contesse Publicité 20, av. Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour son département
TRAITEMENT des EAUX USÉES

INGENIEUR

GRANDES ECOLES (INA - EPCI...)
Confirmé, ayant 5 à 6 ans de pratique dans l'entreprise de cette spécialité pour l'animation des groupes opérationnels.
Anglais parlé et écrit indispensable

Adresser curr. vitae et prétentions à Nº 16.786, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

Directeur Marketing

Notre Directeur de Marketing *est un professionnel expérimenté. Ingénieur*, il a évolué vers le domaine commercial. Son talent de négociateur lui a permis - avec son *équipe - de réussir sur des marchés difficiles que son "flair" d'homme de* marketing avait su localiser.

Dans notre société, il dépendra en ligne directe de la Direction Générale.

La publicité, l'analyse et la recherche de marchés, la formation et la direction de vendeurs seront l'essentiel de sa mission. Il devra entraîner une équipe d'environ quarante personnes.

Bien que basé en proche banlieue nord, sa fonction pourra l'amener à effectuer des déplacements. Une bonne connaissance de l'anglais et de l'allemand lui sera fort utile.

Odile CLARO étudiera - très confidentiellement - les candidatures (CV manuscrit, photo récente et prétentions) qui lui seront adressées : 1, avenue de Reims - *95460* - EZANVILLE.

rsc carrières

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
filiale groupe à vocation internationale
proche banlieue Ouest de Paris

recherche

UN INFORMATICIEN
DÉBUTANT

Ingénieur option informatique ou maîtrise ou D.E.S.S. d'informatique.
Possibilité intéressante de carrière orientée vers la fonction systèmes ou des applications de gestion au sein d'un centre informatique important.

UN JEUNE INGÉNIEUR

pour activité fabrication tuyau béton. Réellement attiré par une activité à l'étranger après 1 à 2 années de formation en Bureau d'études.
Formation mécanicien ou électricien.
Allemand courant indisp. Anglais très souhaité.

Dégagés des obligations militaires

Adr. C.V., photo et prétant., sous le nº 16.862 à : CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

médecin
adjoint au directeur médical de la zone europe

UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS, DE DIMENSION INTERNATIONALE, cherche un médecin pour assister le directeur médical de la zone Europe dans les missions suivantes : formation scientifique des équipes médicales, préparation des enregistrements pour les produits nouveaux, réalisation d'études cliniques, collaboration avec la direction marketing de la zone, suivi médical des produits déjà commercialisés.

Ce médecin, de 30 ans minimum, connaît l'anglais et a déjà, de préférence, une *expérience dans l'industrie pharmaceutique française ou internationale.*

Lieu de travail : PARIS. *Déplacements fréquents, de courte durée.*

Veuillez adresser, s'il vous plaît, votre curriculum vitae avec une lettre manuscrite à notre conseil, sous la réf. 124 LM

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris

Emplois et Carrières.

maisons LARA

Société de vente et de construction de Maisons Individuelles au coup par coup, a été crée en 1974.
Ses objectifs de cette année : 800 ventes, et CA HT de 110 millions.
Son Directeur Général renforce sa structure, et crée le poste de

RESPONSABLE MARKETING 120.000 +

Rattaché à la DG et membre de l'équipe de Direction, ce cadre :
- aura la responsabilité *du Marketing Mix*
- assistera fonctionnellement les Directions régionales.

Il sera aidé dans sa prise de fonction, par le Conseil de Maisons LARA.

La Société souhaite confier ce poste à un jeune diplômé d'études *commerciales supérieures* (HEC, ESSEC...), ayant 2 ou 3 ans d'expérience marketing dans la commercialisation grand public.

Merci d'adresser votre *candidature avec CV, photo et salaire actuel* à notre Conseil CINOREN S.A., 104, rue Lafayette, 75010 PARIS sous référence 9071

cinoren

ebs

EUROPEAN BUSINESS SCHOOL

Nous recherchons
UN

PROFESSEUR DE MARKETING

responsable des enseignements et de la coordination du corps professoral dans sa discipline, pour l'ensemble du *Premier Cycle des Etudes* (3 ans).

La préférence sera donnée à un Diplômé de l'enseignement *supérieur ayant la double expérience* de l'enseignement supérieur et de l'entreprise, et possédant une ou plusieurs langues étrangères.

Adresser curric. vitae détaillé au Directeur de : l'EUROPEAN BUSINESS SCHOOL
8, rue de la Paix. — 75002 PARIS.

SOCIETE LIVRANT DES USINES CLES EN MAIN
recherche pour son Siège à PARIS

UN JEUNE JURISTE INTERNATIONAL

Il aura une expérience déjà confirmée des montages juridiques et financiers pour l'exportation de grands Ensembles Industriels.

Niveau d'études : Doctorat ou Licence en Droit complété si possible par un Diplôme de Sciences Po. IAE ou équivalent.

Anglais courant INDISPENSABLE.

Le poste fait appel à une mobilité importante et offre d'intéressantes possibilités de carrière.

Envoyer C.V. et photo à no 16911 CONTESSE Publicité
20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cadex 01,
qui transmettra.

LA CAISSE NATIONALE DE
CRÉDIT AGRICOLE
recherche *pour* l'une des ses Filiales

INGÉNIEURS EN ORGANISATION
Réf. 1 81

Conception de schémas d'organisation et conduite de projets informatiques.
- Licence Sciences Eco ou diplôme de Grandes Ecoles et 5 années d'expérience dans les domaines informatique (mini-ordinateur) et bancaire.

ANALYSTE INFORMATIQUE
Référence Ai 2)

Elaboration de cahier des charges, pour choix de matériel informatique. Participation à analyse *fonctionnelle et organique.*
- MIAGE ou niveau équivalent et expérience de plusieurs années dans le domaine des mini-ordinateurs et des chaînes informatiques.

Adresser C.V., prét. et salaire en précisant la référence du poste à nº 16.913, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

LE LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
dans le cadre de ses projets
« systèmes logiciels de base » en expansion

recherche

INFORMATICIENS
DÉBUTANTS ET CONFIRMÉS

Pour travailler dans les domaines suivants :
- Compilateurs, systèmes d'exploitation, outils de tests ;
- Méthodes de développement et gestion du *logiciel ;*
- Formation et assistance aux utilisateurs.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions à L.T.C., Boîte Postale 40, 78 VELIZY-VILLACOUBLAY.

La Société Holding d'un très important groupe international spécialisé dans les services
C.A. consolidé 1978 : 1.200.000.000 F
recherche

AUDITEURS INTERNES

Ce poste demande plusieurs années d'expérience pratique de l'audit en entreprise ou en cabinet.
Anglais et/ou Allemand courant indispensables.
Nombreux déplacements en province et à l'étranger.

Cette fonction est un excellent poste d'observation pouvant déboucher à moyen terme *sur des responsabilités opérationnelles dans* les filiales du groupe.

Ecrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle, sous réf. 77003 M à Brigitte *PRISSARD.*



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.

. IMPT GROUPE FINANCIER NATIONAL recherche pour sa Filiale de CREDIT-BAIL

CHEF DU SERVICE COMMERCIAL

Dépendant du Directeur, il encadrera et il animera les antennes régionales implantées en province et dans la région parisienne. Il participera étroitement à la définition de la politique commerciale de la Société et il assurera sa mise en place.
Il supervisera et animera la promotion des produits diffusés par la Société.
- *Formation supérieure ;*
- Pratique confirmée de l'encadrement d'une équipe commerciale dans le domaine du crédit ou du crédit-bail.

Env. C.V., photo, *salaire et prétentions* nº 15.396, Contesse Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

SLYS - FILIALE INFORMATIQUE D'UN IMPORTANT GROUPE DISTRIBUTION D'EAU

recrute

1) ANALYSTE

- Formation *D.U.T.*
- 3 à 5 ans d'expérience
- Ayant la pratique de l'ASSEMBLEUR et d'un langage évolué (*PL 1 COBOL*)

— Le candidat retenu participera aux développements d'une *importante application* sur matériel I.B.M. 370/148;
— La connaissance des techniques I.P.T. serait appréciée.

2) INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
EN INFORMATIQUE DE SERVICES

- *Chargé de la création de l'activité commerciale* de la Société.
- *De formation* Ingénieur ou équivalent, le candidat devra posséder solides connaissances en Informatique de gestion.

Lieu de travail : EVRY 91

Adresser C.V., photo et prétentions à :
S L Y S, 37, avenue *Ledru-Rollin*, 75012 PARIS

Société de conseils
appliqués au domaine routier
(20 M.F.) PARIS, recherche
dans le cadre de son expansion, un

Chef de Département Juridique

Rattaché à la direction générale, le candidat retenu, de formation juridique supérieure possèdera de préférence une pratique confirmée de la REGLEMENTATION. ROUTIERE (code de la route et législation des transports).

Poste intéressant et évolutif.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) *sous la référence M 210 à*

Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren
75007 - PARIS
qui garantit réponse et discrétion



SELEX CONSEIL

MAINTENANCE-CHAUFFAGE
DIRECTEUR OPERATIONNEL
INGENIEUR GRANDE ECOLE

qui, directement sous la responsabilité du directeur général, devra manager, animer et coordonner des ingénieurs et leurs équipes (100 à 200 personnes) et contrôler l'exploitation.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers *de candidature sans omettre votre salaire* actuel sous réf. 6503 à Sélex Conseil
156, boulevard Malesherbes
75017 Paris.



roussel uclaf
CENTRE DE RECHERCHES DE ROMAINVILLE

cadre de laboratoire

DEBUTANT

pour RECHERCHE ET MISE AU POINT DE METHODES PERMETTANT :
- la détermination de paramètres physico-chimiques
- *l'analyse de substances à l'état de traces.*

INGENIEUR CHIMISTE OU DOCTEUR 3ème CYCLE, *le candidat doit impérativement posséder une* SPECIALISATION EN PHYSICO-CHIMIE ANALYTIQUE *(chromatographie en phase gazeuse et liquide).*
Des connaissances en spectrométrie de masse seraient appréciées.
Il doit lire et parler anglais correctement.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à A.M.P. sous réf. 7060/JN 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

offres d'emploi

WILD + LEITZ FRANCE

Dans le cadre du renforcement de notre organisation, nous recherchons pour notre division
«Instrumentation scientifique»

1° 1 ingénieur de vente
confirmé
Formation IUT ou BTS de biologie

2° 1 attaché commercial
débutant
ou
1 ingénieur de vente
confirmé
Formation IUT ou BTS de métallographie

Pour ces deux postes : lieu de travail RUEIL MALMAISON
Prospection Région Parisienne

Envoyer curriculum-vitae et prétentions à
WILD + LEITZ FRANCE
86, avenue du 18 juin 1940
92506 Rueil-Malmaison
Service du Personnel

THOMSON-CSF

Activité Spatiale

INGÉNIEURS PROJETS SPATIAUX
Grandes Ecoles
(ENST, ENSA, ESE)
Quelques années d'expérience ou débutants

MISSION :
— conception,
— développement,
— gestion de projets spatiaux.

DANS LES DOMAINES SUIVANTS :
— TELECOMMUNICATIONS.
— TELEVISION.
— TRANSMISSION D'IMAGES.
— ELECTRONIQUE RAPIDE.

Anglais écrit et parlé

Lieu de travail : REGION PARISIENNE-PROVINCE

Adr. C.V., rémunér. souhaitée, photo, au Service du Personnel - Département ESPACE SATELLITES, B.P. 51. — 92360 MEUDON-LA-FORET

LE GROUPE DISCO
Branche commerce de gros avec les COLLECTIVITÉS
recrute

CADRE COMMERCIAL
pour prendre les fonctions :
ADJOINT DIRECTEUR DES VENTES
RÉGION PARISIENNE

- Qualités requises :
  - bons contacts clients, animateur équipes, sens du profit.
- Expérience souhaitée :
  - connaissance du marché des produits alimentaires notamment de la viande. Gestion d'unités de production de repas.
- Rémunération 100.000 F. + an.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions
DISCO S.A.
Service des Carrières
Sénia 502 - 94577 Rungis Cedex

bleu

Important Organisme Administratif
2.500 personnes - Paris
recherche pour son service
« ORGANISATION et INFORMATIQUE »

UN ANALYSTE
DE FORMATION SUPERIEURE
pour participer au développement de nouvelles applications au sein d'une équipe jeune pourvue de moyens modernes : 370/158 - réseau télétraitement national.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, n° 16.473, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

JURISTE CONTENTIEUX

Vous avez acquis le métier qui fait de vous un spécialiste du Contentieux, notamment dans les domaines bancaire et/ou immobilier. Peut-être tenez-vous votre expérience de l'exercice pendant quelques années de la profession d'avocat.

Si vous souhaitez vous intégrer dans une solide équipe juridique au sein d'une importante Société Holding située en plein centre de Paris, adressez votre candidature par lettre manuscrite accompagnée d'une photographie à :

N° 500 FERRAND, 98, rue de la Victoire, 75009 PARIS, qui transmettra (discrétion assurée).

Notre activité est l'industrie pharmaceutique et nous sommes un des leaders dans notre spécialité. Voulant donner une place importante au développement social, nous recherchons pour la Direction du Personnel en région parisienne

un cadre
chargé des
conditions de travail

de formation supérieure, il devra avoir une expérience significative "sur le terrain" en secteur industriel, (études de postes, hygiène et sécurité, enrichissement des tâches) et une connaissance assez large de la fonction Personnel dont il aura fait partie pendant quelques années.

Cette fonction et cette expérience devront lui permettre d'approcher de façon pragmatique les projets de la société en matière de :
- structures humaines,
- organisation du travail,
- investissements matériel.

Il devra enfin prouver son aptitude à travailler en équipe.
Vous êtes homme de contact, dynamique, intéressé par les problèmes d'amélioration des conditions de travail.
Vous avez le sens de la négociation et des réalités.
Vous pourrez alors trouver chez nous l'opportunité d'une fonction dont la création peut être passionnante.

Envoyer lettre manuscrite C.V. photo et prétentions à n° 5106
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

PRICEL
recherche
JEUNE
CHEF DU PERSONNEL

ayant déjà une expérience de la fonction, même très courte.

Après période de formation au Siège une première affectation est prévue dans une unité opérationnelle de Province.

Envoyer CV, photo et rémunération souhaitée à PRICEL Direction du Personnel - sous référence 924 - 24, rue des Jeûneurs 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MATÉRIEL DE TRANSPORT FERROVIAIRE

ayant acquis une place de premier plan sur de nombreux marchés internationaux renforce sa Direction Commerciale par un JEUNE

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- *Assistant directement un chef de projets, il sera responsable des opérations depuis la prospection jusqu'au suivi des commandes.*
- *Le candidat, âgé de 28 ans, diplômé (Centrale, Sup-Elec, A.M. ou équiv.), aura une première expérience de la constitution de propositions techniques et commerciales, de groupements industriels et des contacts bancaires.*

Ce poste pourrait aussi convenir à un ingénieur d'études souhaitant réorienter sa carrière.

La maîtrise de l'anglais est impérative et une autre langue serait appréciée.

- *Basé à Paris, ce poste suppose de fréquents déplacements de courte durée.*

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence 8.093 à : « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, PARIS CEDEX 09.

Vous avez commencé, voire terminé des études juridiques, médicales ou paramédicales

Vous cherchez un job dans un milieu jeune, vous apportant le mouvement, le contact humain, nécessitant l'initiative personnelle au sein d'une équipe dynamique, sympathique mais efficace.

Nous sommes un groupe d'Assurances et de Crédit très spécialisé, et nous voyons en vous notre :

ASSISTANT COMMERCIAL

Envoyer curric. vitae et prét. sous le n° 16.414 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

LA CAISSE NATIONALE DE
CRÉDIT AGRICOLE
recherche
pour sa Filiale de Traitement des opérations bancaires

INGÉNIEURS-ANALYSTE Réf. SB

Il participera à des projets relatifs au traitement des instruments de paiement internationaux.
- Ecole d'Ingénieur ou maîtrise informatique.
- Expérience de 3 ou 4 ans dans un poste identique.
- Anglais courant indispensable.

Même en vacances, adresser C.V., prét. et salaire sous la référence SB au n° 16.622 à : C.N.C.A. au Service Recrutement Carrières, 75300 PARIS-BRUNE Cedex 26.

INTERTECHNIQUE
AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche

1) Pour son service après-vente :

JEUNE INGÉNIEUR ou AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL (REF. 760.)

Ayant de bonnes connaissances en électronique ou informatique. Il aura, après un stage de formation au siège social, la responsabilité de l'installation et de la maintenance de systèmes informatisés dans la région nord (Bureau de Lille).

Ce poste nécessite esprit d'initiative, sens du commandement et de bonnes relations commerciales et humaines.
Connaissance de la langue anglaise appréciée.

INSPECTEUR TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN (DUT, BTS) (REF. 761.)

Ayant des connaissances en informatique pour assurer la maintenance et l'intervention sur calculateurs et périphériques associés.
Anglais apprécié.
Voiture personnelle indispensable.

Plusieurs postes sont à pourvoir en nos bureaux de Lille, Rennes, Mulhouse où ils seront affectés après un stage de formation au siège social.

2) Pour son usine d'ORSAY (zone industrielle de Courtabœuf) :

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN (DUT, BTS) (REF. 762.)
pour fonction méthodes au sein du service qualité.

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN (BAC F2) (REF. 763.)
pour contrôle qualité.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adresser curriculum vitae avec prétentions, en précisant référence annonce à Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR



recherche

1 analyste-programmeur confirmé

Formation : MIAGE ou équivalent
Expérience de l'informatique dans la gestion industrielle de 5 ans indispensable sur matériel IBM - DBOMP - DL/1 - CICS - PL/1.
Anglais exigé.

Adresser C.V. détaillé avec prétentions au Service du Personnel YM - 5, bld Galliéni 92231 GENNEVILLIERS.

TRINDEL
6.300 personnes

Société d'Installations Electriques Industrielles recherche pour ses Services Comptables sur siège social (Paris-8e)

DECS ou BTS COMPTABLE

Après une période de formation, il assurera le suivi et le contrôle des établissements décentralisés en FRANCE et de filiales à l'ETRANGER.

Une bonne connaissance des T.P. sera appréciée.
— Anglais courant souhaité ;
— Déplacements à prévoir FRANCE et ETRANGER.

Envoyer curriculum vitae avec photo et prétentions sous référence A 79/19 à : Société TRINDEL, 44, rue de Lisbonne, 75383 PARIS CEDEX 08

— VOUS AVEZ TERMINE VOS ETUDES CCIALES.
— VOUS ETES DEGAGE DES OBLIGATIONS MILITAIRES
— VOUS DESIREZ REJOINDRE UNE EQUIPE COMMERCIALE DYNAMIQUE dans une Société en pleine EXPANSION

Si une expérience de vente préalable ne vous rebute pas, écrivez-nous en joignant un curriculum vitae si court soit-il.

Un BON ANGLAIS est souhaitable

S.A. EYQUEM
BOUGIES D'ALLUMAGE
1, rue Lavoisier — 92002 NANTERRE CEDEX.
Tél. 725-90-50

SOCIETE SERVICE
en expansion
recherche

1 INGÉNIEUR INFORMATICIEN
1 ANALYSTE PROGRAMMEUR

Quelques années d'expérience pour développement d'applications de gestion sur mini et micro.
- Large autonomie ;
- Salaire intéressant.

Ecrire : N° 014.120 M - REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

PROGRESSIVE PRODUCTION TECHNOLOGY

Filiale nouvelle d'un Groupe de sociétés internationales spécialisé en Engineering Pétrolier et mise en production de champs marginaux offshore, recherche son

directeur administratif et financier

Parfaitement bilingue Anglais et d'une incontestable formation supérieure, il sera chargé de créer la fonction et aura plus précisément pour mission :

- l'élaboration, la mise en place et le contrôle des systèmes comptables et budgétaires,
- la mise au point des techniques de financement des interventions à l'échelon mondial et des opérations de crédits correspondantes,
- la conception et l'organisation des moyens de gestion propres à assurer les prises de décisions opérationnelles,
- la prise en charge de tous les aspects juridiques, administratifs et fiscaux de la société.

Ce poste, basé à Paris, comporte des déplacements relativement fréquents à l'étranger.

Prière d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 694 à
SVP RESSOURCES HUMAINES - 65 av. de Wagram 75017 PARIS qui vous garantit la plus entière discrétion.

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

SOCIÉTÉ IMPORTATION à MONTREUIL (93)
effectif 100 personnes
recrute
SON CHEF COMPTABLE
Niveau D.E.C.S.
Salaire annuel 90.000 F +

Il assurera sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier :
— la responsabilité complète de la comptabilité générale et analytique ;
— bilan et déclarations de fin d'année ;
— la gestion de la trésorerie.

Connaissances en fiscalité et informatique seront un atout.

Adresser curr. vitae et photo sous n° 69.631 M à : BLEU - 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui tr.

Importante Caisse de Retraite
recherche
ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL

chargé plus spécialement :
- du recrutement employés et agents de maitrise
- de la formation.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur ayant des connaissances en droit social et une expérience de 3 années à un poste similaire.

Adresser lettre manuscrite avec c.v., photo et prétentions s/réf. 2960 à Axial Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui tr.

IMPORTANTE ENTREPRISE TRAVAUX ROUTIERS
recherche pour renforcer son équipe informatique

2 analystes-programmeurs

niveau Ecole Ingénieur ou I.U.T.
2 à 5 ans expérience professionnelle minimum.
Langage BASIC étendu sur mini-ordinateurs multipostes.
Expérience informatique de gestion comptable appréciée.

Faire offre de candidature à :
Direction du Personnel
Entreprise COCHERY
11, rue Laborde PARIS 8ème
en indiquant prétentions.

GRANDE BANQUE PRIVEE
recherche pour son réseau d'agences de
futurs cadres
ayant une vocation commerciale affirmée et une formation supérieure

- une préférence sera accordée aux diplômés des Écoles Supérieures de Commerce, âgés d'environ 24 ans,
- à l'issue de 9 mois de formation, les stagiaires pourront être affectés en qualité d'Attachés de Direction dans n'importe quelle grande ville française,
- une excellente connaissance de l'anglais permettrait d'envisager des développements ultérieurs de carrière dans le Secteur International.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo, sous référence 626-M à

SOFAC
36, rue du Colisée – 75008 Paris,
qui transmettra.

offres d'emploi

TRES IMPORTANTE MAISON D'EDITION recherche pour son Service de Revues pédagogiques

METTEUR EN PAGES

H. ou F. expérimenté (ée), qui assurera la préparation des manuscrits, la correction des épreuves et la mise en pages. Excellente orthographe. Dactylo courante.

Restaurant d'entreprise. 13e mois - Primes. 5 semaines congés payés.

Adr. C.V., photo et prétentions, no 16.828, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

GROUPE INDUSTRIEL recherche pour Siège social REGION PARISIENNE

CONTROLEUR DE GESTION

de ses filiales à l'étranger 26 ans minimum

EXIGE :
— Formation comptable et financière supérieure
— Expérience 3 ans minimum de contrôle de gestion et analyse financière
— Anglais courant, espagnol souhaité.

Adresser lettre manusc., C.V., photo et prétentions, no 17.026, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

---

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONELLE recherche

ANIMATEURS VACATAIRES

Dans les domaines suivants :
— Economie
— Comptabilité
— Technique bancaire
— Technique de l'assurance
— Techniques de secrétariat
— Expression écrite et orale

Formation supérieure et expérience exigées

Adresser C.V. manuscrit et photo, à no 16.987, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

---

winterthur assurances

recherche pour son département Commercial UN

COLLABORATEUR

libéré des O.M.

NIVEAU DEUG SCIENCES ÉCO

OU EQUIVALENT

Pour travaux de rédaction et statistiques. Ce poste sédentaire nécessite dynamisme et maturité. Evolution possible suivant potentiel.

Lieu de travail : LA DEFENSE Horaires mobiles Salaire sur 13 mois 1/2.

Adresser C.V. et prétentions, à J.-C. DIDON Tour Winterthur - Cedex 18 92085 PARIS-LA DEFENSE

Importante S.S.C.I. française pour développer clientèle recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Ayant une expérience de vente dans la prestation de services informatiques. Il bénéficiera d'un support commercial et technique. Rémunération fixe + commiss. + frais. Evolution possible vers une autonomie. Adresser C.V., à no 5.874, Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris

---

Centre National de Transfusion sanguine, 6, rue Alexandre-Cabanel, Paris 15e rech. pour Etablissement ORSAY (91)

TECHNICIEN (NE)

pour laboratoire de contrôles, possédant BTS Biochimie. Connaissances bactériologie. Poste à pourvoir le 1er septembre. Adresser C.V.

Important Cabinet d'Expert des Compagnies d'Assurances recherche

COLLABORATEUR

Ingénieur A. et M. ou équival., âge minimum 28 ans. Adr. C.V. à T 14.131 M Régie-P. 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cabinet Expert comptable recherche

ASSISTANT

niv. D.E.C.S., expér. souhaitée. Env. C.V. et prét. à Mlle Caro, 77, Champs-Elysées, PARIS-8e.

BUREAU VERITAS recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

libre rapidement, connaissant assembleur COBOL et PL 1

Adr. C.V. sous réf. no 16 BUREAU VERITAS Direction du personnel 31, rue Henri-Rochefort 75017 PARIS

AIDE-COMPTABLE

possédant C.A.P. + dactylo expérience 5 ans. Connaissances comptabilités S.C.I. immobilières souhaitées. Ecrire HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris Ss référ. 68 074.

Pour ROSNY-SOUS-BOIS rech. AIDES-COMPTABLES - MECANOGRAPHES - DACTYL. pour comptabilité générale LIBRES DE SUITE TEL. Mme NOBLET - 854-38-08

IMPTE SOCIETE ISSY-LES-MOULINEAUX recherche pour ses services TRAITEMENTS INFORMATIQUES

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Formation IUT ou similaire 3 à 5 ans d'expérience professionnelle. Disponible.

Adresser C.V., à no 16.897, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

---

Hôtel Plaza Athénée rech. SECRETAIRE-RECEPTION HOMME avec référ. (français-anglais) Tél. 359-85-23 Bureau du Personnel pour rendez-vous

---

WABCO-WESTINGHOUSE rech. pr son établ. de SEVRAN

ANALYSTE PROGRAMMEUR expérimenté

Langage Fortran et notions Cobol (ANS) IBM 370/138 sous DOS/VS. Env. C.V. à Mme GRELE B.P. no 2 93270 SEVRAN.

COMPAGNIE BANCAIRE

recherche pour son

SERVICE CONTENTIEUX

2 COLLABORATEURS

(Hommes ou Femmes)

TEMPORAIRES - 1 AN

Ils seront chargés d'étudier, de choisir et d'assurer la mise en place des procédures engagées auprès de nos clients débiteurs : P.M.E., P.M.I.

Niveau licence en Droit. Courte expérience souhaitée.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence 129 à COMPAGNIE BANCAIRE Service Orientation. Recrutement : 5, av. Kléber, 75116 PARIS.

Centre de langues, gr. ESSEC rech. d'urg. pour cours été Paris Enseignants germanophones spécialistes de la form. d'adultes Adress. C.V. à Gilles Verlet, B.P. 105, 95021 Cergy-Pontoise Cedem. - 030-40-57

URGENT. Recherche inspecteur régleur sinistre corporel pour Société en pleine expansion. Tél. : 504-55-91 - 38-46 - 39-66

Société implantée Languedoc recherche OPERATEUR PUPITREUR Sur I.B.M. 370. Sous D.O.S./V.S POWER/V.S. Anglais parlé indispensable. Adres. C.V. détaillé et prétentions à HAVAS 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 Neuilly-s/Seine ss no 83021

Société cosmétique parisienne recherche pour contrôle importation (H. ou F.), emploi à temps part. Diplômes obligatoires : maîtrise chimie - biochimie ou biologie. Tél. 508-01-90 postes 203 - 204, pour R.-V.

GESTION 2000 102, rue La Fayette, PARIS-10e POUR ETRANGER

INGÉNIEURS

Maintenance Electronique TELEPH. : 246-42-01

ERIN

Société en expansion recherche pour développement de logiciel de base Application TR (contrôle process) - Matériel type MITRA - SOLAR - SEL

● **DES INGÉNIEURS** 2 à 3 ans d'expérience ou débutants avec stage

● **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS** DUT + quelques années d'expérience

Ecrire avec C.V. ss réf. 2.976 à AXIAL PUB. 91, fg Saint-Honoré, Paris (8e), qui transmettra, ou tél. pr R.-VS au 058-24-75.

REVUE TECHNIQUE SPECIALISEE Leader dans sa branche recherche

JEUNE JOURNALISTE

Formation supérieure, pour assister REDACTEUR EN CHEF

Première expérience souhaitée

Ecrire avec C.V. détaillé à : BPI 14, rue de Berri, 75008 Paris.

Société d'études et recherches publicitaires demande

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES

confirmé (e), ayant 4 à 6 ans d'expérience poste similaire, de préférence agence de publicité ou annonceurs. Connaiss. langues souhaitée. Adresser C.V., photo et prétent.

SERVO 12, rue Henner, Paris (9e)

Sté PARIS NORD rech.

A.T.P. ou INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Connaissant Logique et Micro-processeurs Envoyer C.V. et prétentions no 28.420 sur enveloppe à : JRP 39, r. de l'Arcade, Paris-8e qui transmettra.

Cours privé Lavoisier 14, rue de l'Eglise 94340 Joinville-le-Pont recherche

PROFESSEURS :

franç., maths, physique, anglais et allemand. — Adresser C.V.

IMPTE SOCIETE CONSTRUCTION MATERIEL ELECTROMECANIQUE proche banlieue Nord - rech.

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRO-TECHNICIENS

Grandes écoles 2 ou 3 ans d'expérience TECHNICO-COMMERCIAL EXPORTATION

Anglais courant, seconde langue appréciée Prévoir déplacements à l'étranger

Adr. C.V. détaillé à no 16.158 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

FABRICANT de MAROQUINERIE rech.

COMPTABLE

1er Echelon pour établissement prix de revient.. Adresser C.V. et prétentions, à FIDEX, 25, RUE SERVAN, 75011 PARIS - Réf. J.Z.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE (commissariat, audit, supervision de comptabilité) recherche

COLLABORATEURS D.E.C.S.

Minimum 2 ans expér. cabinet (formation supérieure + audit apprécié) Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions, à : FIDINTER, 128, boulevard Saint-Germain, Paris (6e).

Sté de Commerce International recherche

JEUNE CADRE EXPORT

— Formation commerciale. type E.S.C. ou équivalent ;
— Environ 25 ans ;
— Préférence célibataire ;
— Voyages six mois par an Amérique, Asie, Afrique ;
— Goût des contacts ;
— Anglais et espagnol couramment.

Ecr. av. C.V. détaillé, photo, à UNIMARKET INTERNATIONAL 48, r. Boulainvilliers 75016 Paris.

Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (lettres, musique, dramatique, audio-visuel) recherche

RÉDACTEUR CONFIRMÉ

Qualités d'analyse et bon niveau de culture générale. Connaissances juridiques et goût pour les questions de la sécurité sociale. Contacts avec le public. Expérience souhaitée. Env. lettre manuscrite, prétent. et C.V., à AGESSA, 29, rue des Pyramides, 75001 PARIS.

Joaillerie - Quartier Madeleine recherche

DIRECTEUR DES VENTES et VENDEUR

Adresser référ. et C.V. à : CGO 57, av. de St-Mandé, Paris-12e. Discrétion assurée.

T.I.T.N.

Société d'engineering INFORMATIQUE en pleine expansion sur mini et micro (MITRA 6800, 8080...) recherche

INGÉNIEURS et ANALYSTES

(Centrale, ESE, Grenoble, Toulouse, SEA, maîtrises...) Débutant, option informatique ou confirmés pour ses activités logicielles
— temps réel
— gestion transactionnelle (base de données)
— micro-informatique

Envoyer C.V., photo, prét., à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS sous réf. 04/SOFT

Revue spécial. en micro-informatique rech. ds tte la France

DES AUTEURS

pr rédaction d'articles techniq. dans les domaines des micro-processeurs, micro-ordinateurs et de l'informatique. Pr tous rens., veuillez appeler le 296-46-97.

HOTEL 4 ETOILES PARIS 15e arrdt cherche

EMPLOYÉE QUALIFIÉE

POUR SECONDER RESPONSABLE PAIE INFORMATISEE (500 personnes) Tél. entre 17 et 18 h. 30 au 575-62-62, poste 35.

REVUE DE DOCUMENTATION sociale, juridique, fiscale et familiale recherche

RÉDACTEUR

(minimum 30 ans, Doctorat ou maîtrise de droit). Expérience rédaction souhaitée. Libre septembre 1979. Ecr. av. C.V., photo, prét., à : SODER - Mme LAFFOND 112, r. de Richelieu, 75002 Paris.

STE D'ELECTRON. banl. Ouest recherche

● **INGÉNIEURS ÉLECTRON.**
— DEBUTANTS
— CONFIRMES

● **INGÉNIEURS INFORMAT.**
— SOIT DEBUTANT
— SOIT EXPER. en temps réel
— SOIT EXPER. en temps réel et en banc de test électroniq.

● **SECRÉTAIRE Serv. Ccial**

Bonne connaiss. ANGL., ESPAG.

Env. C.V., photo et prétentions no T 13.868 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ecole de LANGUES rech.

PROFESSEUR DE FRANCAIS

pendant l'été. — Tél. : 587-18-28.

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE 6, rue Alexandre-Cabanel, Paris 15e, recherche

TECHNICIENNES DE LABORATOIRE

à fonction d'encadrement, possédant maîtrise ou diplôme équivalent. Salaire brut annuel de début : 55.700 F. Adresser C.V.

Ville de CORBEIL-ESSONNES recrute

UN (E) ANIMATEUR (TRICE)

Educateur(trice) permanent(e) pour MILLE-CLUB QUARTIER Renseignem: 496-92-00, p. 249 ou au secrétar. général, mairie 91108 CORBEIL-ESSONNES

C.I.R.C.E. Centre de calcul du C.N.R.S. (2×370/168 - IBM, MVS, TSO) recrute

3 INGÉNIEURS

1 INGENIEUR SYSTEME pr. maintenance logiciels d'exploitation IBM-MVS, adaptation, étude performance...

1 INGENIEUR SYSTEME pr. démarrage de logiciels de TP, SNA, étude tests et migration du réseau actuel vers VTAM/NCP.

1 INGENIEUR de format. math. et stat. avec spéc. informat. pr. activités d'assistance techn et format. des utilisat. scientif. Diplômes mini : Maîtrise ou équiv., connais. anglais, dégagés O.M., nat. française.

Adr. C.V. + prét. au Secrétariat du C.I.R.C.E. Bât. 506, 91405 ORSAY Cédex

---

Centre technique des tuiles et briques recrute pour son service bâtiment

INGÉNIEUR

DIPLOME DEBUTANT Libéré O.M. - Pour travaux de recherche sur matériaux de construction (caractérisation, utilisation, produits nouveaux). Lieu de travail : Clamart (92). Envoyer lettre et C.V. au C.T.T.B. 2, avenue Hoche, 75008 PARIS.

Société de SERVICES rech.

TECHNICO-COMMERCIAL

INTRODUIT milieu informatiq. BACA 36, rue Henri-Chevreau, Paris-20e - T. 366-76-65.

secrétaires

ORGANISME TECHNIQUE SECTEUR DE L'ÉNERGIE ET DU BATIMENT

recherche pour PARIS

SECRÉTAIRE BILINGUE

— Anglais/Français.
— ANGLOPHONE D'ORIGINE.

Pour secrétariat contrats internationaux. Horaire réduit possible

Ecr. avec C.V., photo et prét. ss le no T 14.049 M à : Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui tr.

PARIS

Entreprise de Décoration et de Meubles Contemporains recherche

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE DES VENTES

Formation souhaitée : B.T.S. Secrétaire. Connaissance de l'anglais serait appréciée. Expérience souhaitée : 3 à 4 ans.

Fonction : Secrétaire, suivi administratif du portefeuille en commande, liaison avec clientèle et fournisseurs. Grande disponibilité nécessaire pour ce poste.

Envoyer C.V., photo et prétentions, No T 014.115 M, REGIE PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE A PARIS Filiale Constructeur automobile européen recherche 1 STENODACTYLO BILINGUE italien ou anglais pour assister le secréatriat de sa Direction générale. Indispensables : connaiss. approfondie des langues, méthode et rapidité, excell. présentation. Adr. C.V. et photo à SYNECOM 8, rue de Berri, 75008 PARIS, référence P.R.

Société Paris-8e recherche

DACTYLO CONFIRMÉE

BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS. Ecr. avec C.V. no 69393 M, BLEU, 17, rue Lebel 94300 VINCENNES

Les EDITIONS DU SEUIL recherchent pour leur service commercial

1 SECRÉTAIRE ASSISTANTE

active et organisée, sens des responsabilités, esprit d'initiative, capable seconder efficacement respons. du sect. France. Expérience secrétariat commercial indispensable, sachant taper à la machine. Ecr. avec C.V. et salaire souhaité à : Service Commercial, 27, r. Jacob, 75261 Paris céd. 06

information divers

OUTRE-MER MUTATIONS 47, rue Richer, PARIS-9e Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :

● Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

formation profession.

EMPLOIS A SAISIR EN INFORMATIQUE

Devenez **PROGRAMMEUR DE GESTION**

Stages de 14 semaines y compris pendant vacances

PRÊTS ÉTUDIANTS

remboursables en 24 mois PRATIQUE SUR IBM 370 et CII/HB Syst. 6

Niveau minimum requis : BAC

355-95-96

CEFIA Formation privée 66, r. Amelot (11e)

travail à domicile

Demande

Frappe de vos thèses, rapports, cassette, sur I.B.M. boule, rapide. Tél. 926-95-00.

SECRETAIRE sér. réf. posséd. machine I.B.M. sphère, rech. ts travaux à domicile, travail rapide et soigné. Tél. : 557-66-44.

proposit. com. capitaux

Ancien intendant de marine, chef de base Vis, recherche associé pr création de gérance de restauration à l'étranger, ds des chantiers de travaux publics ou génie civil. DEL PERUGIA, p.o. Box 410, AQABA, Jordanie.

INVENTEUR rech. commercial-associé (e) Europe entière — 705-62-14.

Nouveau produit cherche REPRESENTANT GENERAL. Les entreprises ayant de bonnes relations avec revendeurs (doit-yourself, magasins spécialisés en couleurs et articles pour peintres, grands magasins) sont priées de s'adresser à Berup SA CH-8123 Ebmatingen/Zurich

---

Sté rech. petit industriel ou part. susceptible de pouvoir assurer fabrication récepteur radio spécial comportant bande air, haute rentabilité. Distribution assurée (France et étranger). Tél. 227-21-85

POUR GRENOBLE Je possède l'expérience d'un créneau exclusif et rentable. Je recherche partenaire actif disposant de 200.000 F. Ecr. à Publi Bourse, réf. 777 7, place de Valois, PARIS-1er

---

Recherchons associé avec apport (150.000 F MINIMUM) gestionnaire ou commercial qui prendrait en charge le département formation et recrutement de notre groupement. Adr. C.V. à M. Joncour, 14, allée du Bois-Heude, 91800 Brunoy Tél. 046-82-26 ou 046-48-48

Entreprise de spectacle cède clientèle rég. Paris, et rayon 150 km pour cause dép. province rapport annuel 150.000 F, prix à débattre. Ecr. M. Thiercelin, 48, rue H.-Barbusse 91330 YERRES

U. S. A.

EXPORT - IMPLANTATION

● La taille de votre affaire ne justifie pas une représentation permanente aux U.S.A., mais vs avez besoin souvent d'une liaison.

● Notre petite équipe française à New-York, dynamique, sérieuse, rapide, peut offrir cette liaison. Notre consultant est à Paris juin/juillet pour prendre contact.

Ecr. no 1.154 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

occasions

GRAND Choix de moquette en solde, exemple de prix : VELOURS sur mousse en 4 m. 19,99 F le m2. Tél. 340-72-72.

automobiles

— de 5 C.V.

R 5 72 (4 CV), pneus, peint. et freins réc., démarreur, direct., embr. neufs), ens. bon état. Prix 5.500 F. Tél. 384-42-41

5 à 7 C.V.

Part. vend CITROEN GS 1220 Club, 7 CV, 1973, vu le parfait entretien, en très bon état, 6.000 F. Tél. privé : 878-40-49.

8 à 11 C.V.

Volvo 244 GL, 11 CV, 12.000 km, mod. 79, 1re m., bleu. 41.000 F. MANENC : 474-72-01 (poste 359)

12 à 16 C.V.

A vendre très belle MERCEDES 280 SL 1968 beige, intérieur cuir noir, hard-top, peinture neuve (fact.). Tél 899-18-55

divers

CONCESSIONNAIRE B.M.W.

GARE du NORD PARKING 161, rue La Fayette, Paris 10e 280-83-70 - 203-74-43 VOITURES de DIRECTION MODELES 1979, petit kilométr.

MODÈLES B.M.W. 525 MÉCANIQUE 728 et 733

PRIX EXCEPTIONNELS

R 18 GTL et R 20 TS

1979 - Peu roulé - Garanties. AUTO PARIS XV - 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris 15e

box-parking

PARKINGS A VENDRE

114, rue Cardinet - 17e Mardi, jeudi, de 16 à 19 h.

demandes d'emploi

J.F., 21 ans, BAC F 3, formée Manipulatrice en Radiologie rech. emploi stable sur sect. 93. Tél. après 20 heures au 302-66-04 ou écr. à Mlle BATUT, 45, bd de l'Ouest, 93340 LE RAINCY

Secrétaire de coordination et rédactrice administ. confirmée, angl., ital., exp. édition, not. dactylo, cherche empl. stable ds maison d'édition ou groupe de presse à Paris pour le 1er août 1979, comme coordinatrice au sein d'un groupe de travail. Prét. 4.800 × 13. Ecr. no 1157 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

SPÉCIALISTE EXPORTATION

dame cinquantaine. Angl., all., espagnol, etc., ch. situation av. responsabilités. Libre voyager. Ecr. no T 14145 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

EX-DIRECTEUR

filiale Sté anglaise et française

LINGERIE CORSETERIE DE MARQUE

recherche SITUATION SIMILAIRE ou DIRECTION VENTE pour Belgique ou Benelux. Exp. administr. vente et marketing. C.V. et réf. à disposit. ainsi que résultat prouvé. Ecr. no 13887 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

INGÉNIEUR CNAM 77

37 a., exp. 7 ans télécom. (tél.), 3 ans de logiciel Mitra et 6800, connais. comptabil., ét. tte prop. technique ou technico-commerc. Ecr. no T 13939 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

ANALYSTE FINANCIER

Maîtrise SC. ECO, 3 ans d'exp. multinat., ch. emploi similaire. Ecr. no T 14139 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e

---

INGÉNIEUR ESTP - ICG

50 ans polyvalent, combatif, susceptible de prendre en main réalisation importante et/ou problèmes complexes, cherche poste en rapport FRANCE ou ETRANGER M. TRON, 16, rue de Marnes 92410 Ville-d'Avray Tél. : 709-27-44

J.F. 24 ans, ch. remplacement BUREAU ou AUTRE en JUILLET-AOUT. Ecrire sous le no T 014066 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

J.F. 33 ans, 15 ans d'expérience comptable, CEC, CEJ, DECS, étudierait ttes proposit. 5.000 F × 13. Mlle MATHIEU, 43, rue de Romainville - 75019 Paris

---

Belge 54 a., lic. math. journal. vaste cult. gén. bonne connais. Afrique noire franç., ital., néerl., angl., cherche emploi endroit indéterminé. Ecr. s. no 90.045 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Femme 33 ans, maîtrise philosophie. JOURNALISTE pendant 5 ans. Attachée de presse dans un cabinet de R.P. recherche poste d'ATTACHEE de PRESSE Ecr. no T 14.147 M R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H. 27 ans, D.E.S.S. FINANCES. Professeur comptabilité, libre de suite, étudie toutes proposit. Ecrire no T 14.148 M R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ingénieur ENSIA 35 ans, rech. situation responsable recherche et développ. produits aliment. Ecr. no T 014.154 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre technico-commercial dynamique, 32 ans, 10 ans d'expérience engineering, traitement d'eau. Etudierait toutes propositions. Ecr. no T 014.128 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

— MON EXPERIENCE CHEF D'EXPLOITATION CHEF DE PROJET DIRECTION INFORMATIQ.
— MON OBJECTIF GERER VOTRE INFORMAT.

ETUD. TTES PROPOSITIONS. ECR. M. ADAM, 7, SQUARE MONSOREAU, 75020 PARIS.

J.H. 30 ans licencié en droit, expérience JOURNALISME et RELATIONS PUBLIQUES immédiatement et entièrement disponible. Ecr. no T 14.142 M R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. 18 ans, langue maternelle RUSSE, parlant français ch. vacances pair août. T. 783-45-49.

CHEF DE FABRICATION 2 ans d'expérience opérations de relations publiques, cherche poste similaire. Ecr. no T 014.122 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LICENCIEE SOCIOLOGIE 26 ans, connaissance anglais, exp. rédact., étudie ttes propos. enseignement, presse, édition. Ecr. no T 14.144 M R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. 20 a., lib. O.M. rentrant 2e année droit avec mention + option probatoire au D.E.C.S. ch. emploi dans la profession. Tél. : 374-02-46 après 20 heures ou 371-11-03, poste 273.

Etudiant 21 a., pub., R.P., ch. stage sept. 79-juin 80 en vue obtenir formation nécessaire. Création agence conseil province GARRIGUE, 2 bis, avenue des Trois-Communes, 92600 Asnières.

POURQUOI NE POURRAIS-JE M'INTEGRER A VOTRE EQ. MALGRE MES 47 ANS ? Secrét. Direct., organ., capab. initiat., sans responsab. sér. référ., ch. POSTE AUTON. Paris Ecr. s/ référ. 3419 Publicité GAUTRON 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

Jne Fme possédant maîtrise de lettres, ayt trav. dans l'édition, expér. correct., relecture et rédaction d'articles pour revues, cherche tous travx de ce genre. Téléphone : 379-64-92 le matin.

CADRE INFORMATICIEN

HAUTEMENT QUALIFIE

ayant réalisé la mise en place complète de systèmes de gestion intégrés, ayant l'expérience de démarrage de systèmes.

13 années IBM 360 - bonnes connaissances IBM 34.

REFERENCES 1er ORDRE Libre 1er Septembre Ecrire sous réf. 5014 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

INGÉNIEUR AGRONOME

I.A.E., SCIENCES ECO.

Grande expérience des Industries alimentaires et agricoles Connaissance des pays étrangers Anglais courant

recherche Région Paris, avec possibilité déplacements DIRECTION GENERALE ou TECHNIQUE

Ecrire sous le no 90.056 M, à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
● INGÉNIEURS toutes spécialisations
● CADRES administratifs, commerciaux
● JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

COLLABORATRICE de Direction « Haut Niveau ». — 40 ans. Bac G. Sténodactylo. Bonnes connaissances d'anglais. 15 ans d'expérience dans des secteurs divers. RECHERCHE : poste à responsabilités (stable). Paris, banlieue. (Section BCO/JCB).

CADRE. — 42 ans. Licence ès sciences. Niveau doctorat 3e cycle, plusieurs années d'expérience Direction technico-commerciale, homme de terrain, habitué négociations, secteurs B.T.P. et industriel, langue anglaise, nombreux voyages Afrique et Moyen-Orient. RECHERCHE : poste de Direction basé à Paris, déplacements indifférents. (Section E.)

ESSEC. — 30 ans. Anglais, espagnol. 2 ans expérience dans une direction financière. RECHERCHE : poste à responsabilités dans P.M.E. de préférence. (Section D.)

REDACTEUR DOCUMENTALISTE, journaliste (presse écrite et parlée). — Anglais, allemand, italien, roumain, espagnol. Grande expérience : secrétariat de rédaction, rédaction, documentation (recherche, dépouillement, analyse). Pratique des réunions internationales. Formation universitaire d'ordre para-médical. Connaissance approfondie des pays de l'Est. ETUDIE : toutes propositions. (Section F.)

ANPE

s'adresser à: **AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES** 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

---

52 ans, spécialisé domaine participation employeurs à FORMATION CONTINUE rompu contact humain et négociation, bilingue anglais. Longue expérience commerciale, rech. poste responsable formation entreprise, Paris ou banlieue. Eventuellement temps partiel ou mission temporaire. Ecrire Eudico, référence 2.106, 1, rue Bourdaloue, 75009 Paris.

Assistante direction générale niv. doctorat droit privé, dipl. Instit. droit des affaires, DECS anglais, plus. années expér. jurid. et secrét. direction, ch. situat. intéressante et évolutive. Ecr. no 1.110, « le Monde » Pub. 5, r. d. Italiens, 75427, Paris-9e.

H., 38, DEA MATH appliquées. statistique, analyse numérique, informatiq., angl., ch. situation Ecr. no 1 139, le Monde Publ., 5, r. d. Italiens, 75427, Paris-9e.

Expert-comptable commissaire aux comptes, ESSEC, licencié en droit, 27 ans 5 ans expérience cabinet étudie toutes propositions d'emploi en cabinet ou en entreprise dans la région de Caen ou en Ile-de-France ouest Ecr. no 8 111 « le Monde » Pub. 5, r. d. Italiens, 75427, Paris-9e.

Jeune homme cherche emploi dépanneur électro-ménager, toutes marques. Ecr. no 6 061 « le Monde » Pub. 5, r. d. Italiens, 75427, Paris-9e.

Chef comptable, 41 ans, B.P. prélim. 1964, Finance, Fiscalité, org. animation syst informatiq. s. place façon, classiq., habitude 5-11 personnes. Libre rapidem. Ecrire no 6 063 « le Monde Pub. 5, r. d. Italiens, 75427, Paris-9e.

TRADUCTRICE diplômée E.S.I.T. russe-anglais, séjour un an en U.R.S.S., rech. traduction - interprétariat. Tél. soir 344-59-27.

J. F. 19 a., ch. emploi fixe ou rempl. hôtesse, standard, secrét. Libre de suite. Tél. : 205-13-92.

Secrétaire administrative en position secrétaire générale cadre, grande expér. notion italien, libre 1er octobre, cherche place stable Paris. Ecrire no 68 045 Havas Contact 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

CHEF COMPTABLE responsable administratif financier, juridique, recherche situation stable Paris, région parisienne. Ecrire no 16 470 Conutesse Publicité, 20, av. péra, Paris (1er).

J.F., étudiante, cherche poste aide-comptable, ou dactylo-fact. ou employée de bureau, rempl. pour le mois de juillet. Ecrire no 16.470 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

cours et leçons

WHY NOT SPEAK ENGLISH ? mini-stages intensifs de 5 ou 10 jours. Tout niveau. Sérieux. Professeurs américains. Conversation intensive adaptée aux affaires, voyages, etc. Examen gratuit. 281-18-18

DEVENEZ MONITEUR AUTO-ÉCOLE - 272-79-09

34, rue Réaumur, Paris-3e

villégiatures

ROYAN, août, vil. grd standg, près plage, 4 chbres, séj., tél., T.V., jardin. Tél. (56) 42-41-07

PARIS-LONDRES (centre)

aller et retour, avion + autocar 295 F, excursions. 280-46-00

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PALAIS-ROYAL
4 pièces, 130 m², belle allure, CHARME - 320-99-80.

3e arrdt.

PLACE DES VOSGES
3 pièces + parking - 271-08-84.

4e arrdt.

STUDIO Bon MARAIS confort, équipé
115.000 F. - Pptaire : 766-49-94.

5e arrdt.

CENSIER - ODE. 95-18. Calme
MAISON 6 PIECES 150 m2
Triplex. Cour romantique.

Part. vd studio de caractère 21 m², Contrescarpe, kitchen. équipée, s. de bains, imm. anc. rénové. Px 210.000 F à déb. Tél. : 555-45-75.

CONTRESCARPE - Rare, ravissant 4 pièces, 85 m², livg + 3 chambres, vue dégagée, calme, soleil - 535-86-37.

6e arrdt.

ODEON - 300 m2
7 pces principales, 2 chambres de service, grand standing - 567-22-88.

RUE DU FOUR
Imm. pierre de taille, bel appt 5 pces 130 m2 + service.
SEGONDI - 874-08-45

7e arrdt.

ALMA Cognacq-Jay - 7 pièces, 235 m2, grand confort.
MICHEL & REYL - 265-90-05

BAC Imm. pierre de taille STANDING
TRES BEL APPT familial, grande réception + 5 chambres, 220 m2, chbre service, confort. S/pl. lundi-mardi, 13 à 16 h : 4, RUE DE LUYNES

8e arrdt.

ETOILE Sur avenue 6 pièces, 2 bains, 3e étage, gd confort, luxueux. Possibilité profession libérale.
MICHEL & REYL - 265-90-05

10e arrdt.

PARMENTIER 165 m2, imm. ravalé, cour-jardin. 690.000 F - 280-28-23.

11e arrdt.

PLACEMENT ou HABITATION PARMENTIER. STUDIO 30 m², grand standg, résidence 70, 6e étg. s/jard. 140.000. Location possible 850 F - 285-71-82.

12e arrdt.

REUILLY Immeuble rénové Beaux 2 pièces, cuis. équipée, bains. A partir 165.000 F. Bon plac. - 293-62-16.

14e arrdt.

14e RECENT - PRES Mo Sur jardin, gd calme
Liv. + 2 chbres, gde cuis., etc., park. 455.000 F - 577-74-38.

15e arrdt.

XVe AVENUE Immeuble neuf 2 expositions
4 PCES 111 m2 + balc.-terrasse, gde cuis. éq., 2 s. de bns, park.
COTIMO, Mme Toppo - 783-62-74

CHARLES-MICHELS Imm. réc. sur jardin
GRAND 2-3 PIECES. URGENT.
COTIMO, Mme Toppo - 783-62-74

BEAUX 4 P. plus dépendances

Rue du Laos	740.000
Grande Terrasse	786.500
Rue de la Convention	850.000
Av. Emile-Zola	890.000
Village suisse	1.100.000

Jean Feuillade - 566-00-75

Métro EMILE-ZOLA
10e et 11e étage
VUE DEGAGEE
5 PIÈCES DUPLEX
GRANDE TERRASSE
neuf jamais habité
SINVIM - 501-78-67

16e arrdt.

MUETTE Immeuble pierre de taille
Etage élevé. Grand 5 pièces tout confort, impeccable.
MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

PRES FOCH - 200 m2, étage élevé, appart. réception, boiseries, parfait état, 2 serv., box. 1.500.000 F.
GEFIC CTI 723-78-90 p. 329-328

ETOILE ATELIER D'ARTISTE
DUPLEX 138 M2
A rénover - 602-53-79

PLACEMENT ou HABITAT O.R.T.F., STUDIO gd standg, résidence 70, 7e étage, loggia, ensoleillé, 30 m². 235.000. Location possible 1.250 F. 285-71-82.

TRES CALME
Au 7e étg. d'un imm. ancien de standg, magnifique appt de 201 m² avec terrasse, cave, parking.
A.I.D. 032-13-00.

17e arrdt.

BATIGNOLLES - ROME - Asc.
LUX. RÉNOVATION
Séj. + 2 chbres 55 m2. 033-42-70

18e arrdt.

MONTMARTRE. Spl. 2-3 pces ref. nf, tt cft, en r.-de-ch. sur verd. pl. sol. Except. 878-41-65.

BUTTE-MONTMARTRE
54, rue Lepic,
Bel imm., parfait état, tapis escalier, concierge, grand 3 P., entrée, cuis., wc, bs modernes, chff. centr. Etat nf, moquette. 370.000 F. Crédit. Voir propr Sam., lundi, 14 h. à 18 h. 30.

LAMARCK-J.-JOFFRIN. Imm. récent, 3 chbres, séj., terrasse, belle réception, tout cft, tél., 630.000 F. 51, rue DUHESME, lundi, mardi, 13-19 heures.

19e arrdt.

PL. FETE Face Mo, bel im. anc. 3 P., cuis., cft, balc. Sur rue, 250.000 F. 346-11-76.

92 Hauts-de-Seine

PONT DE SEVRES
DERNIER STUDIO
AVEC VUE SUR SEINE
5e étage balcon, cave, parking, livraison fin 1979.
SINVIM, 501-78-67.

SAINT-CLOUD
Parc Marie Bonaparte
2 ha arbres centenaires, immeuble de classe, construction de qualité.
STUDIOS, CHAMBRES habitables immédiatement.
SINVIM, 501-78-67.

NEUILLY
TERRASSE PLEIN SUD
appt. de charme pr artiste avec atelier de peintre + récept., 2-3 chambres, park.
ST-PIERRE, 568-11-88.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 4 p. PARIS avec ou sans travaux, préfère Rive gauche, près Facultés. Ecr. Lagache, 61, av. Dame-Blanche, 94120 Fontenay-ss-Bois.

Rech. appts 1 à 3 pces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire - Tél. 873-23-55.

COTIMO - 783-62-74
rech. urgent pour clients sérieux 2 à 5 p. 15e arrond.

appartements occupés

MAIRIE 18e Bel immeuble parfait état
2 P., cuis., w.-c., bains possib. Prix 77.000 F, crédit. Occupé dame 84 ans. Vr pptaire, mardi 14 h 30 à 16 h 30 : 28, r. Letort.

locaux commerciaux

Vds 1.200.000 F terrain 5.000 m² avec atelier, bureaux, locaux commerciaux, appt. Surface déployée 1.200 m², construction 72. Proxim. axe Paris-Strasbourg, sortie Reims-Tinqueux.
Marc VAUDREY
Z. I. du Moulin-de-l'Ecaille, 51430 Tinqueux. T. (26) 88-43-55.

bureaux

Domicil. Artis. et Commerç., siège S.A.R.L. Rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., tél., télex, bur. A partir de 100 F par mois. Paris 10e, 11e 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-04.

17e Guy-Môquet. Part. loue local pour 2 bureaux, 45m², ref neuf. Tél. 2 postes. Bail 2 ans, 2.000 F C.C. Tél. 780-67-76.

BASTILLE (11e)
PROPRIETAIRE loue 1 600 m2 impeccables, climatisés, loyer 800 000 an, libres. 563-83-33.

constructions neuves

Neuilly - St-James
"18-20, rue de la Ferme"
Petite Résidence - 4 p. 110 m², 2 p. 61 m².
Livraison immédiate
Visites Lundi-Mardi 14-19 h
simer 42, av. Victor Hugo Paris 16e - 500.78.78

VOTRE RESIDENCE EN GUADELOUPE
à 5 mn du golf, du casino, de la marina des hotels.
Pointe Des Châteaux
ST FRANÇOIS
Du bungalow simple (57m²) à la villa spacieuse (114m²)
SOPROGIMO
2, rue Ferdinand Fabre - 75015 Paris
Tél. : 533 46 23 - 533 43 49

propriétés

A saisir. Côte bretonne, site exceptionnel, 30 km BREST, mais. 6 ch., gd séjour, 2 s. bains, TT CONFORT. 2.800 m2 terr. dont 70 m2 face mer. - BETUING, 13, r. Kérabécam, BREST Tél. : (98) 44-51-06 ou (98) 80-94-17

Rég. Montfort-l'Amaury. Résid. de caract. sur 2 ha, maison de maître : récept. et 6 ch., tt cft, maison garde et dépendances. 1.800.000 F. Nathan, 327-00-99.

PROPRIETE DE CARACTERE dans LE HAUT-POITOU
Comprenant :
1) Maison de maître 5 p. pp., très claires, s. de bains, w.-c., 3 cheminées, grenier aménag.
2) Petite mais. du XVIIe S. C., 2 p., superb. dallages et cheminée du XIVe s. Grenier amén. et four à pain. Nombr. dépendances et spécialement un pigeonnier XIIIe s. Le tout est en excellent état sur un terrain clos dominant de 3.400 m2.
PRIX 320.000 F Crédit maxim.

S.I.T.E.
55, place du Général-de-Gaulle, 86000 POITIERS.
TEL. : (49) 88-86-38.
Tous renseign. bureau de Paris 59, rue La Boétie.
TEL. : 563-55-66.

MONTIGNY-LES-CORMEILLES à 5' autoroute Paris-Pontoise, belle ppté av. 2 grandes salles, bureau, repas, 7 chambres. 2 cab. toil., salle bains, wc sur parc 3.000 m². VUE TRES DEGAGEE. Prix 1.400.000 F. AGENCE * - 997-49-89.

CHARENTE (son climat) - Gd choix de résidences principales ou secondaires. M. Guinaudeau, 16450 ST-CLAUD. T. (45) 71-35-12

ROYAN - COTE DE BEAUTE
Rég. ROYAN : Moulin à eau à restaurer, 8 p. (gros œuvre en bon état), étage aménag., garage, parc de 7 ha cours d'eau.

Près golf 18 tr. ROYAN : bord forêt agrém. 1,50 ha, boisé, superf. habitable : 270 m2, 4 chbres bns + 2 possib., vaste séjour, poutres app., cheminée, dépend. 120 m2.

ST-SIMON-de-P. : Anc. ferme saint. Rest. en partie 3 ch., séj. ; partie à restaur. dans bâtiment séparé 5.000 m2 de terrain clos.

SAUJON : Mais. av. rez-jardin, séj. 3 chbres, bns, gar. chff. centr., état impec. Possibil. reprendre crédit vendeur.

Promotel Le Seillery, La Clisse, 17600 Saujon. (46) 93-28-08 et 01.

LES ESSARTS-LE-ROI
JOLIE MAISON RECENTE
séj., cheminée, bur., 5 chbres, bns, gar., jard. clos, libr. suite
EXCLUSIVITE 460.000 F.

LES ESSARTS-LE-ROI
OREE FORET
tr. belle mais. s/1.600 m2 jard clos et arborisé. grand séjour av. cheminée, bur., 5 chambres, 2 bns, gd gar., libre se suite. Impecc. EXCLUSIV. 840.000 F.
J.P. MARTIN - 041-56-56

FORÊT TRONCAIS
Sur terrain 6.300 m2, propriété indép. hab. de suite, salon, séjour de 50 m2 avec cheminées, 5 ch., cuis., s. de bns, garage. Grenier entièrem. aménagé de 150 m2, piscine 60 m2, chffage central, Tél., système anti-vol
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
Prix : 360.000 F
Possib. crédit 90 % de 7 à 20 a. PROGEGO, 258, bd Voltaire, 75011 PARIS. Tél. : 370-91-78.

RUEIL
Parc Malmaison.
Maison récente 1974. Style Mansard. Sur 3.000 m2 Parc.
Rez-de-ch. : salon (cheminée), salle à manger, bibliothèque, cuis. équ. 1er : 5 chbres + 2 salles de bns + 2 s. d'eau, sous-sol compl. (chbre de serv. + salle d'eau). Nomb. pièces. Pos sauna. T 926-21-45 ap. 19 h.

Dordogne, part. vd Monpon R.N. 89, belle prop. 4 ha bois, prés, lac, vue + périgourdine 6 P., tt cft. dép. T. (53) 81-81-46

domaines

2 DOMAINES AGRICOLES LIBRES
457 ha TERRES (dt 137 bois), YONNE seul tenant, gde maison récente, dépendances. 342 ha HERBAGES-TERRES, MANCHE seul tenant, 4 km MER, 3 mais., 4 gros hangars. M. DAVID, 12, r. B.-Dumas 92200 NEUILLY.

6 km PÉRIGUEUX
Part. vend GDE MAISON de CARACT. S/1.840 m2, terrasse. VUE AGREABLE. T. 585-83-79.

manoirs

DROME MANOIR HISTORIQ. XVe siècle, CONFORT, b. état. Tél. 16 (75) 45-60-39.

TOURAINE MANOIR XVIIIe
4 km d'Amboise, 10 chbres, cft, troglodytes, beau site 20 ha.
BELLES DEMEURES DE FRANCE Téléphone 387-92-76
68, boul. Malesherbes, Paris 8e

fermettes

MAGNIFIQUE FERME
PARIS 330 km. surf. sous m/m toit 230 m2, terrain att. 1 ha 60 a., entièrement rénovée, séjour, poutres, cheminées pierre, 3 ch., s. d'eau carrelée, cuis., etc. clos de haies. Prix total 260 000 F. Doc. photo s. demand. Ecr. cab. PEZET, 03500 Saulcet Tél. (70) 45-35-70.

locations non meublées Demande

Paris

MARAIS/LES HALLES. Part. ch. 2-3 pièces ou grand 5 pces. Téléph. : 272-20-03 - 526-51-51.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyer garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

locations non meublées Offre

Paris

Me GEORGE-V. Imm. neuf, grand standg, appts luxueux, 2 pièces, 4.050 F net — 3 pces, 4.600 F net, cuisine équipée. Balc. Tél. 256-13-72.

Près NATION. Studio, kitch., s. de bs, 800 F + charges. Tél. : 246-64-88 ou 64-93.

AV. JUNOT, MONTMARTRE 5 P., gd standing, 130 m², soleil, 6e étg., chb. serv., loyer 2.980 F + reprise justifiée - 225-85-39.

PARIS (19e)
Métro Place-des-Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
5 PIECES 87 m2, 1955, charges 507 F, parking 157 F.
S'adresser au régisseur : 25-29, rue des Lilas, Paris Tél. : 202-05-88, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Région parisienne

GARCHES, pr. golf, 2 p., 75 m² + 15 m² loggia, tél., cheminée, cave, 2 parkg, ss-sol, imm. gd stdg avec tennis, 1.900 F/mois, chg. compr. - Tél. 374-45-98.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS
Pour cadres mutés PARIS, rech. du STUDIO AU 5 PCES LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades - 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE
555-84-23
rech. appts et villas avec garantie de banque.

viagers

(91) Bord. Bois Verrières-le-Buisson résid. voie privée sur 1.600 m2, angle divisible constr. maison gard. Tél. Libre gros arrhes + vis-à-vis 1.170 m2 bois. constr. viab. s/1 tête 70 a., long. rente à convenir. 651-51-27 ou écr. HECKMANN 4, rue du Lt-Colonel-Deport 75016 Paris

Vendez rapidement Conseil. Expertise indexation gratuit. Discrétion. - Etude LODEL, 35, bd Voltaire - 355-61-58

Libre. La Varenne - Appt 3 p. 73 m2, standg. Garage. 140.000 + 2.000 rente. LODEL, 355-61-58

villas

ESPAGNE
Entre Tarragone et Valence
Dans magnifique pinède surplombant Méditerranée
Ravissantes villas neuves sur 300 m2 terrain et plus. à partir
DE 139.000 F
vous avez séjour, terrasse, cuis. équipée, 2 chambres, bains en mosaïque. - Toutes commodités sur place. - Crédits possibles. Voyages organisés pour visite.
AVIS 68, bd Sébastopol, Paris-3e. 274-24-45.

MAISONS-ALFORT
Métro, BELLE VILLA récente récept. terrasse + 5 chambres avec sanitaire sous-sol garage + pav. gard. 850 m2 terrain. 1.300.000 F. Tél. 344-43-87

MEUDON - Tr. belle villa de 100 m2 au sol + 300 m2 jardin, 7 p. ppales (rez-ch. et 1er ét.) + 2 ch. et 1 grenier au sec. ét., gde cave. Tt conf. Tr. b. située. 534-09-42

VILLA - Vue HAUTEUR de TROUVILLE
Superficie du terrain : 1 859 m2, villa 157 m2, rez-ch., dressing-room, toilette, cuis., séjour dble de 8 m × 5,40 m av. cheminée. 1er étage : 3 chbres. Salles de bains, salle d'eau douche. Sous-sol, salle d'eau équipée. Garage. Deux caves. Chaudière mazout. Libre de suite. Tél. du mardi matin au jeudi soir inclus au 024-20-82.

LE PERREUX (94)
Superbe villa - Jardin 1.200 m2 Réception 100 m2. Px 1.500.000. Tél. : 324-59-46

pavillons

BRY-SUR-MARNE
Pav. constr. 1970, prox. gare RER, site résid., pr. Marne et centre. Séj. dble, gde cuis, 3 chb., bs, ss-sol av. dép. et gar. Px 420.000 F. AG. REGNIER, 254, avenue Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX. - 324-17-63.

terrains

Part. vd terrains viabilisés près Pontoise TRUXLER, 4, rue des Châteaux (93) SAINT-OUEN

A 20' SORTIE AUTOROUTE
VAUCLUSE
20.000 m2 à bâtir dominant la vallée Durance, pl. Sud, arboré en pinède et chênerale, secteur stand. Prix 200.000 F H.T. + cr. poss. Catry, 16 (90) 57-47-95.

maisons de campagne

Vds grande maison de camp., 20 km. de Castre (81), compr. : 2 appartements de chacun 5 p. + cuis., s. de bains, wc, chff. central, dépend.+7.000 m² dont parc. 320.000 F. Tél. (63) 75-01-71.

NIÈVRE
Au cœur de la Nièvre dans la région de forêts et de rivières.
BELLE MAISON entièrement restaurée avec goût sur terrain de 800 m2 (Jardin et verger) comprenant : Vaste séjour, cuis., 3 chbres, salle de bains, w.-c., grenier. Garage, tout confort. Situation et état exceptionnels. PRIX : 230 000 F créd. possible.

S.I.T.E.
Tous renseign. Bureau de Paris 59, rue La Boétie, 75008 PARIS. TEL. : 563-55-66.

AJACCIO
Gde mais. neuve 4 ch., 2 s. eau, cave, déb., gren., gar., 1.400 m2 terr. ou plus, vue magnif. sur le golfe. Ecrire Havas Conseil no 2.000, 135, av. Ch.-de-Gaulle, 92200 NEUILLY qui transmettra.

Immobilier (information)

Vous recherchez un logement ?

INFORMATION LOGEMENT
525.25.25
dispose des renseignements sur des milliers d'appartements et pavillons neufs à l'achat. Service gratuit.
49, avenue Kléber, 75116 Paris

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'État, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

Publiscope

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
après liquid. des biens de la Sté d'Exploitation de Confiance Distribution
Z.I. - R.N. 14 à HERBLAY (95)
Les mercredi 27 juin 1979 et jeudi 28 juin 1979 de 9 h. 15 à 14 h.
TRÈS IMPORTANT STOCK
Conserves - Alimentat. - Vins - Vêtem. - Linge de table - Chaussures Accessoires pour auto - Matériel de jardin - Produits d'entretien Lustrerie - Vaisselle - Disques - Papeterie - Parfumerie - Bonneterie
LE SAMEDI 30 JUIN 1979 à 9 heures
Stock électro-ménager - Cuisinières - Machines à laver le linge - Machines à laver la vaisselle - Réfrigérateurs - TV couleurs - Fours - Meub. cuis., etc.
LE JEUDI 5 JUILLET 1979
à 9 h. 15 : MATÉRIEL
à 14 h. : MATÉRIEL ET AGENCEMENT
Ensemble de 440 échelles de rayonnages métalliques ALSER pour palettes hauteur 6 m. et 4.000 traverses - 5 bascules automatiques et accrochées AGENCEMENT DE BOUCHERIE : Machines à peser et étiqueter automat. Machines à mettre sous conditionnement plastique - 3 lève-palettes électriques SAXBY - 400 petits chariots de magasin - Tapis roulants 3 citernes de 80.000 litres à eau - 3 machines à étiqueter électriques Lève-palettes - 4 chariots élévateurs électriques de marque SAXBY
Exposition le MARDI 26 JUIN 1979 de 10 à 12 h. et de 14 h. à 18 h.
Etude de Mes Guy MARTINOT et Yves SAVIGNAT commiss.-priseurs assoc. à PONTOISE, 3 bis, rue Saint-Martin (031-01-83).

Vente sur folle enchère au Tribunal de Grande Instance à PARIS.
LE JEUDI 12 JUILLET 1979 à 14 heures - EN UN LOT
UN IMMEUBLE DE RAPPORT SIS A PARIS (4e)
19, rue des Lombards
élevé sur sous-sol, rez-de-chaussée et de cinq étages carrés d'une superficie au sol d'environ 50 mètres carrés - MISE A PRIX : 200.000 F
Pour tous renseignements s'adresser : 1) Me Jacques SCHMIDT, avocat, 17, rue Faraday, 75017 PARIS, tél 227-71-10 ; 2) au greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS, en la Cité, boulevard du Palais ; 3) et sur place pour visiter.

Vente sur surenchère du dixième au Palais de Justice à NANTERRE, le MERCREDI 4 JUILLET 1979, à 14 heures
EN QUATRE LOTS
4 APPARTEMENTS A NANTERRE
(Hauts-de-Seine)
42 à 50, avenue Wladimir-Illitch-Lénine, 1 à 7 inclus rue Thomas-Lemaître et place Foch, sans numéro
MISES A PRIX :

1er lot, 2 p.p., cave, gar. 69.300 F	3e lot, 2 p.p., cave, park. 67.100 F
2e lot, 2 p.p., cave, park. 69.300 F	4e lot, 3 p.p., cave., gar. 93.500 F

S'adresser pour tous renseignements :
1) S.C.P.A. Marcel NORMAND, NAUDIN, KARPIK, avocats associés, 16 rue de Marignan, 75008 PARIS, tél. 256-14-46 ; 2) Me Pierre LARGER, avocat, 3, bd Henri-IV, 75004 PARIS, tél. 033-93-28 ; 3) Me Maurice COYDON, avocat, 65, bd de la Reine, 78000 VERSAILLES, tél. 951-21-93 et 953-45-60 ; 4) Me Jean PICHAT, avocat, 44, avenue Daumesnil, 75012 PARIS, tél. 307-80-71 ; 5) à tous avocats postulant près les Tribunaux de NANTERRE, PARIS, BOBIGNY et CRETEIL ; et sur les lieux pour visiter.

Vente après liquidation de biens et sur surenchère du dixième au Palais de Justice à Paris, le jeudi 12 juillet 1979, à 14 heures - EN DEUX LOTS
DANS UN IMMEUBLE SIS A LIBOURNE (GIRONDE)
Quartier de Brun - 32, avenue Georges-Pompidou
1er Lot : UN APPART. type F 2 sit. au rez-de-ch. du Bât. A formant le lot no 85 du régl. copropr. et les part. com. LIBRE - MISE A PRIX : 61.010 FRANCS
2e Lot : UN APPART. type F 2, sit. au 4e étage du Bât. A formant le lot no 113 du régl. de copropr. et les P.C. LIBRE - MISE A PRIX : 55.000 FRANCS
S'adresser à Me Monique GUILBERTEAU, avocat, 14, rue Marie-Doffe, 92140 Clamart, tél. 260-20-49 ; Me René ANTOINE, avocat, demeurant à Paris (18e), 52, bd Ornano ; au greffe des criées du T.G.I. de Paris, bd du Palais, où le cahier des charges est déposé ; et sur les lieux pour visiter

VENTE sur Publicat. Judiciaires, au Pal. de Justice à VERSAILLES, 3, pl. A.-Mignot, le Mercredi 11 Juillet 1979 à 10 heures - EN UN LOT
UNE MAISON D'HABITATION
et à usage COMMERCIAL
à AUBERGENVILLE (78)
6, Grande-Rue
Mise à Prix : 60.000 F
S'ad. pr rens. à Me J.-P. BUSSY, avoc. à VERSAILLES, 18, r. Hoche, tél. : 950-03-67. Au greffe du Trib. Gde Inst. VERSAILLES. Sur les lieux pr visiter.

VENTE au Pal. Justice, VERSAILLES pl. Mignot. Audience des sais. immob. de ce Trib., Mercredi 18 juillet à 10 h.
UNE PARCELLE DE TERRAIN
en nature de BOIS, sise sur la Cne de
CLAIREFONTAINE (78)
d'une SUPERFICIE de 2 ha 24 a 65 ca cad. sect. A, no 224 (compr. dans un sect. sauvegardé, non constructible)
Mise à Prix : 80.000 francs
S'ad. pr rens. à Me J.-M. REYNAUD, av à VERSAILLES, 29, bd de la Reine. Ts les avoc. pr. le Trib. de Gde Inst. de VERSAILLES, pour porter des enchères. Et sur les lieux pour visiter.

Vte sur saisie immob. au Palais de justice d'Evry, rue des Mazières, le mardi 3 juillet 1979, à 14 heures :
ENSEMBLE de GRENIERS
DEPENDANT D'UN IMMEUBLE
à BIÈVRES (Essonne)
7, RUE DES MATHURINS
constituant les lots no 9, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 29
MISE A PRIX : 10.000 FRANCS
Consignation préalable pour enchérir. Renseignem. Mes Truxillo et Akoun, avocats associés à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis
Téléphone : 496-30-36 et 496-14-18.

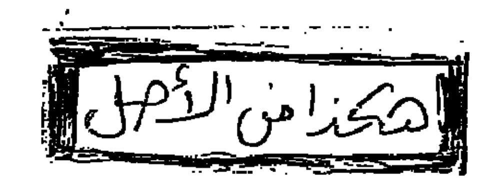
VENTE PALAIS JUSTICE CRETEIL
Jeudi 5 juillet 1979 à 9 h. 30
EN UN SEUL LOT
DIVERS LOCAUX
COMMERCIAUX ET D'HABITATION
ALFORTVILLE (94), 98, RUE VERON
Mise à Prix : 40.000 francs
S'ad. Me W. DRIGUEZ, avocat, Paris (8e)
6, r. St-Philippe-du-Roule - 225-13-20.

Etude de la Société d'Avocats
PARIS - SEYBALD
BAGNOLI - CHARRIERES
avocats au barreau de Nice
12, rue Gioffredo, NICE. Tél. 80-59-94.
VENTE au Palais de Justice à NICE, le JEUDI 19 JUILLET, à 9 h.
EN UN SEUL LOT
UNE PROPRIÉTÉ
à Èzé-sur-Mer (A.-M.)
lieudit « Plateau de la Justice » sur laquelle sont édifiés UN GRAND BATIMENT à usage d'HOTEL-RESTAURANT et UNE PETITE CONSTRUCTION à usage de STATION-SERVICE TOTAL
M. à P. 100.000 F. Renseign. au cab. des avoc.

Vente au Palais de Justice à Paris, JEUDI 12 JUILLET 1979, à 14 heures
UN LOGEMENT
2 P., cuis. dans imm. à PARIS (14e)
52, rue du Moulin-Vert
Mise à Prix : 55.000 francs
S'adr. à Me J. Devos, avoc. à Paris-8e, 178, bd Haussmann. Tél. : 924-39-03. Ts avoc près les Trib. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Adj. au TRIBUN. DE COMM. PARIS le 9 JUILLET 1979 à 13 h. 45 - Fonds
LIBRAIRIE-PAPETERIE
AVEC BAIL ET POSSIBILITE DE CHANGEMENT DE COMMERCE
13, rue Charles-V, Paris (4e)
M. à P. (p.ât.b.) 9.000 F - Cons. 20.000 F
S'ad. Me Demortreux et Sagaut, not., 67, boulevard Saint-Germain, PARIS ; Me Guillemonat, synd. 43, r. Richelieu.

de Justice de Paris le Lundi 9 juillet 1979, à 14 heures
EN UN SEUL LOT :
UNE PROPRIÉTÉ
SISE A :
JOINVILLE LE PONT (94)
AVENUE GUY-MOQUET, No 75
comprenant : petite construction élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée divisé en 3 pièces et w.-c. Ladite maison construite en bois avec revêtement de plâtre, couvert en fibrociment, contenance superficie 330m2 figurant au cadastre de ladite commune sous le no 183 de la sect. E et les parties communes y afférentes. LIBRE - MISE A PRIX : 15.000 F. S'adresser à Me Lyonnet du Moutier, avocat à Paris-1er, 182, rue de Rivoli, tél. 260-48-09 ; Me Jacqueline Common, avocat à Paris, 10, rue du Mont-Thabor ; Me Bernard Meille, syndic, 79, rue du Temple ; au greffe des criées du tribunal de Gde Instance de Paris où le cahier des charges est déposé et sur les lieux pour visiter.
Vente sur licitation au Palais



régions

EN ILE-DE-FRANCE

UN CHINEUR A PARIS

Vanves ou les puces « à la chinoise »

A LA porte de Vanves, c'est vers 1920 qu'est né le marché aux puces, quand proliféraient déjà, aux antipodes, les marchés de Saint-Ouen, dont commençait l'opulence. Pendant près d'un demi-siècle, des *chineurs heureux et des collectionneurs* acharnés ont fait leur miel de ce que tous les quartiers du sud de la capitale dégorgeaient de résidus, *patiemment récupérés par le* peuple des « biffins », qui ne s'accordaient *pas encore le titre de brocanteurs*. Ils étalaient leurs trouvailles *sur la terre battue*, près d'une fontaine de bronze où clapotait une *eau glauque. La fontaine est toujours* debout, côté Vanves, desséchée mais intacte, dernier fossile de ces temps préhistoriques, avec dans la vasque terreuse quelques iris funéraires.

Quand le périphérique a creusé son impitoyable tranchée, c'est bien sûr d'un saut de puce que les « brocs » sont partis s'installer à la porte d'à côté, c'est-à-dire près de la porte Didot. Et, depuis 1964, les puces s'alignent en double allée sur les trottoirs de l'avenue Georges-Lafenestre, passé le boulevard Brune, dans le prolongement de la rue Didot, plus près de Malakoff que de Vanves, qui leur *a pourtant donné leur nom.*

Ces puces bon enfant n'ont pas les façons mondaines des marchés de Saint-Ouen ni les allures pouilleuses des déballages de Montreuil ou du *Kremlin-Bicêtre. Elles sont restées* modestes, ce qui leur vaut bonne réputation parmi les chineurs sans fortune, qui sont les plus estimables. Mais elles ont perdu le charme anarchique de leur première jeunesse, quand, à côté des brocanteurs « arrivés » qui composaient *un* savant décor avec un pétrin, un lit-cage et une armoire à glace, débarquait un clochard dont la valise *défoncée* lâchait sur le *bitume* un dessus-de-lit *au crochet, une paire de chandeliers* d'église, une édition originale de *Victor Hugo, une timbale en argent* et une bouteille de rouge à moitié pleine.

Depuis la réorganisation des marchés forains en janvier dernier, on ne badine pas avec le règlement ; les étalages ne doivent pas dépasser les panneaux d'émail où l'on peut lire : *« Début du marché de l'occasion. Fin du marché du neuf. »* Un « *placier* » délégué par la Ville encaisse le *montant des abonnements qui donnent* droit à quelques mètres carrés *de trottoir (environ 80 francs par* mois). Au total, soixante-dix marchands sont « abonnés », et il faut attendre une place vacante pour s'intégrer au marché. « *Nous sommes tous numérotés*, constate avec jovialité M. Aber, le président du marché, *mais ça vaut mieux que de travailler en boutique. Ici, personne ne se plaint et les chineurs non plus, puisque c'est moins cher qu'ailleurs... Pour être tranquille, nous avons écarté les « cloches » et aussi les particuliers, qui s'installaient au bout du marché et nous cassaient les prix.* »

La « princesse » à Mme Léa

M. Garcia me fait faire le tour des stands : « *Vous voyez, ils ont tous leur « barnum »* (ce qui désigne cet assemblage de tubulures et de bâches qui forme une case)... *Autrefois, quand il pleuvait, tout le monde se précipitait avec son bric à brac sous le pont de la Vallée, sous le chemin de fer... Ah ! c'est plus comme à Vanves ! Ce qui nous embête aujourd'hui, c'est qu'il y a trop de foires. Alors on se défend avec* des petits prix. *Surtout le samedi, au déballage, c'est le meilleur moment pour acheter, c'est là qu'on peut faire des trouvailles. Même les vedettes viennent chiner ici. Quelquefois, on fait un gros coup : je connais un « broc » qui avait acheté pour 500 F un tableau crasseux, le prix du cadre. Mais il a découvert que c'était un Boucher... Il l'a revendu le jour même 40 000 F à un antiquaire, et il s'est payé un stand à Saint-Ouen.* »

Mais, dans l'ensemble, les marchands ne cherchent pas à faire du « gros velours » (un bénéfice important). « *Ici, me* dit M. Hubert, le ferrailleur, *c'est les « puces à la chinoise » : on travaille à petites marges mais ça tourne vite et tout le monde s'y retrouve.* » Et M. Hubert m'annonce les prix des objets que je désigne de la pointe du soulier : *un* grand joug de bœuf, 150 F ; une lampe à pétrole à réservoir en faïence, 200 F ; une lampe Pigeon en étain, 60 F ; un syphon de luxe dans une résille chromée, 100 F ; un litre en étain avec couvercle, 400 F... « *J'ai même des clients qui viennent m'acheter des cannettes de bière à 5 F... C'est bizarre de collectionner des bouteilles... Dans tout homme il y a un chiffonnier qui sommeille* », philosophe M. Hubert le ferrailleur.

Un peu plus loin, Mme Léa, la doyenne : mince, blanche et poudrée, distinction 1925. Elle évoque quelques jolis coups réalisés ici et là : une icône avec sa monture d'argent, *achetée 50 F et revendue 800 F ;* un tableau ancien représentant un vieillard « *vilain comme tout* », négocié un samedi matin à 200 F, et qui a trouvé preneur à 2 000 F l'après-midi... « *Mais l'affaire du jour, tenez, la voici...* » Et elle déplie sous mes yeux une immense nappe en toile de lin d'une extrême finesse, avec un merveilleux chemin de table en dentelle brodée à la main. « *C'est à une princesse... je vous la fais 800 F* », me glisse-t-elle à l'oreille. Et j'ai comme un regret lorsque M. Raymond son vis-à-vis me tire par la manche : « *Venez voir mes fringues : 50 F le blouson en laine, 20 F la liquette américaine en coton, 10 F le jean — il est usé, mais c'est la mode... Vous pouvez toujours courir à Malik pour trouver ces prix-là ! Allez vous rhabiller !* »

Ici, les meubles sont peu nombreux, mais à bon prix, et en bon état, car les brocanteurs se font aujourd'hui ébénistes : 2 000 F une armoire laquée de style coréen ; 1 600 F un petit buffet de cuisine décapé, 900 F une table ronde, 800 F une paire de chaises en acajou massif à pieds « Jacob », 700 F une table de bistrot, 500 F une grande malle bombée, 400 F une jolie chaise de bébé à fond canné, 150 F une chaise paillée... Parmi les bibelots, *qui sont innombrables, j'ai noté en* vrac au hasard des étalages : des *jumelles de théâtre à 300 F, des* montres en argent massif à partir de 150 F, des chandeliers de cuivre à 300 F la paire, des casseroles en cuivre à 200 F les six, des moules à beurre à 150 F, des bouchons de radiateur à 100 F, des outils à 20 F et des assiettes à 1 F... mais aussi deux bronzes animaliers attribués à Mène à 2 800 F, des portraits dix-neuvième et des paysages post-impressionnistes de 500 à 2 000 F. Çà et là, des lampes et vases 1900 de Gallée *et de Muller, des coupes* de Lalique et des bijoux à la mode rétro.

Olivier, un des plus jeunes marchands, a justement débuté dans cette *spécialité*. D'abord sur un *coin* de trottoir, avant que le marché soit réglementé. Comme tout le monde dans ce métier, il a commencé par faire quelques erreurs d'appréciation qu'il a payées cher. Mais il s'est aperçu qu'on pouvait gagner sa vie si l'on savait bien acheter, ce qui n'est pas si facile, et bien vendre, ce qui ne l'est pas non plus. Comme il est vif, aimable et poli, Olivier sait s'y prendre à merveille pour *convaincre un particulier de se débarrasser* de quelques vieux bibelots. *C'est là* son art. *Admis* par les marchands, il dispose maintenant d'une *place numérotée, où il* vend des petits meubles et des objets Art Déco. Mais il voit plus loin et cherche le prochain style qui pourra prendre... Son ambition ? Ouvrir boutique à Saint-Ouen, peut-être à Serpette, le dernier-né des marchés. Mais il faut mettre quelques millions de côté et constituer un stock. « Ça *peut se faire*, dit Olivier, l'œil rêveur et la bouche gourmande... *un stand à Serpette...* »

JEAN BEDEL.

★ Le marché est ouvert samedi et dimanche, de 8 heures à 18 heures. Métro : Porte-de-Vanves. Autobus : PC, 48, 58. Parking : dans les rues avoisinantes. *Eviter le pont* qui enjambe le périphérique. La contravention est « justiciable » d'une amende à 120 F. Motif : « Stationnement sur un ouvrage d'art » (!).

● Foire, La Ferté-Gaucher (77) : 29 juin - 3 juillet (brocante).

● *Le bruit des avions à Roissy.* — L'Union régionale d'action contre les nuisances d'avions (URANA) a exprimé son inquiétude au cours d'une journée d'information organisée à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), à *propos de la* seconde aérogare de Roissy, dont l'ouverture, *selon ce* groupement de quinze associations de riverains, gênera trois cent mille habitants de la zone la plus peuplée du Val-d'Oise. A partir de 1981, l'ouverture complète de la nouvelle aérogare, qui exploitera la piste numéro 2 utilisée actuellement d'une manière partielle pour le fret, portera le trafic aux environs de mille mouvements *quotidiens*, soit une moyenne d'un décollage et un atterrissage toutes les *trois minutes*, *selon* les prévisions de l'aéroport.

Questions...

Sports à Bercy

Avant la rencontre qu'il doit avoir prochainement avec *différentes* associations locales à la mairie annexe du XII° arrondissement, M. Maurice Doublet, ancien préfet de *Paris*, commissaire *général à l'aménagement* du centre omnisports de Paris, fait le point sur ce projet qui doit, *on le sait*, être réalisé sur une partie des anciens entrepôts de Bercy.

« La réalisation de ce projet paraît tarder.

— Le Conseil de Paris, sur la proposition de *M.* Jacques Chirac, s'est prononcé à plusieurs reprises, à une très forte majorité — parfois même à la quasi-unanimité — au cours de ces derniers mois, pour décider la création sur la partie ouest des entrepôts de vins de Bercy, d'une salle polyvalente d'au moins dix mille places où pourraient s'exercer toutes les disciplines sportives — à l'exception du rugby, du football à onze et de la natation — et où pourraient être organisées des manifestations de nature très diversifiée. Cette décision traduit la volonté du maire et de la municipalité de Paris de faire face, avant la fin de cette mandature, à un besoin très largement ressenti par la population à tous les niveaux.

» Des études très sérieuses depuis près d'un an ont été faites par des sociétés spécialisées et par les services compétents des différents organismes administratifs concernés. Ces travaux *ont permis* la *mise au point* d'un dossier très précis de *consultation qui a été remis* à vingt architectes en vue de la présentation à la fin du mois de juillet d'un parti architectural. Ces réponses seront alors soumises au jugement de personnalités particulièrement compétentes.

» Le maire choisira en dernier ressort parmi les propositions qui auront été jugées les meilleures. Le lauréat de cette confrontation commencera immédiatement la rédaction de l'avant-projet du centre.

— Avez-vous prévu de vous concerter avec les associations représentatives ?

— Contrairement à ce qui a été dit, j'ai eu personnellement des contacts avec les représentants des associations locales *jusqu'au* moment où il a été convenu que la commission du XII° arrondissement assurerait la liaison avec *tous les dirigeants*, quels qu'ils soient, de mouvements, *de sociétés*, d'associations du XII°.

» Cette commission d'arrondissement devant laquelle j'ai déjà fait un exposé est régulièrement au courant de l'état d'avancement de la procédure. En accord avec son président, je dois lui apporter incessamment tous les éléments d'information en *ma possession* à la *mairie* du XII°.

» En outre, les commissions extra-municipales des *sports et de l'environnement créées* par le maire de Paris seront les *éléments* de liaison avec les associations parisiennes et nationales. J'ai déjà procédé à un échange de vues avec elles il y a quelques semaines et je *dois de nouveau faire le point* au début juillet. La concertation est donc, il me semble, largement ouverte.

— La construction d'un tel centre n'exige-t-elle pas une étude plus approfondie de l'aménagement de l'ensemble du site de Bercy ?

— Le schéma d'aménagement du secteur Seine *sud*-est, approuvé par le Conseil de Paris en 1972, a prévu dès l'origine, sur la partie ouest de la zone des entrepôts, la réalisation d'un grand équipement susceptible d'équilibrer vers l'est la vie de la capitale.

» Le Centre international des sports de Paris est le type d'équipement qui correspond parfaitement à cette vocation. Son inscription dans le site du cours de la Seine est conforme à l'urbanisme parisien qui, au cours des âges, a dégagé *le* long du *fleuve* de vastes perspectives ouvertes *sur les monuments les plus* marquants (Tuileries, Institut, *tour Eiffel* et *Champ de* Mars, palais de Chaillot, Maison de la radio).

» Le Centre international des sports de *Paris* bénéficiera, en outre, du prolonge*ment naturel que constituera* le parc de Bercy qui connaîtra, avec *ses* neuf cents platanes centenaires, la *fréquentation* qu'il mérite, tandis que, jusqu'à aujourd'hui, seules quelques entreprises avaient accès à cet enclos qui était en quelque sorte privatif et soumis à l'occupation purement commerciale d'une activité.

» Le schéma « Sud-Est » est donc plus que jamais actuel et non seulement il n'est pas remis en cause par le projet du centre, mais il y trouve son élément décisif de crédibilité et de viabilité.

» La Ville était jusqu'à aujourd'hui critiquée parce qu'elle ne concrétisait pas les intentions de mettre en valeur ce magnifique élément de son patrimoine. Il serait plutôt mal venu de lui reprocher aujourd'hui la décision qu'elle a *prise de passer à l'acte et* de sceller, par la création du Centre *international des* sports de Paris, le sort du dernier grand espace libre et disponible intra-muros.

» *Il serait, par ailleurs,* contraire à l'intérêt général de traiter, *de la manière* intimiste que certains suggèrent, ce site qui justifie, en quelque sorte, l'appropriation collective par tous les Parisiens.

» Seul, un grand équipement populaire est à même de satisfaire aux exigences de l'utilisation des terrains de Bercy. »

Propos recueillis par
JEAN PERRIN.

...Réponses

EN SEINE-SAINT-DENIS

Panne d'argent dans les Maisons de la culture

« Les deux nouvelles antennes de la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis : à Bobigny l'unité audio-visuelle, et à Aulnay-sous-Bois, l'unité pour l'enfance, sont l'une et l'autre prêtes à fonctionner, mais elles risquent de demeurer « coquilles vides » si l'Etat ne tient pas ses engagements », a déclaré récemment M. Maurice Soucheyre, président de l'Association de la maison de la culture « 93 », au cours d'une conférence de presse.

Cet avertissement, M. Soucheyre et les élus communistes du conseil général le réitéreront à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, devant qui ils plaideront le dossier de la *Maison* de la culture de la Seine-Saint-Denis, le 26 juin prochain.

Dossier délicat, puisqu'il s'agira, pour la délégation, d'obtenir des subventions supplémentaires. L'unité audio-visuelle de Bobigny, une superbe réalisation dotée d'installations ultra-modernes, tant sur le plan de l'accueil que sur celui de la technique — elle possède notamment une salle polyvalente de spectacles de 970 places, — a coûté 20 millions de francs. Celle d'Aulnay-sous-Bois, destinée à l'action culturelle pour l'enfance, équipée de salles polyvalentes permettant entre autres l'accueil de manifestations dans les disciplines les plus diverses, a coûté 10 500 000 francs, auxquels il faut ajouter 8 millions de francs pour les équipements.

Ces deux réalisations ont été financées pour 50 % par l'Etat, 25 % par les *collectivités locales* et 25 % par le conseil général. Alors que ces équipements neufs devaient ouvrir au mois de juin pour l'unité audio-visuelle de Bobigny et en septembre pour celle d'Aulnay, tout est remis en cause aujourd'hui faute de subventions suffisantes.

« *Ces difficultés financières*, a expliqué M. Soucheyre, *proviennent du retard pris par l'Etat sur l'échéancier qu'il devait accorder. De 1973 à 1976*, a-t-il précisé, *l'Etat a commencé à attribuer des subventions inférieures aux prévisions initiales. Ainsi, pour 1978, un crédit de 2 400 000 francs a été accordé au lieu des 3 millions 600 000 francs prévus. En 1979, l'année d'ouverture, 2 millions 600 000 francs ont été accordés sur les 4 700 000 francs initialement décidés. Dans ces conditions, il nous est impossible d'ouvrir les deux nouveaux équipements.* »

KIM LAROUSS.

ENVIRONNEMENT

Le Jour du Soleil a mobilisé écologistes et scientifiques

De très nombreuses manifestations, largement suivies, ont émaillé à travers toute la France la célébration, samedi 23 juin, du « jour du soleil » : feux de la Saint-Jean, expositions, opérations portes ouvertes dans les usines et les laboratoires, mais aussi réunions scientifiques et colloques.

Ainsi à La Baule (Loire-Atlantique), où étaient réunies des assises internationales, les industriels français du solaire ont décidé de se grouper en association à l'exemple de leur homologues allemands. Ceux-ci, invités à une rencontre à Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes), ont montré en effet qu'ils n'entendaient nullement laisser à quiconque le monopole de l'exploitation du marché solaire.

Au-delà de la mobilisation des esprits s'engage une compétition scientifique et commerciale dans laquelle les Américains prennent résolument la première place. C'est sur le toit de la Maison Blanche, devant une batterie de capteurs solaires récemment installés, que le président Carter a annoncé, mercredi 20 juin, le lancement d'un ambitieux programme d'énergies nouvelles couvrant 20 % des besoins des États-Unis en l'an 2000. Pour cela, le président propose que le budget solaire des U.S.A. soit porté à 1 milliard de dollars (4,4 milliards de francs).

Français et Allemands : deux attitudes différentes devant l'exploitation des énergies nouvelles

De notre correspondant

Antibes. — Dans l'euphorie de Thémis perdue et retrouvée la partie française du « colloque franco - allemand sur l'énergie solaire » qui s'est tenu à Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes) les 22 et 23 juin, allait-elle emboucher les trompettes du triomphalisme ? Le préambule du rapport d'activité du C.N.RR.S. remis à la presse pouvait le faire supposer : *« L'effort français de recherche et de développement*, assure-t-il, *occupe le second rang mondial parmi les programmes nationaux, après celui des Etats-Unis. »*

En fait, le colloque n'a pas abordé les problèmes sous ce vain aspect de préséance. On travaillait. Les quinze participants ouest-allemands — cinq politiques, cinq scientifiques, cinq industriels face à leurs quinze homologues français — s'en sont trouvés plus à l'aise. Au moment des conclusions, le représentant de la Bundesverband Solarenergie a situé, les limites d'une compétition franco-ouest-allemande pour la place de brillant second : au titre de la recherche la R.F.A. engage 1,40 F par habitant, la France 2,50 F environ... et les Etats-Unis 8 F qui vont l'an prochain passer à 16 F.

Au reste, la comparaison entre France et R.F.A. 'nest pas aisée. Politiques et industriels ouest-allemands observent une « différence fondamentale de philosophie et de structure » entre leur politique et la notre. Ils saluent l'existence du Commissariat à l'énergie solaire français — mais restent partagés pour eux-mêmes entre la crainte d'une trop pesante présence de l'Etat et le désir d'une organisation plus efficace. En Allemagne de l'Ouest le solaire n'est encore qu'un sous- programme d'un ministère chargé des énergies nouvelles. Ils rendent hommage à l'antériorité des équipes scientifiques françaises mais, partis plus tard, il y a quatre ans, ils entendent nous rattraper rapidement.

En revanche, au chapitre de l'industrie et de l'initiative privées, ils s'estiment en meilleure position. Une association de l'industrie solaire groupe chez eux les plus puissantes entreprises (métallurgie, chimie, électricité, aérospatiale, etc.) alors qu'en France elles vont en ordre dispersé et croient davantage à la potentialité du marché intérieur qu'à sa réalité immédiate. M. Henry Durand, président du Comes a regretté publiquement qu'il ait fallu « trainer par le gilet et payer » certaines firmes françaises pour les faire participer à la Journée du Soleil.

Comportement différent aussi de la part des populations : les Français affichent volontiers un engouement écologico-sentimental pour le solaire. Les citoyens allemands, eux, s'équipent en appareils. En R.F.A. on va pouvoir prochainement acheter son chauffe-eau chez le quincailler du coin.

Cependant face aux « grands projets » l'attitude allemande est plus prudente. Il n'y a pas en R.F.A. l'équivalent du four solaire d'Odeillo, du projet Thémis, etc. « *A cette dimension*, a dit un participant d'outre-Rhin *nous ne voulons pas prendre de risques budgétaires. Nous préférons participer à des projets internationaux.* » De même l'avance actuelle française dans le domaine des piles photovoltaïques est estimée onéreuse.

Alors concurrence ou coopération ? Evidemment les firmes s'affrontent, y compris sur leur propre marché intérieur et tout n'a pas été mis sur le tapis. Cependant, dans les couloirs, certains représentants de sociétés allemandes et françaises sont convenus de ne pas « se tirer dans les jambes » sur certains marchés extérieurs. Le communiqué final recommande aux gouvernements respectifs, un programme d'échange d'informations et d'étudiants, l'ouverture au partenaire des installations d'essai, une concertation en direction des pays en voie de développement, la normalisation des mesures, la création d'une banque de données française. Et on a promis de se retrouver l'an prochain, cette fois en R.F.A.

JEAN RAMBAUD.

UNE CARTE DU FUTUR

Du jaune paille au rouge vermillon, voici une nouvelle carte de France au millionième, en six couleurs, éditée par l'Institut géographique national : celle de la France solaire. Les éléments en ont été fournis par l'association Espace pour demain, initiatrice de la Journée du Soleil.

Chacun peut enfin savoir dans quelle zone d'ensoleillement se trouve son pavillon ou sa future résidence secondaire. Les moins bien servis, au nord d'une ligne Le Havre - Colmar, n'atteignent pas mille sept cent cinquante heures d'ensoleillement, tandis que les plus heureux, en Vendée et au sud d'une diagonale Ax - les - Thermes - Montélimar - Briançon, sont assurés d'avoir plus de deux mille cinq cents heures de soleil par an.

C'est en somme la carte des gisements solaires qui est, pour la première fois, proposée au grand public. On y trouve en outre localisées plus de trois cents réalisations importantes telles que centres de recherche, immeubles collectifs, piscines, hôpitaux, établissements scolaires, serres et industries travaillant pour ou avec le solaire. Bref, une esquisse de la France de l'an 2000.

★ **En vente 10 F à l'I.G.N., 107, rue La Boëtie, et dans les comités locaux du Jour du Soleil.**

● *Les chasseurs font le ménage.* — Comme chaque année les chasseurs de gibier d'eau ont fait le ménage du littoral de la baie de Somme. Ils étaient trois cent cinquante le 23 juin à ramasser des détritus de toutes sortes qu'ils entassaient dans vingt remorques de tracteur ou de camion. Cette opération était partonnée par le préfet et bénéficiait du concours de l'Office du tourisme du département, de l'aide des services de l'équipement pour le matériel et de la participation de cinq communes : Saint-Valéry-sur-Somme, Noyelles-sur-Mer, Boismont, Ponthoile, Favières et Le Crotoy. — *(Corresp.)*

● *Le bruit des avions à Orly.* — Les associations de défense des riverains de l'aéroport d'Orly ont manifesté le samedi 23 juin devant l'aérogare d'Orly-Sud, pour protester contre les nuisances aériennes dont sont victimes, selon elles, quelque deux cent cinquante mille personnes.

Reprenant des slogans hostiles, notamment à la Caravelle, qu'ils estiment trop bruyante, ils ont demandé — dans un tract distribué à cette occasion — le couvre-feu de 22 heures à 7 heures ; leur indemnisation par Aéroport de Paris, le respect de trajectoires de moindre gène. Ils ont aussi mis en cause les prévisions selon lesquelles le nombre de passagers transitant par Orly serait de dix-huit millions en 1981 au lieu de treize millions et demi en 1978.

● *Le bruit des avions à Roissy.* — L'Union régionale d'action contre les nuisances d'avions (URANA) a exprimé son inquiétude au cours d'une journée d'information qui vient de se tenir à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), à propos de la seconde aérogare de Roissy, dont l'ouverture, selon ce groupement de quinze associations de riverains, gènera trois cent mille habitants dans la zone la plus peuplée du Val-d'Oise.

● *Pas d'arsenic dans les eaux souterraines.* — Les ministres de l'environnement de la Communauté européenne viennent d'adopter une directive pour la protection des eaux souterraines. Deux listes de produits dangereux serant établies. Les produits comme le cyanure, l'arsenic, le mercure, le cadmium, inscrits sur la « liste noire », ne pourront plus être repetés. En revanche, le cuivre, le zinc, l'uranium, le cobalt, inscrits sur la « liste grise », pourront être rejetés par les industriels, après autorisation des pouvoirs publics.

Cinq mille marcheurs français et italiens manifestent contre les mines d'uranium dans le Mercantour

De notre correspondant régional

Nice. — « *Tous au col de Raus contre les mines d'uranium !* » Le mot d'ordre lancé par collectif de vingt-quatre associations et répercuté par des milliers de tracts et d'affichettes a eu un succès inattendu, le dimanche 24 juin dans le haut pays des Alpes-Maritimes. Par quatre itinéraires différents, cinq mille marcheurs ont convergé sac au dos vers le lieu de rassemblement à 2 000 mètres d'altitude dans le massif du Mercantour où la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), a déposé, en août 1978, deux permis de recherches (*le Monde* du 24-25 juin).

Ce fut une sorte de petit Larzac, avec la couleur, l'enthousiasme, l'esprit de fête, l'amour de la nature et le sentiment de défendre une cause juste. La manifestation intitulée « Randonnée de la vie », associait Français et Italiens, lesquels s'étaient déplacés en grand nombre du Piemont et de Ligurie.

A la veille de la randonnée, le collectif avait reçu le soutien de la Fédération des agriculteurs de la province de Cuneo (quarante-neuf mille adhérents), inquiets de l'amputation éventuelle des pacages du Mercantour où, depuis quatre mille ans, les bergers du Piemont cont faire paître leurs troupeaux. Les populations côtières italiennes, craignent que leurs rivières ne soient polluées et que les sites archologiques de la Vallée des Merveilles ne soient défigurés. Les participants piémontais quant à eux, notamment ceux du puissant « Comitato piemontese antinucleare », regroupant quatorze associations et paris de gauche, étaient venus exprimer leur opposition irréductible à l'énergie nucléaire.

L col de Raus avait été choisi comme un lieu doublement symbolique. Il est sur la ligne de partage des eaux qui alimentent, d'une part, le bassin de la Roya et, d'autre part, ceux de la Gordolasque et de la Vésubie. Non loin de là, les prospecteurs d'uranium ont déjà mené campagne en 1957 et même ouvert des galeries entre 1958 et 1959.

Les marcheurs ont fêté le solstice d'été et le début de la transhumance des bergers. Ils ont déployé banderoles et oriflammes dont celle, immense, des Occitans. Ils ont symboliquement brûlé en effigie la COGEMA puis dansé autour des feux de la Saint-Jean.

GUY PORTE.

● *Vols cacances vers les Baléares.* — Les autorités espagnoles viennent d'homologuer les tarifs qu'Air France propose pour ses vols vacances à destination de Palma-de-Majorque. Ces services, qui débuteront le lundi 25 juin, seront assurés quatre fois par semaine, la durée du séjour est d'un mois ; l'aller-retour coûtera 750 francs. Iberia a obtenu l'autorisation de pratiquer ce tarif sur ses vols réguliers.

TRANSPORTS

Autoroutes : les prochaines mises en service

M. Joël Le Theule, ministre des transports, qui vient d'inaugurer l'autoroute La Turbie - Roquebrune, dans les Alpes-Maritimes (*le Monde* du 22 juin), a précisé que, à la fin de cette année, la France sera doté de 4 950 km d'autoroutes et de 1 660 km de liaisons rapides à deux fois deux voies. « *Cet effort place notre pays au troisième rang des pays d'Europe par la longueur de réseau autoroutier*, a-t-il indiqué ; *à la fin de 1980, elle sera au second rang.* »

A cette occasion, M. Le Theule a précisé le calendrier des prochaines mises en service des autoroutes.

DATES d'achèvement complet de certains itinéraires	ITINÉRAIRES qui seront achevés	SECTIONS restant à mettre en service (et date de mise en service)
1979	Toulouse-Narbonne	Villefranche-Carcassonne (fin 1979)
1980	Paris-Rennes	Le Mans - Thorigné (fin 1979) Thorigné - La Gravelle (été 1980)
	Nantes-Angers	Nantes-Angers (été 1980)
	Mulhouse-Beaune	Besançon-Jendrey (juin 1979) Jeandrey-Beaune (été 1980)
	Chambéry-Genève	Annecy-Scientrier (fin 1980)
1981	Bordeaux-Toulouse	Toulouse-Montauban (fin 1980) Puzet-Agen (fin 1980) Agen-Montauban (fin 1981)
	Paris-Espagne par Bordeaux	Poitiers-Bayonne (fin 1981)

Le Monde

économie

AFFAIRES

L'entrée de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson dans la C.I.I.-Honeywell-Bull pose à la C.G.E. un choix délicat : céder sa part ou perdre son influence

Les négociations en vue d'une redistribution des cartes au sein de l'actionnariat de C.I.I.-Honeywell Bull avancent. Lentement, mais sûrement. S'il semble exclu que l'opération soit *totalement « bouclée »* avant la *rentrée, quelques précisions* pourraient être apportées au cours des prochains jours.

Circonscrites à l'origine, à un petit cercle réunissant quelques hauts fonctionnaires, le P.-D.G. de C.I.I.-Honeywell Bull, M. *Jean-Pierre* Brulé, et certains dirigeants de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson (« le Monde » du 22 mai), lse discussions se sont élargies, depuis le 21 mai, à la Compagnie générale d'élec*tricité et au partenaire amé*ricain Honeywell.

M. Ambroise Roux, comme M. Roger Martin, en ont officiellement confirmé l'existence lors de leurs récentes assemblées générales des actionnaires. Les négociations ne se mènent pas cependant directement entre les deux groupes, mais plutôt par Etat interposé. En tout cas, pour Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, *« il n'est pas question d'effectuer un simple placement financier mais bien d'agir en tant que groupe industriel »*. Aussi, le groupe entend-il, en accords avec les pouvoirs publics, *« prendre une participation significative dans C.I.I.-H.B. »*. Pour ce faire, on s'orienterait vers un *schéma* comportant deux volets.

Le *premier, purement français*, concerne la Compagnie des machine Bull, cette holding cotée en Bourse, qui détient *53 %* de C.I.I.-Honeywell-Bull. Son capital est réparti, on le sait, en trois blocs : le public (60 %), l'Etat (20 %) et le groupe C.G.E. (20 %). Or, cette *participation n'est, en réalité, que* de 10 %, compte tenu du subtil montage financier mis en place en 1976. La participation de 20 % dans les Machines Bull est physiquement détenue par une société de portefeuille — l'OPAGEP — dont le groupe de M. Ambroise Roux ne possède *que* 51 %, les 49 % restant ayant été répartis entre diverses banques (C.C.F., Société générale).

Les scénarios

Dans un premier temps, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson pourrait prendre pied dans les Machines Bull par l'entremise d'OPAGEP. En reprenant les 51 % de la *C.G.E.* dans cette dernière *société*, voire en se contentant des 49 % détenus par les banques. De plus, rien n'empêche S.G.P.M. de racheter par ailleurs quelques *paquets d'actions Machines Bull*, actuellement entre les mains de divers investisseurs institutionnels. Et si cela ne suffisait pas, on peut encore envisager une augmentation de capital des Machines Bull qui lui serait réservée. Bref, comme on se plait à le souligner, « *tout est ouvert* » et — mais, cela est sous-entendu — la C.G.E. est quelque peu piégée.

Le groupe de M. Ambroise Roux se trouve, en effet, confronté à un choix délicat. Ou il reste imperturbable, maintient qu'il n'est pas vendeur et risque fort de se retrouver réduit à un rôle marginal derrière le groupe Saint-*Gobain-Pont-à-Mousson*, qui serait alors le tuteur de C.I.I.-Honeywell-Bull, ou il cède et se retire.

Même s'il vend au prix fort ses actions, il reste qu'une telle issue l'obligerait à modifier sa stratégie en informatique. Car la C.G.E. comptait sur C.I.I.Honeywell-Bull pour, du moins l'espérait-elle, lui servir de tête de pont dans un secteur de plus en plus en osmose avec le téléphone, les automatismes, les services et la péri-informatique, qui sont les points forts du groupe de M. Roux. Il lui faudrait alors repartir de zéro ou presque. Racheter une entreprise de mini-informatique ? En France ou aux Etats-Unis ? On en parle de plus en plus. Mais cela coûterait beaucoup plus cher que ne rapporterait la *vente des actions* Machines Bull.

Ironie de l'histoire, c'est la C.G.E. qui se trouverait — *bien involontairement* — à l'origine de l'opération Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. De plus en plus hostile aux *orientations stratégiques* de *C.I.I.-Honeywell-Bull* et en conflit larvé avec son P.-D.G., le groupe de M. Roux aurait élaboré à l'automne dernier un plan visant à confier la présidence des Machines Bull à une personnalité qui lui est « proche », lorsque l'actuel président prendra sa *retraite en 1980*. Ainsi, la C.G.E. serait devenue, *de facto*, le patron de C.I.I.-Honeywell-Bull... et de M. Jean-Pierre *Brûlé*. *Une idée* qui n'aurait pas l'heur de plaire à ce dernier.

De là, affirme-t-on, l'idée d'un contre-feu et de faire entrer, avec le plein accord de l'Elysée, le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, qui brûlait d'une ardeur de néophyte pour tâter de l'informatique.

Et, pour être sûr qu'un projet similaire à celui de la C.G.E. ne puisse un jour germer, M. Brulé se verrait confier, le moment venu, la présidence des Machines Bull, en plus de celle de C.I.I.-H.-B.

Le second volet du schéma concerne la participation de 47 % que détient le groupe américain Honeywell dans C.I.I.-Honeywell-Bull. A Paris, on aimerait, semble-t-il, négocier avec Honeywell le rachat, dans un premier temps, d'une partie de sa participation. Cela permettrait à Saint-Gobain de rentrer dans C.I.I.-H.-B. par les deux bouts. Indirectement par les Machines Bull, et directement par le rachat de quelques pour cent *auprès d'Honeywell. En outre*, cela permettrait de présenter l'opération comme une plus grande « francisation » de C.I.I.-Honeywell-Bull sans pour autant rompre les liens technologiques avec le partenaire américain.

Les accords signés il y a bientôt quatre ans font de ce dernier le maître du jeu. Il peut maintenir le statu quo. Une clause lui donne également la possibilité — au cas où l'actionnariat C.I.I.-H.-B. ou des Machines Bull subirait des modifications — de vendre au prix fort (700 millions de francs environ) sa participation de 47 %. Il peut aussi céder 10 à 12 % et récupérer ainsi 150 à 200 millions de francs, tout en maintenant ses liens technologiques et commerciaux avec C.I.I.-H.-B. Une situation qui laisse peu de latitude à la partie française et qui fait dire à certains que *« la seule solution intelligente aujourd'hui serait, en fait, de viser plus haut. De racheter tout ou partie des activités informatique d'Honeywell »*.

Bref, le *kriegspiel* de l'informatique est reparti. Plus la plus grande joie des polytechniciens et énarques, qui excellent en plans, contre-plans, schémas, contre-schémas et « coups » divers...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

● *La croissance et le P.S.* — Le parti socialiste fixe comme objectif, dans ses nouvelles propositions économiques et financières, un accroissement du produit national de 75 % de 1980 à 1990 (*le Monde* du 23 juin). Le P.S. nous a précisé qu'il avait calculé cet objectif global sur onze ans et non sur dix. Ce qui correspond à un taux de croissance annuel de 5,2 % et non de de 5,7 % comme il résulterait d'un calcul sur dix ans.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ...	4,2845	4,2905	− 115	− 85	− 170	− 130	− 295	− 255
$ can. ...	3,6450	3,6520	− 110	− 70	− 170	− 120	− 335	− 290
Yen (100)	1,9990	2,0040	+ 30	+ 65	+ 100	+ 135	+ 305	+ 345
DM	2,3280	2,3330	+ 40	+ 75	+ 95	+ 130	+ 355	+ 395
Florin ...	2,1165	2,1210	− 10	+ 20	− 15	+ 20	− 25	+ 15
F.B. (100).	14,4760	14,5040	− 310	− 165	− 475	− 290	− 875	− 590
F.S. (100).	2,6115	2,6180	+ 155	+ 195	+ 335	+ 375	+1010	+1060
L. (1 000).	5,1515	5,1610	− 355	− 275	− 525	− 435	−1200	−1070
£	9,2250	9,2415	− 480	− 405	− 885	− 785	−1825	−1720

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 9/16	5 15/16	6	6 3/8
$ E.-U. ..	10 1/4	10 7/8	11	11 5/8	10 3/8	11	10 3/8	11
Florin ...	6 1/2	7 1/2	7 7/8	8 9/16	8 1/4	8 15/16	9 1/8	9 13/16
F.B. (100).	10 3/4	12 1/4	9 3/4	10 3/4	10	10 3/4	10	10 3/4
F.S.	1/8	1/2	7/16	13/16	1/2	7/8	1 7/16	1 13/16
L. (1 000).	14 3/4	16 1/4	15	16 11/16	13 1/2	14 5/8	13 7/16	14 7/16
£	13 3/4	14 1/4	14	14 7/8	13 3/4	14 1/2	13 1/8	13 7/8
Fr. franç..	7 3/4	8 1/2	10 1/8	11	10 1/4	11	10 3/4	11 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

LE CONGRÈS DE L'U.G.I.C.T.

Les ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T. veulent être une force de proposition

Le VII[e] congrès de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (U.G.I.C.T.), qui s'est achevé le 24 juin à Lyon, avait été annoncé comme une démonstration de la mise en *œuvre de la nouvelle ligne prise par la C.G.T. à ses assises* de Grenoble en novembre 1978. Sans doute, l'effort de démocratisation apparaît-il assez limité. Mais le document d'orientation est conforme aux perspectives tracées à l'automne dernier : il donne pour *objectif* à *l'U.G.I.C.T.* d'être une force de proposition et d'être l'instrument dont les travailleurs ont besoin.

***Ce texte a été adopté à la quasi-unanimité comme l'avait* été le rapport de M. René Le Guen, secrétaire général. Celui-ci reste à la tête de l'U.G.I.C.T., mais, à ses côtés, est créé un poste de secrétaire général adjoint confié à M. Alain Obadia, qui a été l'un des plus proches collaborateurs de M. Georges Séguy. *Celui-ci, accompagné d'une importante délégation du* bureau confédéral, a assisté de bout en bout au congrès. Il a pris la parole pour souligner l'importance *que* la centrale attache au rôle et à la place qu'elle entend réserver aux cadres (1). Les délégués ont entendu la lecture d'une lettre de M. Jean Menu, président de la C.G.C., déclinant courtoisement l'invitation qui lui avait été faite d'assister au congrès. M. Séguy a, d'autre part, *déclaré à la presse avec chaleur* que la C.G.T. et la C.G.C. pouvaient faire « un bon bout de chemin ensemble ».**

De notre envoyée spéciale

Lyon. — « *Etre soi-même et agir ensemble* », la formule est souvent revenue sur les lèvres des congressistes. De longue date, les dirigeants *de l'U.G.I.C.T. se sont efforcés* de bien faire entendre aux cadres et assimilés que *leur adhésion ne* les entraînait à aucune allégeance doctrinale. L'indépendance des cadres dans l'U.G.I.C.T. a donc été réaffirmée comme *l'indépendance de l'U.G.I.C.T. au sein de la* confédération. D'autre part, l'existence d'une *organisation spécifique n'est pas* simple. Certains cadres *repoussent* cette *formule* par solidarité avec les ouvriers et les employés. En revanche, parmi ces derniers, certains acceptent mal ou pas que la C.G.T. donne une place particulière au per*sonnel d'encadrement. Or, il* arrive que dans certaines usines les ouvriers soient maintenus en minorité dans l'effectif total du personnel. Le débat, en ce cas, n'est plus théorique.

Pour les cadres, la « *spécificité au service de la convergence doit donc être la clé de l'action commune* ». Une partie du débat a bien montré que, en se voulant une force de proposition, les cadres visaient l'action à la base, la mieux adaptée aux revendications concrètement décidées sur le tas. *Il ne s'agit nullement* d'émettre des propositions plus *ou moins abstraites ou d'offrir un* contre-plan.

La préparation du congrès, avait-on dit à l'U.G.I.C.T., avait donné lieu à six cents débats de divers niveaux et à des tribunes de discussion dans la presse cégétiste. Mais la tonalité générale des débats n'a rappelé en rien les propos et écrits qui avaient *précédé le congrès de Grenoble* dont certains attaquaient brutalement la direction de la C.G.T. pour son comportement durant la campagne des législatives, en l'accusant d'avoir aliéné son indépendance au profit du P.C.F.

Certes, les débats de Lyon ont été animés, souvent riches de réflexion, *notamment dans les carrefours* qui, durant toute une journée, permirent au plus grand nombre de s'exprimer. En revanche, personne, du moins à haute voix, n'a évoqué les questions politiques qui avaient été posées jusqu'à la tribune de Grenoble. Pourtant, dans les couloirs, plus d'un délégué regrettait que le souffle *nouveau qui s'était élevé à Grenoble* soit si vite retombé.

Tel congressiste qui avait « mené la bagarre » avant Grenoble nous disait être partagé entre deux sentiments qui l'amenaient au silence : une répétition des critiques aurait été *lassante* et, d'autre part, une nouvelle tentative de discussion au*rait été inutile alors* que la C.G.T. n'arrive pas à franchir la modeste étape programmée à Grenoble.

Un effort de modernisation

*L'effort de modernisation, de dé*mocratisation a été contré de l'intérieur, nous confiait un congressiste membre de la commission exécutive confédérale connu pour son appartenance au parti socialiste. Pendant un moment, le freinage a surtout été *effectué par les dirigeants et il s'est* un peu atténué. Mais la base est toujours lente à suivre, et lorsqu'un texte satisfaisant est adopté, comme ce fut le cas à la commission exé*cutive confédérale pour le texte con*cernant les élections européennes, certains responsables (sous-entendu les communistes) l'interprètent à leur façon.

A *l'U.G.I.C.T.* même, l'effort d'ouverture aux différentes « sensibilités » *paraît rester encore* verbal. Certes, M. Le Guen a hautement dit quel prix il attachait aux cadres appartenant par exemple au courant chrétien. Mais dans les organes de direction, la répartition des responsabilités selon *les appartenances* politiques n'a pas changé. Le nombre des membres de la commission exécutive a augmenté de quatre, mais on a veillé à ce que deux des nouveaux venus soient des communistes, et ces derniers restent donc très largement majoritaires.

> **« M. MENU EST LOYAL »**
>
> « La C.G.C. est maintenant une organisation de masse. Dommage que ce ne soit pas en même temps une organisation de classe ». C'est ainsi que MM. Séguy et Le Guen ont qualifié la C.G.C. lors d'un déjeuner *de presse*.
>
> « M. Menu est loyal », a dit à plusieurs reprises M. Séguy ; jamais il n'a agi différemment de ce qu'il avait dit. M. Malterre *a été un des éléments qui ont* contribué à sensibiliser les cadres à l'action syndicale, à les faire rompre avec les conceptions basées sur les amicales d'anciens élèves. En 1974, il n'avait pas été possible d'aboutir, et M. Marchelli menait une campagne féroce contre *le* rapprochement entre la C.G.T. et la C.G.C., accusant M. Malterre de pactiser avec les communistes.
>
> Depuis, les choses ont changé, en particulier parce que les actions communes ou parallèles se sont développées dans les entreprises. D'ailleurs si les cégétistes estiment que la crise économique a *grandement contribué à ouvrir* les yeux de la C.G.C., M. Séguy considère aussi que la C.G.T. y a contribué par son influence. « Si les militants de la C.G.C. et ceux de l'U.G.I.C.T. parviennent à coordonner leur action, les rapports des cadres avec les ouvriers *se normaliseront* et l'action revendicative prendra une dimension nouvelle », conclut M. Le Guen.

Le bruit avait couru quelque temps que M. Obadia allait succéder au poste de secrétaire général à M. Le Guen (ce qui n'aurait pas modifié le dosage politique). Ce projet semble *avoir* été modifié avec la *récente entrée de* M. Le Guen au bureau politique du P.C.F. où il a rejoint, on le sait, deux autres dirigeants de la C.G.T., MM. Séguy et Krasucki. Cette promotion de M. Le Guen, *disaient certains délégués*, peut être interprétée de façon *ambivalente : il peut s'agir de mieux* faire entendre la voix des cadres au sein du P.C.F. ou au contraire de faire sentir plus efficacement l'influence de la place du colonel Fabien.

Sous un autre aspect également, le congrès de Lyon n'a guère innové par rapport aux méthodes passées. Le rapport de M. Le Guen reprenant les thèses habituelles des cégétistes *sur le régime au pouvoir, les causes* de la crise, les multinationales, etc., *n'a pas été* vraiment discuté. Sans doute, les analyses du leader étaient-elles largement partagées. Mais il est un passage de son discours qui a certainement rencontré l'approbation générale, celui *qui* a été consacré à une critique des plus *incisives du recentrage de la C.F.D.T.* Cela n'empêche pas M. Séguy de dire à propos des relations syndicales : avec la C.G.C. nous en sommes au balbutiement, avec la C.F.D.T. nous avons toute une histoire. Ce qui est prioritaire, c'est l'*unité d'action avec* la C.F.D.T.

JOANINE ROY.

(1) Selon les statistiques publiées par le ministère du travail sur les élections au comité d'entreprise en 1977, la C.G.T. obtient, dans le *deuxième collège*, 20,2 % (*contre* 20,8 en 1975), la C.F.D.T. 19,2 % (contre 19), la C.G.C., 16,9 % (18,1), *F.O.*, 9,1 % (8,4), *C.F.T.C.*, 3,3 % (inch.). Dans le troisième collège, la C.G.C. recueille 34,2 % (36), la *C.F.D.T.*, 13,1 % (11,3), *F.O.*, 7,7 % (7,4), C.G.T., 7,1 % (8,6), C.F.T.C., 3,6 % (3,3).

ÉTRANGER

Le Japon dans l'attente du sommet

(Suite de la première page.)

Il ne conteste pas, au contraire, il insiste depuis longtemps (un précédent entretien que nous avions eu avec lui en octobre 1977 en fait foi), sur le fait que *« les conditions de logement, l'entretien des routes et, d'une façon plus générale, les équipements sociaux sont inférieurs à ce qu'ils sont dans les pays européens »*. Mais le retard sera comblé. Le nouveau plan septennal (1979-1985) économique et social que le gouvernement vient de proposer aux Japonais comme guide de la politique et de l'action publique prévoit précisément un effort considérable dans le domaine des investissements sociaux *« quelque peu négligés jusqu'alors »*. *« Nous avons démarré plus tard, mais aujourd'hui nous faisons déjà plus sur ce point que les pays européens dont nous atteindrons le niveau dans quelques années »*, ajoute M. Komoto.

« Pour ce qui est du premier grief articulé par l'auteur du rapport européen, il émane de quelqu'un qui ne connaît pas les Japonais. » Nous donnons volontiers acte au président de la commission d'enquête que ses concitoyens ne sont pas habités par la manie du travail. C'est là typiquement un jugement porté de l'extérieur, qui résisterait mal à une analyse psychologique. Pour être consciencieux et le plus souvent très attaché à leur entreprise, les Japonais n'en sont pas moins hommes ! Fondamentalement, leur relation au travail ne doit pas différer de celle des Français (dont plusieurs enquêtes récentes ont montré qu'en majorité ils prenaient goût à leur tâche) ou des Américains.

Et M. Komoto, dans la bouche de qui les thèmes les plus rebattus reprennent leur poids d'expérience et de vérité d'ajouter : *« Nous sommes cent quinze millions d'habitants à vivre sur 17 % — les plaines — d'un territoire dont la superficie totale est celle de l'Italie ; privé de ressources naturelles, le Japon reste un pays pauvre, il se serait effondré en tant que société si mes concitoyens n'avaient pas pris leur destin à bras le corps. »*

Préjugé et malentendu

Mais peut-être, dans les circonstances actuelles, conviendrait-il de pousser encore la réflexion dans une autre direction, comme pour contourner les préjugés ambiants et les malentendus qui ont beaucoup contribué, ces derniers temps, à stériliser le dialogue entre Européens et Japonais.

Aux premiers qui se plaignent du manque d'ouverture du marché japonais, les seconds répliquent invariablement : *« Si vous consentiez, pour vous assurer des débouchés réguliers au Japon, un effort comparable à celui que les firmes nippones ont depuis plus de dix ans accompli pour comprendre les besoins des consommateurs européens et gagner leur faveur, vous vous apercevriez que les prétendus obstacles non tarifaires aux échanges sont le plus souvent une excuse à l'inaction plutôt qu'une véritable barrière.*

« Face aux quelque dix mille agents commerciaux expérimentés, parlant couramment français, anglais, allemand, etc., que les exportateurs japonais ont envoyé en France en Grande-Bretagne, en Allemagne, dans les pays du Benelux, en Finlande (où les fabricants nippons d'automobile concentrèrent leurs premières ventes en Europe, avant de lancer leurs modèles sur des marchés plus importants), que peuvent aligner les entreprises européennes qui se disent intéressées à vendre au Japon ? Tout au plus mille cinq cents chargés de mission ou représentants de commerce, dont un tout petit nombre seulement sont capables de s'exprimer dans la langue du pays. »

Un reproche plus fondamental

Ces récriminations commerciales réciproques ont probablement leur valeur, et on irait au-devant de nouveaux déboires à refuser d'en tenir compte. Nous voulons dire que les Japonais auraient tort de ne pas prendre en considération les arguments de leurs partenaires de la C.E.E et vice-versa. Mais ils constituent en quelque sorte l'écume d'un débat plus profond qui reste à ouvrir.

On ne parle plus aujourd'hui, et pour cause, des bas salaires au Japon pour justifier le protectionnisme à l'égard de ses produits, puisque les rémunérations y sont presque aussi élevées (au taux de change actuel) que dans les pays de la C.E.E. les plus prospères (et le double en moyenne des salaires britanniques !). Mais tout se passe comme si les critiques adressées au « dynamisme agressif » des Japonais recouvraient un reproche tacite de nature plus fondamentale, une mise en accusation voilée (ouverte, dans le cas du rapport assez vulgaire de la commission) du « modèle japonais » qui fait de plus en plus figure d'exception dans le monde industrialisé. Or l'Occident a beau cultiver en paroles l'anticonformisme, ni intellectuellement ni socialement on n'y apprécie beaucoup la singularité.

Revenons à la fameuse manie, car il est clair que des motifs plus profonds que le souci de la compétitivité industrielle poussent Français ou Anglais à faire grief aux Japonais de prendre seulement quelques jours de vacances par an (sans même, ô scandale, utiliser la totalité de leur contingent), de travailler encore aujourd'hui en moyenne plus de quarante heures par semaine, de ne pas avoir encore institutionnalisé les deux jours de repos hebdomadaire (bien que le gouvernement vienne de reprendre sur ce point un projet déjà ancien qu'on avait ajourné à cause de la crise du pétrole en 1973 ; mais les syndicats eux-mêmes, redoutant une diminution des salaires, ne seraient guère enthousiastes...). Plus encore que les avantages que ces habitudes valent à l'appareil de production nippon, pris dans son ensemble, on supporte mal le démenti qu'elles infligent en silence aux modes de pensée aujourd'hui en honneur dans les autres pays capitalistes avancés.

La qualité de la vie au Japon

Au travail, on oppose volontiers la qualité de la vie. Tel est, en simplifiant à peine, le dogme dominant dont le symbole est la revendication des trente-cinq heures hebdomadaires. Mais la qualité de la vie, c'est aussi, pour le Français, l'épicier marocain ou tunisien et, pour l'Anglais, le commerçant pakistanais, dont la boutique est ouverte le dimanche jusqu'à 9 heures du soir. Il n'est pas douteux que la généralisation des trente-cinq heures porterait un coup très dur aux activités de services, surtout à celles qui, dans un pays comme la France, font encore, tant bien que mal, barrage à la standardisation (le pain frais du boulanger, par exemple).

C'est aussi de ce point de vue qu'on doit juger la « qualité de la vie » au Japon où, pour peu qu'on fasse l'effort de pénétrer plus avant dans la vie sociale, on s'aperçoit que celle-ci est, jusqu'au cœur des plus grandes villes, restée empreinte de traditions et d'un charme indéniable. Avant d'être une puissance industrielle et commerciale de premier ordre, le Japon est un pays de petites et moyennes industries de services, qui — sous-traitants des grandes firmes exportatrices mis à part — travaillent exclusivement... pour les Japonais. C'est aussi un pays d'innombrables petites boutiques, dont la clientèle se réduit souvent à quelques familles vivant dans le voisinage immédiat. La « convivialité » chère aux sociologues doit certainement y trouver son bien, même si les économistes en chambre ont longtemps, là comme ailleurs, dénoncé la lourdeur de ces modes de distribution « archaïques » mais qui n'obligent pas chaque ménagère à se transformer en automobiliste.

A quel point le service « personnalisé » est encore considéré au Japon comme allant de soi, et non pas comme « quelque chose en plus » qu'on rémunère par un pourboire clandestin, cela ressort des habitudes sociales. Voilà un pays où l'on ne donne jamais la pièce. Ni à un chauffeur de taxi, ni à un portier d'hôtel, ni à un serveur de restaurant. Il est probable que la qualité des relations humaines y trouve aussi son compte.

C'est un fait que l'empire du Soleil Levant, dont les statistiques font ressortir l'extrême dépendance vis-à-vis de l'étranger pour tout ce qui concerne l'approvisionnement en matières premières, notamment en pétrole (source de loin la plus importante d'énergie), a mieux supporté que beaucoup d'autres le quadruplement en 1973 du prix de l' « or noir » et la récession qui a suivi. Les mœurs autant que des facteurs proprement économiques (lesquels dépendent à leur tour du comportement de la population) pourraient bien expliquer cette remarquable faculté à encaisser les choses.

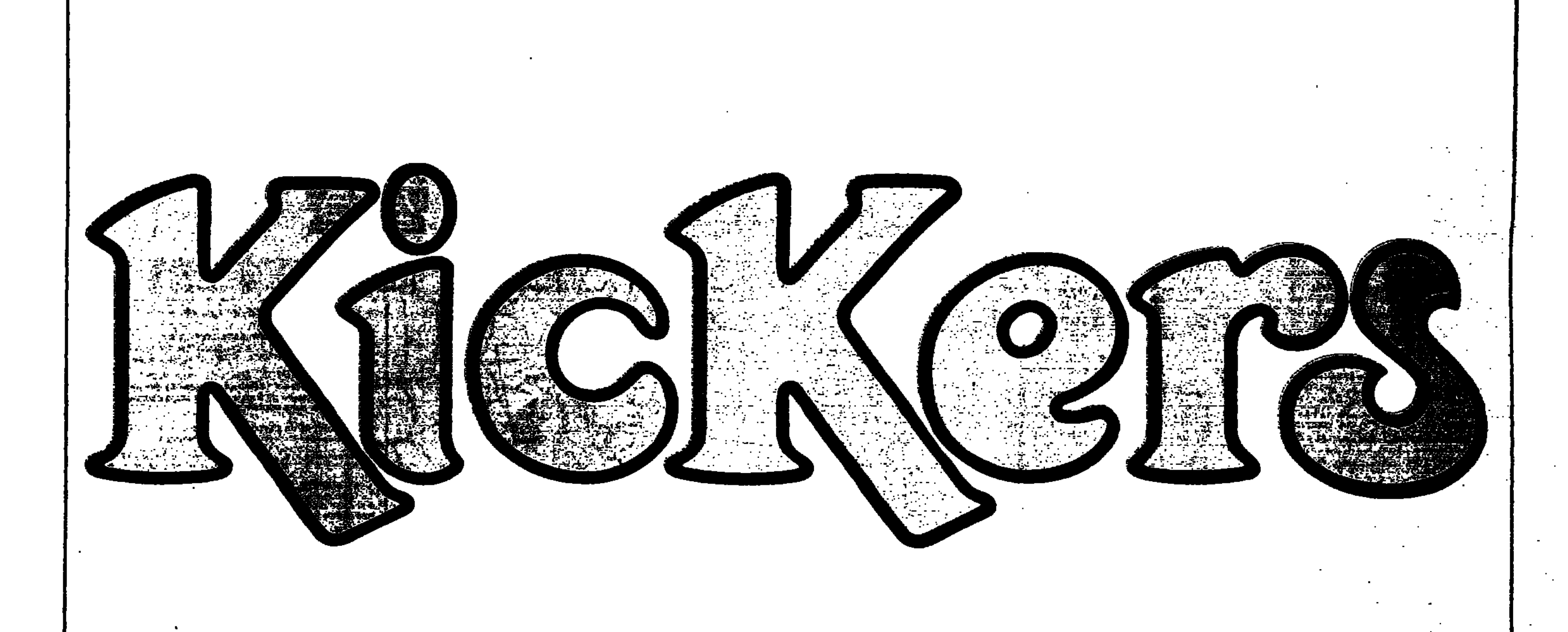
PAUL FABRA.

Prochain article :

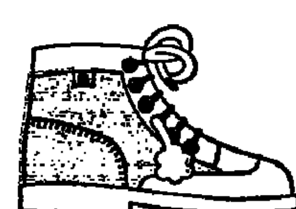
MOINS VULNÉRABLE QUE D'AUTRES A LA CRISE DE L'ÉNERGIE







le vrai est gravé kickers



مكرر من الاصل

هكذا من الأصل

LA RÉUNION DE L'OPEP ET LA CRISE PÉTROLIÈRE

« LA FRANCE VA IMPORTER DAVANTAGE DE CHARBON » déclare M. Giraud

M. André Giraud a réaffirmé, samedi 23 juin, qu'il n'y aura pas de rationnement de l'essence *« sauf événement politique majeur qu'on ne peut prévoir »*.

Pour le fuel, a ajouté le ministre de l'industrie, au micro de *Radio-Luxembourg*, *la situation* est moins bien connue. «

Insistant *sur* la nécessité de recourir davantage au *charbon*, il a indiqué qu'il n'était pas question de rouvrir des puits en France car le charbon français coûte 60 % plus cher que celui importé. En revanche, a-t-il poursuivi, la *France va essayer d'augmenter* ses importations, surtout *« avec les pays où l'on pourra faire des accords industriels »*. Il a cité à ce propos la Colombie. — *(A.F.P.)*

LA SOFRETES (société de recherche solaire) FUSIONNE AVEC MENGIN (matériel de pompage)

La Sofretes, la plus ancienne société française spécialisée dans les recherches solaires, va fusionner avec la société Mengin, fabriquant des matériels de pompage, a-t-on annoncé samedi 23 juin à Valbonne au cours du colloque franco-allemand sur l'énergie solaire.

La nouvelle société, dénommée Sofretes-Mengin, enregistre l'entrée dans son capital, à côté des premiers actionnaires (le Commissariat à l'énergie atomique et le groupe Total), d'Alsthom-Atlantique, qui permettra le développement des activités « pompes », et de Cipel (groupe C.G.E.), qui apportera l'appui d'un fabricant d'équipements photovoltaïques et électriques.

Le C.E.A. a approuvé cette restructuration du capital, qui se traduira par un apport financier à la société de 6 millions de francs. La composition du capital de la nouvelle société Sofretes-Mengin sera la suivante : C.E.A., 53 % ; groupe Total, 20 % ; Alsthom-Atlantique, 20 % ; Cipel, 5 %.

« IL FAUT QUE LES ÉTATS-UNIS IMPORTENT MOINS DE PÉTROLE » déclare M. Giscard d'Estaing

Le *sommet économique* des Sept à Tokyo a pour objectif principal de stabiliser et de réduire les importations de pétrole, déclare le président Valéry *Giscard d'Estaing* dans une interview au magazine américain *Newsweek*. *Le chef de* l'Etat français rejette sur les Etats-Unis la responsabilité de l'absence de dialogue entre les deux superpuissances.

Selon M. Giscard d'Estaing, *« il est essentiel pour l'avenir de nos économies, et aussi pour la cohésion de l'Occident, qu'un effort systématique soit entrepris pour conserver l'énergie, ou plus précisément pour obtenir que les Etats-Unis réduisent leur consommation de pétrole importé. Les modalités d'une telle action ne sont pas de notre ressort. C'est le problème des autorités américaines »*, ajoute-t-il. — *(A.F.P.)*

● *Le gouvernement britannique* va entreprendre prochainement un programme de grande envergure pour l'exploration de nouveaux champs pétrolifères en mer *du Nord, croit* savoir le *Sunday Telegraph* dans son dernier numéro publié à Londres. L'hebdomadaire conservateur britannique fait état d'importants avantages, notamment fiscaux, qui vont être offerts aux grandes compagnies pétrolières *pour les inciter* à relancer la recherche en mer du Nord. Si de nouveaux puits ne sont pas trouvés rapidement, écrit le journal, la production de la mer du Nord va commencer à décliner dans environ cinq ans, laissant à nouveau la Grande-Bretagne dépendante des pays exportateurs. — *(A.F.P.)*

● *Le gouvernement sud-africain vient d'adopter le principe du projet Sasol IV* de production de pétrole à partir du charbon, annonce le *Sunday Times* à Johannesbourg. *« Aucune décision n'a encore été prise quant à la date de lancement du projet et le choix du site de Sasol IV restera secret dans l'immédiat »*, ajoute le journal. — *(A.F.P.)*

Reviendra-t-on à un prix unique de base du « brut » ?

(Suite de la première page.)

Mais en fait, incapables de s'entendre, les pays exportateurs avaient abandonné l'idée d'un *« prix de référence »* au profit d'un *« prix plancher »*, laissant à *« chaque membre la possibilité d'ajouter à ce prix les primes de marché qu'il estime justifiées à la lumière de ses conditions propres »*. Alors qu'à court terme, la demande de pétrole est particulièrement « inélastique » et que l'insuffisance de l'offre dépassait — du fait de l'Iran — 2 *millions de barils par jour* (1), laisser au marché le soin de fixer le plafond était de bonne guerre économique : les prix se sont envolés.

Sur le marché de Rotterdam, on a vu, au début de juin, des cargaisons être enlevées à 37 dollars le baril ; les pays producteurs — avec à leur tête l'Iran — y ont trouvé prétexte à relever leurs prix à tour de rôle. Et l'Irak, las peut-être d'augmenter ses prix tous les quinze jours pour s'aligner sur Téhéran, a même décidé d'appliquer une *« clause du vendeur le plus favorisé »* qui lui assure les meilleurs cours du Golfe.

A la veille de la nouvelle réunion des ministres de l'OPEP, tous les pays membres — à l'exception de l'Arabie Saoudite — *ont relevé leurs « primes de marché »* à une ou plusieurs reprises et la fourchette des prix du pétrole n'a jamais été aussi large : on peut acheter de *l'Arabian heavy* » saoudien à 13.64 dollars le baril et du « brut » libyen léger *de Zuetina à 21,31 dollars. Le* 31 décembre 1978 l'écart entre ces deux qualités était encore supérieur à 2 dollars, contre 7,7 aujourd'hui.

Plusieurs pays ont donc exprimé le vœu ces dernières semaines de *remettre un peu d'ordre dans* la structure des prix et d'en revenir à *« un prix de référence »*. C'est le cas notamment de l'Arabie Saoudite, du Venezuela, des Emirats arabes unis, du Qatar.

Mais à quel niveau un accord est-il possible ? Dans le mémorandum adressé le 21 mai aux compagnies pétrolières clientes de l'Algérie, M. Aït Laoussine, vice-président de la Sonatrach écrivait : *« Il est clair, en comparant les conditions des prix d'un certain nombre de pétroles bruts dans le Golfe, qui sont traditionnellement en étroite et harmonieuse relation entre eux, que la majorité des pétroles bruts du Golfe est en fait reliée à un nouveau prix de référence « de facto » d'au moins 17 dollars par baril »* (3).

Mais, depuis, l'Iran a opté pour un prix de référence supérieur à *18 dollars*, bientôt suivi de l'Irak. Et l'on prête désormais aux pays les plus *« durs »* de l'OPEP la volonté de s'aligner sur un prix de référence de l'ordre de 20 dollars.

L'Arabie Saoudite qui a maintenu les prix décidés à Abou-Dhabi — perdant ainsi quelque 20 millions de dollars quotidiennement — acceptera-t-elle un tel renchérissement ? Voilà qui paraît peu probable. Mais il n'est pas sûr qu'à 18 dollars — niveau jugé récemment *« raisonnable »* par le Cheikh Yamani, — Ryad puisse obtenir l'engagement de la part de pays comme l'Iran qu'ils ne procéderont pas à l'imposition de *« nouvelles primes de marché »*.

Il n'est pas certain non plus pour les économies occidentales que le maintien de ce système de primes soit préférable à un accord, même à un niveau élevé (entre 18 et 20 dollars).

Car les possibilités de l'Arabie Saoudite d'équilibrer le marché par un relèvement de sa production sont minces. Le royaume wahabite *ne peut guère dépasser* 9,5 millions de barils par jour (1 million de plus qu'aujourd'hui). Or il manque 2 millions de barils par jour pour satisfaire les besoins du monde occidental ; et, malgré les dénégations de Téhéran, il *semble certain que la production* s'est dégradée en Iran ces dernières semaines et qu'elle est désormais plus proche de 3 millions de barils par jour que de 4, ce qui ne peut qu'aggraver les tensions.

En plus de ses propres contradictions et de la simple logique du *marché*, l'OPEP *va* cependant devoir prendre en compte à Genève une série d'événements intervenus depuis trois mois.

La réaction des pays industrialisés, par exemple. Elle a été parfois stupide, comme cette action intentée devant la Cour fédérale de Los Angeles par l'Association internationale des machinistes en vertu de la loi antitrusts, ce qui embarrasse fort l'administration de Washington et irrite — dit-on — plusieurs chefs d'Etats arabes ; ou encore comme ces menaces proférées à l'O.C.D.E. de réduire l'aide au tiers-monde.

Mais elle a été plus constructive dernièrement par la volonté affirmée de réduire la consommation, de lutter contre la spéculation et de substituer la concertation à la confrontation. La solidarité manifestée par les Neuf lors du conseil de Strasbourg le 19 juin et indéniablement un phénomène positif.

Des motifs de prudence

Or *comme sur* tous marchés les vendeurs de pétrole sont dépendants des acheteurs ; les pays de l'OPEP ont encore en mémoire les effets sur leurs propres économies — et d'abord sur leurs exportations de brut *économies occidentales* en 1975. De plus, ils ont la quasi-certitude que les prix ne devraient cesser de croître dans les années prochaines. M. Schultze, principal conseiller économique de la Maison Blanche, n'a-t-il pas déclaré à Paris que les pays industrialisés avaient beaucoup à gagner à voir les prix de l'énergie monter à des niveaux élevés, pourvu que la hausse soit progressive. Selon diverses études publiées aux Etats-Unis, le baril à 30 dollars réduirait de près *de moitié* la dépendance énergétique américaine. Avec la certitude de mener à terme le même combat que les Etats-Unis et que les compagnies pétrolières, l'OPEP pourrait donc se permettre une « toute relative » modération à Genève.

Autre raison d'une certaine prudence, *l'avertissement lancé* à Manille, au mois de mai, lors de la cinquième conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) par plusieurs pays.

Sans doute, les « barons du pétrole » ont-ils réussi à étouffer tout débat sur le pétrole, mais, en dénonçant les conséquences du renchérissement pétrolier sur les pays les plus pauvres, les Etats d'Amérique Centrale — au premier rang desquels la Colombie et le Costa-Rica — exprimaient ouvertement ce que nombre de délégués de pays en voie de développement n'osaient dire par respect d'une *« solidarité du tiers-monde »*.

Mais les pays de l'OPEP auront de plus en plus de difficultés à masquer les contradictions de cette solidarité entre les pays les plus riches du monde — en revenu par tête — et les plus pauvres. Même *si* l'aide des premiers aux seconds dépasse largement l'effort consenti par les pays industrialisés.

Les pays exportateurs de pétrole l'ont d'ailleurs bien compris, et ils devraient discuter aussi à Genève des *moyens* d'alléger le fardeau financier que supportent les pays sous-développés importateurs de brut, du fait des augmentations récentes. Déjà, le Venezuela a proposé d'augmenter de 800 millions de dollars les *contributions de l'OPEP à son* fonds spécial d'aide, et l'Irak a annoncé sa volonté de rembourser aux pays les plus pauvres les « primes de marché » instituées depuis le mois de mai.

Il y a, on le voit, quelques limites au simple jeu du marché. Mais les pays industrialisés se doivent, s'ils veulent éviter un rééquilibrage de ce marché par la récession, d'aider la principale force régulatrice qu'est l'Arabie Saoudite. Il faut réduire l'écart entre offre et demande, donc restreindre la consommation pour permettre à Ryad de jouer ce rôle. Mais il est aussi nécessaire de mettre le royaume wahabité en position politique de remplir cette fonction.

De 1973 à 1978, la dépendance énergétique de l'O.C.D.E., loin *de décliner, est passée de 35,6 %* à près de 38 %. Pour n'avoir pas su réfreiner sa soif de pétrole, le monde industrialisé n'a pas d'autre politique à court terme que de se reposer sur l'Arabie Saoudite. Qui croit aujourd'hui que ce pays est moins fragile que ne l'était l'Iran ?

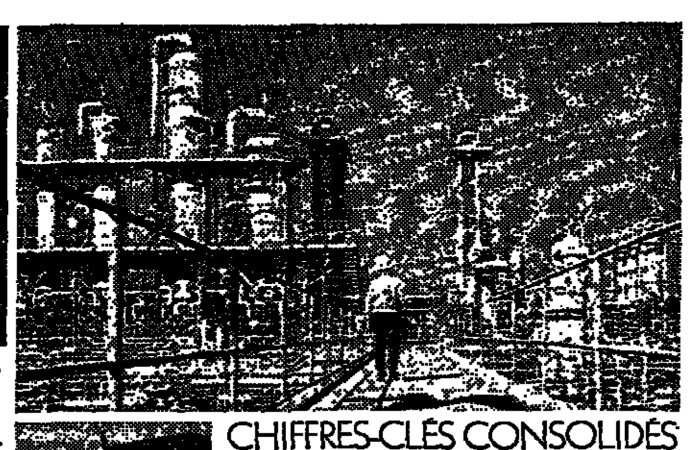
BRUNO DETHOMAS.

(2) 100 millions de tonnes par an.
(3) « Le pétrole et le gaz arabe », n° 246, 16 juin 1979.



SOLVAY en 1978 : diversification des activités et maîtrise des techniques





SITUATION GÉNÉRALE DU GROUPE

LÉGÈRE AMÉLIORATION

L'exercice 1978 s'est caractérisé durant les premiers mois par une faible reprise de l'activité.

Après un ralentissement, les ventes ont recommencé à croître dans les derniers mois, mais la tendance à la baisse des prix s'est maintenue pendant la plus grande partie de l'année. Ce facteur, joint à la dépréciation de la plupart des devises par rapport au franc belge, a eu pour conséquence de limiter à quelque 5% l'augmentation du chiffre d'affaires, effaçant ainsi dans une forte mesure l'effet de l'accroissement des quantités vendues.

CONFIANCE DANS LE FUTUR

Notre politique visant la modernisation de l'outil et l'augmentation de la productivité à commencé à produire ses effets: nous avons atteint un certain nombre d'objectifs dans le domaine des économies d'énergie et du perfectionnement des méthodes. Nous poursuivons cet effort d'adaptation. En outre, nous nous intéressons à des secteurs prometteurs qui assureront le relais des productions classiques: l'avenir de l'industrie du médicament, de l'agrochimie et de la biochimie nous paraît encourageant.

DÉVELOPPEMENT ET DIVERSIFICATION

Une nouvelle unité de polypropylène est entrée en service au Texas; deux unités de fabrication de produits peroxydes ont été mises en chantier sur le même site, une autre a démarré au Brésil. La construction d'un vapocraqueur se poursuit activement aux Etats-Unis, en collaboration avec deux autres partenaires.

En Europe, nous avons renforcé notre position dans le domaine de la transformation en République Fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas par l'acquisition de plusieurs sociétés. Une participation dans une entreprise biochimique a été prise également en Suisse.

Solvay & Cie est une entreprise internationale qui occupe près de 45.000 collaborateurs sur quatre continents. En raison de la crise, notre groupe recourt en Belgique à des mesures d'adaptation limitées quant à l'emploi.

CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS

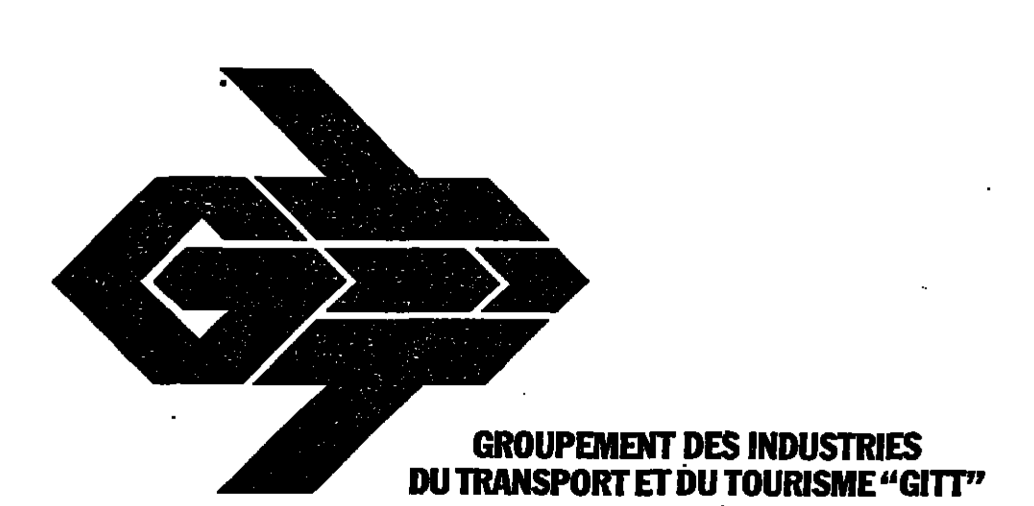
en millions de FB	1978	1977
Chiffre d'affaires	95.122	90.570
Frais de recherche	2.650	2.405
Frais de personnel	28.064	25.887
Dépenses d'immobilisation	8.912	7.820
Cash flow	10.446	9.684
Bénéfice de l'exercice*	3.258	2.675
en FB par action entièrement libérée		
Bénéfice net	395	306
Dividende net	200	200
*dont part du groupe	2.744	2.125

PERSPECTIVES

Notre politique de diversification des produits et des marchés s'est révélée payante jusqu'à présent. Accompagnée d'une maîtrise totale de nos techniques, elle nous paraît le meilleur gage pour affronter avec succès le futur.



Le rapport complet de Solvay & Cie sur l'exercice 1978 peut être obtenu en langue française, néerlandaise, anglaise ou allemande sur simple demande adressée au Secrétariat Général, Solvay & Cie Société Anonyme, rue du Prince Albert, 33, 1050 Bruxelles.



GROUPEMENT DES INDUSTRIES DU TRANSPORT ET DU TOURISME "GITT"

EMPRUNT 11,10% JUIN 1979 DE F 173 MILLIONS NOMINAL

représenté par 86.500 obligations de F 2.000 nominal

Prix d'émission : F 2.000 par obligation. **Jouissance :** 15 juin 1979.
Intérêt annuel : F 222 par obligation.
Taux de rendement actuariel brut à l'émission : 11,15%
Durée : 12 ans.
Amortissement obligatoire : en 12 ans au maximum à partir du 15 juin 1979 :
• soit par remboursement au pair, • soit par rachats en Bourse.
Amortissement anticipé : possible par rachats en Bourse.
Le GITT s'interdit l'amortissement anticipé par remboursement (sauf le cas de remboursement anticipé de prêts en application de l'article 1188 du Code Civil).
Garantie : le service de l'emprunt est garanti inconditionnellement et pendant toute sa durée par les sociétés bénéficiaires, sans solidarité entre elles, mais solidairement avec le GITT dans la limite de leur quote-part respective.
Cotation : demandée dès la clôture de la souscription.

Une note d'information qui a reçu le visa N° 79-52 en date du 2 mai 1979 de la Commission des Opérations de Bourse est à la disposition du public auprès des établissements chargés du placement et au siège social de la Société. Balo du 25 juin 1979.

GITT Société anonyme au capital de F 32.697.800
Siège social : 12, rue de Castiglione, 75001 Paris - R.C. Paris B 692.031.362 - A.P.E. 8906

B.S.N. - GERVAIS DANONE

Assemblée générale du 22 juin 1979

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Mesdames, messieurs,

L'an dernier, je terminais mon allocution en vous disant :

« Malgré les difficultés, l'horizon s'éclaircit et nous avons de bonnes raisons d'être confiants dans l'avenir. »

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Nos espoirs sont tout à fait confirmés !

En effet, durant l'exercice 1978 et les six premiers mois de 1979, deux éléments ont changé le contexte économique et financier de B.S.N. :

— La liberté des prix ;

— La restructuration industrielle du verre plat en voie d'achèvement.

Vous savez que pour nos activités françaises, qui représentent 60 % de notre chiffre d'affaires, soit 8,5 milliards de francs, nous réclamions depuis des dizaines d'années le droit de fixer nos prix de vente en fonction de nos coûts de revient et du marché. Cette liberté nous a été accordée totalement dans le dernier trimestre de 1978. La concurrence française et étrangère ne nous a permis que des relèvements de tarifs relativement faibles pour le verre plat et pour les produits alimentaires frais, plus substantiels, par contre, pour plusieurs de nos autres activités — bière, eau minérale, pâtes alimentaires, emballage — qui souffraient d'un retard structurel en matière de prix de vente, les blocages successifs ayant conduit à une sensible réduction des marges et, dans certains cas, à des niveaux de prix inférieurs à ceux pratiqués dans les pays étrangers. Les ajustements que nous avons pu réaliser joueront pleinement sur les résultats de l'année 1979. Nous avons enfin pu adapter nos prix de vente aux conditions des marchés et même baisser certains prix en valeur relative, pour lutter contre les importations étrangères, tout en maintenant nos objectifs d'amélioration globale de la rentabilité.

Dans la branche verre plat, l'année 1978 aura été la dernière année de cohabitation du verre à vitres et du float glas sur les marchés. Le remplacement de vingt-quatre fours de verre à vitres par cinq floats nous a conduits à effectuer une douloureuse adaptation des effectifs à la nouvelle technique de fabrication : soit, en cinq ans, à une diminution de l'emploi de onze mille personnes en Europe. Nous avons pu, dans certains cas, reclasser le personnel dans d'autres activités industrielles.

Les coûts sociaux exceptionnels ont lourdement pesé sur l'exercice 1978. En 1979, nous constatons une très nette amélioration de nos marges grâce aux nouvelles installations de float, mais également grâce aux investissements de modernisation réalisés dans les ateliers de transformation qui ont permis une importante amélioration des ratios de productivité.

Pour toutes ces raisons, l'exercice 1979 de B.S.N. se présente en très nette amélioration : les résultats des premiers mois d'activité sont conformes à nos budgets et confirment nos espoirs. J'ai plaisir à vous préciser que toutes nos activités françaises alimentaires sont devenues bénéficiaires.

En ce qui concerne l'avenir à moyen terme, la préoccupation dominante est la crise de l'énergie qui, cependant, n'aura pas sur nous le même impact qu'en 1973. A cette époque-là, nous venions de terminer les acquisitions de la branche alimentaire, sans en posséder parfaitement la maîtrise industrielle et commerciale. Dans le verre plat, nous n'avions pratiquement pas entamé la restructuration industrielle lorsque cette industrie, grande consommatrice d'énergie, a été frappée par la crise. Aujourd'hui, nous devons inlassablement poursuivre notre effort de productivité, mais les activités de B.S.N. sont dotées d'outils de production modernes ; nous avons dû investir, en six exercices, 2.800 millions de francs dans l'alimentaire, 2 400 millions de francs dans le verre plat et 850 millions de francs dans l'emballage.

Je pense que l'importance de ces chiffres apporte un démenti à ceux qui prétendent que l'industrie française n'a plus le courage d'investir.

Pour l'avenir, nos activités alimentaires sont industriellement en mesure d'affronter les aléas de la conjoncture et, au niveau des marchés, elles ne peuvent subir de grands bouleversements en raison de la nécessité pour l'homme de se nourrir et de se désaltérer.

En ce qui concerne le verre plat, le problème est de savoir si les moyens de production resteront adaptés aux besoins du marché. Le danger de surproduction, en Europe, peut surtout venir de la création de nouveaux moyens de production favorisés par des gouvernements soucieux de créer des emplois. De telles incitations, qui pourraient s'accompagner d'avantages financiers, seraient dangereuses et injustes puisque, en France et en Belgique nous n'avons pratiquement jamais obtenu de subvention importante des pouvoirs publics pour nos investissements.

En ce qui concerne le verre d'emballage, sa santé économique dépend largement du développement de nos activités alimentaires. Le risque d'un retour à l'emballage consigné reste présent, mais les pouvoirs publics semblent s'orienter vers d'autres méthodes d'économie d'énergie, dont le recyclage, solution que nous avons toujours préconisée.

Conscients de la contribution que B.S.N., première société française agro-alimentaire, peut apporter dans les circonstances actuelles à la balance des paiements, nous avons décidé d'accélérer nos efforts d'exportation ou d'implantation à l'étranger dans différents domaines alimentaires. Aujourd'hui, je voudrais insister sur Gervais - Danone, dont la gamme de produits est extrêmement appréciée dans le monde. La renommée de nos marques et de nos techniques est une source de dividendes et de redevances en provenance de nos filiales étrangères et de nos licenciés. Le Brésil, l'Allemagne, l'Italie, le Mexique, sont en plein développement ; nous étudions activement la possibilité de nous installer au Venezuela, en Extrême-Orient et aux Etats-Unis. Gervais - Danone devient une entreprise mondiale.

Dans tous les domaines, l'année 1978 aura été laborieuse.

Je veux, ici, remercier l'ensemble des collaborateurs de B.S.N. qui, par leur travail, leur imagination et leur ténacité, justifient nos espoirs pour l'avenir.

A. RIBOUD.

CHAMPAGNE MUMM

— Première maison de champagne de Reims.

— Groupe champenois diversifié dans la distribution de spiritueux de luxe, comprenant les sociétés Mumm, Perrier-Jouët et Heidsieck & Co. Monopole : près de 12 millions de bouteilles de champagne vendues en 1978, dont 59 % à l'exportation.

— Chiffre d'affaires total consolidé 1978 (hors droits et hors taxes) 394 726 000 F.

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 20 juin 1979 sous la présidence de M. Alain de Gunzburg, président-directeur général, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1978.

Après notamment 4 701 808 francs d'amortissements, excluant ceux consécutifs à la réévaluation légale des immobilisations pratiquées au cours de l'exercice, et 21 653 716 F de frais financiers, le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 38 277 598 F contre 23 073 627 F l'exercice précédent. De son côté, le bénéfice net se monte à 13 795 109,96 F après constitution d'une provision nette pour hausse des prix de 11 824 800 F.

En 1977, le bénéfice net s'était élevé à 7 682 404 F et la provision nette à 2 977 783 F.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale a approuvé la distribution d'un dividende majoré de 20 % par rapport à 1977 et s'élevant à 13,50 F par action, y compris l'impôt déjà versé au Trésor, contre 11,25 F au titre de l'exercice précédent.

Les comptes consolidés font apparaître, pour l'exercice 1978 un bénéfice net de 14 255 000 F contre 8 159 000 F en 1977.

Dans son allocution, le président a précisé que le chiffre d'affaires de la société est en augmentation au 31 mai 1979 de 24,46 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

TUILERIES GILARDONI FRÈRES

L'assemblée générale ordinaire, tenue le 20 juin sous la présidence de M. Claude Caplain Saint-André, a approuvé les comptes et le bilan tels que présentés par le conseil d'administration et a décidé de la distribution d'un dividence de 3,75 francs, assorti d'un avoir fiscal de 1,875 franc, payable le 5 juillet 1979, coupon n° 8, aux guichets de la Société nancéienne et Varin-Bernier, du Crédit industriel d'Alsace-Lorraine et de la Société de banque et de participations.

Elle a entériné les démissions de leurs mandats d'administrateurs de MM. Michel Charbonneaux et Jacques de Saint-Exupéry et ratifié, en remplacement, la cooptation de M. Pierre Gilardoni et de M. Claude Martin.

Elle a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Yves Relave et René Westeels et a nommé en qualité d'administrateur M. Jean-Jacques Tharel.

Avec un nombre de voix de 49 840, représentant 57,50 % du capital, elle n'a pas souscrit aux projets de résolutions proposés par la société Lambert Céramiques concernant l'étude d'un protocole d'accord ou d'un projet de fusion et de nomination d'administrateurs.

M. Caplain Saint-André a, par la suite, précisé que le bénéfice net, avant impôt, au 30 avril 1979, s'élevait à 4 144 000 francs, après 894 000 francs d'amortissements, soit un cash-flow de 5 038 000 francs, contre 2 359 000 francs au 30 avril 1978.

A la date du 31 mai, le chiffre d'affaires, hors taxes, de 27 845 566 francs est supérieur de 34,72 % à celui des cinq premiers mois de 1978, qui s'élevait à 20 669 334 francs.

Devant ces chiffres, M. Caplain Saint-André a conclu en disant que les actionnaires qui n'avaient pas apporté leurs titres à l'O.P.A. et avaient fait confiance en la société avaient eu parfaitement raison.

RICOLÈS - ZAN

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 22 juin 1979, sous la présidence de M. André Baudry, a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Le chiffre d'affaires hors droits et taxes (ventes et redevances, après déduction des droits sur alcool et divers produits accessoires) est passé de 79 079 KF en 1977 à 90 818 KF ; le résultat d'exploitation de 3 646 KF en 1977 à 3 689 KF.

Les amortissements se sont élevés à 3 025 KF contre 3 097 KF en 1977.

Le résultat net atteint 2 213 KF en 1978 après plus-values à long terme de 763 KF et impôts de 1 801 KF, contre 1 997 KF en 1977 après plus-values à long terme de 376 KF et impôts de 1 822 KF.

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 5,50 F par action, avant avoir fiscal.

A fin mai 1979, le chiffre d'affaires s'élève à 46 040 KF contre 38 656 KF, soit une progression de 19 %.

PARIS - FRANCE

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 22 juin 1979 sous la présidence de M. Gilbert Gompel, assisté, en tant que scrutateurs, de MM. Géraud de Labeau et Antoine Sagller, représentant respectivement le Crédit commercial de France et l'U.A.P.-Vie. Il est rappelé, en effet, que, depuis 1971, ces deux établissements sont intervenus, avec la société Radar, dans le capital de Paris-France. A ce jour, le groupe familial fondateur et ses associés détiennent ensemble, sous la forme nominative, près de 40 % du capital.

L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978. Ceux-ci se sont soldés par un bénéfice net de 2 millions 767 389 francs, après 3 332 000 francs d'amortissements et 2 600 000 francs de provisions. Le dividende a été fixé à 2,50 francs net, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 1,25 franc pour former un revenu global de 3,75 francs par action. Ce dividende sera mis en paiement le 3 juillet 1979 contre remise du coupon n° 41.

Les comptes consolidés se sont soldés, après 19 507 000 francs d'amortissements et près de 9 000 000 de francs d'impôts sur les bénéfices, par une perte nette de 3 665 000 francs. Ce résultat est la conséquence des mesures prises pour assainir les stocks des magasins et adapter la politique commerciale du groupe à l'évolution du marché. La tendance favorable constatée durant les premiers mois de l'année 1979 permet de penser que l'exercice en cours sera marqué par une amélioration sensible de la situation du groupe.

LES MARCHÉS FINANCIERS

B. A. L. O.

Le Bulletin d'annonces légales obligatoires, daté 25 juin, publie notamment les insertions suivantes :

Pechiney-Ugine Kuhlmann. — Emission d'un emprunt de 300 millions, représenté par 150 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 10,90 % et amortissables en neuf ans à partir du 25 juin 1982.

Groupement des industries du transport et du tourisme (GITT). — Emission de 86 500 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 11,10 %, amortissables en douze ans. Par ailleurs, augmentation du capital de 32 697 800 F à 36 523 000 F par l'émission au pair d'actions de 100 F.

Interbail-Union de banques pour l'équipement (U.B.E.) - Compagnie foncière élysées. — Emission par ces trois sociétés, affiliées au Crédit commercial de France, d'un emprunt de 100 millions, représenté par 100 000 obligations de 1 000 F. Taux d'intérêt variable : supérieur de 0,75 % à la moyenne mensuelle du marché monétaire, avec un minimum de 8,50 % les trois premières années et de 7 % ensuite. Amortissement en sept ans à partir du 1er juillet 1982.

Compagnie générale de Madagascar-France. — Emission au pair de 3 762 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1979 (deux pour trois) et répartition ultérieure de 1 881 actions gratuites de 100 F (une pour trois anciennes), en représentation de l'augmentation du capital de 564 500 à 1 128 800 F.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Arthur Martin, c. 29 ..	5 p. 4	... ..
Dév. rég. Normand., c. 27.	1 p. 6	1 76
Drag. et Trav. pub., c. 8	1 p. 5	24 50
Expanso, c. 28	2 p. 3	3 ..
S.F.I.M., c. 23	1 p. 6	46 ..
Gén. de Fonderie, c. 47	1 p. 3	17 80
Lordex, c. 28	2 p. 5	3 85
SPIE-Batignolles, c. 32..	1 p. 3	4 30
Testut-Acquitas, c. 10 ..	2 p. 9	... ..
Bras. Côte-d'Ivoire, c. 36	[illegible]	8 50

LONDRES

Le Stock Exchange reste calme et indécis lundi, dans la City, en dépit de la fermeté de la livre. Seuls les pétroles, à la veille de la réunion de l'OPEP, progressent toujours. Les fonds d'Etat et les mines d'or s'effritent malgré la forte hausse du prix du métal. Les valeurs industrielles sont étroitement irrégulières.

Or (ouverture) (dollars) 284 50 contre 283 45

VALEURS	CLOTURE 22/6	COURS 25/6
Beecham	526	528
British Petroleum (1)..	12 3/32	12 13/32
Courtaulds	93	92
De Beers	394	393 ..
Imperial Chemical ..	353 ...	354 ..
Rio Tinto Zinc. Cor..	282 ..	280 ...
Shell	378	384 ..
Vickers	168	167 ...
War Loan 3 1/2 %....	31 1/8	31 ...
*West Driefontein	49 7/8	50 1/8
*Western Holdings ...	34 3/4	35 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

POCLAIN S.A. — Bien que les ventes aient été inférieures aux prévisions, la firme a maintenu l'amélioration de son exploitation au cours du premier semestre de 1979. Celle-ci devrait confirmer le retour à une situation bénéficiaire.

DE DIETRICH. — A fin mai 1979, le chiffre d'affaires du groupe a atteint 552 millions de francs, en progrès de 33 % sur les cinq mois de 1978. Pour l'exercice entier, la direction table sur un chiffre d'affaires total de 1,2 milliard de francs (+ 10 %).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	21 juin	22 juin
Valeurs françaises ..	108,8	110,2
Valeurs étrangères ..	123	124,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	94,1	95,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/6	25/6
1 dollar (en yens) ..	217 80	215 30

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	15 juin	22 juin
Indice général	114,8	118,9
Assurances	183,6	182,3
Banq. et sociétés financ...	97	97,2
Sociétés foncières	124	127
Sociétés investiss. portef..	125	128,1
Agriculture	116,7	127,7
Aliment., brasseries, distill.	108,1	111,7
Autom., cycles et l. équip.	98,3	104,2
Bâtim., matér. constr., T.P.	138,2	140,2
Caoutchouc (ind. et comm.)	85,2	88,7
Carrières salines, charbon	107,6	107,5
Constr. mécan. et navales	104,8	107,6
Hôtels, casinos, thermal...	142,5	145,3
Imprimeries, pap., cartons	73,6	74
Magas., compt. d'exportat.	94,4	96,6
Matériel électrique	131,9	137,5
Métall., com. des pr. métal	42,4	43,4
Mines métalliques	115,8	114,6
Pétroles et carburants	118,6	135,9
Prod. chimiq. et él.-mét..	138,6	145,6
Services publics et transp.	102,6	102,3
Textiles	118,9	120,1
Divers	132,4	138,2
Valeurs étrangères	127,1	125,9
Valeurs à rev. fixe ou ind.	154,5	154,3
Rentes perpétuelles	50	49
Rentes amort., fonds gar. .	272,7	272,3
Sect. indust. publ. à r. fixe	97,1	97,2
Sect. ind. publ. à rev. ind.	411,9	408,5
Secteur libre	108,3	108,8

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	270,7	270,3
Val. franç. à rev. variable.	794,2	824
Valeurs étrangères	939,4	930,5

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	88,7	95,4
Produits de base	68,2	78,2
Construction	129,1	131,9
Biens d'équipement	91,7	96,8
Biens de consom. durables	99,7	102,1
Biens de cons. non durab.	79,3	81,9
Biens de consom. aliment.	94	97,3
Services	139,8	144,3
Sociétés financières	182,4	184,1
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr...	195,2	198,1
Valeurs industrielles	80,8	85,3

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	116,9	118,1

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 22 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %...........	36 50	2 178
5 %...........	53 30	1 945
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1956	572 ..	571 50
E.D.F. parts 1959	[illegible]	[illegible]
Ch. France 3 %..	184 30	184 50
A.G.F. (Sté Cent.)	486	495
Ass. Gr. Paris-Vie	1760	1760
Concorde	365	365 ..
Epargne France.	[illegible]	272 ..
Financ. Victoire.	289	287 ..
France I.A.R.D...	227	226

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr..	671	671
S.P.E.G.	184	188 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob..	322	318 ..
Locabail ...	[illegible]	... ..
Loca-Expansion..	143 50	143 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immlnvest.......	148 ..	148 ..
Cie Lyon. Imm...	140 ..	140 ..
UFIMER.........	122	122
[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

SICAV

[illegible]

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1000	4,5 % 1973.	998	1015	1005 ..	998 ..
3665	C.N.E. 3 %..	3664	3674	3670	3669
325	Afrique Occ..	324	329 90	329 90	328
395	Air Liquide..	398 90	415	413	415
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

COTE DES CHANGES

[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS LA TUERIE D'ALEP

Les autorités syriennes opèrent des centaines d'arrestations

Arrivé à Damas le samedi 23 juin, le colonel Kadhafi s'est longuement entretenu en tête à tête, à trois reprises, avec le chef de l'Etat syrien, M. Hafez El Assad. Les deux présidents ont examiné, en particulier, la situation au Proche-Orient « après la défection de l'Egypte » et la tension qui prévaudrait sur la frontière égypto-libyenne. Le président Assad devait quitter Damas pour Moscou ce lundi ou demain mardi, alors que la gravité des troubles qui se sont déroulés récemment en Syrie (« le Monde » daté 24-25 juin) a provoqué une vague de répression marquée par plusieurs centaines d'arrestations.

De notre correspondant

Beyrouth. — La chasse à l'homme déclenchée par les autorités syriennes à la suite de la tuerie des élèves officiers d'Alep, a pris au cours des derniers jours une ampleur considérable. Perquisitions et rafles se multiplient dans les principales villes. Des escarmouches armées auraient eu lieu à Hama et dans les quartiers Midane et Chaghour de Damas, bastions traditionnels des Frères musulmans. Plusieurs réseaux de trafiquants d'armes composés de Syriens, de Libanais et de Palestiniens auraient été démantelés au cours des dernières heures et les autorités syriennes envisageraient de demander l'aide du gouvernement libanais pour arrêter le trafic d'armes, qui se poursuit depuis 1977 à partir du Liban.

Selon les premières estimations, le nombre des personnes arrêtées s'élèverait à plusieurs centaines. D'ores et déjà, quatorze « *responsables de la tuerie* » ont été condamnés à mort, mais seuls deux d'entre eux ont pu jusqu'à présent être appréhendés. Le principal auteur du massacre, le capitaine Ibrahim Youssef, aurait trouvé refuge en Turquie et les Syriens auraient déjà demandé à Ankara de le leur livrer. Le capitaine Youssef, qui est d'origine turque, faisait partie du Baas et était chargé de la formation politique des cadets d'Alep.

Selon les observateurs à Damas, cette répression motivée par l'ampleur du massacre qui a fait plus de cinquantemorts Alaouites, pour la plupart, parmi les élèves officiers de l'Ecole militaire d'Alep, auraient récemment décidé d'unifier leur action contre le régime syrien. Elle viserait également à prévenir une éventuelle réaction contre les sunnites de la part de la communauté alaouite, particulièrement visée et déjà fortement éprouvée par de nombreux attentats ces derniers mois.

La chasse à l'homme déclenchée, depuis le 16 juin dernier, risque cependant d'exacerber encore plus l'antagonisme entre alouites et sunnites, surtout si la distinction entre Frères musulmans et sunnites au sein desquels la confrérie recrute ses adhérents, n'est pas établie d'une manière très stricte. Or, cette distinction semble, *a priori*, difficile à faire en raison notamment de la prolifération des groupes se réclamant de l'islam qui, pour la plupart, n'entretiennent aucune relation avec la confrérie. Les arrestations opérées ces derniers jours n'ont d'ailleurs pas été limitées aux seuls Frères musulmans. Toute l'opposition de droite au régime aurait été touchée par cette vague de répression. Dans leur lutte contre les intégristes musulmans, les dirigeants syriens estiment pouvoir compter sur l'apui actif de la résistance palestinienne, qui doit faire face depuis plusieurs mois déjà à une recrudescence des activités des Frères musulmans dans les territoires occupés, notamment à Gaza. Ils peuvent également espérer l'aide de la Jordanie, qui s'emploie, depuis les troubles survenus récemment à l'université d'Amman, à limiter les activités des organisations islamiques.

(Intérim.)

LA BAISSE DU DOLLAR CONTINUE : 4,27 FRANCS

La baisse du dollar s'est poursuivie, lundi 25, sur les marchés des changes. Le cours de la monnaie américaine est tombé, à Francfort, de 1,86 DM à 1,84 DM, et à Paris, de 4,29 F à 4,27 F. A la veille de la conférence de l'O.P.E.P. à Genève, les ventes de dollars sont donc toujours abondantes, ce qui n'est pas de bon augure. Le franc français s'est maintenu aux alentours de ses niveaux antérieurs, le cours du DM restant fixé un peu au-dessus de 2,32 F.

Sur les marchés internationaux de l'or, le cours de l'once semble avoir repris son ascension, puisque, après avoir battu, vendredi dernier, son record à 283,45 dollars, il s'est avancé aux environs de 285 dollars.

En Belgique

LE GÉNÉRAL HAIG ÉCHAPPE A UN ATTENTAT

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le général Haig, commandant suprême des forces alliées en Europe, a échappé à un attentat lundi 26 juin. Un engin a explosé alors qu'il se rendait de son domicile d'Obourg, près de Mons, en Belgique, au quartier général de l'OTAN, à Casteau. La voiture du général a été endommagée. Deux gardes de sécurité qui se trouvaient dans une autre voiture ont été légèrement blessés.

Le général Haig doit prendre sa retraite le 29 juin et une cérémonie est prévue à Casteau le même jour. Son successeur est le général Bernard Rogers, jusqu'à présent chef des forces terrestres au comité des chefs d'état-major. — P. d. V.

LA VILLE DE PARIS AFFRÈTE UN AVION ET UN BATEAU POUR LES RÉFUGIÉS D'INDOCHINE

A l'ouverture de la séance du Conseil de Paris, réuni lundi matin 25 juin, et après avoir prononcé l'éloge funèbre de Georges Dayan, ancien sénateur de Paris, M. Chirac a annoncé que la Ville de Paris s'apprête à affréter un bateau et un avion pour venir en aide aux réfugiés d'Indochine.

Le maire de la capitale a notamment déclaré : « *Le sort tragique des réfugiés d'Asie du Sud-Est ne peut laisser insensible. La France a déjà accompli un effort exemplaire. D'autre part, à l'initiative du président de la République, une conférence internationale devrait être convoquée dans les prochaines semaines.* »

Précisant ensuite que la Ville de Paris souhaite apporter sa part à cet effort national, M. Chirac a indiqué : « *La municipalité a décidé de saisir l'armement français en vue d'affréter immédiatement un bateau pour recueillir mille cinq cents réfugiés. Elle a pris contact avec les transporteurs aériens pour affréter un avion qui assurerait beaucoup plus rapidement un premier transport. Elle prend en charge l'ensemble des frais de l'opération et sollicite du gouvernement les facilités diplomatiques et administratives nécessaires.* »

M. Chirac a ensuite fait adopter deux propositions, l'une portant création d'un comité parisien d'aide aux réfugiés, présidé par le président départemental de la Croix-Rouge, l'autre portant ouverture d'un crédit budgétaire. Ces deux textes ont été adoptés à l'unanimité, le groupe communiste ne prenant pas part au vote.

Le numéro du « Monde » daté 24-25 juin 1979 a été tiré à 533 990 exemplaires.

APRÈS L'EXPULSION DE VENDREDI

Les forces de police cernent les résidents d'un foyer d'immigrés de Garges-lès-Gonesse qui campent sur place

D'un côté, une vingtaine de cars de police, des C.R.S. et des gendarmes casqués, bottés, munis de leurs boucliers. De l'autre, des dizaines d'immigrés assis sur le sol, parmi les tentes, les paillasses, les tables de fortune installées sur un terrain vague. Depuis trois jours, le foyer Sonacotra, chemin des Prieuses à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), est en état de siège, après l'expulsion, vendredi 22 juin, des deux cent trente et un résidents en grève des loyers (*le Monde* daté des 24-25 juin).

Jetés à la rue du jour au lendemain, leurs objets personnels confisqués en leur absence et transportés dans des garde-meubles d'Ivry et de Malakoff, ces immigrés n'ont pas voulu quitter le quartier ; campant sur place, ils ont été rejoints samedi soir et dans la journée de dimanche par de nombreux travailleurs d'autres foyers de la région parisienne ainsi que par plusieurs centaines d'habitants de Garges-lès-Gonesse et des communes voisines.

La solidarité s'est manifestée de diverses manières, notamment par des vivres et des couvertures. Des meetings ont été organisés par l'Union des communistes de France marxiste-léniniste (U.C.F.-M.L.), mouvement maoïste, et par le comité de coordination des foyers en lutte. De leur côté, des élus communistes et socialistes de la région, ainsi que le Secours populaire, sont venus apporter leur soutien.

Très tard dans la nuit, autour des feux de camp, les immigrés ont chanté et crié des slogans. Quelques incidents se sont produits ce lundi à l'aube, et les membres du comité de coordination des foyers en lutte parlent de provocations de la part des forces de l'ordre qui auraient tout d'abord frappé deux immigrés puis jeté des pierres sur les groupes d'hommes rassemblés autour des feux. Puis des insultes ont été échangées.

Vers 11 heures, lundi 25 juin, des C.R.S. en armes et casqués étaient toujours sur le pied de guerre, face aux banderoles des résidents plantées dans la terre battue. Une certaine tension régnait, d'autant plus forte que beaucoup de résidents de la Sonacotra étaient partis à leur travail et que les groupes restés sur place étaient extrêmement réduits. Cependant, de nouveaux habitants de Garges-lès-Gonesse apportaient de la nourriture et des boissons.

Un système de sécurité supplémentaire aurait-il permis d'éviter l'accident du DC-10 ?

L'administration fédérale de l'aviation (F.A.A.) aurait-elle trop hâtivement certifié le DC-10 en 1971 ? La question rebondit avec la « révélation » du *Washington Post*.

Celui-ci précise qu'à la différence des autres avions gros porteurs Tristar et Boeing-747, le triréacteur de McDonnell Douglas ne possède pas de système de sécurité qui permettrait de maintenir le contrôle de l'appareil en cas de non fonctionnement des commandes hydrauliques.

Ce système de sécurité permet de bloquer les ailerons mobiles utilisés pour les décollages et atterrissages, qui sortent du bord d'attaque des ailes pour donner une surface portante plus grande à l'appareil évoluant à faible vitesse.

Lors de l'accident de Chicago le 25 mai dernier, les ailerons gauches étaient rentrés dans l'aile lorsque le réacteur a été arraché et qu'en conséquence les câbles de commande ont été coupés alors que les ailerons droits étaient sortis, ce qui aurait fait basculer l'appareil sur la gauche avant qu'il ne s'écrase.

Selon le *Washington Post*, la F.A.A. avait été persuadée par le constructeur américain que le DC-10 pouvait être contrôlé même en l'absence de ce système de sécurité et avec les ailerons sortis sur une seule aile. Le président de McDonnell Douglas avait affirmé, la semaine dernière, devant le Sénat, que des essais avaient montré que, même « *dans ces conditions, l'appareil restait stable* ».

LA C.E.E. FAIT DES CONCESSIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR RENOUVELER LA CONVENTION DE LOMÉ

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Les négociations en vue du renouvellement de convention de Lomé — laquelle lie la C.E.E. à cinquante-sept pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) — ont repris au niveau ministériel, le 25 juin, à Bruxelles. Elles avaient été interrompues le 26 mai en raison du désaccord entre les deux parties sur le montant de l'aide financière : la Communauté proposait que le volume de l'aide soit porté des 3,4 milliards d'unités de compte dans l'actuelle convention (19,72 milliards de francs) à 5,1 milliards d'unités de compte (29,6 milliards de francs) pour les cinq prochaines années. Les A.C.P. avaient jugé cette offre insuffisante.

Depuis, après que les Neuf aient délibéré de l'affaire, M. François-Poncet, qui préside leurs travaux, avait fait part à M. Anchouey, le ministre du plan du Gabon et l'actuel président du groupe A.C.P., de la « *volonté de mouvement* » de la Communauté. C'est ce geste qui a permis la reprise des négociations.

M. François-Poncet a confirmé, lundi matin, à l'ouverture de la réunion, que la Communauté était disposée à faire des concessions supplémentaires substantielles afin de parvenir à un accord. Les Neuf seraient prêts à relever d'environ 10 % leur offre en matière d'aide financière. Les 500 millions d'unités de compte supplémentaires (2,9 milliards de francs) seraient accordés partie sous forme de subvention du Fonds monétalée européen de développement, parti sous forme de prêts de la Banque européenne d'investissements. — Ph. L.

Nouvelles brèves

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu lundi matin 25 juin, à l'Elysée, M. Charles Barbeau directeur de la Gendarmerie nationale et de la justice militaire.

● *Un stock d'armes* a été découvert dans une cave d'une société commerciale de Bruyères (Vosges). Les armes, une mitraillette, plusieurs fusils et des révolvers, étaient emballées dans des journaux. A proximité du stock, les gendarmes ont découvert une centaine de balles dont le calibre ne correspondait pas à celui des armes. Les gendarmes de Bruyères ont ouvert une enquête.

A B C D E F G